TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 172 — 42 PAGES — JEUDI 13 OCTOBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 250 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,50 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES VENTES D'ARMES

Crise de confiance entre Paris et Tripoli

- LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

L'harmonie retrouvée entre Paris et Belgrade

Le maréchal Tito commence sa seconde visite officielle à Paris, vingt et un ans après la première. En mai 1956, le président Coty et le gouvernement Guy Mollet avaient accueilli le chef communiste qui avait osé tenir tête à Staline. On pouvait alors penser que la France et la Yougoslavie, liées par une amitié traditionnelle, donneraient l'exemple d'une étroite coopération. Bientôt, d'ailleurs, de Gaulle allait se faire, à sa façon, le champion d'un non-alignement sur les superpuissances.

L'attente fut longtemps déçue. Tandis que Paris accueillait des hommes d'Etat du monde entier, le président yougoslave guettait en vain le messager qui l'inviterait à une nouvelle rencontre officielle à l'échelon le plus élevé. De Gaulle ne lui pardonnait pas d'avoir fait condamner à mort son ancien compagnon d'armes Mikhailovitch. Il lui tint aussi rigueur d'avoir soutenu les rebelles quand les soldats français se battaient en Algérie et d'avoir reconnu prématurément le gouvernement du F.L.N. La tension fut si vive que les ambassadeurs des deux pays furent rappelés « en consultation ».

Cette période est bien révolue. Le voyage que fit M. Giscard d'Estaing à Belgrade en décembre dernier consacra la bonne entente retrouvée. Les deux chefs d'Etat ont alors défini les principes de la vie internationale. Français et Yougoslaves, attachés à la détente, rappellent qu'il faut respecter l'indépendance, la souveraineté de tous les peuples et instaurer un nouvel ordre économique mondial.

Les initiatives de M. Giscard d'Estaing pour un dialogue Nord-Sud ont été appréciées à Belgrade. Les Yougoslaves aimeraient savoir comment la France entend poursuivre l'œuvre entreprise. Quand il s'agit de proclamer les grands principes, l'harmonie est parfaite. Les deux pays n'ont-ils pas pris l'habitude de marquer dans les documents de ce genre que leurs positions sont « proches, voire identiques » ?

Pourtant, lorsqu'on entre dans le détail, on observe des « nuances ». Par exemple, Paris et Belgrade n'analysent pas toujours de la même manière la situation en Afrique. Les Yougoslaves se préoccupent naturellement des conflits sur ce continent, qui mettent à l'épreuve la cohésion du mouvement des non-alignés. Lors des événements du Zaïre, ils se sont inquiétés du soutien logistique que la France apportait à l'armée marocaine.

Quant aux rapports bilatéraux, ils sont jugés satisfaisants de part et d'autre. La coopération culturelle et technique s'est considérablement renforcée depuis dix ans, et, à l'Ouest, la France vient maintenant au troisième plan des partenaires commerciaux de la Yougoslavie. Reste à résoudre ou à atténuer l'éternel problème : le déficit de la balance commerciale. Les collaborateurs du maréchal Tito n'ont pas de remède miracle à proposer : ils souhaitent que la France achète davantage de produits à leur pays, et que ses industriels apprennent à mieux connaître ce qu'ils peuvent en attendre.

Il sera aussi question du sort des quelque soixante-dix mille travailleurs yougoslaves immigrés que menace la crise économique. Belgrade aimerait que, après les avoir utilisés, la France facilite leur réinsertion dans leur pays d'origine en donnant des crédits pour créer des emplois.

Le président Tito n'a certainement pas l'intention de dire à son hôte : « Aidez-nous... » Il est trop jaloux de l'indépendance et de la dignité de son pays pour quémander une assistance. Il l'invitera à mieux comprendre ses difficultés. Il sera sans doute entendu. La France sait que sans une Yougoslavie indépendante, stable et qui serait suffisamment sûre d'elle-même pour garantir à tous ses ressortissants le respect des droits de l'homme, l'espoir « de coopération et de sécurité en Europe » serait un leurre.

(Lire nos informations pp. 6 et 7.)

L'assassinat du chef de l'État relance l'agitation tribale au Yémen du Nord

Le colonel Ibrahim El-Hamdi, président de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), et son frère Abdallah Hamdi, ont été assassinés, mardi soir 11 octobre, dans des circonstances demeurées mystérieuses.

Pour éviter une « vacance du pouvoir », le « conseil de commandement », organe suprême du pouvoir, s'est réuni tard dans la nuit et a désigné un « conseil présidentiel » de trois membres, présidé par le lieutenant-colonel Ahmed Hussein El Ghachemi, commandant en chef des forces armées et chef d'état-major. Les deux autres membres du triumvirat sont les commandants Abdel Aziz Abdel Ghani et Abdallah Abdel El Alim. Bien que les choix politiques du régime et son non-alignement ne soient pas remis en cause, l'assassinat du chef de l'Etat va relancer l'agitation des tribus contre le pouvoir central.

La disparition du colonel Hamdi intervient alors que le pays fait face à une grave crise intérieure provoquée par l'irrédentisme des tribus féodales du nord du pays, qui, appuyées et financées par l'Arabie Saoudite, défient depuis plusieurs mois Sanaa. L'un des premiers soucis du colonel Hamdi lorsqu'il prit le pouvoir à la tête d'une junte, le 13 juin 1974, avait été de tenter de briser l'influence des chefs tribaux afin de restaurer l'unité nationale et l'autorité de l'Etat.

Après la dissolution du Conseil consultatif (Parlement) dominé en grande partie par les représentants des tribus, et dont le président était le cheikh Abdallah El Ahmar, chef de la puissante confédération des tribus Hached et connu pour ses attaches avec l'Arabie Saoudite, les partisans d'Abdallah El Ahmar et de son rival Sinane Abou Louhoum, chef des tribus Bakil, étaient petit à petit écartés des organes du pouvoir civil et militaire et remplacés par des hommes loyaux au nouveau régime.

Ces premières mesures d'épuration permirent au colonel Hamdi d'amorcer la réalisation d'un rêve qui lui tenait à cœur : faire entrer son pays dans le vingtième siècle en lançant un plan ambitieux de développement économique. Dans ce domaine, cependant, le Yémen du Nord est tributaire de l'aide de l'Arabie Saoudite, qui a toujours mis des conditions à son assistance financière à Sanaa. Tout en aidant le colonel Hamdi à installer son pouvoir, Ryad a encouragé l'action des chefs de tribus féodales hostiles à ses réformes, en leur prodiguant sans compter des armes et des subsides. La politique de rapprochement que le colonel Hamdi avait inaugurée avec la République populaire du Sud-Yémen (régime d'inspiration marxiste) — où le chef de l'Etat devait se rendre la semaine prochaine en visite officielle — ne pouvait qu'inquiéter les dirigeants de Ryad.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

LES CHOIX ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

- **CADRES** : nouvelles règles de calcul des cotisations
- **ÉNERGIE SOLAIRE** : augmentation des crédits
- **PRIX** : modification de marges commerciales
- **EMPLOI** : le chômage commencerait à se stabiliser

M. Monory a annoncé, ce mercredi 12 octobre, que pour développer les énergies nouvelles le gouvernement avait décidé d'accroître les crédits destinés à l'énergie solaire et de créer une société publique de géothermie. M. François Mitterrand «, lui aussi, préconisé, à Grenoble, un recours accru aux énergies nouvelles ; mais il s'est déclaré partisan d'un moratoire de dix-huit mois à deux ans en matière nucléaire, pour permettre à un éventuel gouvernement de gauche de « compléter [son] information ».

Le bureau exécutif du parti socialiste devait préciser, dans la soirée, ses options en matière nucléaire.

Le conseil des ministres devait préciser, mercredi, la politique que le gouvernement entend suivre à l'égard des cadres. M. Barre devait confirmer, à ce propos, les mesures qu'il avait auparavant annoncées à la C.G.C. : nouvelle méthode de calcul pour la fixation, chaque année, du « plafond » de salaires soumis à cotisation pour la Sécurité sociale ; préparation de lois sur les prud'hommes ; recommandation aux partenaires sociaux d'intensifier le dialogue avec les cadres. Dans l'interview qu'on lira ci-dessous, M. Yvan Charpentié, président de la C. G. C., prend acte du « changement d'attitude du gouvernement ».

La hausse des prix et l'ampleur du chômage demeurent au premier plan des préoccupations gouvernementales. Le comité national des prix, réuni dans l'après-midi de mercredi, devait enregistrer une baisse des prix du café à la production, diminuer d'un quart de point le coefficient multiplicateur des vins de consommation courante, soumettre au régime du coefficient multiplicateur les oignons et les carottes, et autoriser un léger relèvement des marges des bouchers et des charcutiers, inchangées en valeur absolue depuis le début de 1975.

Les statistiques de l'emploi montrent que, à la fin de septembre, le nombre des demandes dépassait de 23 % son niveau correspondant de 1976, les offres ayant, elles, baissé de 5,3 %. Après correction des variations saisonnières, une certaine baisse apparaissait toutefois par rapport à fin août (— 4,6 %).

Un entretien avec M. Charpentié, président de la C.G.C.

« Ne pas être classés dans un tiroir de la politique »

« Le conseil des ministres aborde ce mercredi 12 octobre les problèmes de l'encadrement. Après les réunions que vous avez eues successivement avec M. Giscard d'Estaing puis M. Barre vous vous êtes déclaré « très satisfait ». Quelles sont les raisons de cette satisfaction, alors que des rumeurs contradictoires se répandent sur la politique gouvernementale à l'égard des cadres ?

— Il y a deux façons pour les pouvoirs publics d'aborder les problèmes que nous soulevons. La première est de considérer que nous arrivons avec une sébile pour tenter de conserver les privilèges qui seraient les nôtres, et l'on entend alors parler d'attitude corporatiste. La deuxième attitude est celle qui consiste à écouter les propositions, les perspectives et les solutions que nous formulons. Je crois que les rencontres dont vous faites état marquent un changement d'attitude du gouvernement : le passage de la première à la deuxième conception. Il s'agit aujourd'hui de définir une politique sociale de l'encadrement qui intègre les cadres dans l'ensemble des perspectives de la nation et leur reconnaisse leur juste place, nous n'en demandons pas plus.

— Concrètement, dans le domaine des salaires, le gouvernement n'entend pas porter atteinte à la liberté de négociation, mais il souhaite lutter contre les inégalités. Que pensez-vous d'une recommandation gouvernementale de plafonnement des hauts salaires ?

— Il s'agit tout d'abord de ne pas mélanger les genres : les pouvoirs publics fixent le SMIC. La C.G.C. a toujours considéré que d'éventuels « coups de pouce » pouvaient être donnés au SMIC quand la conjoncture le permet. Mais, pour l'éventail des salaires dans les branches professionnelles, il s'agit d'une affaire de négociation entre les partenaires sociaux.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 39.)

« Nous gardons le cap sur la démocratie »

par
GEORGES MARCHAIS (*)

Au cours de sa session des 5 et 6 octobre 1977, le comité central du parti communiste français a répondu clairement à la question suivante : dans la situation actuelle, quelle doit être notre politique ? Quel doit être notre objectif dans la période qui vient ?

C'est cette réponse que je veux porter aujourd'hui à la connaissance des lecteurs du *Monde*.

Certains nous prêtent l'intention de nous replier sur nous-mêmes, d'adopter « une ligne dure », et même de « revenir à 1923 » ; disons-le d'emblée et de la manière la plus catégorique : non, nous ne changeons pas et ne changerons pas de ligne. Nous avons fait un choix lors du XXII[e] congrès et nous nous y tenons parce qu'il ne repose pas sur des motifs de circonstance, mais sur des bases profondes et durables.

Qu'avons-nous décidé à notre dernier congrès ? Nous avons décidé de faire de la démocratie, de la liberté sous *tous* ses aspects, à la fois l'instrument de notre combat pour la transformation de la société et la dimension fondamentale du socialisme que nous voulons pour la France.

Depuis le congrès, nous nous *sommes tenus à cette décision* dans toute notre activité et nous avons toutes les raisons d'avancer sur ce chemin.

Tout le montre, le pouvoir du grand capital est incapable d'apporter la moindre solution positive à la crise qui affecte notre pays. La première grande manifestation de cette crise fut le mouvement populaire de mai 1968. Cela fait près de dix ans. Dix ans pendant lesquels se sont succédé les gouvernements et les promesses. Or, rien n'a été résolu, tout s'est aggravé, en particulier depuis que Giscard d'Estaing règne en maître à l'Elysée. Cela confirme bien que ce qui est en cause, c'est le système dont il est le mandataire, c'est la domination qu'exercent sur la vie nationale les féodalités de l'argent.

Le pays souffre parce que les fruits du travail des millions et des millions de travailleurs des villes et des campagnes sont accaparés par une minorité privilégiée qui dilapide, gaspille les richesses nationales. Le pays souffre parce que le labeur et la vie des millions et des millions de travailleurs et de leurs familles, c'est-à-dire de la grande majorité des Français, sont entre les mains de cette même minorité privilégiée qui domine tout, décide de tout dans le secret capitonné des bureaux directoriaux, des conseils d'administration et des cabinets ministériels.

Les dirigeants actuels de l'économie et de l'Etat se présentent volontiers comme les pourfendeurs de l'étatisme, du centralisme, comme les champions de la liberté d'entreprendre. Mais l'étatisme, le centralisme, la bureaucratie, c'est *leur* système, *leur* politique qui en portent la marque sans cesse plus accentuée. Pouvoir personnel du président, domination des technocrates qui hantent les antichambres et les cabinets des grands du royaume, restrictions des pouvoirs des assemblées élues, mise en cause du rôle des partis politiques, *truquage du suffrage* universel, négation des droits des travailleurs et omnipotence des gros patrons et de leurs commis, domination de l'Etat et de l'argent sur les grands moyens d'information, tutelle paperassière sur la vie des collectivités et des individus, voilà la réalité du système du capital.

(Lire la suite page 12.)

(*) Secrétaire général du P.C.F.

AU JOUR LE JOUR

Ombres et lumières

Bronzeaux mais contemporains, vous qui étiez les généraux de cette piétaille de l'ombre où j'ai fait jadis mon temps de sans-grade, que vous aviez d'étranges visages sous les feux de la télévision, que vous aviez d'étranges voix !

Je vous aimais mieux quand vous n'étiez que d'obscurs astérodes sans nom sillonnant et peuplant les noirs espaces où brillait, glaciale, l'étoile lointaine du général de Gaulle, seule lumière qui pût alors guider le piétinement de notre obscur et atroce combat.

On pourrait probablement faire un bon film sur la Résistance, mais il faudrait mettre la caméra non dans l'empyrée des états-majors où l'on perpétue de futiles Kriegspiels rétrospectifs, où l'on veut oublier l'horreur de la lutte clandestine, mais où l'on sait que cette guerre-là ne finira jamais.

ROBERT ESCARPIT.

LE JOURNAL D'UN DIPLOMATE

Les trois Hervé Alphand

« Cinquante-huit ans aujourd'hui. Qu'en ai-je fait ? Au mieux j'ai passé à travers maintes tempêtes, sans grandes illusions quant à l'influence des hommes sur les événements... » Ainsi s'exprime, dans le gros journal au ton un peu mélancolique qu'il se décide aujourd'hui à livrer au public, Hervé Alphand. Il était ambassadeur à Washington au moment où il écrivait ce propos, en 1965, et ne se doutait pas qu'il allait être nommé peu après secrétaire général du Quai d'Orsay.

Tous ceux qui ont suivi cette carrière particulièrement réussie au sein de ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps « la Carrière » savaient déjà que coexistaient chez ce diplomate aux talents si divers deux hommes passablement contradictoires : le séducteur, superbe conteur d'anecdotes, champion du monde toutes catégories de l'imitation, et le bourreau de travail qui haïssait les vacances et n'avait pas son pareil pour réunir, assimiler et défendre un dossier. Mais ceux qui le connaissaient mieux avaient découvert chez lui un troisième homme, travaillé par le doute. Lui qui étonnait tant et aimait étonner n'était jamais tout à fait revenu de ce qu'il appelle joliment « l'Etonnement d'être » et qu'il a choisi pour titre de cet épais, trop épais volume. Il n'y fait aucun effort pour cacher l'anxiété, le trac, l'agoraphobie, les troubles de la volonté qui l'ont souvent agressé. Il se livre avec une franchise crue, une sorte d'humilité qu'on ne s'attendait pas à trouver sous sa plume, et qui montrent que la réussite sociale apparemment la plus enviée — Dieu sait si celle-là le fut — comporte presque toujours son revers d'amertume.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 17.)

NATIONALISATIONS : LA CLEF DU DIFFÉREND

ALAIN BOUBLIL

LE SOCIALISME INDUSTRIEL

préface de Jacques Attali

guide des nationalisations

puf

Le Monde de l'éducation

Numéro d'octobre

Qui sont les étudiants

— attitudes politiques
— vie quotidienne
— drogues
— sexualité
— loisirs
— les études où l'on travaille le plus, et le moins...

L'école à l'hôpital

En vente partout : 5 F

M. PEYREFITTE REÇU SOUS LA COUPOLE

« Le Monde » publiera, dans son prochain numéro, le texte des discours prononcés jeudi 13 octobre, lors de la réception de M. Alain Peyrefitte par M. Claude Lévi-Strauss.

idées

JEUNESSES

L'âge flou

QUAND j'avais quinze ans, on me disait qu'il fallait choisir un métier. Quand j'ai eu vingt ans, j'ai dit que je ne voulais rien choisir, qu'il me suffisait de peu pour vivre et que j'y arriverais toujours. Plus tard, ayant réussi, disaient-ils, à me construire une vie intéressante, j'ai dit qu'en effet je n'avais jamais rien choisi, mais que j'avais su saisir les occasions, les bonnes.

Et à trente ans, je dis que c'est faux, que j'ai bel et bien choisi la vie que j'ai, et même que je suis prisonnier de ce choix. J'ai choisi, à vingt ans, de ne pas choisir la voie qui m'était socialement tracée. Moyennant quoi, je n'ai pas refusé mon insertion sociale, je lui ai simplement donné une certaine coloration. Ce choix était le seul qui eût quelque importance. A vingt ans, on se dit qu'on a la vie devant soi et tout le temps de choisir. A trente ans, on a toujours la vie devant soi, mais on est déjà dedans et l'on s'avise, un peu inquiet, que le choix est déjà fait. Il reste à vivre, le moins bêtement possible.

Autrement dit, trente ans, c'est l'âge du grand flou.

On est jeune, suffisamment encore pour croire qu'on aura d'autres amours, suffisamment pour être parfois mordant, pour y croire encore souvent. S'il y a des gosses, ils sont petits, on peut toujours se donner le change en parlant d'une éducation nouvelle dont nous serions les artisans, on se pose encore de grandes et belles questions, et de toute façon les enfants nous font confiance. S'il n'y a pas de gosses, ça ne change pas grand-chose puisqu'on peut toujours se dire qu'on en aura. On est jeune encore, et la sagesse populaire nous dit que c'est l'âge rêvé, que nous sommes en pleine possession de nos moyens, que l'avenir nous appartient.

« Ça te passera... »

Et puis, on est vieux. Du temps en temps, on rencontre des jeunes, des vrais, de seize ans. On leur dit « tu », et quand ils répondent « vous » on se sent un peu coupable, comme si on leur avait manqué de respect. On est vieux parce qu'on gagne sa vie, qu'on a des responsabilités, même quand on dit les refuser. On est vieux, en fin de compte bien catalogué, bien fiché dans une catégorie sociale, fût-elle marginale. On parle de politique avec une certaine placidité et, pour s'enflammer, il faut le sel de la discussion. On commence ses phrases en disant « Il y a dix ans », en se souvenant qu'alors on y croyait. Bien sûr, on a ses idées, mais bien rangées, pas omniprésentes, à certaines heures seulement, comme on lit *le Monde*.

A prendre les choses sous un jour plus sociologique, on se rassure en parlant de la génération. Celle qui s'est éveillée avec la guerre d'Algérie, celle pour qui les exigences de l'adolescence coïncidaient si justement avec le juste combat de libération. Alors, bien sûr, une certaine désillusion ne saurait étonner aujourd'hui. Les choses, n'est-ce pas, sont plus compliquées. Passé, le temps simpliste du blanc ou noir. Evidemment, Vietnam, Chili, mais c'est loin. Quoi ! Mettre en doute la sincérité de notre indignation ! Ne le prenons pas mal. Naturellement, nous sommes de tout cœur avec les révolutionnaires, naturellement, c'est la « seule solution ». Mais quand même : que ceux qui sont descendus dans la rue au moins dix fois, entre 1958 et 1962, et qui n'ont pas manifesté lors du putsch de Santiago lèvent la main. Vous voyez bien que je ne suis pas le seul...

Alors, admettre qu'ils avaient raison, ceux qui nous disaient « ça te passera ». C'est normal, vouloir changer la société, c'est l'apanage de la jeunesse. Cette génération-là comme les autres. Ceux d'aujourd'hui, ils n'ont ni Résistance ni guerre d'Algérie, pas de blanc et noir, ils n'ont même pas connu « mai », et ils manifestent. Ainsi donc, ce serait ça, simplement le « versant de l'âge » déjà ? C'est triste. A moins que nous ne soyons pas tout à fait maîtres de nos responsabilités et que cette société — que nous n'avons pas changée — nous façonne si bien qu'on ne saurait vieillir autrement qu'en baissant les bras. Avec en prime l'angoisse de ne pas savoir l'accepter.

Quand j'avais vingt ans, je crois que, si je me l'imaginais, l'image de ma vie à venir était claire, nette. Peut-être dans cinquante ans, l'image de ma vie passée me paraîtra-t-elle aussi claire, belle j'en doute. Aujourd'hui, quand je regarde l'image, elle est floue.

Pierre LEENHARDT.

Esquisse

Trop souvent, nous passons notre jeunesse à rêver un avenir que nous ne vivrons pas, et notre vieillesse à regretter un passé que nous n'avons pas vécu.

⁂

Loin d'altérer certains visages, les rides du temps les rendent encore plus émouvants. Ce n'est pas la vieillesse du visage qu'il faut redouter, mais celle du cœur et de l'esprit, qui fige le langage et alourdit les traits.

⁂

A vingt ans, on mime la tragédie de l'existence. C'est une mode. A cinquante ans, on la cache. C'est une tare.

⁂

Qu'une vieille femme soit assassinée, sans que ses voisins se dérangent, quoi de plus tragique mais de plus logique dans une société dont les individus attendent tout de l'Etat ? On leur donne la sécurité en échange de leur lâcheté.

⁂

Le vice le plus commun du siècle, c'est le laisser-aller, tandis que sa vertu la plus rare, c'est le dilettantisme, qui demande beaucoup de rigueur. « Dans une société sans mœurs, écrivait Roger Vailland, seule l'austérité est aimable. »

FRANÇOIS BOTT.

ROBERT LAFFONT

Après le grand débat des "Dossiers de l'écran", lisez

HENRI FRENAY

L'énigme Jean Moulin

Il est mort en héros. Mais quels étaient ses idées politiques, ses objectifs profonds ? Etaient-ce vraiment ceux de de Gaulle ?

Collection "Le temps des révélations"

Au ralenti ?

par BRUNO FRAPPAT

FAUT-IL désespérer de la jeunesse ou doit-on hisser le grand pavois ? Tant pis ou tant mieux ? Les jeunes Français de 1977 — plusieurs sondages récents l'attestent — ne sont pas des idéalistes, ils sont peu politisés, ils veulent fonder un foyer, gagner de l'argent, habiter une petite ville sans pollution, ils aiment bien leurs parents et leurs maîtres, ils ont une vie sexuelle heureuse, ils lisent peu, prient rarement et ne militent pas.

Devrons-nous alors remiser au magasin des antiquités la jeunesse turbulente, inquiète, révoltée, que 1968 avait révélée aux adultes effarés ? Devrons-nous cesser de nous extasier devant les manifestations épisodiques de cette révolte, admettre la théorie sécurisante des minorités agissantes opposées à la majorité silencieuse, si sage, si terne ? Il faut prendre garde à ne pas tomber d'un excès dans l'autre, à ne pas classer le dossier « crise de la jeunesse » au fond d'un tiroir oublié. En 1967 aussi la jeunesse était imprévisible.

Concordances

Quelle que soit l'irritation qu'on peut ressentir devant la prolifération des sondages, on ne peut les balayer d'un revers de la main quand, sur un même sujet, ils concordent massivement. Ils sont alors un aliment pour la réflexion. Que la conclusion en soit amère ou joyeuse.

Quelques tendances parmi d'autres. Selon une enquête de l'hebdomadaire *la Vie*, les trois quarts des jeunes Français placent au premier rang de leurs préoccupations les études, le travail et le logement. Viennent ensuite, pour 16 %, l'indépendance, la famille et les enfants et, loin derrière, les problèmes liés à la pollution. Est-ce la fin de l'idéalisme ? Pour 6 % les jeunes veulent changer la société et 1,4 % ont décidé que le sens de leur vie découlait de l'Evangile.

L'enquête réalisée par le *Guide de l'étudiant* va dans le même sens : les trois quarts des jeunes estiment qu'aucune organisation, politique ou autre, n'exprime leurs analyses et leurs espoirs (1). Plus d'un sur deux se déclare opposé à toute idée de vie en communauté. Sécurité d'abord : 45 % des jeunes interrogés souhaitent entrer dans l'enseignement, la fonction publique ou dans un grand service public. L'entreprise privée qui vient en tête du palmarès de celles où ils aimeraient entrer est I.B.M. Les aventuriers ne sont pas légion. Seule marque de non-conformisme — mais en est-ce vraiment une aujourd'hui ? — 56 % des étudiants se déclarent « *sympathisants des mouvements écologistes* ».

Dernier sondage, ultime confirmation des observations précédentes : d'après l'enquête réalisée pour le compte du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports (2), ce qui résume le bonheur, pour les jeunes, c'est d'abord « la liberté » (25 %), puis « l'argent » (16 %), « le travail » (14 %), « pas de souci » (14 %), « un foyer » (14 %) et « être bien dans sa peau » (13 %). Et pour accéder à ce bonheur version 1977, il vaut encore mieux compter sur soi : 80 % des jeunes pensent que « les qualités personnelles » et « la volonté de réussir » sont déterminantes pour la réussite. Ceux qui croient que le milieu social d'origine joue un rôle prépondérant dans la réussite ne sont que 7 %.

Argent, amour, travail

Argent, amour, travail, quel adulte n'adhérerait aujourd'hui à ces projets raisonnables ? Où est l'irréalisme de la jeunesse ? Ils sont loin les dévoués, les désintéressés, les solidaires du tiers-monde, les indignés de l'injustice qu'on dépeignait avec émotion. Si la jeunesse elle-même n'est plus porteuse des espérances et des soucis du monde entier, qui le sera ?

L'incontestable repli sur soi que traduisent toutes ces enquêtes peut être une nouveauté, ou, à l'inverse, une constante. Ou bien les adultes s'étaient illusionnés jusque-là sur les aspirations de la jeunesse, ou bien les jeunes ont changé.

Aucune des deux hypothèses n'est réjouissante : s'il faut attendre des sondages pour connaître et comprendre les jeunes, c'est que nous ne leur portons pas assez d'intérêt ou d'attention. Si l'on admet que les jeunes sont devenus depuis peu, dans des proportions importantes, des individualistes étriqués aux ambitions matérialistes, c'est qu'il s'est passé quelque chose, dans notre société, de l'ordre de la rupture. La fin des idéaux de la jeunesse serait l'un des signes inquiétants d'une crise d'identité de la société, d'un affaissement des valeurs. Les jeunes, jusqu'alors, étaient censés nous pousser en avant, annoncer les remises en cause, exprimer les aspirations altruistes que les adultes — empêtrés dans leurs habitudes et leurs obligations — ne pouvaient plus raisonnablement prôner. Si cette fonction d'aiguillon, de stimulant, devait disparaître chez les jeunes, qui l'assumerait ?

Ceux qui seraient tentés de se féliciter du réalisme de la jeunesse auraient tort : la mise à plat des ambitions, l'affaiblissement de la solidarité, le manque de générosité, l'amoindrissement du goût de la responsabilité, le scepticisme face aux vertus du progrès — technique ou social, — c'est, à terme, la fin des espérances. Dans ces conditions, applaudir serait criminel, et même suicidaire : une jeunesse au ralenti, c'est toute une société qui pâtit.

(1) Voir *le Monde de l'éducation* du mois d'octobre, qui publie des résultats.
(2) *Le Monde* du 10 septembre.

TÉMOIGNAGE

De la présence, de la présence !

L'AINE de quatre garçons, à l'âge de treize ans, mes parents se voyaient dans l'obligation de se séparer. La déchirure a certainement été moins forte pour les parents que pour les enfants. Du jour au lendemain, je me voyais péricliter dans mes études et de ma conception des gens. D'un monde gentil en apparence, je sortais au grand jour des adultes. Mon père, désintoxiqué par plusieurs fois de l'alcool, recommençait toujours à boire, et, aujourd'hui, je pense que ma mère a pris une sage décision en divorçant. Mais à l'époque, à treize ans, que voit-on ? Les camarades rieurs, avec de l'argent de poche (je suis d'une famille plus que modeste), des loisirs et des vacances avec leurs parents (toujours leurs parents). J'étais jaloux d'eux.

Un beau jour, nous avons été emmenés, mes frères et moi, à l'Assistance publique de Paris. Dieu merci, elle existe, mais c'est une véritable école pour retardés. Tous les enfants qui y sont placés ont tous des problèmes, et l'on s'enfonce, et l'on s'enfonce. J'ai fait le mur deux fois de cet établissement. Enfin, la vie de famille a repris, toujours dans le même appartement, avec mes frères et ma mère. Mes études se sont soldées par des échecs, parfois brillants, parfois nuls. Et c'est normal, car à la maison, si ce n'est pas stable, comment voulez-vous vous-même l'être ?

⁂

Puis j'ai commencé à fréquenter des garçons de mon âge et, à cette époque, notre façon à nous de prendre le large était d'aller coucher sous les ponts de la Seine, la nuit, avec nos sacs de couchage. Puis rencontres, puis premières cigarettes de haschisch et discussions sur n'importe quoi, pourvu que l'on se sente libre. De quelques nuits passées sous les ponts, cela est devenu plusieurs jours, à sécher les cours, à draguer les filles et à laisser pousser les cheveux. Plusieurs fois, il m'est arrivé de me retrouver au poste de police pour vagabondage. Le pas était fait, et mon premier voyage, à l'âge de seize ans, a été de partir à Florence, en Italie, pour déblayer les ravages faits par le raz de marée, dans l'Arno. Le pli était pris. Au retour à Paris, rebelotte pour Anvers, Amsterdam, Gand, Lille, etc. Le tout était de faire du stop et de se faire payer à manger par les automobilistes. Dans les villes, c'était autre chose, et je revendais des amphétamines et du haschisch pour me faire un peu d'argent de poche. Je n'ai jamais su d'où venait ces drogues, mais je sais une chose : c'est que l'on me connaît. Jamais, en tant que revendeur et consommateur, tout l'organigramme. Tout cela est cloisonné et souvent artisanal.

⁂

Je m'explique : à l'époque, beaucoup de jeunes partaient en Orient ou en Afrique du Nord et ramenaient de quoi fournir une petite communauté durant plusieurs jours. Dans ces milieux interlopes, les nouvelles et le téléphone arabe marchent bien. Il y a les lieux de rendez-vous, les lieux de sorties, les endroits où l'on peut coucher, etc. C'est un monde dans la communauté et assez hermétique. Durant ces années premières de balades, jamais la drogue n'a pris sur moi, physiquement, de l'importance ; mais je me suis aperçu d'une chose : les jeunes qui se droguent forment des communautés très hermétiques, selon la nature des drogues qu'ils prennent. Les opiomanes avec les amateurs d'opium, les dingues de l'héroïne avec leurs comparses, etc. Le mélange de ces communautés se fait très difficilement, du fait des caractères divers de ces stupéfiants. Car lorsque l'on se drogue, il y a une hiérarchie naturelle, qui va des drogues douces (haschisch, marijuana) aux drogues très dures, comme l'héroïne.

Je suis rentré à Paris, j'ai réussi à me faire embaucher comme manutentionnaire dans une entreprise de messageries, et au bout de deux mois je suis parti pour le grand voyage, qui est dans le milieu des drogués comme l'explosion de la liberté. L'Italie, la Grèce, la Turquie ; Istanbul : trois mois passés à faire la manche pour vivre, à vendre n'importe quoi, mes affaires d'abord, celles des autres ensuite, que je volais à la sauvette, pour subsister. Entretemps, j'avais contracté la rage des amphétamines. Au bout de trois mois, j'étais devenu jaune, à force de dépasser les doses. Je ne dormais plus, et je dessinais des heures durant, avec toute l'application due aux amphétamines. Je donnais mon sang contre 5 dollars, toutes les semaines.

Puis, j'ai continué : Téhéran, où je suis resté quatre mois, toujours en donnant mon sang et en raclant des clients pour des péripatéticiennes. C'est à Téhéran que j'ai connu toute la gamme des produits, par exemple, cachets pour la toux, en vente libre à l'époque, et qui donnaient des hallucinations lorsque l'on en prenait au-dessus de la dose (la boîte). L'opium, également, et mes premières piqûres, lorsque l'on a mal aux dents, ou faim. Le Pakistan, ensuite, Peshawa, Rawalpindi, Lahore. Le Pakistan, paradis des drogues dures. L'opium était en vente libre. A Lahore, le responsable de l'auberge de jeunesse nous fournissait en héroïne. Comment pouvais-je payer tout cela ? La réponse est simple : lorsqu'il ne vous reste plus rien, qu'est-ce qui vous reste ? Votre corps, et je l'ai vendu mille et mille fois, contre une dose de n'importe quoi. J'avais décidé de retourner en Iran par le sud du Pakistan. A la frontière, mon passeport étant plus ou moins en règle, j'ai dû subir un examen médical par un médecin iranien. Il parlait français très bien. Il a abusé de mon corps durant deux jours en me gavant d'héroïne et m'a tout simplement renvoyé au Pakistan.

⁂

J'étais dysentérique, en plus, et j'avais perdu plus de 15 kilogrammes en deux semaines. Je suis repassé en Afghanistan et à Kaboul, j'ai rencontré un jeune intéressé pour me faire faire le voyage jusqu'à Paris. Hélas ; pas pour rien, mais pour trimbaler 3 kilogrammes de haschisch sur moi. J'ai accepté, mais comme je n'avais pas payé l'hôtel depuis plusieurs jours, la police de Kaboul m'avait confisqué mon passeport. Mon camarade et moi avons passé la frontière irano-afghane à pied, en évitant les feux des sentinelles, avec des chaussures faites de vieux pneus usagés.

Une fois en Iran, l'ambassade de France a accepté ma déclaration de perte de passeport et m'a délivré à Téhéran un laissez-passer pour arriver en France.

Je me piquais toujours à l'héroïne. En revendant un peu de haschisch, j'ai réussi à prendre le car Téhéran-Istanbul, et le train jusqu'à Paris.

Parti à 80 kilogrammes, je suis revenu à 57 kilogrammes, tout habillé.

Je dois dire que j'ai eu, durant ce voyage, des relations sexuelles hétéros, mais toujours avec des filles qui avaient besoin de drogues ou d'argent.

⁂

Arrivé à Paris, d'un commun accord avec ma mère, je suis allé vivre chez ma tante, qui tenait un restaurant dans le Finistère. Je suis resté quelques mois, car tout était devenu étranger pour moi. Je suis remonté à Paris, et là, tout en travaillant d'une place à l'autre, je me suis mis à prendre du L.S.D. Une bonne cinquantaine de fois. Je sais ce que c'est que de chercher une camionnette sur un parking, de guetter les rideaux d'un appartement présumé être à un fournisseur, etc. Que de sueurs n'ai-je pas attrapées et de crises de manque, de transactions express dans les toilettes de cafés, etc.

Je me suis mis à boire, à me piquer au Ricard, à boire de l'éther, à boire des produits contenant d'infimes quantités d'opium (élixir parégorique).

Enfin, l'armée, en 1970 : au bout de trois mois, je m'enferme dans ma chambre (commune), en pleine crise de L.S.D. Envoyé au Val-de-Grâce, je suis réformé. J'avais demandé l'outre-mer, et ces braves gens m'ont collé à Versailles.

⁂

Depuis, j'ai rencontré une femme, j'ai deux enfants, et n'ai jamais plus touché à quoi que ce soit, même l'alcool me fait peur, en trop grande quantité.

Je voulais dire qu'indépendamment de la lutte des fournisseurs, revendeurs, etc., il y a la société, et là est le problème et la solution. Pour abattre les chaînes de profits monstrueux, il faut créer une société où chacun est admis à sa valeur propre, et il n'y aura plus de drame. Les revendeurs ne revendront plus rien, les laboratoires ne fonctionneront plus, et les cultivateurs planteront des patates au lieu de pavot.

A ce jour, depuis sept ans maintenant, je n'ai plus jamais touché à une drogue ou un stimulant quelconque et la raison est que j'ai su recréer avec ma femme la cellule que je n'avais pas eue étant gamin. Harmonie et confiance.

Au lieu d'emprisonner des jeunes, de les coller en pension, ou de les laisser se perdre dans des foyers d'accueil (j'en ai fait quatre), il leur faut de l'amour et du dialogue. De la présence, nom d'un chien, de la présence !

Alain COSQUER.

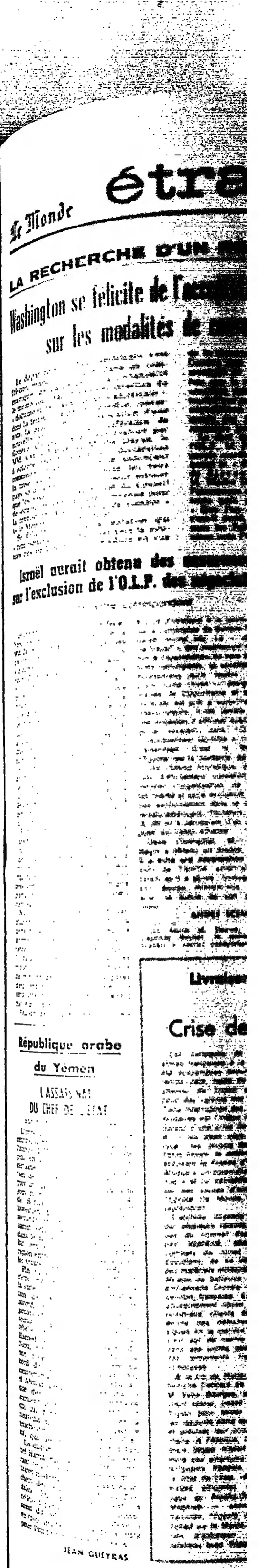

Le Monde étranger

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Washington se félicite de l'acceptation par Jérusalem du « document de travail » sur les modalités de convocation de la conférence de Genève

Le département d'Etat américain s'est félicité, mardi 11 octobre, dans un communiqué, de l'acceptation à l'unanimité le même jour par le cabinet israélien du « document de travail israélo-américain », dont la teneur n'a pas été révélée, concernant la procédure de convocation d'une nouvelle session de la conférence de Genève. Ce texte avait été élaboré par MM. Cyrus Vance et Moshe Dayan, le 5 octobre dernier. Dans la « déclaration commune » israélo-américaine, annonçant la mise au point de ce texte, les deux pays se disaient « d'accord pour estimer que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité restent la base convenue pour la reprise de la conférence de Genève » (« le Monde » du 6 octobre).

Se félicitant d'une acceptation qui « représente un nouveau pas vers la solution des problèmes de procédure en vue de la reconvocation de la conférence de Genève vers la fin de l'année », le communiqué de Washington rappelle toutefois que le texte approuvé à Jérusalem constitue simplement « un document de travail qui pourrait requérir de nouvelles négociations une fois que les gouvernements des pays arabes auront fait connaître leurs vues à son sujet ».

Le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, a pris la parole mardi soir devant l'ONU en invoquant le « droit de réponse » à la suite du discours prononcé la veille par M. Moshe Dayan et a affirmé que les Palestiniens « étaient capables de troubler toute paix conclue à leurs dépens »... « Que l'on comprenne clairement ceci, s'est-il écrié, il ne peut y avoir de paix sans les Palestiniens, et pas de Palestiniens sans l'O.L.P. ». Selon M. Kaddoumi, M. Dayan a pris une position « diamétralement opposée à celle du président Carter ».

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré mardi à New-York : « La participation des Palestiniens et de l'O.L.P. à la conférence de Genève est d'une extrême importance. Il ne peut y avoir de solution au problème du Proche-Orient sans règlement du problème palestinien. » Notre correspondant à Beyrouth nous signale que les Palestiniens ne semblent plus disposés à se retirer du Sud où, quinze jours après le cessez-le-feu, la ville de Nabatieh a été bombardée les 10 et 11 octobre. Ils estimeraient, en effet, qu'il n'y a plus lieu de maintenir une attitude qui devait faciliter une participation, désormais jugée peu probable, de l'O.L.P. à la conférence de Genève. — (A.F.P., A.P.).

Israël aurait obtenu des assurances sur l'exclusion de l'O.L.P. des négociations

De notre correspondant

Jérusalem. — Il avait fallu, à New-York, six heures de discussions à MM. Carter et Dayan pour rédiger les dix-sept lignes qui constituent le « document de travail » israélo-américain. Cinq heures de délibérations ont été nécessaires pour faire accepter ce document par le conseil des ministres israélien, réuni dans la soirée du mardi 11 octobre. Au terme de cette réunion — la plus longue qu'ait tenue le cabinet Begin, — c'est à l'unanimité que les membres du gouvernement se sont rangés à l'avis du premier ministre et du ministre des affaires étrangères. Le texte du document, dont paraissait dépendre jusqu'à son approbation par Israël la convocation de la conférence de Genève, n'a pas été révélé, à la demande des Américains, qui craindraient les réactions arabes.

Présenté généralement ici comme un « moindre mal », ce texte donnerait satisfaction à Jérusalem sur la question palestinienne (1). Certains ministres ont toutefois exprimé leur inquiétude au sujet de la mention prévoyant que « des » Palestiniens participeront aux discussions concernant leurs propres problèmes.

N'est-ce pas le plus sûr moyen d'ouvrir la porte à l'O.L.P. ? ont-ils demandé à M. Dayan, qui leur a affirmé avoir reçu de nettes assurances des Américains à ce propos. Il paraît douteux que tous les ministres aient partagé la confiance du ministre des affaires étrangères dans l'engagement qui aurait été pris sans être inscrit dans le document par le président Carter.

Peut-on dès lors affirmer qu'il n'y a plus d'obstacle à la reconvocation de la conférence de Genève ? Rien ne paraît moins sûr. Le « *document de travail* » doit maintenant être soumis à l'approbation de tous les éventuels participants, et notamment des Palestiniens qu'il faudra bien — avant toute chose — désigner. Les maires de Cisjordanie et de Gaza, qu'Israël est prêt à admettre comme interlocuteurs, n'ont jamais manqué une occasion d'affirmer publiquement qu'ils voyaient dans l'O.L.P. le « *représentant légitime* » du peuple palestinien. C'est la thèse de l'Egypte, de la Jordanie, de la Syrie et de l'Union soviétique, qui pourront difficilement consentir à voir évincer l'organisation de M. Arafat, même si cette exclusion ne figure pas explicitement dans le document israélo-américain. Toutefois, il s'agit là, dit-on à Jérusalem d'un problème posé au camp adverse.

Dans l'immédiat, M. Menahem Begin a obtenu un double résultat : il a évité une accélération de l'érosion de l'amitié américaine pour Israël et il a sauvé l'homogénéité de son équipe ministérielle, assurant ainsi la survie de son gouvernement.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) Selon M. Dayan, cité par l'agence Reuter, le document de travail « exclut catégoriquement »

Nous aurons recours au Conseil de sécurité si la réunion échoue ou s'enlise

déclare le ministre égyptien des affaires étrangères

M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a tenu, mardi 11 octobre à Paris, une conférence de presse. A propos du discours prononcé la veille par M. Moshe Dayan aux Nations unies et exposant les thèses de Jérusalem sans la moindre concession (*le Monde* du 12 octobre), il a déclaré : « *Ce que M. Dayan a dit ne doit pas être pris au pied de la lettre. S'il s'agit d'une tactique en vue des négociations futures, nous le comprenons. En revanche, si le discours de M. Dayan relève de la stratégie, alors il existe une seule explication, c'est qu'Israël entend « tuer » la conférence de Genève avant même qu'elle se soit ouverte.* »

A la question : « *Etes-vous toujours optimiste ?* », il a répondu :

« *Je pars de l'idée que les Israéliens iront à Genève, qu'ils le veuillent ou non. Mais cela dit, il faut s'attaquer aux vrais problèmes. Nous ne voulons pas d'une conférence qui en reste à la procédure.* »

A propos de la représentation de l'O.L.P., M. Fahmi a affirmé : « *La position stratégique des pays arabes peut se résumer ainsi : il est aujourd'hui généralement admis qu'il n'y aura pas de paix sans les Palestiniens. Le problème palestinien n'est plus un problème de réfugiés, c'est un problème de droits nationaux. Ces droits nationaux comprennent le droit des Palestiniens à un « homeland » (patrie) et le droit au retour pour ceux d'entre eux qui se sont exilés. Quand on viendra à discuter de ces vrais problèmes, je suis certain que l'O.L.P. participera aux discussions sur un pied d'égalité. Ou bien alors, il n'y aura pas de conférence de Genève.* »

M. Fahmi estime que, « *d'une façon ou d'une autre, il se nouera des liens entre l'Etat palestinien et la Jordanie* ».

Il assure qu'un nouvel accord intérimaire entre l'Egypte et Israël est exclu, car « *cette période est close. (...) Ce que nous voulons, c'est un accord global, et si la conférence de Genève échoue ou s'enlise, alors nous recourrons sans doute au Conseil de sécurité, car l'O.L.P. y a déjà été admise sur un pied d'égalité. Rappelez-vous. Les Israéliens ont d'abord pris la porte, puis ils se sont ravisés en comprenant qu'ils avaient commis une erreur, et ils ont accepté de siéger à côté des Palestiniens. Pourquoi ne pas faire assumer par le Conseil de sécurité lui-même une négociation qu'il ne fait en somme que déléguer à la conférence de Genève ? En tout cas, la position d'Israël est absurde, car ce qu'il avait admis au Conseil de sécurité, à savoir la représentation de l'O.L.P., il doit l'admettre à Genève* ». — R. D.

Livraisons d'armes différées, paiements suspendus embargos sur certains matériels

Crise de confiance entre Paris et Tripoli

Les livraisons de certaines armes françaises à la Libye ont été suspendues depuis quelque temps déjà, faute du paiement attendu de Tripoli et retardé pour des raisons mal élucidées. Cette interruption des fournitures militaires est l'indice le plus apparent d'une crise de confiance entre les deux pays. Autre indice : les propos du chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, accusant la France d'exercer en Afrique « un colonialisme archaïque » et lui demandant de cesser ses ventes d'armements à l'Egypte (le Monde *daté 25-26 septembre).*

L'attitude libyenne s'explique par plusieurs raisons. Les troupes du colonel Kadhafi n'ont pas apprécié, pendant les combats de juillet contre les Egyptiens, de se voir opposer des matériels militaires — avions Mirage ou batteries de missiles anti-aériens Crotale — de conception française. En outre, le gouvernement libyen, comme de nombreux clients étrangers, a connu des déboires — classiques en la matière — lorsqu'il s'est agi de mettre en service dans ses unités opérationnelles des armements français très complexes.

A la fin de février dernier, le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, avait fait un court séjour, passé inaperçu, à Tripoli pour tenter de clarifier les rapports entre les deux pays et préciser leur coopération militaire. A l'époque, le gouvernement libyen n'avait pas dissimulé son amertume de voir les dirigeants français, y compris le chef de l'Etat, réserver leurs visites officielles à plusieurs pays au Proche-Orient et au Maghreb — comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Tunisie, le Tchad ou le Maroc, — qui sont loin d'entretenir d'excellentes relations avec Tripoli. Les autorités libyennes ont pris ombrage de ces déplacements de personnalités françaises à l'heure où Tripoli cherchait à renforcer sa coopération avec Paris.

Depuis, la Libye a dû « essuyer les plâtres » du service après-vente, qu'elle n'estime pas à la hauteur lors de la livraison d'armements les plus modernes et pour la formation des personnels qui les servent. Elle s'est heurtée, de surcroît, à des embargos — justifiés — de la part du gouvernement français, concernant certains types de matériels jugés très stratégiques ou à des refus de ventes supplémentaires d'armes déjà acquises par la Libye.

Un choix

C'est le cas, en particulier, pour des demandes de Tripoli, rejetées par la France, de lui fournir des avions légers Rallye en grand nombre — sur lesquels on aurait pu installer des roquettes meurtrières — et des usines d'armements individuels, clés en main, produisant des matériels de petit calibre utiles aux mouvements subversifs et à la guérilla révolutionnaire internationale. Après le refus de Paris de l'aider en ce domaine, la Libye a trouvé, selon les services français de renseignements, une oreille complaisante auprès de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie ou de la Belgique.

En réalité, le contentieux franco-libyen en matière militaire dépasse cette série d'incidents, même si le colonel Kadhafi, à propos des livraisons de matériels français à l'Egypte, a manifesté sa volonté de ne pas se montrer indulgent.

La Libye reproche fondamentalement à la France, pour simplifier, de ne pas savoir choisir entre les régimes dits « conservateurs » et les régimes dits « progressistes » au Proche-Orient et en Afrique, qui composent, indistinctement, la clientèle des industries françaises d'armements.

Depuis sept années maintenant, la Libye s'est largement approvisionnée en France. Mais, dans le même temps, les Libyens ont vu d'un mauvais œil s'établir et s'affirmer des liens entre les vendeurs français et l'Arabie Saoudite, qui est devenue l'un des clients étrangers les plus importants de blindés français (chars AMX-30 et véhicules tous terrains lance-missiles), ou avec le Maroc, le Tchad et la Tunisie, qui reçoivent une assistance militaire accrue de la France. Même le récent contrat conclu avec l'Irak — trente-six Mirage F-1 — a suscité des réserves.

Des émissaires libyens ont confié à des industriels français que Paris faisait fausse route en pensant que l'Arabie Saoudite — qui commandite l'Egypte pour son projet d'industrie militaire arabe — choisira réellement d'équiper les forces égyptiennes d'armes françaises. Leur analyse est la suivante : pris entre son souci de ne pas contribuer à trop renforcer l'armée égyptienne au-delà du raisonnable et sa crainte de la maintenir dans un état de faiblesse ou d'instabilité excessive, le gouvernement saoudien restera, en dernier ressort, fidèle à l'industrie américaine et à l'administration de M. Carter, préoccupées de contrôler le rapport des forces au Proche-Orient et dans le golfe Persique.

JACQUES ISNARD.

République arabe du Yémen

L'ASSASSINAT DU CHEF DE L'ÉTAT

(Suite de la première page.)

L'opposition tribale au pouvoir central a pris depuis le début de l'année 1977 des proportions de plus en plus inquiétantes. Selon certaines informations, une situation de « *guerre civile larvée* » prévaut dans au moins six des gouvernorats du pays, dont celui de Sanaa. Selon le quotidien koweïtien *Al Siyassa*, une « *importante insurrection armée* » aurait éclaté en juillet dernier dans le nord du pays. Des combats ont été signalés dans cette région entre les tribus Hached et les troupes du colonel Hamdi.

Fin juillet, une trêve semble s'être instaurée dans le Nord à la suite d'une tentative de médiation de l'Arabie Saoudite. Un accord, dont les termes n'ont jamais été rendus publics, prévoirait le désarmement des rebelles et le retrait des tribus Hached des villes principales du Nord, notamment de Saadah, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale Sanaa. En contrepartie, le cheikh Abdallah el Ahmar aurait reçu l'assurance que des élections générales auraient lieu prochainement, ce qui lui permettrait de jouer à nouveau un rôle politique par le truchement du Conseil consultatif, qui serait ainsi reconstitué.

La disparition tragique du colonel Hamdi risque de rendre inopérant ce compromis entre les militaires modernistes de Sanaa et les chefs des puissantes tribus féodales. En définitive, c'est à celles-ci que peut profiter l'assassinat du colonel Hamdi, devenu en trois ans le symbole de la lutte pour l'unité nationale du pays.

JEAN GUEYRAS.

puf histoire

Histoire économique et sociale de la France
sous la direction de :
F. BRAUDEL et E. LABROUSSE

TOME I : De 1450 à 1660
Volume 1 : L'ÉTAT ET LA VILLE 504 P. 170 F
Volume 2 : PAYSANNERIE ET CROISSANCE 560 P. 170 F

TOME II : Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789) 800 P. 150 F

TOME III : L'avènement de l'ère industrielle (1789 années 1880)
Volume 1 : 528 P. 150 F
Volume 2 : 608 P. 165 F

Histoire générale du socialisme
sous la direction de :
J. DROZ

TOME I : Des origines à 1875 668 P. 190 F

TOME II : De 1875 à 1918 674 P. 190 F

TOME III : De 1919 à 1945 720 P. 198 F (à paraître en décembre)

A RETOURNER AUX
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
90, bd Saint-Germain 75005 PARIS

M.....
Adresse .....
Code postal [| | | | |] Profession .....

puf souhaite recevoir gratuitement le catalogue "HISTOIRE"

EUROPE

Belgique

L'ancien premier ministre Jean Duvieusart est mort

Il avait été l'artisan du retour, puis de l'abdication de Léopold III

De notre correspondant

Bruxelles. — Le ministre d'Etat Jean Duvieusart, ancien président du Parlement européen, est mort à Couillet, près de Charleroi, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le mardi 11 octobre. Il avait joué un rôle déterminant à propos de la « question royale », en 1950.

Docteur en droit, M. Duvieusart avait entamé sa carrière politique à la Libération comme parlementaire du parti social-chrétien. Ministre des affaires économiques en 1947, il devint le premier ministre d'un gouvernement social-chrétien homogène, le 8 juin 1950, sous le prince régent Charles, et, le 22 juillet de la même année, il ramenait le roi Léopold III, en exil en Suisse depuis la fin de la guerre. Le roi avait obtenu 57,68 % de « oui » dans la consultation populaire de mars, mais sa majorité, écrasante en pays flamand, était inexistante en Wallonie et à Bruxelles, et les gouvernements successifs n'avaient pas osé couvrir son retour.

Dès l'arrivée de Léopold III à Bruxelles, des émeutes éclataient et, le dimanche 30 juillet, trois manifestants étaient tués par des gendarmes près de Liège. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, le premier ministre, M. Duvieusart, réussit à convaincre le roi que seule l'abdication pouvait encore sauver la Belgique de la guerre civile.

Au sein de son parti, le P.S.C., M. Duvieusart fut ensuite l'objet d'attaques violentes. Accusé d'avoir trahi Léopold III, il fut mis à l'écart pendant de longs mois.

En 1968, reprochant aux sociaux-chrétiens, avec lesquels il s'était réconcilié, d'être trop unitaristes, il quitta le P.S.C. pour fonder le Rassemblement wallon et défendre le fédéralisme.

PIERRE DE VOS.

Allemagne fédérale

Après s'être constitués prisonniers

LES DEUX PIRATES DE L'AIR TCHÉCOSLOVAQUES ONT DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE

Francfort (A.F.P., Reuter). — Les deux pirates de l'air tchécoslovaques, qui avaient détourné mardi 11 octobre, un avion Yak-40 des lignes intérieures de la compagnie nationale, la C.S.A., se sont constitués prisonniers après avoir laissé débarquer à Francfort les vingt-cinq passagers de l'appareil (nos dernières éditions datées du 12 octobre). Il s'agit de M. Vlastimil Toupalik et de Mlle Ruzena Vlckova, respectivement âgés de trente et vingt-deux ans. Les autorités de Prague ont réclamé l'extradition des deux pirates de l'air. Ceux-ci, de leur côté, ont demandé l'asile politique en R.F.A. L'appareil et les passagers ont regagné Prague mardi soir.

● *Différentes manifestations d'antisémitisme dans la Bundeswehr* ont fait l'objet de mesures disciplinaires depuis deux ans, a déclaré au Bundestag le secrétaire d'Etat à la défense. Un lieutenant a été expulsé de l'armée et un adjudant-chef condamné à six mois de prison pour incitation à la haine raciale. — *(A.F.P.)*

Espagne

AVANT LA NOUVELLE RÉUNION AVEC LES PARTIS

Le gouvernement a mis au point son projet de législation antiterroriste

Madrid (A.F.P.) — Le gouvernement espagnol a présenté, le mardi 11 octobre, aux partis politiques un projet de loi « *de défense de la démocratie contre le terrorisme* », dont la principale mesure est la création d'une unité de police antiterroriste. Ce projet sera discuté jeudi, lors de la deuxième réunion du « sommet » de la Moncloa. S'il est approuvé, il sera immédiatement présenté devant les Cortès, selon la procédure d'urgence.

Dans ce texte, le gouvernement espagnol déclare suivre « *la ligne adoptée par d'autres pays incontestablement démocratiques* ». Le projet prévoit essentiellement la définition des actes de terrorisme et des associations qui le pratiquent, ou qui se sont constituées à cette fin, ainsi que la création d'une unité de police spéciale, sous contrôle judiciaire. Cette unité aurait la possibilité de prolonger les détentions préventives, de procéder à des arrestations sans mandat d'arrêt préalable, en cas de circonstances graves, de garder au secret les personnes emprisonnées pour activités terroristes. Elle pourrait disposer d'une autorisation officielle pour écouter les lignes téléphoniques et surveiller le courrier des personnes soupçonnées d'avoir de telles activités. Elle aurait la possibilité d'interdire aux mass media de diffuser toute information relative à ces activités. La législation prévoit, en outre, des « *circonstances atténuantes* » ou même l'impunité pour ceux « *qui, étant impliqués dans des affaires terroristes, collaboreront efficacement* » avec la police.

Le gouvernement proposera également aux partis d'autres « *réformes possibles de la législation* » : instauration de divorce dans « *les situations où le lien familial paraît complètement détruit* » ; instauration d'une « *justice unique démocratique* » ; modification de certains articles du code de justice militaire, non précisés ; renforcement des droits de la femme ; protection accrue des enfants naturels, et suppression de toute discrimination entre enfants légitimes et illégitimes. priété d'Etat, serait soumise à un

La loi de « péril social » serait révisée

La télévision demeurant pro-contrôle parlementaire. La loi dite de « *péril social* » visant certains groupes — les homosexuels, les drogués... — serait révisée.

D'autre part, les Commissions ouvrières — syndicat proche du parti communiste espagnol — ont annoncé mardi qu'elles approuvaient l'accord intervenu, ce week-end, dans le domaine économique entre le gouvernement et tous les partis politiques.

● *Vingt-six détenus se sont ouvert les veines* et trente-sept autres ont commencé une grève de la faim, le mardi 11 octobre, dans la prison d'Ocana (province de Tolède), ont révélé des avocats madrilènes. Tous ces détenus, précisent-ils, appartiennent à la « Coordination des prisonniers en lutte » (COPEL), qui demande une amnistie pour les détenus condamnés pour des actes « antisociaux », et pour les prisonniers de droit commun. Ils réclament aussi de meilleures conditions de détention. Les leaders des mutineries qui ont affecté, l'été dernier, diverses prisons espagnoles, sont incarcérés au pénitencier d'Ocana. — *(A.F.P.)*

DEVANT L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

M. Santiago Carrillo évoque la nécessité de « stabiliser la démocratie » à Madrid

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Espagne est appelée à devenir rapidement le vingtième Etat membre du Conseil de l'Europe. Une proposition, signée par les représentants de tous les groupes politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui siège actuellement à Strasbourg, recommande au comité des ministres d'« inviter, sans délai, l'Espagne d'adhérer au Conseil de l'Europe ». La discussion de cette proposition a revêtu un caractère particulier du fait de la présence, pour la première fois dans l'hémicycle, d'une délégation de parlementaires espagnols. Conduite par le président du Congrès des députés, M. Fernando Alvarez de Miranda, et le président du Sénat, M. Antonio Fontan Perez, celle-ci comprenait des représentants de la plupart des partis, dont M. Gonzales, secrétaire général du P.S.O.E., M. Carrillo, secrétaire général du P.C., et M. Paul Morodo, secrétaire général du Parti socialiste populaire, qui sont intervenus dans les débats.

Tous ont exprimé la volonté de l'Espagne de faire partie le plus tôt possible des instances européennes. Ils ont affirmé le caractère profond et irréversible du processus de démocratisation engagé dans leurs pays. C'est cependant M. Carrillo qui a provoqué la plus grosse impression. Revenant sur certains doutes qui pouvaient subsister au sujet de la démocratisation en Espagne, il a déclaré qu'il serait injustifié « *d'entrouvrir seulement la porte du Conseil* » à son pays. « *Est-ce que vous pouvez garantir*, dit-il en s'adressant aux députés, *que dans vos pays la démocratie ne sera jamais menacée? La démocratie est un combat de tous les jours, une création de tous les moments.* »

L'évolution démocratique de l'Espagne a aussi été évoquée au cours d'une conférence de presse. M. de Miranda y a parlé des prochaines étapes de la libéralisation et des réformes économiques et sociales. Evoquant l'accord des partis sur la nécessité de soutenir le plan de redressement, M. Morodo a estimé qu'il s'agissait d'un triomphe de la droite, « *la gauche s'étant sacrifiée pour la solidarité nationale* ».

Pour M. Carrillo, au contraire, l'accord est « *le triomphe d'une politique rationnelle qui part du principe qu'il n'y a pas aujourd'hui d'autre politique possible pour la gauche et qu'il faut avoir le consensus de l'éventail le plus large des partis pour stabiliser la démocratie* ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT A ANNONCE qu'il allait libérer cent trente-cinq prisonniers politiques et créer une commission spéciale pour étudier les requêtes des personnes emprisonnées qui demandent à quitter le pays. Il s'agirait de la plus importante libération de prisonniers, depuis le mois de janvier dernier, date à laquelle quatre cents personnes avaient été relâchées à la suite de ce que les observateurs estiment être *une réponse* à la campagne en faveur des droits de l'homme du président Jimmy Carter. La Constitution de l'Argentine garantit aux dissidents politiques le droit de quitter le pays. Ce droit avait été suspendu par la junte militaire. — *(A.F.P.)*

● UNE JEUNE AUTRICHIENNE A ETE TORTUREE dans la prison argentine de Villa-Devoto, à Buenos-Aires, a annoncé, le mardi 11 octobre à Vienne, la section nationale d'Amnesty International.

Mme Veronica Handl, vingt-cinq ans, a déclaré qu'elle a été enlevée le 6 septembre 1976 et qu'elle a passé, les yeux bandés, deux mois dans un endroit inconnu, avant d'être transférée à Villa-Devoto. Au cours des onze mois de détention, elle affirme avoir subi des sévices d'ordre sexuel et des tortures avant d'être libérée ainsi que son fils, né en prison, le 7 octobre 1977, sur l'insistance d'Amnesty International, alertée par sa famille. Mme Handl, qui a la double nationalité autrichienne et argentine, travaillait à l'ambassade du Mexique à Buenos-Aires au moment du rapt. Elle affirme n'avoir jamais eu d'explication de la part des autorités argentines pendant ou après sa séquestration. — *(A.F.P.)*

Chypre

● LE GOUVERNEMENT CHYPRIOTE s'oppose à tout projet de conférence qui sortirait le problème de Chypre du cadre de l'ONU, a déclaré le porte-parole officiel à Nicosie. Il répondait ainsi aux informations selon lesquelles la Turquie préconise une conférence à cinq groupant les trois puissances garantes de la République de Chypre ainsi que les représentants des communautés chypriotes grecques et turques. — *(A.F.P.)*

Colombie

● TREIZE PERSONNES ONT PERI le mardi 11 octobre dans la région colombienne de la Guajira, limitrophe du Venezuela, lors de l'attaque d'une ferme par un groupe d'assaillants inconnus. Des paysans, qui avaient vu leurs parents tués par une vingtaine de personnes armées dont la nationalité n'a pas été révélée, ont, à leur tour, ouvert le feu, et tué six assaillants. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● DEUX AVIATEURS SUD-COREENS se sont posés en Corée du Nord avec leur appareil le mercredi 12 octobre, a annoncé la radio de Pyongyang, sans donner plus de détails. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. URHO KEKKONEN, président de la République de Finlande, fait, depuis le mardi 11 octobre, une visite officielle de trois jours à Copenhague. — *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

● LE SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES, M. Ted Rowlands, se rendra entre le 17 et le 26 octobre en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal, indique-t-on, mardi 11 octobre à Londres de source autorisée. — *(Reuter).*

Maroc

● LA FIRME AMERICAINE WESTINGHOUSE ELECTRIC CORP. vient de remporter un contrat évalué à plus de 200 millions de dollars avec le gouvernement de Rabat pour la mise en place d'un système de défense de l'espace aérien marocain. Ce système, qui sera installé au cours des prochaines années, comprendra notamment des radars au sol. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS entre des éléments du Front Polisario et de l'armée mauritanienne ont fait, dimanche 9 octobre, cinq morts — dont trois enfants — et six blessés parmi la population civile de Chinguetti, dans le centre de la Mauritanie, a-t-on appris mardi à Nouakchott, de source gouvernementale.

Un soldat mauritanien a été tué et cinq autres blessés. Le Front Polisario a perdu vingt-cinq hommes au cours de ces combats, ajoute-t-on de même source. — *(A.F.P.)*

● LA FLOTTE DE PECHE ESPAGNOLE de près de trois cents navires qui croisait au large des côtes mauritaniennes a quitté mardi 11 octobre ce secteur à la suite du mitraillage, la veille, d'un de ses bateaux par une vedette mauritanienne. Les jours précédents, la marine mauritanienne avait arraisonné sept bateaux de pêche espagnols. Ceux-ci avaient été conduits à Dakhla (ex-Villa-Cisneros), au Sahara-Occidental, et leurs équipages avaient été « *internés* ». — *(A.F.P.)*

Nations unies

● M. MOUZAMAR ABDALLAH, ministre des affaires étrangères des Comores, a soulevé mardi 11 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies le problème de Mayotte. Après avoir accusé la France de porter gravement atteinte à la morale internationale et de violer « *sa propre Constitution* », il a ajouté : « *Le dernier acte, qui prouve la mauvaise volonté de la France, est la suspension des vols d'Air Comores sur Mayotte le 18 juin dernier. Par cet acte, la France a coupé le dernier lien économique direct qui était préservé et élargi le fossé qui sépare la communauté comorienne du reste de l'archipel.* » Exerçant son droit de réponse, M. Jacques Leprette, le délégué de la France, a fait remarquer « *qu'on ne peut raisonnablement parler d'atteinte grave à la morale internationale quand la France ne fait que tirer les conséquences de la libre volonté des populations* ». — *(Correspond.)*

Pakistan

● M. BHUTTO a été officiellement inculpé, mardi 11 octobre, de complot et de meurtre par la haute cour de Lahore. Il est accusé d'avoir ordonné, lorsqu'il était premier ministre, l'assassinat de l'un de ses adversaires politiques, M.K.R. Kasuri, dont la voiture essuya une rafale de mitraillette en 1974. Le père de M. Kasuri fut tué dans l'attentat. D'autre part, les autorités militaires ont remis, lundi 10 octobre, à la Cour suprême, un mémoire dans lequel elles accusent l'ancien chef de gouvernement d'avoir détourné des *fonds provenant de dotations* arabes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● LA REINE JULIANA a nommé, mardi 11 octobre, deux médiateurs, chargés de relancer les négociations pour la formation d'un gouvernement de centre gauche. Les deux médiateurs, ou « informateurs », sont l'ancien ministre de la culture, M. Maarten Vroljjk, socialiste, et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Piet Verdam, chrétien-démocrate. Les discussions entre le Parti du travail, le parti chrétien-démocrate et Démocratie 66 ont échoué le 7 octobre, pour la troisième fois depuis les élections du 25 mai sur la question de la répartition des portefeuilles ministériels. — *(Reuter.)*

Philippines

● UNE OPERATION MILITAIRE a été lancée mercredi 12 octobre par les forces gouvernementales dans l'île de Jolo, au sud de l'archipel, contre les rebelles musulmans qui ont massacré lundi un général philippin, cinq colonels et vingt-sept officiers et soldats (*le Monde* du 12 octobre). *(A.F.P.).*

Rhodésie

● LA RECHERCHE D'UN REGLEMENT en Rhodésie est évoquée dans le communiqué commun anglo-soviétique publié le mardi 11 octobre à Moscou, au terme de la visite de M. Owen, secrétaire au Foreign Office. Le communiqué indique que « *les deux parties ont présenté leurs positions respectives* » et qu'elles « *sont tombées d'accord sur le principe de l'établissement le plus rapide possible d'un Etat indépendant du Zimbabwe afin que le pouvoir soit aux mains de la majorité de la population du pays* ». Bien que ce texte montre qu'il subsiste des divergences, on considère, à Londres, qu'il constitue un pas en avant, indique le quotidien *The Guardian*.

Tunisie

● UN OPPOSANT TUNISIEN, M. Zine El Madkhouri el Ouertani, également connu sous le nom d'Abbas, a été arrêté à la fin du mois d'août à Saf-Saf, dans le nord-ouest tunisien. M. Zine El Madkhouri, qui milite au sein du groupe d'extrême gauche, *le Parti révolutionnaire du peuple tunisien*, a participé activement à des luttes de travailleurs immigrés dans la région de Saint-Etienne. Son arrestation a été annoncé à Alger par un communiqué du P.R.P.T.

Uruguay

● « UNE BLAGUE DE MAUVAIS GOUT » : telle est la réaction d'un ministre uruguayen, M. Hector Artucio, chargé de l'éducation, à l'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix à Amnesty International. Le président Aparicio Mendez a, pour sa part, qualifié le fait d'« *insolite* ». Le ministre des affaires étrangères, M. Rovira, a estimé que l'organisation, qui a fait preuve de « *partialité* », n'a en rien préservé la paix universelle. Il a reproché à Amnesty de dénoncer « *les prétendues violations des droits de l'homme dans certains pays* », et d'en ignorer « *systématiquement d'autres où, pourtant, ces violations sont flagrantes* ». — *(A.F.P.)*

PREMIÈRE MONDIALE !
la platine tourne-disques à
MOTEUR LINÉAIRE
FISHER
disponible immédiatement

avec support cellule 1550 F
PLATINE MT 6225 à entraînement par moteur linéaire 120 pôles.
• pas d'usure mécanique
• pas de bruit de fond
• vitesse de rotation très stable
POINT PILOTE FISCHER
audio
16, rue La Fayette
75009 PARIS - Tél. : 824.92.70

la Boutique du Brésil
43, av. Friedland Paris 8e
Tél. : 359.22.10
Salons-bibliothèques-plateaux-tables-fossiles-minéraux-bijoux-objets.
Jusqu'au 29 octobre
SOLDES
Sur toute sa collection de canapés et fauteuils en cuir (16 modèles)

Camel

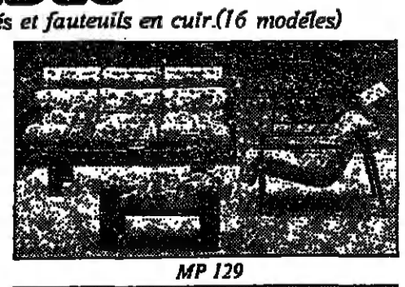

MP 129

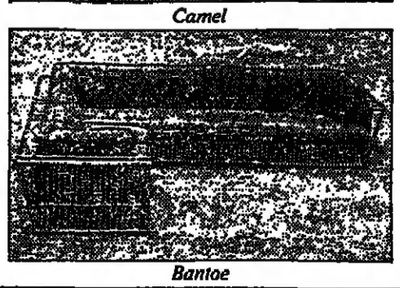

Bantoe

MP 271

Pacam Conseil

SALON 78
LANCIA GAMMA
ouvert samedi et dimanche
EXPOSITION ET ESSAIS TOUTE LA GAMME
LAOS AUTOMOBILES S.A.
96, Av. de Suffren 15ème - 783.59.70

EUROPE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Une délégation du parti socialiste français va intervenir en faveur des juifs soviétiques

Alors qu'une délégation du parti socialiste français s'apprête à se rendre à Belgrade, jeudi 13 octobre, pour y intervenir en faveur des Juifs soviétiques, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie ont été pour la première fois nommément accusées mardi de ne pas avoir respecté certains principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki. Cette accusation a été portée par un membre de la délégation américaine, Mme Joyce Hughes, une jeune femme noire professeur de droit à l'université de Chicago. Mme Hughes s'est notamment élevée contre les difficultés opposées par ces deux pays à l'acheminement du courrier et des publications adressés à leurs citoyens.

Les représentants du parti socialiste, qui comptent rencontrer plusieurs délégations à la conférence de Belgrade, sont MM. Charles-Emile Loo et Jean Poperen, secrétaires nationaux, et M. Georges Dayan, membre du comité directeur. Ils font partis d'un groupe plus vaste de parlementaires européens.

A Genève, d'autre part, la Fédération luthérienne mondiale a demandé mardi que la conférence de Belgrade « clarifie et approfondisse » la notion de liberté religieuse mentionnée dans l'Acte final. La fédération demande également « un accroissement des possibilités pour les Eglises est-européennes de recevoir des conférences religieuses internationales ».

Les dissidents sont de plus en plus isolés en U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Dzerjinski, fondateur de la Tchéka, M. Andropov, chef du K.G.B., s'était félicité de ce que « *le nombre des dissidents en U.R.S.S. diminue de plus en plus* ». Mais cette diminution n'a rien de spontané. Elle est le résultat du travail de ses services. Confrontés à une répression qui s'est durcie au cours des derniers mois, les dissidents qui ne sont pas encore en prison se voient contraints à l'exil ; les tracasseries administratives et policières ne leur laissent guère d'autre choix.

Ainsi, Valentin Tourtchine, qui dirigeait la section soviétique d'Amnesty International, doit-il quitter l'U.R.S.S. jeudi avec sa femme et ses deux fils. Au mois de septembre dernier, il a obtenu un visa pour Israël (1). Il a accepté une invitation d'enseigner les mathématiques à l'université Columbia à New-York. Il y a quatre ans que M. Tourtchine avait fondé, avec neuf autres personnes, un groupe qui devait être reconnu par Amnesty International comme sa section soviétique. Depuis, cinq membres du noyau fondateur sont en prison, trois ont été autorisés à partir, un a perdu son travail et le dernier a quitté le groupe à la suite de pressions des autorités.

« *Si vous êtes un dissident actif, vous serez tôt ou tard arrêté ou vous devrez partir* », déclare M. Tourtchine. Lui-même a été interrogé treize fois au cours des trente derniers mois. Les autorités emploient la tactique du harcèlement : interpellation dans la rue, arrestation pour quelques heures ou pour quelques jours. Ainsi, dernièrement, pour le psychiatre Axelrod et le peintre Rabine, accusés de « *parasitisme* » ; pour Alexandre Podrabinek, appréhendé lundi et relâché mardi après dix heures d'interrogatoire. Membre du comité contre les abus de la psychiatrie, ce jeune ambulancier a préparé un dossier publié en Occident par Amnesty International sur deux cent quarante-six cas d'internements abusifs de contestataires. Pendant son interrogatoire, le K.G.B. a perquisitionné au domicile de M. Vlatcheslav Bakhmine et de Mme Irina Kaploun, deux autres membres du comité. Le mari de cette dernière, Vladimir Borissov, est actuellement détenu dans une prison psychiatrique.

Les contestataires perdent leur travail, parfois leur logement, souvent on leur coupe le téléphone — parce qu'« *ils en font un mauvais usage* », selon la justification donnée officiellement à l'un d'eux. Les autorités tentent de les isoler, de faire le vide autour d'eux. C'est ce qui se passe actuellement pour l'académicien Andréï Sakharov : sa belle-fille, et son gendre, qui était son plus proche collaborateur, ont été autorisés à quitter l'U.R.S.S. au début du mois de septembre ; une de ses proches connaissances s'est récemment suicidée, et bien que sa femme, qui est actuellement en traitement en Italie, doive rentrer à Moscou avant la fin du mois, Sakharov se retrouve très seul.

En prévision de l'anniversaire d'Octobre

Pour le moment, il semble que les autorités encouragent les départs. Cette attitude est liée à la conférence de Belgrade et à l'approche du 60e anniversaire de la révolution d'Octobre, que l'on souhaite sans incident ni démonstration intempestive. Au cours des *derniers mois*, une quinzaine de dissidents connus ont obtenu leur visa de sortie. Il ne s'agit pas seulement de « *dissidents actifs* » mais aussi d'artistes et d'intellectuels « *marginaux* », ce qui ne signifie pas que tous ceux qui voudraient partir peuvent le faire. Plusieurs centaines de Soviétiques d'origine juive auraient essuyé des refus (2), mais le nombre de visas d'entrée en Israël, délivrés par la section spécialisée de l'ambassade des Pays-Bas, paraît en augmentation, bien qu'aucun chiffre ne soit cité officiellement. La semaine dernière, la police a pris des mesures contre une quarantaine de juifs qui, semble-t-il, avaient l'intention de manifester pendant la session du Soviet suprême. Ils ont été assignés à résidence pendant une semaine. La mesure a été levée mardi.

Trois personnalités du Mouvement pour les droits civiques attendent d'être jugées : M. Anatole Chtcharanski, militant pour l'émigration des juifs et pour la défense des droits de l'homme, arrêté le 15 mars dernier, accusé d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, qui risque la peine capitale ; M. Youri Orlov, président du groupe pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, arrêté le 10 février dernier, accusé de « *diffamation de l'U.R.S.S.* » et M. Alexandre Guinzbourg, ancien administrateur du fonds d'aide aux familles de prisonniers politiques, arrêté le 3 février, accusé d'agitation et de propagande anti-soviétique.

L'écrivain Vladimov se révolte

Les autorités soviétiques préparent-elles des procès spectaculaires — où elles tenteraient de démontrer que ces dissidents sont bien ces « *renégats* » qu'elles dénoncent — ou des expulsions qui éviteraient des « *campagnes anti-soviétiques* » en Occident ? Elles pourraient saisir l'occasion du 60e anniversaire de la révolution d'Octobre pour proclamer une amnistie, au moins partielle, comme elles l'avaient fait pour le 50e anniversaire.

L'écrivain Georges Vladimov, qu'on ne peut considérer comme un dissident, a démissionné, d'autre part, le mardi 11 octobre, de l'Union des écrivains pour protester contre l'étouffement de son œuvre et le refus de l'Union de lui transmettre une invitation de son éditeur norvégien à se rendre à la Foire du livre de Francfort. Sa première nouvelle avait paru en 1959, dans la revue *Novy Mir* ; en 1969, il avait écrit un roman sur la flotte de pêche soviétique dans les mers du Nord « *Trois minutes de silence* », qui a attendu sept ans avant d'être publié, expurgé des passages sur la terreur stalinienne. Son dernier livre *Fidèle Rouslane*, a été publié à l'étranger, mais pas en U.R.S.S. C'est l'histoire — allégorique, — d'un « *ancien chien de garde d'un camp de concentration qui essaie de terroriser des villageois en les faisant aligner tous les matins comme des prisonniers* ».

A l'Union des écrivains, écrit Vladimov, on ne peut parler qu'une « *langue d'esclave* ». L'Union est un appareil policier qui a coopéré sous le stalinisme à la liquidation de plus de six cents écrivains. On nous dira, écrit-il, « *ce sont les erreurs de l'ancienne direction* ». Mais Pasternak, Brodski, Siniavski, Daniel, Soljenitsyne ?, interroge-t-il. « *Des écrivains dont on n'achète ni ne lit les livres décident du sort d'écrivains dont les livres se vendent et se lisent.* » Vladimov s'excuse auprès d'une « *poignée de personnes remarquables et pleines de talent, dont la présence dans votre Union me paraît accidentelle et forcée. Mais demain, elles comprendront (...) Chacun a participé aux persécutions quand on a expulsé son camarade. Peu importe que nous n'ayons pas porté de coups, mais nous vous avons appuyés par nos noms, notre autorité, notre présence silencieuse* ».

DANIEL VERNET.

(1) L'U.R.S.S. préfère donner à tous les partants, juifs ou pas, des visas de sortie pour Israël : comme il n'y a pas de relations diplomatiques entre les deux pays, elle peut aussi priver, sans autre forme de procès, les émigrants de la citoyenneté soviétique.

(2) Ainsi le mathématicien Nelman et Mme Ida Nudel, qui s'occupe seule du sort des juifs emprisonnés sous divers prétextes après avoir demandé à émigrer, figurent parmi ceux à qui, l'on refuse le droit de partir ; de même les professeurs Lévitch, Lerner et d'autres scientifiques.

DE CURIEUX PROPOS

(De notre correspondant.)

Bonn. — M. Zamiatine, directeur général de l'agence Tass, venu, semble-t-il, pour préparer la visite de M. Brejnev en République fédérale, a provoqué un petit scandale, que la plupart des commentateurs ouest-allemands condamnent de façon sévère.

M. Zamiatine était l'hôte, lundi soir 10 octobre à Munich, de la Société bavaroise pour le développement des rapports entre la République fédérale et l'U.R.S.S. Après avoir tenu une conférence sur les problèmes de la politique de détente, il répondit à quelques questions du public.

Un émigré, qui combattit pendant la guerre contre l'Union soviétique, ayant mentionné que sur douze membres de sa famille huit furent tués durant la révolution de 1917, M. Zamiatine l'interrompit en s'écriant : « Je regrette que vous n'ayez pas été le neuvième ! », ajoutant qu'il ne discutait pas avec un « traître ».

Ces propos ont donné lieu à une vague de huées, au grand embarras du ministre bavarois de l'économie, M. Jaumann, qui était présent à cette soirée. Quant au président de la société germano-soviétique, M. Essl, il s'est vu contraint de condamner le « langage inhabituel de l'invité ». Il a précisé qu'il avait expliqué à M. Zamiatine que « l'on n'avait pas l'habitude de parler ainsi chez nous ». — J. W.

LE MONDE diplomatique

numéro d'octobre

ROUMANIE

un « socialisme » autoritaire

(Reportage de Maurice T. Maschino et Fadela M'Rabet)

•

LE FONDS MONÉTAIRE ET LES BANQUES PRIVÉES

Le « gendarme » du grand capital

(Julia Jurima)

•

Le numéro : 5 F.

5, r. Italiens, 75427 Paris, Cedex 09. Publicat. mensuelle du « Monde ».

(En vente partout.)

École des Secrétaires de Direction

Enseignement privé

esd

La section destinée aux étudiants ouvrira le 3 novembre en raison des examens de Faculté

15, r. Soufflot, 75240 Paris Cedex 05. Tél. 326-44-40

ROBERT LAFFONT

Défense d'ignorer!

Avant de voter, êtes-vous sûr de tout savoir? Lisez

CITOYENS ET CANDIDATS

LA PRATIQUE DES ÉLECTIONS

Un livre de Jean-Pierre Cot et Pierre Gaborit

"Défense d'ignorer"
Collection dirigée par Paul Lombard

VACANCES

le tourisme français:

Une triple information!

2 A l'une de nos 9 boutiques

Vous pourrez discuter vacances avec nos conseillers en voyages. Ils sont plus de 30, rien que dans nos agences parisiennes. Ils prennent tout le temps nécessaire pour vous orienter en fonction de vos goûts et de votre budget sur les destinations ou les formules de vacances les plus intéressantes. Ils vous remettent, dans toute la mesure du possible, une documentation touristique

Profitez de leur expérience.

1 Avec nos nouvelles brochures. Découpez ce bon

Elles vous informeront sur l'ensemble de nos séjours et circuits de cet hiver.

HORIZONS LOINTAINS : tous les grands voyages au bout du monde : Asie, Amérique du Sud, Amérique du Nord... Des circuits bien rodés en petits groupes pour découvrir le monde à la française.

SEJOURS AU SOLEIL : tous les voyages par avions spéciaux, des Baléares au Maroc, des Canaries à la Tunisie... *Et, bien sûr, nos brochures* CARNAVAL, REVEILLONS, SPORTS D'HIVER et CROISIERES.

3 A une réunion information avec projection de films

Le Tourisme Français organise régulièrement des réunions d'information pays par pays et vous présente des films pour mieux vous aider à choisir.
Ces films sont commentés par nos spécialistes qui sont à votre disposition pour vous documenter et vous donner toutes les précisions que vous souhaitez.
La participation à ces réunions est totalement gratuite, et une invitation vous sera remise sur demande dans chacune de nos agences.

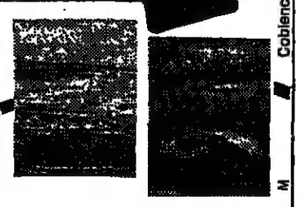

le tourisme français

96, rue de la Victoire 75009 Paris - Tél. 280.67.80
275/277, bd Voltaire 75011 Paris - Tél. 344.78.03
107, rue de la Glacière 75013 Paris - Tél. 588.92.41
177, rue d'Alésia 75014 Paris - Tél. 542.47.03
32, avenue Félix-Faure 75015 Paris - Tél. 250.88.74
14, avenue de Villiers 75017 Paris - Tél. 227.62.18
147, rue Ordener 75018 Paris - Tél. 076.52.42
5, rue Louise-Michel 92300 Levallois-Perret - Tél. 757.06.70
122, avenue Gabriel-Péri 93400 Saint-Ouen - Tél. 280.67.80 (poste 280)

LIC. 77

Nom Prénom_____

Adresse_____

désire recevoir vos brochures
(Joindre 5 F en timbres pour frais d'expédition)

M Cobience de Franco

ÇA PEUT RAPPORTER GROS
DES JEUDI VOUS POUVEZ JOUER AU LOTO
Notices à votre disposition chez les dépositaires

EUROPE

La visite en France du maréchal Tito

Belgrade se préoccupe de l'édification d'un nouvel ordre économique mondial

Tous les ministres et secrétaires d'Etat présents à Paris devaient accueillir, ce mercredi 12 octobre à 15 h. 30, à Orly, le maréchal Tito. Celui-ci est reçu avec des égards exceptionnels : son avion devait être escorté au-dessus du territoire français par des appareils militaires. Il se rend en voiture de l'aéroport à l'esplanade des Invalides, puis des gardes à cheval lui feront cortège pour aller jusqu'à sa résidence, l'hôtel Marigny.

Le président yougoslave n'ira pas à l'Hôtel de Ville de Paris, mais il recevra jeudi à midi M. Jacques Chirac. Le maire de Paris a refusé d'assister au dîner offert en l'honneur du maréchal Tito.

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Tito et le chef de l'Etat français se sont déjà rencontrés à trois reprises : la première fois en 1970, lorsque M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, s'était rendu à l'île de Brioni, où il avait étudié avec son hôte le dossier des rapports économiques des deux pays; la deuxième fois en 1975, à la conférence d'Helsinki, et la troisième en décembre 1977, lors de la visite du président de la République à Belgrade. M. Giscard d'Estaing fut le premier chef d'Etat français à se rendre en Yougoslavie depuis sa création en 1918.

La période qui s'est écoulée depuis cette visite est riche en événements. Il est donc important pour la France et la Yougoslavie de se consulter. On pense d'abord au processus de détente amorcé à Helsinki. La discussion à ce propos est d'autant plus opportune que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a commencé ses travaux la semaine dernière à Belgrade. Les Yougoslaves se félicitent des contacts qui ont déjà eu lieu entre les deux gouvernements, et surtout du discours prononcé à la réunion plénière de la conférence par le délégué français, M. André Bettencourt. Celui-ci, tout en réaffirmant l'attachement traditionnel de la France à certaines valeurs humaines, a, dit-on ici, fait preuve de *« modération, de compréhension et d'absence d'esprit de polémique »*.

La politique du Marché commun

Pays non aligné et — comparé aux grandes puissances industrielles occidentales — pays en voie de développement, la Yougoslavie est particulièrement intéressée à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. C'est pour elle un des problèmes majeurs de notre époque. S'il n'était pas résolu, il ne saurait y avoir ni progrès économique général ni paix durable.

Désarmement, décolonisation, situation en Afrique, évolution des événements au Proche-Orient, seront également à l'ordre du jour des entretiens. De son côté, le maréchal Tito pourra exposer les leçons qu'il a tirées de sa récente tournée en U.R.S.S., en Corée du Nord et en Chine. Le processus engagé dans ce dernier pays lui paraît encourageant. Tel devrait être, avec le bilan des échanges bilatéraux et l'examen des moyens à mettre en œuvre pour les développer, le sujet des conversations de Paris.

D'autre part, le président Tito parlera une fois de plus des soucis que lui cause la politique du Marché commun. Les autorités de Bruxelles ont pris des mesures qui sont ressenties à Belgrade comme « discriminatoires » parce qu'elles réduisent les ventes de viande, de produits textiles, de biens d'équipement dans les pays de la Communauté. Les principaux partenaires commerciaux de la Yougoslavie — Allemagne, Italie, France, — sont liés par les décisions de la C.E.E. Le président yougoslave demandera à M. Giscard d'Estaing d'être son avocat lorsque la question sera à nouveau examinée par les Neuf.

Après son séjour en France, le président yougoslave doit se rendre à Lisbonne. Pendant des décennies, la Yougoslavie n'avait pas eu de relations diplomatiques avec le Portugal. Belgrade a immédiatement reconnu le régime issu de la révolution d'avril 1974 et a soutenu ses efforts de décolonisation. La visite du président Tito doit maintenant consacrer les nouveaux rapports qui se sont instaurés entre les deux pays.

Après Lisbonne, le président yougoslave se rendra à Alger où il rencontrera le président Boumédiène qui, lui, est un ami de longue date et dont le pays compte parmi les fondateurs du Mouvement des non-alignés.

PAUL YANKOVITCH.

L'ÉPOUSE DU PRÉSIDENT N'EST PAS DU VOYAGE

Mme Jovanka Broz, épouse du président Tito, accompagne généralement le chef de l'Etat dans ses déplacements. Depuis le mois de juin, elle n'a toutefois participé à aucune manifestation publique et elle n'est pas du voyage en France. Un porte-parole du gouvernement yougoslave a précisé, mardi 11 octobre, qu'elle n'était pas malade et qu'elle séjournait dans la résidence présidentielle de Belgrade.

LE PROGRAMME DE LA VISITE

Mercredi 12 octobre. — 15 h. 30 : Arrivée à Orly ; 16 h. 30, à l'hôtel de Marigny, résidence du président Tito, premier entretien avec M. Giscard d'Estaing ; 20 h., à l'Elysée, dîner offert par le président de la République et Mme Giscard d'Estaing.

Jeudi 13. — 11 h. 15 : Dépôt d'une gerbe à l'Arc de triomphe ; 17 h. 30, second entretien à l'Elysée ; 20 h. 30, spectacle de ballets au Palais de Versailles, suivi d'une réception.

Vendredi 14. — 10 h. : Troisième tête-à-tête à l'Elysée suivi d'entretiens élargis et d'une déclaration conjointe à la presse ; 16 h., départ pour le Sud-Ouest de la France, où le président Tito séjournera à titre privé jusqu'au 17. l'O.L.P. des négociations de Genève.

DE RIGOUREUSES MESURES DE SÉCURITÉ

Trois mille agents des forces de l'ordre ont été affectés aux tâches de protection du maréchal Tito pendant son séjour en France. Ces dispositions, qui mettent en œuvre des C. R. S. — au nombre de mille cinq cents, — des gendarmes mobiles, des gardiens de la paix et des moniteurs de police, ainsi que des pompiers, sont comparables aux mesures prises lors des visites en France d'autres chefs d'Etat importants.

Outre ces dispositions, le ministre de l'intérieur a pris la décision de soumettre durant ces trois jours quarante Yougoslaves à un contrôle biquotidien dans leur commissariat de police respectif. D'autre part, vingt et un Croates et un Serbe résidant dans diverses régions de France sont assignés à résidence depuis le samedi 8 octobre sur l'île de Porquerolles (Var) (« le Monde » du 11 octobre). Une section de la C. R. S. d'Hyères (Var) a notamment été chargée de leur surveillance.

PORTRAIT

Chef du parti communiste depuis quarante ans

Josip Broz qui, après avoir pris plusieurs pseudonymes, choisit définitivement celui de Tito, est né à Kumrovec (Croatie), en 1892. Il était le septième enfant d'une famille paysanne. Ouvrier métallurgiste, il travaille notamment à Vienne et, encore adolescent, milite dans le mouvement syndical. Incorporé en 1914 dans l'armée austro-hongroise, il fut blessé l'année suivante sur le front russe. Après la révolution d'Octobre, il s'engagea dans l'armée rouge.

De retour en Croatie en 1920, il adhéra au parti communiste et se signala à l'attention de la police : il fut incarcéré une première fois en 1927 pour avoir organisé des grèves. En 1928, il fut condamné à six ans de détention.

Après sa libération, il partit pour l'U.R.S.S. où il travailla dans les services du Komintern. Il fut notamment chargé du recrutement des brigades volontaires pour l'Espagne. Pour s'acquitter de cette tâche, il séjourna clandestinement à Paris. En 1937, le parti communiste, qui était illégal en Yougoslavie, fut épuré par Staline. Après la liquidation du chef de ce parti, Tito fut rappelé à Moscou et nommé secrétaire général, puis il rentra dans son pays.

Il se trouvait à Zagreb lorsque l'Allemagne envahit la Yougoslavie, en avril 1941. En juillet de la même année, il commandait une armée de partisans et il allait créer en 1942 un Conseil de la libération nationale, qui, en dépit des objections soviétiques, se transforma, en 1943, en un gouvernement provisoire. Tito se battit alors sur deux fronts : contre les nazis et contre l'armée de Mikkaïlovitch, hostile aux Allemands, mais également opposée au communisme. Les alliés souhaitaient qu'un gouvernement national des résistants se formât autour du roi Pierre, exilé à Londres.

Tito — qui avait été nommé maréchal — accepte de diriger une équipe qui comprenait des représentants des exilés de Londres, mais, très vite, il constitua un gouvernement communiste homogène qui mit en œuvre un programme de construction accélérée du socialisme. Le prestige qu'il avait gagné, en libérant son pays avec peu de concours extérieurs, portait ombrage à Staline. En 1948, le dictateur soviétique fit condamner par le Kominform (bureau de liaison des partis communistes), les « déviations » yougoslaves. Tito résista. Après avoir constaté qu'il était impossible de venir à bout du rebelle, les successeurs de Staline firent amende honorable. Le président yougoslave, à nouveau reconnu comme un bon communiste, n'accepta pas pour autant de réintégrer le camp socialiste. Son action se fonde sur deux principes : autogestion à l'intérieur, non-alignement à l'extérieur.

Il a appliqué un fédéralisme qui donne une grande autonomie à chacun des peuples de Yougoslavie, mais il a toujours combattu vivement les « nationalismes ». Il a laissé se développer une économie de marché, mais il est très méfiant à l'égard des technocrates. Il a pris le risque d'être taxé de « révisionnisme » par les communistes de stricte observance, mais il s'attaque au « libéralisme ».

Le maréchal Tito est président à vie de la République et de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Portugal

APRÈS LE DÉPART DE M. FERREIRA

Tous les ministres ont réaffirmé leur solidarité à M. Soares

déclare le porte-parole du gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — La démission de M. Medeiros Ferreira du poste de ministre des affaires étrangères a surpris les milieux politiques de la capitale. Malgré les divergences qui opposaient le chef de la diplomatie portugaise à certains membres du gouvernement, on ne s'attendait pas, en effet, à une telle décision, qui intervient une semaine avant la visite au Portugal du maréchal Tito.

Invité par la télévision à s'expliquer, le mardi 11 octobre, M. Ferreira a justifié son attitude par *« un certain nombre de faits très douloureux »* que sa *« dignité ne pourrait jamais accepter »*.

M. Ferreira, accusé le premier ministre de ne pas définir avec exactitude les attributions des différents ministères. Les problèmes relevant des affaires étrangères ont été, selon lui, confié à des personnalités autres que le ministre responsable.

Cette défection, qui s'ajoute à celle du secrétaire d'Etat à la planification économique, accélérera sans doute le remaniement ministériel annoncé depuis quelque temps.

Des rumeur circulant à Lisbonne faisaient état du prochain départ d'autres ministres, tels le colonel Firmino Miguel, titulaire du poste de la défense, et M. Barreto de celui de l'agriculture. Cela a été pourtant officiellement démenti : *« Tous les ministres ont réaffirmé leur solidarité à l'égard de M. Soares »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement à l'issue d'une réunion de cabinet exceptionnelle, consacrée « à l'analyse de la situation politique du pays.

J. R.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS CONSERVATEUR

Les délégués manifestent une profonde hostilité aux syndicats

De notre envoyé spécial

Blackpool. — S'inspirant de l'exemple des travaillistes et répondant à l'appel de leur leader, Mme Thatcher, les conservateurs ont, dès le premier jour du congrès, mardi 11 octobre, serré leurs rangs. Il est vrai que la discipline est une seconde nature chez le délégué conservateur moyen, toujours prêt à s'aligner sur les positions définies par l'état-major du parti, qui, d'ailleurs, contrôle de bout en bout le congrès, organise les débats en appelant à la tribune les orateurs de son choix et en éliminant les amendements controversés.

Il n'y eut pas de véritable débat puisque Mme Thatcher et ses collaborateurs en avaient ainsi décidé. La réaction de la salle n'en traduisait pas moins une profonde hostilité voisine de la haine à l'égard des syndicats. Cependant, la ligne modérée recommandée par M. James Prior, porte-parole pour l'emploi, fut approuvée par le congrès, qui vota à main levée sur une motion anodine.

Sir Keith Joseph, porte-parole pour les affaires industrielles, qui, ces dernières semaines, avait mené l'attaque contre le *closed shop* (adhésion obligatoire aux syndicats), n'en fit pas mention dans son discours du matin, où il reprit les thèses conservatrices classiques sur les vertus de la libre entreprise, les effets néfastes du socialisme sur la rentabilité et la productivité de l'industrie assimilée à Gulliver paralysé par les fils de la bureaucratie. Sir Keith fut vigoureusement applaudi, mais sa référence à la nécessité de supprimer des emplois ou de procéder à des mises à la retraite anticipée pour rétablir la prospérité des entreprises provoqua quelques remous désapprobateurs parmi les autres dirigeants du parti, conscients que ce genre de suggestion n'est pas de nature à rallier les électeurs.

M. Prior, qui s'était opposé publiquement et non sans véhémence à Sir Keith Joseph au sujet des syndicats, souligna que sa position personnelle était aussi celle de l'ensemble du cabinet fantôme. En fait, la controverse avait été réglée en coulisse avant le congrès, et la position du parti définie la veille dans un document dont M. Prior fit seulement l'exégèse (*le Monde* du 12 octobre). Sur le terrain des principes, le parti conservateur est contre le *closed shop*, mais dans la perspective électorale, le parti ne veut pas compromettre ses relations avec le mouvement syndical en demandant son « *élimination* », comme le souhaitent la grande majorité des délégués.

M. Prior, approuvé à coup sûr par Mme Thatcher, refusa donc de « manger du syndicat » : « *notre politique n'est pas celle de l'affrontement ou de l'apaisement systématique, mais un respect mutuel* », a-t-il dit, en invitant le TUC à s'interroger plus vigoureusement sur son rôle dans la société. M. Prior a ajouté que l'opinion publique n'accepterait jamais que la loi soit bafouée ni que la violence triomphe. Il rappela que trois à quatre millions de syndicalistes votent conservateur et que d'autres millions de travailleurs *sont prêts* à les rejoindre, à condition que le parti tory les accueillent chaleureusement *sans se* présenter comme le défenseur des possédants et des valeurs établies.

M. Heath ovationné

Les préoccupations électorales sont très présentes à l'esprit des dirigeants conservateurs, soucieux d'offrir aux électeurs l'image d'un parti uni, champion des humbles et des « petits » contre les abus de pouvoir du gouvernement et des « néo-féodaux », c'est-à-dire, dans leur esprit, les *syndicats*.

L'intérêt se concentre maintenant sur M. Edward Heath, qui a été salué mardi par une très longue ovation. Mme Thatcher n'en a pas pris ombrage, consciente que son prédécesseur, malgré tout son talent, n'est pas en mesure d'ébranler sa position, du *moins jusqu'aux* élections. Néanmoins, il semble que M. Heath, après s'être retiré pendant trois ans sous sa tente, soit prêt à envisager son retour dans le cabinet fantôme et à jouer un rôle actif au côté de Mme Thatcher.

HENRI PIERRE.

PRÉPAREZ le DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide
Gratuit numéro 698
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1872 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs
75080 PARIS - CEDEX 03

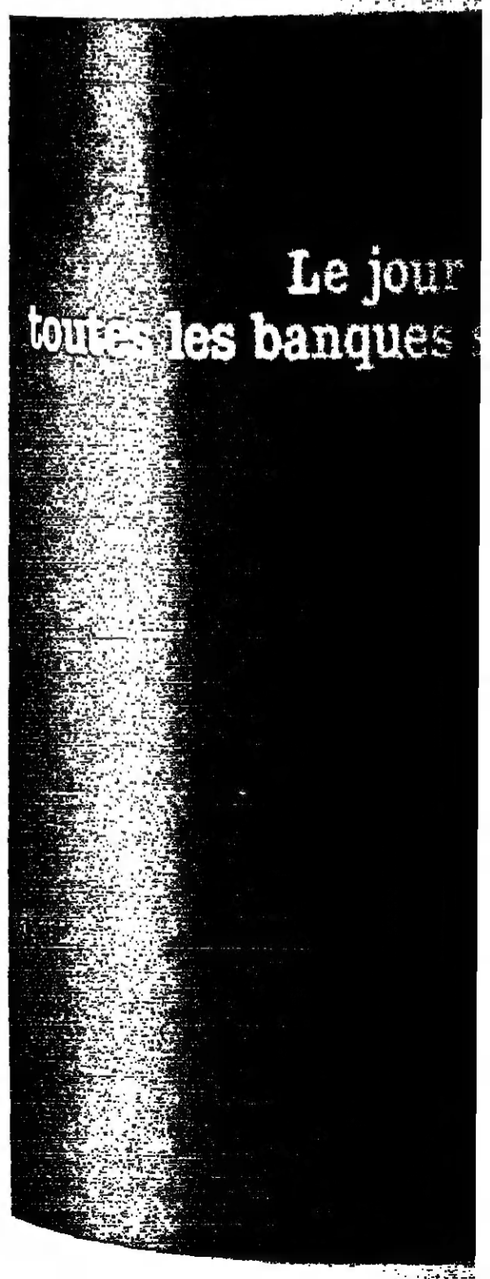

Le vieil homme de la Yougoslavie

La production industrielle poursuit sa croissance en Yougoslavie, grâce notamment aux achats de biens d'équipement à l'étranger, mais les responsables cherchent à ralentir le rythme pour que le pays ne vive pas au-dessus de ses moyens (« le Monde » du 12 octobre).

Belgrade. — A maintes reprises dans sa carrière, le maréchal Tito aura donc réalisé l'inimaginable. A quoi pouvait-il donc songer au début de septembre lorsque la foule de Pékin l'acclamait et que le président Hua Kuo-feng lui rendait l'hommage dû à un personnage historique ? Sans doute aux polémiques de 1958-68 quand la presse chinoise le taxait de révisionnisme et invitait les vrais marxistes-léninistes à rompre avec ce « Judas ». Il se souvenait peut-être aussi de l'arrivée à Belgrade, un jour de mai 1955, d'un Khrouchtchev repentant, demandant à son hôte de pardonner à l'Union soviétique le tort que Béria avait causé. Peu importe que le voyage à Pékin n'ait été suivi d'aucun accord concret, que les interlocuteurs n'aient pas signé de communiqué commun — les Chinois ne se livrent généralement pas à ce genre d'exercice, — qu'il n'ait pas encore été décidé de rétablir les relations de parti à parti. L'essentiel est que Tito, l'ancien ennemi numéro un, ait été reçu avec faste au pays de Mao. Du coup, le président yougoslave a oublié tout le mal qu'il avait dit jadis de Mao, « ce Gengis Khan », et il a redécouvert que le fondateur de la Chine communiste avait comme lui la passion de l'indépendance.

Avant la Chine, il avait visité la Corée du Nord où il avait été accueilli avec encore plus d'enthousiasme. En 1975, les dirigeants de Pyongyang ont fait savoir qu'ils étaient, eux aussi, des non-alignés. Ont-ils de ce mouvement la même conception que les Yougoslaves ? Il est permis de s'interroger. Le non-alignement est surtout pour les dirigeants coréens une manière de lutter contre les « impérialistes ». Pour les titistes, c'est le moyen de bâtir la paix. En tout cas, les uns et les autres proclament « *le droit pour les partis communistes et ouvriers et les autres forces progressistes de décider en toute autonomie et sans ingérence extérieure... de la voie à suivre... de n'être responsables de leur travail révolutionnaire que devant la classe ouvrière et le peuple de leur pays* ». En signant ce communiqué final, les dirigeants nord-coréens ont fait leur une des idées-forces du titisme.

L'U.R.S.S. n'allait-elle pas montrer quelque humeur de ce voyage chez des communistes asiatiques qui ont secoué la tutelle de Moscou ? Il n'en fut rien. Sachant quelle allait être la suite du programme, M. Brejnev avait lui aussi accueilli le vieux pèlerin. Certes, il n'avait pas jugé nécessaire de mobiliser les foules pour applaudir le visiteur ni de célébrer dans le communiqué l'accord parfait avec Tito. Mais enfin, il ne lui avait pas battu froid. La tournée estivale du président yougoslave marque, en quelque sorte, le triomphe de l'œcuménisme. Quelques semaines plus tard, le plus proche compagnon du maréchal, M. Kardelj, allait compléter la série des visites en se faisant, auprès de M. Carter, le Jean-Baptiste de son président. Et voici Tito attendu à Paris puis à Lisbonne.

Une somme de la morale internationale

Toute cette politique étrangère a une couleur radicale-socialiste de la belle époque. Les hommes qui l'ont inventée et qui l'appliquent ont un penchant sympathique pour les idées les plus généreuses. Aucune autre puissance n'a encore plaidé avec autant de constance l'égalité de tous les peuples, réclamé le désarmement, prié les riches d'accepter un nouvel ordre économique mondial qui réponde aux besoins des pauvres. Le discours yougoslave est une somme de la morale internationale des temps modernes. Les donneurs de leçons sont généralement écoutés avec politesse, parfois avec agacement. Les représentants de Tito ont une audience que n'expliquent pas le caractère parfois abstrait de leurs propos ni la place modeste — en superficie — qu'occupe leur pays sur le planisphère.

Les succès qu'ils ont obtenus incitent à la réflexion. Il ne leur aurait servi à rien de proposer à l'univers un programme ambitieux s'ils n'avaient manœuvré avec savoir-faire. Ces théoriciens se sont révélés des champions de l'empirisme et ils ont su tirer leur force de ce qui paraissait être leur irrémédiable faiblesse.

Staline pouvait dire en 1948 : « *Je lèverai le petit doigt et il n'y aura plus de Tito.* » Un jeune Etat socialiste, qui, depuis sa naissance, n'avait de relations véritables qu'avec les autres pays socialistes, semblait condamné à partir du moment où le chef suprême du mouvement international l'avait proclamé hérétique et jeté en quarantaine. Après avoir essayé de montrer qu'ils étaient incompris, les titistes cherchèrent et trouvèrent, là où ils étaient, les moyens de résister aux pressions. L'Ouest fournit une aide économique, envoya des armes.

II. — L'œcuménisme triomphant

De notre envoyé spécial BERNARD FÉRON

Une flotte américaine se promena dans les parages. La Yougoslavie indépendante bénéficiait en fait de la protection occidentale.

C'était une question de vie ou de mort. Le maréchal Tito paraissait décidé à aller très loin pour sauver son régime et son pays. Il avait conclu un pacte avec la Grèce et la Turquie. Il s'intéressait même à l'armée européenne. Aurait-il, en cas de nécessité, sollicité son adhésion à l'alliance atlantique ? Le communiste qu'il était resté répugnait à s'associer trop étroitement à ceux qui étaient tout de même, pour lui, des impérialistes. Fort heureusement, des Etats neufs aspiraient à tenir le rang auquel les appelait la démographie. Le maréchal *Tito fut avec Nehru et Nasser* l'accoucheur du tiers-monde. Le non-engagement, qui devait se transformer en non-alignement, lui permettait d'affirmer hautement qu'il était socialiste sans appartenir au camp socialiste, d'être plutôt amical à l'égard de l'Occident tout en prenant fait et cause pour les victimes de l'impérialisme.

Et puis la déstalinisation effaça les conséquences les plus redoutables de la condamnation par le Kominform. Le rebelle était à nouveau courtisé par ses anciens amis qui espéraient le voir revenir dans l'orthodoxie. Tito accepta leur contrition. Puisqu'il était réhabilité, il admit qu'eux aussi étaient à leur manière de bons communistes, mais il n'en fit qu'à sa tête. Quoi que disent Moscou et ses fidèles, il entendait poursuivre l'expérience qu'il avait engagée. Il fallait l'accepter tel qu'il était devenu.

Parfois ses partenaires de l'Est et de l'Ouest s'impatientent de ses exercices d'équilibre. Refusant de s'aligner, le maréchal ne risquait-il pas de se fâcher avec les uns et les autres, d'être à nouveau comme en 1948 complètement isolé ? Il eut l'habileté de maintenir et même de consolider les appuis — contradictoires — qu'il avait gagnés pendant les étapes de sa carrière d'homme d'Etat. Maintenant il est en excellents termes avec tout le monde ou presque tout le monde. Seule l'Albanie continue à crier sur tous les toits qu'il a trahi le marxisme (et pourtant les deux pays voisins ont la même passion de l'indépendance). Les conflits avec l'Italie sont résolus. Avec l'Autriche et la Bulgarie (à propos des minorités slovènes et macédoniennes), ils ont, dans la situation actuelle, une importance mineure.

La diplomatie yougoslave se fixe pour tâche de consolider cette situation. Au secrétariat fédéral des affaires étrangères, on nous a résumé par cette formule les résultats du voyage en Chine : « *L'important pour nous est d'être en bonnes relations avec tous les pays qui sont puissant.* » Sous-entendu pour qu'aucune puissance n'ait envie de jeter le trouble en Yougoslavie. Ainsi s'explique l'intérêt que porte Belgrade à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe : il faut créer sur ce continent un climat tel que le dépècement du pays soit inconcevable du vivant ou après la mort du maréchal.

Il faut aussi prendre les moyens de se défendre par ses propres forces. Le gouvernement réclame le désarmement général. Il affirme avec son ministre des affaires étrangères, M. Minitch, que l'objectif, « *c'est la réduction, non l'accroissement du facteur militaire dans les affaires européennes* ». En attendant, il se prépare comme si le pire pouvait arriver. Il a mis en place un système de défense populaire générale : 85 % des armes sont produites par l'industrie nationale et les fournisseurs des 15 % restants sont diversifiés.

Les puissances communistes « orthodoxes » ne pourraient-elles pas quand même profiter des « événements », à venir pour ramener de manière plus subtile que par la force armée la Yougoslavie dans le droit chemin ? Ceux qui seraient tentés de le faire s'attelleraient à une tâche presque surhumaine. Le pays est façonné par trente ans d'autogestion. Comment supprimer en un tournemain les habitudes prises, bouleverser les mécanismes de production et de distribution, modifier très substantiellement les circuits des échanges ? La Yougoslavie fait actuellement 42 % de ses échanges avec les industriels de l'Ouest, 43 % avec les pays socialistes et 15 % avec le tiers-monde.

Cette répartition en volume ne donne d'ailleurs pas une image exacte de la réalité. Les Yougoslaves achètent surtout à l'Ouest la technologie dont ils ont besoin. La qualité des biens achetés à ces pays compte plus que la quantité. Qui, à moins de perdre les fruits de ce qui a été fait depuis trois décennies, consentirait à se couper de l'Occident ?

Nul ne sait ce qui se passera après le maréchal. Au moins, le vieux président a-t-il fait l'impossible pour créer les conditions militaires, économiques et diplomatiques d'un socialisme pas tout à fait comme les autres.

FIN

La France, troisième partenaire occidental

De notre correspondant

Belgrade. — La France, qui pendant longtemps avait occupé la sixième, voire la septième place sur la liste des partenaires occidentaux du commerce extérieur de la Yougoslavie, est passée, en 1976, à la troisième place (le montant global des échanges est supérieur à 2 milliards de francs). Elle reste, certes, encore assez loin de l'Italie et surtout de l'Allemagne fédérale (5 milliards de francs), mais la tendance est encourageante.

Cette progression est cependant menacée par le déséquilibre entre les exportations et les importations. En effet, les ventes françaises, en 1976 — il s'agit pour 60 % d'équipement industriel et de machines, — ont atteint un montant de 1 600 millions de francs. En revanche, les achats — il s'agit surtout de véhicules de transport (la fameuse caravane Adria), de pièces détachées pour automobiles, de textile, de produits semi-finis à base de cuivre et de plomb, de produits chimiques, etc. — n'ont été que de 720 millions de francs.

Le déficit de la balance commerciale yougoslave s'est d'ailleurs accentué : il a atteint pour les sept premiers mois de 1977 la somme de 700 millions de francs contre 490 millions de francs pour la même période de 1976. Cette aggravation est attribuée surtout au fait que la Yougoslavie procède, depuis un certain temps, à d'importants achats d'équipements pour plusieurs de ses ouvrages de base, notamment pour les centrales thermiques de Kosovo et d'Obrenovatz, pour cinq raffineries de sucre dans la région de Voïvodine, pour l'industrie de l'aluminium à Mostar, pour l'industrie chimique à Koutina. La valeur totale de ces achats est de près de 1 milliard et demi de francs. Cependant, les recettes « invisibles » lui ont apporté, en 1976, quelque 700 millions de francs (tourisme, rapatriement des salaires des ouvriers émigrés).

Un comité mixte de coopération économique et technique, présidé par MM. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, et Janko Smolej, membre du gouvernement fédéral, se réunit une fois l'an pour analyser et orienter l'ensemble des échanges. Parallèlement, six groupes de travail (agriculture et industrie alimentaire, industrie électrique et machines, industrie chimique, etc.) se réunissent plus fréquemment pour s'occuper des affaires courantes.

L'activité des uns et des autres a facilité la mise en place de multiples formes de coopération industrielle à long terme auxquelles les Yougoslaves tiennent tout particulièrement : entre autres, dans l'industrie automobile (Citroën et Tomos à Kopar, et Renault et I.M.V. à Novo-Mesto), les pneumatiques (Kléber-Colombes et Daltpch à Krouchevatz) et l'aluminium, où les positions de Pechiney sont ici consolidées depuis longtemps.

Comment accroître davantage encore les échanges entre les deux pays et réduire en même temps le déficit de la balance commerciale de la Yougoslavie ? Les hommes d'affaires de ce pays sont conscients de la nécessité d'augmenter les exportations. Ils estiment cependant que leurs partenaires français devraient prospecter plus sérieusement le marché yougoslave ; ceux-ci, sans contester le bien-fondé de cette thèse, pensent que les entreprises yougoslaves devraient, elles aussi, faire un effort supplémentaire sur le marché français. D'autant plus que le système des compensations ou des contre-achats se heurte à des difficultés découlant de la grande décentralisation de l'économie yougoslave.

Pour améliorer leurs relations, Belgrade et Paris se sont mis d'accord pour multiplier les contacts entre les hommes d'affaires. Une importante impulsion a été donnée au début de 1977 par la visite de M. Pierre Loygue, président du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) et président-directeur général d'Alsthom-Atlantique, qui, avec les représentants de la chambre économique fédérale et des entreprises, a étudié l'ensemble du dossier des échanges franco-yougoslaves.

PAUL YANKOVITCH.

Le jour où
toutes les banques s'aligneraient...

...vous feriez bien d'aligner
aussi vos besoins.

Ce jour-là, s'il arrivait... c'en serait fait de cet esprit de concurrence qui est l'oxygène du système économique. Le jour où il n'y aurait plus d'émulation et de concurrence entre les banques, l'uniformité deviendrait la règle.

Vous devriez aligner vos besoins et vos demandes selon des plans imposés. N'imaginer ou n'entreprendre qu'en fonction de possibilités déjà tracées.

Oublier le temps où chacun voyait son problème traité "sur mesure". Tout ce que l'existence de banques privées comme la nôtre vous garantit aujourd'hui.

**CCF. Banque privée,
notre rôle auprès de vous est irremplaçable, vous le savez.**

CCF CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

CCF. 105, avenue des Champs Elysées 75008 Paris Tél: 720 92 00

Publi-Service

DIPLOMATIE

LE DÉPART DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE

M. Giscard d'Estaing a offert un déjeuner en l'honneur de M. Malfatti

Après huit ans et demi de mission à Paris, M. Francesco Malfatti Di Montetretto, ambassadeur d'Italie, quitte son poste pour devenir secrétaire général du ministère des affaires étrangères (*le Monde* du 10 septembre). Le président de la République l'a, en cette occasion, invité à déjeuner à l'Elysée le 10 octobre. Cette attention, d'un caractère tout à fait exceptionnel, s'agissant d'un ambassadeur, devait, selon le porte-parole de l'Elysée, M. André Arnaud, marquer « *l'importance que M. Giscard d'Estaing attache aux relations étroites et confiantes qui existent entre deux pays latins membres de la Communauté économique européenne* ».

A ce déjeuner participaient MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Gaston Palewski, ancien président du Conseil constitutionnel et ancien ambassadeur à Rome, et M. Giovanni Agnelli, président de Fiat.

Les débuts de la Communauté européenne

Autant que les relations entre la France et l'Italie, c'est la manière dont M. Malfatti Di Montetretto les a servies, que le chef de l'Etat a voulu honorer. Ayant présenté ses lettres de créance au général de Gaulle le 5 février 1969, M. Francesco Malfatti retrouvait, rue de Varenne, une ambassade où il avait déjà, de 1956 à 1963, occupé le poste de premier conseiller et de ministre conseiller. Il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis la visite à Paris de M. Giovanni Leone, président de la République italienne, le 1er octobre 1973.

Au cours d'une carrière diplomatique commencée à Londres en novembre 1944 et qui le mena ensuite à Munich, Washington et Berlin, M. Francesco Malfatti participa à toutes les négociations qui permirent de préparer puis de développer la Communauté européenne. Conseiller diplomatique de M. Giuseppe Saragat, alors président de la République, en janvier 1965, il fut l'un des inspirateurs d'une profonde réforme des structures de la diplomatie italienne.

Si, contrairement aux espoirs qui n'étaient pas irréalistes lorsqu'il fut nommé à Paris, une politique franco-italienne à long terme ne s'est pas dessinée, les relations bilatérales se sont considérablement élargies et améliorées. M. Francesco Malfatti avait fait de son ambassade un des centres de la vie politique et culturelle de Paris. Le meilleur témoignage a été donné dans la soirée du 11 octobre, au cours de la réception où ses nombreux amis sont venus prendre congé de lui. On remarquait notamment, parmi eux, MM. Armand Bérard, Etienne Burin des Roziers et Charles Lucet, anciens ambassadeurs de France à Rome.

● *Le déjeuner de l'Association de la presse diplomatique*, qui était prévu pour le jeudi 13 octobre, est annulé. M. Georges Marchais, qui devait être l'hôte d'honneur de ce déjeuner, a fait savoir à l'Association que, devant intervenir à l'Assemblée nationale ce jour-là, il ne pourrait répondre à leur invitation.

L'accord sur la limitation des armes stratégiques

Les concessions consenties par Washington pourraient mettre M. Carter en difficulté

De notre correspondant

Washington. — Alors que M. Carter est sévèrement attaqué au Congrès pour sa politique à Panama et au Proche-Orient (sans parler des problèmes de politique intérieure), le président va-t-il au devant d'une nouvelle bataille à propos de la limitation des armements stratégiques ? Le projet de traité SALT-2 avec l'U.R.S.S. n'est pas encore au point, mais les indiscrétions commencent à se répandre sur les progrès enregistrés lors des entretiens de M. Gromyko à Washington et à New-York, le mois dernier. Le peu qu'on en sait est déjà suffisant pour inquiéter les législateurs partisans d'une attitude ferme à l'égard de l'U.R.S.S. — et ceux-ci ont le vent en poupe actuellement.

Le département d'Etat s'est refusé, mardi 11 octobre, à faire le moindre commentaire sur les indications publiées à ce sujet, mais le projet d'accord est à peu près connu dans ses grandes lignes. Il en ressort que le résultat des négociations sera beaucoup plus proche de l'accord de Vladivostok, comme les Soviétiques le souhaitent, que des propositions que M. Vance avait présentées en mars à Moscou, et qui avaient été alors fort mal reçues par les dirigeants du Kremlin.

Le plafond global des vecteurs (bombardiers, fusées sous-marines et terrestres) sera, certes, légèrement abaissé : de 2 400, comme il avait été décidé à Vladivostok, il passerait à 2 160 ou 2 250. Mais le plafond qui avait été fixé pour les engins à tête multiple (M.I.R.V.) sera maintenu à 1 320 unités dans chaque camp. Simplement, les Etats-Unis ont accepté d'y faire figurer les avions porteurs de missiles de croisière dont le nombre sera limité à 120, le reste du contingent, soit 1 200 engins, allant aux missiles terrestres (800 à 850) et marins (350 à 400). Il s'agit là d'une concession importante à l'U.R.S.S. car Washington estimait, il y a peu, que l'accord de Vladivostok ne s'appliquait pas aux missiles de croisière et l'armée de l'air américaine envisageait d'équiper de tels engins non pas 120 avions, mais de 240.

La portée de ces missiles serait limitée pour les engins lancés d'avion à 2 500 kilomètres, comme le demandait le gouvernement américain. Cette limitation ne serait toutefois concédée que pour *une période de trois ans*, aux termes d'un protocole spécial. Ce délai très bref réduit l'importance de la mesure, mais celle-ci n'en sera pas moins critiquée par les militaires, qui demandaient une portée de 3 500 kilomètres.

M. Carter s'est mis dans une situation de faiblesse, car, tout en donnant le feu vert au missile de croisière, il a décidé à la fin de juin de tuer dans l'œuf l'avion sur lequel on comptait pour le transporter, le bombardier B-1. Or celui-ci était un avion de « pénétration », capable de forcer les défenses anti-aériennes soviétiques. Le B-52, beaucoup plus ancien, qui transportera les missiles de croisière, est moins apte à une telle mission.

De leur côté, les Soviétiques ne semblent pas avoir fait d'aussi importantes concessions, du moins si l'on se réfère à ce que les Américains leurs demandaient en mars. Ainsi, Washington voulait limiter à cent cinquante le nombre des gros missiles terrestres soviétiques tels que le SS-18. Finalement Moscou aurait obtenu d'en avoir trois cents, un chiffre analogue à ce qui lui avait été concédé par l'accord SALT-2. De même, à propos du bombardier Backfire qui inquiète les Américains, le Kremlin ne serait pas allé au-delà des engagements pris envers M. Kissinger en 1976 : la production de ce bombardier moyen ne dépasserait pas deux unités par mois, et il serait déployé de manière à ne pas menacer le territoire américain. Mais il ne serait toujours pas question de le compter dans les contingents globaux accordés à l'U.R.S.S.

Dure bataille au Sénat

Si ces indications sont confirmées, on peut s'attendre à une dure bataille au Sénat, où M. Vance se présentera jeudi et vendredi devant la commission des affaires étrangères et celle du contrôle des armements. Les débats devraient être un peu moins passionnés que pour le canal de Panama, mais on peut se demander si l'administration ne sera pas obligée de « payer » l'accord SALT-2 par de nouveaux *programmes d'armements*, en particulier en donnant son feu vert au nouveau missile intercontinental MX, prévu pour remplacer le Minuteman actuel. Plus puissant et plus précis que ce dernier, le MX aura la particularité de se mouvoir en permanence le long d'une tranchée de 20 kilomètres de long afin d'échapper aux coups préventifs de l'adversaire. M. Brown, secrétaire à la défense, vient de demander une somme de 245 millions de dollars pour ce missile, premier acompte pour un programme dont le coût d'ensemble se montera à quelque 40 milliards de dollars.

MICHEL TATU.

Les États-Unis pressent l'Europe d'accepter la bombe à neutrons

Bari *(Reuter)*. — Les Etats-Unis ont pressé leurs alliés européens de se mettre d'accord sur l'opportunité de déployer la bombe à neutrons, au cours d'une réunion du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, à Bari. La France ne fait pas partie de ce groupe. M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a rappelé, mardi 11 octobre, que cet engin était conçu essentiellement pour le théâtre des opérations européen.

Les Etats-Unis, a-t-il déclaré, cherchent un « *consensus sérieux* » de la part de leurs alliés sur l'opportunité d'introduire cette arme capable de tuer des combattants tout en causant un minimum de dégâts matériels. Les responsables militaires européens de l'OTAN n'ont pas soulevé de réserves sur la valeur de cet engin. Mais l'arme est de nature à inquiéter l'opinion occidentale par ses effets de destruction.

De source américaine autorisée, on précise que M. Brown a fait état du désir de Washington de voir les alliés européens partager la responsabilité du déploiement éventuel de l'engin en Europe. « *Mais nous n'essayons pas de forcer qui que ce soit à le recevoir, et si personne ne le veut, il ne sera pas déployé* » assure-t-on du côté américain.

L'alliance atlantique a, entretemps, engagé une campagne visant à faire accepter par l'opinion l'éventualité d'une telle arme.

Le président Carter attend de connaître l'attitude des Européens avant de prendre la décision de lancer la production de cette nouvelle bombe. Mais les Américains venus à Bari ont indiqué que l' « *unanimité* » *des Européens n'est pas nécessaire et qu'il suffit d'un* « *consensus appréciable* » *pour emporter la décision.*

∴

[Connue jusqu'à présent sous le nom d'arme à « rayonnement accru », la bombe à neutrons a reçu désormais, de l'OTAN, l'appellation suivante : « enhanced radiation reduced blast » ou E.R.R.B. (arme à rayonnement accru et déflagration réduite). En clair, cela veut dire que la bombe à neutrons, spécialement conçue pour le territoire européen comme « le Monde » le soulignait dans ses éditions du 29 septembre, ne permet pas seulement d'occuper un territoire — après destruction des forces adverses qui l'auraient envahi, — mais aussi de le débarrasser de sa population civile et militaire.]

CORRESPONDANCE

L'assemblée de l'Atlantique

A la suite de l'article du *Monde* sur l'assemblée de l'Atlantique nord (*le Monde* daté 25-26 septembre), M. Pierre Giraud, ancien sénateur socialiste de Paris, nous prie de préciser, « *au nom du droit de réponse* », que :

1. — son titre de chef de la délégation française était « *purement protocolaire et administratif* », les membres de la délégation, de groupes parlementaires différents, ayant entière liberté de vote ;

2. — aucun socialiste français n'a participé au débat de la commission politique au cours duquel fut rejeté le rapport du socialiste néerlandais M. Dankert (jugé par la majorité trop favorable à l'eurocommunisme). M. Giraud lui-même siégeait, au cours de ce débat, à la commission militaire.

Ces précisions n'infirment nullement le compte rendu du *Monde*.

En cinq mois

LES LIVRAISONS AMÉRICAINES D'ARMES ONT ATTEINT 20 MILLIARDS DE FRANCS

Washington *(Reuter)*. — Les livraisons américaines d'armes dans le monde continuent à un rythme « *routinier* », est-il indiqué dans un rapport du Congrès à Washington.

Le chef de la Maison-Blanche avait pourtant annoncé, le 19 mai dernier, que les livraisons seraient désormais « *un instrument exceptionnel de la politique étrangère auquel on ne recourrait que dans des circonstances où il pourra être nettement établi qu'elles contribueront à maintenir les intérêts nationaux et la sécurité des Etats-Unis* ».

Mais le rapport préparé par le service des archives du Congrès à la demande de M. Hubert Humphrey, sénateur démocrate du Wisconsin et président de la sous-commission de l'aide à l'étranger, indique que, depuis cette déclaration, les Etats-Unis ont livré pour 4,1 milliards de dollars (environ 20 milliards de francs) d'armes à dix-huit pays.

« *Les ventes d'armes américaines continuent à un rythme routinier plus qu'elles ne deviennent un instrument exceptionnel de la politique étrangère* », note le rapport.

Le Monde politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le président du R.P.R. se réjouit de la candidature de M. Barre à Lyon

La candidature de M. Raymond Barre aux prochaines élections législatives, à Lyon, dans la quatrième circonscription du Rhône, a été annoncée, mardi 11 octobre, par le R.P.R., au moment même où le premier ministre recevait, à l'hôtel Matignon, une délégation conduite par le maire de Lyon, M. Collomb (non inscrit), sénateur. Le chef du gouvernement a indiqué qu'il ferait connaître officiellement sa décision au cours de la journée de jeudi.

Sa réponse ne fait, toutefois, aucun doute. L'hôtel Matignon indique, en effet, que M. Raymond Barre s'est montré « *sensible* » à « *l'invitation* » qui lui a été adressée par M. Collomb venu lui dire que « *de très nombreux Lyonnais* » souhaitaient le voir se porter candidat dans leur ville. Le chef du gouvernement a réservé « *un accueil très favorable* » à cette démarche.

M. Collomb était accompagné de plusieurs élus de la région lyonnaise, notamment de M. Jean Baridon (R.P.R.), conseiller général, suppléant de M. Louis Joxe (R.P.R.), ancien ministre, député de la quatrième circonscription depuis 1967. Dans l'entourage du premier ministre on souligne que M. Barre avait décidé de différer sa réponse jusqu'à ce que M. Joxe ait fait connaître ses intentions. Le député R.P.R. ayant annoncé qu'il ne se représenterait pas « *pour des raisons personnelles* », le chef du gouvernement a donc le champ libre. Dès mardi après-midi, M. Chirac s'est réjoui de la candidature de M. Barre. Le président du R.P.R., en visite à Vienne (Isère), a déclaré : « *Nous ne présentons pas de candidat contre M. Barre mais au contraire nous lui apportons tout notre appui, ne mettant pas de condition à notre soutien. Nous avions souhaité qu'il prenne comme suppléant M. Jean Baridon, déjà suppléant de M. Louis Joxe. Je viens d'apprendre que M. Barre a été d'accord, cela comble mes vœux et je lui renouvelle le complet accord du R.P.R.* »

La déclaration de M. Chirac a suscité, mardi soir, une mise au point de l'hôtel Matignon, aux laquelle le premier ministre indique qu'il fera connaître « *ultérieurement* » le nom du suppléant « *qu'il aura choisi* ».

La candidature du chef du gouvernement a été bien accueillie par M. Soustelle (réf.), député de la troisième circonscription du Rhône, qui se félicite « *qu'un homme d'Etat de la stature de M. Barre, tout à fait dégagé des intrigues locales et des petites manœuvres* », ait choisi Lyon.

La quatrième circonscription du Rhône est, depuis longtemps, l'un des fiefs de la majorité. En 1973, M. Louis Joxe avait été réélu, au deuxième tour, avec 19 724 voix (44,1 %), devant le candidat de l'union de la gauche, M. Roger-Machart (P.S.), qui avait obtenu 15 020 voix (33,5 %), et un candidat réformateur, M. Banssillon, qui avait recueilli 10 030 suffrages (22,4 %). Au total, les représentants de l'actuelle majorité avaient donc obtenu 29 754 voix : près du double des suffrages recueillis par le candidat du P.S.

En 1974, M. Giscard d'Estaing, sur le nom duquel s'étaient portés 50,41 % des suffrages exprimés au premier tour, avait obtenu, au second tour, 30 043 voix (62,92 %), contre 17 701 (37,07 %) à M. Mitterrand.

GUIGNOL

Le R.P.R. n'ayant pas résisté au plaisir sincère d'annoncer et la candidature de M. Raymond Barre aux législatives à Lyon et le nom de son suppléant choisi par M. Chirac en personne, à l'heure même où le premier ministre assurait le maire de la capitale rhodanienne qu'il lui dirait dans les quarante-huit heures s'il était candidat dans sa bonne ville, l'hôtel Matignon a publié un communiqué dans lequel il était indiqué que M. Barre annoncerait seulement jeudi qu'il était candidat et qu'il donnerait plus tard le nom du suppléant « qu'il aurait choisi ».

Ce communiqué était bienvenu dans la mesure où, sachant que si M. Barre était à Matignon, c'était un peu parce que M. Chirac en était parti, on aurait pu croire que, s'il était à Lyon, c'était un peu parce que le R.P.R. l'avait bien voulu. Et puisque M. Barre va au charbon, il est désormais assuré qu'on ne le laissera pas tout seul dans la mine.

Certes, l'effet de surprise est manqué, mais nul ne se formalisera de ce que, dans la ville de Guignol, il n'y ait que des secrets de Polichinelle.

BERNARD CHAPUIS.

UNE TOURNÉE DANS L'ISÈRE

M. Jacques Chirac : nous n'avons pas le tempérament de gouverner au centre

De notre correspondant

Grenoble. — En deux jours, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., aura parcouru près de 600 kilomètres dans le département de l'Isère et visité sept circonscriptions et les principales villes du Dauphiné, serré des mains dans les rues de Vienne et de Grenoble, visité une ferme et une petite usine, enfin tenu une quinzaine de réunions publiques avec des artisans, des agriculteurs, des commerçants et des élus locaux. Le président du R.P.R. a réalisé une véritable course contre la montre pour apporter son soutien aux candidats de son parti dans un département qui compte trois députés socialistes, trois députés P.R. et un député communiste, et où la gauche dispose d'une forte majorité au conseil général de l'Isère et gère les principales mairies du département. « *L'action du R.P.R. est de gagner des voix, non dans la majorité mais sur l'opposition. Il faut chercher des voix là où la gauche est forte. L'Isère est le genre de département où le R.P.R. doit être actif et présent pour gagner des voix.* » C'est en ces termes que M. Alain Carignon, conseiller général de Grenoble et membre du comité central du R.P.R., explique le « *marathon dauphinois* » de M. Chirac.

Mardi soir 11 octobre, au Palais des glaces de Grenoble, le président du R.P.R. a prononcé un long discours devant cinq à six mille personnes venues de tout le département, mais aussi de la Savoie, de la Drôme et du Rhône. M. Chirac a mis en cause la gestion socialiste des villes qu'il avait traversées. C'est ainsi qu'à Vienne, dont le maire est M. Mermaz, député, membre du secrétariat national du P.S., il avait déclaré, lors de son passage dans cette ville : « *Je suis toujours surpris qu'un homme intelligent comme M. Mermaz aborde les problèmes politiques avec autant d'irresponsabilité et étonné de voir avec quel art il manie la démagogie.* »

Le président du R.P.R. a mis en cause aussi le premier secrétaire du P.S. en déclarant :

« *Les difficultés rencontrées par la coalition socialo-communiste met en évidence de façon spectaculaire l'erreur historique de François Mitterrand. Mais il ne s'ensuit pas pour autant que l'adversaire soit moins redoutable ni que M. Mitterrand soit revenu de son erreur.* » M. Chirac a expliqué que « *l'attitude intransigeante de M. Marchais ne l'étonnait pas* ».

« *Le parti communiste*, a-t-il ajouté, *est, en effet, des trois partenaires, celui qui est le moins menacé par un risque de rupture. Il est peu à redouter que M. Mitterrand perde ce qui lui reste de crédit politique en se ralliant in extremis à une stratégie centriste. Mis dans l'impossibilité de retourner sa veste, le premier secrétaire n'a guère d'autre choix que de relever le gant ou de porter le chapeau.* »

Le président du R.P.R. a fait allusion au jugement de M. Giscard d'Estaing suivant lequel la France doit être gouvernée au centre, et il a déclaré :

« *De quel droit vient-on dire que nous bloquons les réformes ? De quel droit tente-t-on de nous expliquer que nous sommes un peu plus à gauche ou un peu plus à droite ? Nous nous refusons de nous classer dans ces catégories qui sont, hélas, en train de revenir à la surface des esprits. Nous situons*, a-t-il dit, *à notre gauche tout ce qui est dans l'opposition, comme nous situons à notre droite tout ce qui n'y est pas. Nous ne sommes pas au centre.*

» *Nous n'avons pas le tempérament à gouverner au centre. Nous prétendons être l'expression d'une volonté nationale qui refuse la facilité et le compromis et entend assumer la responsabilité de notre pays.* »

Le président du R.P.R. a développé les objectifs de son parti : « *Compétitivité et innovation, tels sont les choix fondamentaux qui maintiendront la France à son rang, un des tout premiers dans le monde. Une politique volontariste, de relance sélective par la production et le développement de l'énergie nucléaire, sont les défis que nous devons, d'urgence, relever. Les écologistes, dont la mission de régulation est à mes yeux essentielle, sauront admettre, j'en suis sûr, que le développement des techniques, qui a été longtemps source de gêne et de pollution, est appelé à devenir, à condition que l'on soit vigilant, le meilleur auxiliaire de notre cadre de vie.* »

CLAUDE FRANCILLON.

L'UNICER ADRESSE UNE LISTE DE QUESTIONS A DIX PARTIS POLITIQUES

L'Union des chefs et responsables d'entreprise (UNICER) a décidé d'adresser aux dirigeants des dix principaux partis politiques français (1) six questions « *afin d'accélérer le débat et de clarifier les problèmes* ».

M. Aimery d'Oiron, président de l'UNICER, a déclaré, mardi 11 octobre : « *Dans les projets qui sont aujourd'hui formulés (...) nous ne discernons pas d'idées capables de dominer une situation difficile. Pour l'heure, la réflexion nous paraît insuffisante et les hommes politiques (...) se doivent d'affirmer clairement leurs intentions.* » Les six questions concernent la liberté d'entreprise (pour ou contre sa suppression), la lutte contre la bureaucratie et les « carcans » qui gênent les chefs d'entreprise : le développement des capacités d'autofinancement des firmes par la réduction de leurs charges ; une politique économique capable de réduire le rythme de l'inflation à 3 ou 5 % par an, sans blocage des prix ; une politique de lutte contre le chômage fondée sur la mobilité de l'emploi et l'organisation de stages de formation financés par l'Etat ; l'impact des nationalisations.

(1) R.P.R. (Rassemblement pour la République) ; P.R. (parti républicain) ; C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; CNIP (Centre national des indépendants et paysans) ; parti radical ; Mouvement des démocrates ; P.S.D. (parti des socialistes démocrates) ; P.S. (parti socialiste) ; P.C. (parti communiste) ; M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).

PUY-DE-DOME : trois des quatre députés socialistes ne se représentent pas

MM. Arsène Boulay, président du conseil général du Puy-de-Dôme, Joseph Planeix, et Fernand Sauzedde, tous trois socialistes, ne solliciteront pas le renouvellement des mandats qu'ils détiennent respectivement dans les 1re (Clermont Est et Sud), 3e (Issoire) et 4e circonscriptions (Ambert, Thiers). Seul M. Edmond Vacant, député sortant, se représentera dans la 5e circonscription (Riom). Le P.S. a désigné comme candidats : MM. Maurice Pourchon, adjoint au maire de Clermond-Ferrand, conseiller général (1re circonscription) ; Jacques Lavedrine, conseiller général, maire d'Issoire (3e circonscription) et Maurice Adevah-Pœuf, maire de Thiers (4e circonscription).

Dans la 2e circonscription (Clermont Nord et Sud-Ouest), dont le député sortant, ancien suppléant de M. Valéry Giscard d'Estaing, est M. Jean Morellon (P.R.), le P.S. présentera M. Bruno Viallet, secrétaire fédéral.

[Né le 5 septembre 1910 au Crest (Puy-de-Dôme), M. Arsène Boulay, fonctionnaire des ponts et chaussées, est maire de Romagnat depuis 1944. Conseiller général depuis 1963, il préside depuis 1976 l'assemblée départementale, fonctions qu'il avait déjà occupées de 1970 à 1972. Devenu député en 1963 après le décès d'Ambroise Brugière, M. Boulay, constamment réélu depuis lors, avait recueilli au second tour des élections législatives de mars 1973 39 586 voix contre 25 831 à M. Jean Montpeyroux (U. D. R.).]

[Né le 8 avril 1915 à Aydat (Puy-de-Dôme), M. Joseph Planeix, entrepreneur, est maire de Parent depuis 1944 et conseiller général depuis 1945. Il siège depuis 1962 à l'Assemblée nationale, où il avait été réélu en mars 1973, au second tour, avec 23 776 voix contre 17 119 à M. Jean Grolier (rép. ind.).]

[Né le 3 décembre 1908 à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), M. Fernand Sauzedde, artisan, a été maire de Thiers de 1952 à 1971 et conseiller général de 1952 à 1973. Il siège depuis 1962 à l'Assemblée nationale, où il avait été réélu en mars 1973, au second tour, avec 28 435 voix contre 19 479 au candidat de la majorité, M. André Calamy.]

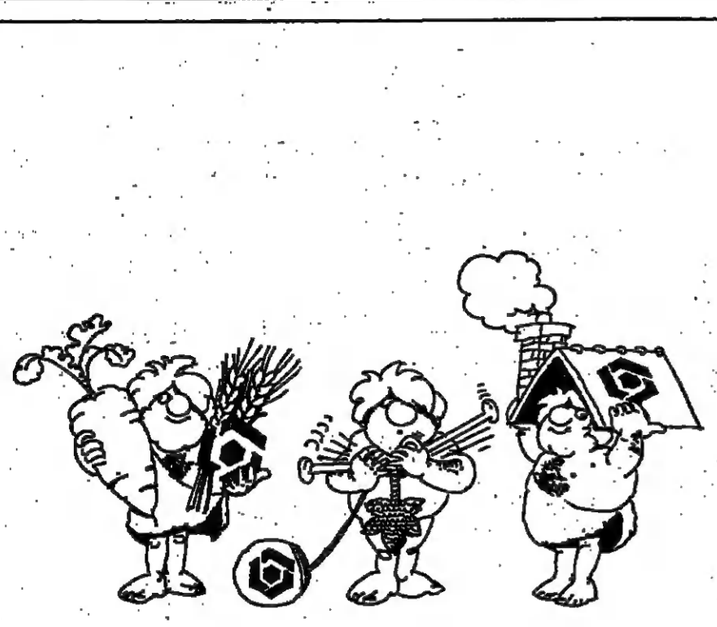

aider les hommes à mieux vivre

Dans la chimie, parmi les groupes de niveau international, nous ne sommes ni les plus grands, ni sans doute les plus ingénieux.

Le chiffre d'affaires annuel de DSM* équivaut cependant à plus de 20 milliards de francs – ce qui nous classe au 16e rang de la chimie mondiale et parmi les 50 plus grandes entreprises européennes.

Bien que nous n'ayons pas la prétention de savoir tout faire (pas encore...), DSM s'est fixé pour objectif de faciliter la vie des hommes en les aidant à faire face à leurs besoins essentiels: se nourrir, se vêtir, se loger.

Savez-vous, en effet, qu'à l'échelle mondiale nous sommes l'un des groupes les plus importants pour la production d'engrais et pour la fabrication des matières de base des fibres et textiles de synthèse (nylon et acryliques).

Savez-vous que, dans de nombreux autres domaines: matières plastiques et leur transformation, matériaux de construction et habitations industrialisées, DSM a acquis une place de premier rang.

En fait, croyons-nous, nos progrès sont dus à notre expérience – 75 ans d'ancienneté cette année – et peut-être aussi à notre caractère hollandais, à qui l'on reconnaît ténacité et rigueur.

Entreprise d'État au dynamisme affirmé, **nous faisons de notre mieux pour aider les hommes à vivre mieux.**

DSM

Si vous souhaitez en savoir plus sur le groupe DSM, le Département Information PO Box 65 Heerlen Holland est à votre disposition.

*DSM, c'était hier: Nederlandse Staatsmijnen, en néerlandais, Dutch State Mines, en anglais, Mines d'Etat néerlandaises, en français. Aujourd'hui, DSM signifie "chimie" dans toute les langues du monde.

tielsa®

technique internationale de la cuisine

à votre goût et selon votre budget

VENEZ CHOISIR VOTRE CUISINE

dans une collection de 40 modèles aux lignes et coloris étonnants sur 450 m² d'exposition

POUR CHOISIR IL FAUT AVOIR LE CHOIX

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE VENTE TIELSA

281, rue du Faubourg St-Antoine, 75011 Paris – tél. 628.46.27

Métro Nation

ouvert du lundi au samedi inclus de 10 h 30 à 19 h

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ALPES-MARITIMES : difficultés pour la désignation des candidats du P.S.

(De notre corresp. régional.)

Nice. — Au cours de sa dernière réunion, la commission exécutive fédérale du P.S. des Alpes-Maritimes a refusé de ratifier les investitures qui avaient été accordées par les sections concernées à MM. Gilbert Accolla, dans la 1re circonscription (Nice I, II et III) et Jacques Randon dans la 2e (Nice IV et V). L'instance départementale du P.S. a pris cette décision à l'unanimité des trente-sept membres présents sur les quarante et un qui la composent, en soulignant que « *les candidatures de MM. Accola et Randon ne correspondaient pas à la définition du combat politique à mener dans les Alpes-Maritimes et surtout à Nice en 1978* ».

Le bureau exécutif national a été saisi des deux dossiers. MM. Accolla et Randon avaient tous les deux été les candidats du P.S. aux élections législatives de mars 1973, ainsi qu'aux cantonales de mars 1976, respectivement dans les 2e et 6e cantons. M. Randon, pour sa part, avait été distancé de 743 voix sur 10 553 *votants au second tour de* scrutin par le candidat soutenu par M. Jacques Médecin, maire (P.R.) de Nice, en réalisant un score supérieur au total des voix obtenues au premier tour par le P.C. et le P.S.

La commission exécutive a d'autre part accordé l'investiture à trois autres candidats : M. Seraphin Pinto, professeur, dans la 3e circonscription (Nice VI, Puget-Théniers) ; Mme Michèle Mathieu dans la 4e (Menton) et M. Jean-Michel Galy, maître-assistant à la faculté des lettres de Nice, conseiller général, conseiller municipal de Vence, dans la 6e (Grasse).

L'examen de la situation dans la 5e circonscription (Cannes, Antibes), dont le député sortant est M. Bernard Cornut-Gentille (non inscrit) a été réservé.

G. P.

VOSGES : M. Hoffer ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Marcel Hoffer (U.D.R.) a annoncé que, pour « *des raisons d'ordre personnel* », il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de député de la première circonscription (Epinal). Dans cette circonscription, MM. Serge Thibers (P.S.) et André Beur, secrétaire de la fédération départementale du parti radical, seront candidats, ainsi que M. Hubert Maigrat, ancien ouvrier spécialisé aux établissements Peugeot de Mulhouse, actuellement conseiller technique au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels. De son côté, le R.P.R. a annoncé qu'il rendrait publie, dans « *peu de temps* », le nom de son candidat.

Dans la quatrième circonscription (Mirecourt - Neufchâteau), dont le siège est vacant depuis *l'élection au Sénat, le 25 septem*bre, de son titulaire, M. Albert Voilquin (P.R.), le P.S. présentera M. Serge Beltrame, conseiller général, maire de Contrexeville. — Y. C.

[Né le 13 juillet 1916, à Thaon-les-Vosges, M. Marcel Hoffer, technicien en bâtiment, conseiller général de 1970 à 1976, est député depuis 1962. Il avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 29 338 voix contre 28 306 à M. Pierre Blanck (P.S.) lequel est maire d'Epinal depuis mars 1977.]

BOUCHES-DU-RHONE. — M. Gérard Jouve sera le candidat du R.P.R. dans la *onzième* circonscription (Arles), dont le député sortant est M. Vincent Porelli (P.C.), maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

ESSONNE. — M. Serge Dassault, membre du bureau national du C.N.I.P. sera candidat dans la première circonscription (Corbeil-Essonnes), dont le député sortant est M. Roger Combrisson (P.C.). M. Dassault, fils de M. Marcel Dassault, avait conduit aux élections municipales de mars 1977 la liste de la majorité, qui avait recueilli au premier tour 5 178 voix contre 9 687 à celle d'union de la gauche menée par M. Combrisson.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

La présentation audio-visuelle du budget : « lifting » pour une vieille dame

Il arrive qu'une des nombreuses idées que M. Edgar Faure se plaît à semer sur son passage, et notamment du haut de la tribune du Palais-Bourbon, fasse son chemin et finisse par se concrétiser.

Se livrant, en décembre dernier, au traditionnel examen de conscience sur la procédure budgétaire, le président de l'Assemblée nationale avait notamment proposé de commencer une semaine plus tôt la discussion du budget et de la faire précéder d'une séance élargie de la commission des finances au cours de laquelle il serait procédé à une présentation audio-visuelle des documents budgétaires.

La discussion a été avancée d'une semaine et, mardi après-midi 11 octobre, dans la *salle ultra-moderne du 101*, rue de l'Université, les députés (une centaine se déplaçèrent) étaient conviés à « audio-visualiser » cette vieille dame nommée budget, si souvent décriée et dont M. Edgar Faure avait un jour déploré qu'elle souffrît de litanie, de liturgie et de léthargie.

Consultés, les esthéticiens de la rue de Rivoli ont donc rajeuni sa silhouette et réalisé un « lifting » de 200 000 F, en six cents dispositives, dont les élus de la majorité devaient finalement se déclarer enchantés. A la sortie, le producteur, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, qui faisait savoir avec insistance qu'il était l'auteur du commentaire, était sollicité de toutes parts par des élus lui réclamant des copies de cette œuvre didactique pour aller porter, au plus vite, la bonne parole dans leurs provinces respectives.

Car, s'il est vrai que le montage réalisé est une honnête présentation du dispositif budgétaire tel que le gouvernement le soumet à l'Assemblée, il impose plus qu'il ne propose un budget « *sérieux, sélectif, social, honnête, efficace et fiscalement juste* ». M. Boulin *dixit*.

En fait, la modestie n'est pas la caractéristique dominante de ce « son et lumière » budgétaire, de ce montage tricolore, de ce déluge de chiffres présentés parfois comme autant de performances, de cette défense et illustration d'un budget qui, refusant de tenir compte de l'échéance électorale, peut décevoir, voire inquiéter une majorité qui, elle, n'oublie pas qu'elle ira « au charbon » en mars prochain.

Aussi comprend-on qu'elle se soit laissé gagner par la musique tonique de Vivaldi, Lulli et Rameau, mobilisés pour la circonstance, et qu'elle ait applaudi lorsque la lumière revint. Elle semblait en effet ravie et conquise. M. Edgar Faure, lui, était satisfait. Quant à M. Boulin, il jubilait, oubliant que de ce succès il était peut-être la première victime. Que lui resterait-il encore à dire, mercredi, lorsqu'il monterait à la tribune ? Et ne serait-il pas alors accusé de sacrifier une nouvelle fois à la liturgie ?

PATRICK FRANCÈS.

Le Sénat veut demeurer *un rempart contre l'aventure*

déclare M. Alain Poher

Les sénateurs ont procédé, mardi après-midi 11 octobre, à l'installation des membres de leur nouveau bureau, dont l'élection ou la réélection, mercredi dernier, avaient été précédées, le 3 octobre, de celle de M. Alain Poher, président de leur Assemblée depuis 1968.

Le président du Sénat, dans le discours qu'il a prononcé, a notamment déclaré : « *Des échéances importantes se profilent qui peuvent engager pour longtemps notre pays. Pluraliste par nature, le Sénat a toujours su aborder dans la courtoisie et le respect de toutes les opinions les débats les plus difficiles et les questions les plus controversées. La libre discussion est de règle chez nous ; mais il faut qu'il soit clairement entendu que, si la tolérance et l'ouverture demeurent notre ligne de conduite, nous saurons, demain comme hier, protéger et défendre les principes fondamentaux de notre démocratie. (...) Le Sénat n'est pas la chambre d'opposition dont on parle parfois imprudemment. C'est d'abord et avant tout une chambre de réflexion apportant sa compétence souvent décisive à l'édifice législatif, et par là même sa coopération critique à l'action de l'exécutif. Cependant, notre Assemblée demeure la gardienne des libertés et de la Constitution et, à ce titre, on ne peut douter de sa détermination. Devant les incertitudes de notre temps et, singulièrement, de notre proche avenir, le Sénat a bien conscience de ses responsabilités. Il n'entend pas les exercer dans un esprit conservateur, mais il veut demeurer un rempart contre l'aventure, sans pour autant apparaître comme un obstacle à l'évolution nécessaire. Canaliser le flux mais ne jamais opposer un barrage systématique, tel est le rôle du Sénat.* »

LE GROUPE SÉNATORIAL DU P.C. S'ESTIME LÉSÉ DANS LA RÉPARTITION DES POSTES DE COMMISSIONS

La conférence sénatoriale des présidents de groupes et de commissions, convoquée pour le jeudi 13 octobre, est saisie d'un différend qui oppose les sénateurs communistes aux autres groupes au sujet de la répartition des sièges dans les bureaux des commissions. Contrairement à la tradition et, semble-t-il, au règlement, le P.C., en effet, n'a pas obtenu, notamment à la commission des affaires culturelles que préside un socialiste, M. Eeckhoutte, le poste de vice-président qu'il pouvait revendiquer. L'incident, soulevé par le porte-parole du groupe communiste au cours de la séance du 12 octobre, sera réglé, a dit M. Alain Poher, lors de la conférence des présidents ou, si l'accord ne peut se faire jeudi, ultérieurement par le bureau du Sénat.

Le calendrier de la discussion budgétaire

Réunie le 11 octobre au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée :

— *Jusqu'au mardi 18 octobre :* discussion de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1978 ;

— *Mercredi 19 :* questions au gouvernement et début de la discussion de la deuxième partie (dépenses) du projet de loi de finances avec l'examen des crédits de la recherche, du Plan, du commerce et de l'artisanat ;

— *Jeudi 20 :* culture, cinéma et environnement ;

— *Vendredi 21 :* tourisme, monnaies et médailles, imprimerie nationale et taxes parafiscales ;

— *Mardi 25 :* coopération, Légion d'honneur, ordre de la Libération et justice ;

— *Mercredi 26 :* agriculture ;

— *Jeudi 27 :* éducation ;

— *Vendredi 28 :* anciens combattants ;

— *Mercredi 2 novembre :* intérieur et rapatriés, D.O.M. ;

— *Jeudi 3 :* T.O.M., santé et sécurité sociale ;

— *Vendredi 4 :* commerce extérieur et jeunesse et sports ;

— *Mardi 8 :* universités et affaires étrangères ;

— *Mercredi 9 :* information et défense ;

— *Lundi 14 :* travail et formation professionnelle ;

— *Mardi 15 :* P.T.T. et industrie ;

— *Mercredi 16 :* R.T.F., équipement, aménagement du territoire, urbanisme et logement ;

— *Jeudi 17 :* logement, transports terrestres, aviation civile et marine marchande ;

— *Vendredi 18 :* services du premier ministre, services divers (journaux officiels, Conseil économique et social, fonction publique), services financiers, charges communes et comptes spéciaux.

Devant le groupe R.P.R.

LE PREMIER MINISTRE CONFIRME QU'IL N'ACCEPTERA PAS DE CHARGES NOUVELLES POUR L'ÉTAT

M. Barre a présenté, mardi 11 octobre, devant le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, un exposé de quarante minutes sur sa politique économique. Il a réaffirmé qu'il avait entrepris une action de longue haleine qui ne pouvait pas être perturbée par l'échéance électorale de mars 1978. Toutefois, le premier ministre s'est déclaré prêt à recevoir les suggestions des députés en matière budgétaire, pourvu qu'elles n'entraînent pas de charges nouvelles pour l'Etat. Il a indiqué que l'amendement adopté par la commission des finances, qui étend aux retraités l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu des salariés, était acceptable dans la mesure où les députés ont prévu de financer cette mesure par l'augmentation de diverses taxes.

L'exposé de M. Barre, qui a été bien accueilli par les députés du R.P.R., n'a porté que sur l'économie. M. Michel Debré, qui assistait à la réunion, n'a pas pris la parole. Jeudi matin 13 octobre, le premier ministre rencontrera les présidents des groupes de la majorité, accompagnés de membres de la commission des finances, puis il sera entendu par les députés des trois formations réunies.

l'étudiant
guide pratique 1977-78
est paru

sommaire

INDEX 2 500 mots, matières ou noms propres.

RESULTATS DE NOTRE ENQUETE « LES ETUDIANTS EN 1977 » menée auprès de 5 000 étudiants représentatifs.

les études
- spécial lycéens — Préparer l'après-bac, le calendrier d'un futur étudiant, quelle filière choisir ?
- l'enseignement supérieur — Description et schéma
- les études à l'université — L'inscription, liste des universités, les deug, les deuxièmes cycles (licence et maîtrise), les MST, les 3e cycles, les études du secteur santé...
- les IUT et les STS — Inscription, scolarité, adresses
- les grandes écoles — Quelle prépa choisir ? les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce et de gestion...
- autres formations supérieures — Les instituts d'études politiques. Architecture, urbanisme, les formations artistiques, les écoles de journalisme, les formations paramédicales...
- passerelles entre les formations — En fin de 1er et de 2e cycle. Admissions sur titres dans les écoles.
- la formation permanente — Dès la fin de ses études et après,
- apprendre les langues étrangères — Quelle langue ? — les diplômes — les méthodes — les cours — les séjours linguistiques,
- poursuivre ses études à l'étranger — Les études et les bourses dans 10 pays.
- les stages et l'alternance — Trouver des stages — les stages à l'étranger — les formations en alternance.
- comment travailler — Prendre des notes, les abréviations courantes, organiser son travail.
- l'enseignement supérieur chez soi — Les centres de télé enseignement des universités. Le CNTE
- pour les étudiants étrangers — La pré-inscription — les bourses — le logement — travailler en France — se perfectionner en français.
- étudiant et handicapé. — Quelques mesures — des adresses.

la vie quotidienne
- comment s'informer — La presse — autres sources d'information — les guides de base.
- le toit — Les résidences universitaires, les foyers, une chambre, un appartement à partager, défendre ses droits.
- la petite bouffe — Les restaurants universitaires, la cuisine pour soi.
- la santé — La sécurité sociale, les mutuelles étudiantes, problèmes liés à la santé.
- l'argent — Les bourses de l'enseignement supérieur, la banque et ses chèques, les prêts bancaires, les impôts.
- les jobs — Comment les trouver, les jobs de A à Z (d'agriculture à vendeur).
- la vie à deux — Union libre, contraception, avortement, la première naissance, la garde des enfants.
- les déplacements — Acheter, vendre une voiture, les deux roues, les assurances, les transports en commun.
- la paperasserie — Les papiers d'identité, classer ses papiers, mieux utiliser les services publics.
- la majorité, le vote, la vie publique — La majorité à 18 ans, voter, organisation politique de la France.
- les mouvements étudiants — Les syndicats étudiants, les organisations politiques, les élections dans l'université, les terrains de luttes.
- le service national — Que faire avant, pendant le service ? un service différent, l'objection de conscience.

les loisirs
- vacances pas chères en France — Des vacances à soi, les stages, le ski pas cher.
- partir à l'étranger — Les formalités, adresses pour 40 pays, les bourses de voyages.
- les moyens de transport — Le stop, le train, l'avion (tarifs réduits), la voiture, le bateau, la moto, les raids.
- le sport — Associations sportives universitaires, adresses pour 50 sports.
- activités culturelles et diverses — Artisanat, chantiers de travail, cinéma, photo, musique, créer une association.

l'emploi demain
- introduction à l'emploi — L'égologie nécessaire.
- l'approche de l'emploi — Faites votre bilan, la recherche de l'emploi, les pistes, les outils de la candidature, les guides de l'employeur.
- salarié du secteur public — Les concours administratifs, les différents fonctionnaires et leurs traitements, emplois des ministères, emplois des collectivités locales, emplois des entreprises publiques, les travailleurs sociaux.
- salarié du secteur privé — Les fonctions de l'entreprise — les secteurs d'activités, pour aller plus loin.
- les professions indépendantes — Les emplois juridiques, les emplois de la santé, les architectes et les artistes, les conseillers et les experts, créer une entreprise.
- du marginalisme au retour à la terre — Les marginaux, le retour à la terre, les communautés.
- travailler et vivre à l'étranger — Où et comment partir ? — des filières — des adresses.
- vos droits — Dans l'attente du premier emploi, les droits du salarié, en cas de chômage, le travail temporaire.
- les syndicats — Le syndicalisme français — les syndicats de cadres — les syndicats d'enseignants.

spécial paris et province
- les études
- le logement
- la petite bouffe
- la santé
- les transports
- le sport
- les sorties

à Paris et dans 53 villes et centres universitaires.

EN VENTE PARTOUT · 400 pages · 15 Frs

M. Mitterrand, vous n'êtes pas socialiste

par

Gabriel Taïx

Le livre de Gabriel Taïx*, inspiré par l'apostrophe célèbre : "le courage c'est de rechercher la vérité et de la dire", démontre l'évidence de l'imposture de l'alliance socialo-communiste. Il donne la clef de la déroute du programme commun qui est la plus grande mystification politique depuis la libération. Elle réside dans le fait que le P.S., animé par François Mitterrand, a laissé se fourvoyer l'idéologie socialiste plutôt que d'entreprendre son actualisation, rendue indispensable face aux espoirs immenses mais également aux dangers terrifiants de l'ère atomique.

Gabriel Taïx, dans ce livre qui dérange trop de commentateurs embourbés dans les litanies de la première révolution industrielle, tente une percée vers le grand large du socialisme de l'ère atomique. L'enjeu est tel que l'auteur, qui annonce ce livre comme l'expression d'une crise de conscience, dans un langage rude et passionné, ne fait de cadeau à personne.

Il conclut, pour faire face aux nécessités immédiates, en suggérant un programme de raison appuyé sur le parti socialiste démocrate, animé par Éric Hintermann, qui a la capacité pour regrouper les millions de citoyens hostiles à l'alliance socialo-communiste ou déçus par la majorité.

* ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

184 p. 20 F

après
après
après
après

LES HA... REVO... OMBR... IMAG... CHIN... et une ...

Catalogue ...

la Bibliothèq... cette fois-ci

Les Films des ... à Cinéa...

CHI... ENC... POU... REV...

(Peking Duck)

Dans le cadre du "Grand Timonier" [illegible] producteur [illegible] et de JORIS IVENS pour la séquence de [illegible]

"和无产者 占无产者 [illegible]
[illegible]主席：十万别忘了[illegible]

Un film en couleurs de ...

après **LES HABITS NEUFS DU PRESIDENT MAO** SIMON LEYS Ed. Champ Libre
après **REVO. CUL. DANS LA CHINE POP.** Ed. 10/18
après **OMBRES CHINOISES** SIMON LEYS • Ed. 10/18 • et bientôt : Réédition Ed. Robert Laffont
après **IMAGES BRISEES** SIMON LEYS • Ed. Robert Laffont
après **CHINOIS, SI VOUS SAVIEZ...** LI Yi-zhe • Ed. Christian Bourgois
et une vingtaine d'autres livres
Catalogue complet en écrivant : Editions Christian Bourgois • 8, rue Garancière - 75006 PARIS

la Bibliothèque Asiatique remet ça, mais cette fois-ci EN CINEMA et EN COULEURS !..

Les Films des Iles & Edo Eiga présentent

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES...

革命尚未成功同志还须努力

(Peking Duck Soup)

Dans le rôle du "Grand Timonier" : MAO TSE-TUNG lui-même, dans le rôle du "Khrouchtchev chinois" : LUI SHAO-CH'I en personne, etc. (le casting qu'aucun producteur n'avait osé espérer), avec la participation exceptionnelle de CHIANG CH'ING dans le rôle de Madame Mao et de JORIS IVENS pour la séquence de la "fraternelle accolade à Mme Mao".

"知无不言 言无不尽 言者无罪 闻者足戒"
邓副主席：千万别忘了释放李正天！

他们为事，老百姓不放心.

Un film en couleurs de 2 heures !... de RENE VIENET, JI QING-MING & AL. PERREAULT

aux cinémas RACINE et GIT-LE-CŒUR

POLITIQUE

« Nous gardons le cap sur la démocratie »

(Suite de la première page.)

Quant à la « liberté d'entreprendre », c'est de la part des maîtres du pays un abus de langage. Car elle désigne dans leur bouche la liberté pour ceux qui possèdent d'exploiter à loisir ceux qui n'ont rien. Il est bien compréhensible que dirigeants socialistes et radicaux de gauche manifestent maintenant tant d'attachement à cette conception.

En utilisant la crise profonde que traverse notre pays naît et se nourrit de tout elle. De quelque côté que l'on se tourne, les problèmes du pays appellent une même solution : la démocratie.

Démocratie sociale d'abord, c'est-à-dire justice pour ceux qui peinent ou qui doivent pouvoir vivre dignement, égalité plus grande dans le travail, le revenu, le logement, l'accès au savoir et à la culture.

Démocratie économique ensuite, c'est-à-dire maîtrise par la nation de ses ressources essentielles, accès des travailleurs aux responsabilités, aux décisions qui les concernent.

Démocratie politique enfin, c'est-à-dire défense et épanouissement des libertés individuelles et collectives, des formes de vie démocratique auxquelles notre peuple est attaché, et création de formes nouvelles sans cesse plus riches et plus variées.

C'est dans la France à bâtir et c'est pour cela que nous luttons.

C'est dire que, contrairement à ce qu'affirment nos adversaires, nous n'avons nullement l'intention d'instaurer le capitalisme d'Etat — il existe déjà en France et nous le combattons — pas plus qu'un quelconque « socialisme d'Etat ». Cela, nous n'en voulons pas. Dans un texte récent, la commission exécutive de la C.F.D.T. a affirmé que nous avions tenté de l'utiliser à notre service sans que, je cite, « *rien n'indique qu'au-delà des mots, il y ait modification* de (notre) nature ». Eh bien ! aux camarades de la C.F.D.T., nous disons très amicalement : vous vous trompez. Quand nous affirmons par exemple que nous attachons la plus grande importance à l'existence des droits et des pouvoirs des travailleurs, ce ne sont pas que des mots.

Nous avons beaucoup réfléchi sur notre expérience, sur la réalité et les besoins d'un pays comme la France. Il n'est pas question pour nous de chercher à remplacer les privilégiés d'aujourd'hui par d'autres privilégiés, la bourgeoisie par une autre bureaucratie, un parti dominant par un autre parti dominant, un homme providentiel par un autre homme providentiel. On ne résoudra rien, on ne construira pas le socialisme en France par ce chemin. Notre proposition se fonde sur l'idée que l'accroissement et la répartition plus juste des biens matériels et culturels sont inséparables de la diffusion sans cesse plus poussée des responsabilités, de la démocratisation toujours plus large du pouvoir.

Ce n'est donc absolument pas un hasard si, en vue de la négociation avec l'actualisation du programme commun, c'est nous qui avons présenté avec vingt propositions nouvelles tendant à élargir les droits et pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise. C'est nous qui avons proposé la méthode du contrat élargi pour régler les rapports entre l'Etat et les entreprises nationales, qui doivent disposer d'une large autonomie de gestion. Car, là encore, il s'agit d'aller vers une démocratie où l'Etat n'ait le plan ni commandement pas toute la vie économique dans les moindres détails, mais jouent un rôle d'impulsion, de coordination, de régulation plus largement décentralisée. C'est encore nous qui avons proposé la suppression de toutes les tutelles administratives inutiles et celle de tous les contrôles *a priori*. C'est nous qui avons insisté pour préserver et élargir l'autonomie des communes, cela dans l'esprit des nouvelles lois adoptées au mois de juin pour le travail des nos élus.

On le sait, nos propositions — qui ont été le plus souvent les mêmes dans ce domaine — se sont heurtées aux réticences et aux refus du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, au point que nos divergences ont existé jusqu'à la fin sur nos questions.

Quoi qu'il en soit, pour nous — comme nous le disons dans le projet d'actualisation, sans avoir des querelles de mots — il s'agit d'avancer résolument sur le chemin d'une « gestion toujours plus large de la société tout entière par les travailleurs eux-mêmes, par les citoyens eux-mêmes, dans la participation ». C'est une autre façon de dire la démocratie.

L'indépendance nationale

Mais tout changement vraiment allant dans le sens de la démocratie a une condition — c'est la possibilité pour notre peuple de décider librement, souverainement de son sort : c'est la liberté d'action de notre pays ; c'est, en un mot, l'indépendance nationale.

Nous l'avons dit souvent, et depuis longtemps : pour ce qui concerne le parti communiste français, la politique de coexistence pacifique ne peut en aucune manière signifier ou exiger le maintien du *statu quo* social et politique. Nous sommes résolument pour la détente politique et militaire, pour une paix stable en Europe et nous dénonçons pour cette raison le comportement du pouvoir giscardien, qui ne prend pas le moindre initiative en ce sens. Nous nous refusons de tout accord entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. visant à préserver la paix mondiale ou à affermir un petit pas sur le plan du désarmement. Mais nous ne subordonnons pas pour autant notre combat pour le changement en France aux impératifs de je ne sais quel « équilibre mondial ».

Nous voulons la paix et nous voulons des transformations démocratiques, d'un caractère original, propre aux conditions et aux traditions de notre pays, conduisant la voie à ce que nous appelons un socialisme aux visages multiples de la France. Il est évident qu'une telle perspective ne peut s'accommoder d'aucune dépendance, d'aucun alignement. Elle exige une politique conséquente d'indépendance nationale.

Certains gouvernements étrangers — et, disons-le, sans craindre le ridicule — à droite évidemment, mais aussi loin, dans la politique étrangère des États socialistes, l'explication de notre attitude, de nos propositions. C'est que leur pensée, leur politique à eux s'inscrit tellement dans le cadre de l'alignement — l'alignement ou veut du bloc atlantique — qu'ils considèrent que tout le monde est forcément intéressé à l'un ou à l'autre. Ce n'est pas notre cas.

Nous, nous récusons catégoriquement l'idée selon laquelle il appartiendrait aux deux Super-Grands de régler les affaires du monde. Nous entendons respecter les solidarités spécifiques de la France, y compris l'alliance atlantique, mais nous n'acceptons pas que notre pays renonce à sa liberté d'initiative, s'efface derrière un chef de file étranger quel qu'il soit. Nous sommes contre la politique de bloc.

Il n'est donc pas besoin d'aller chercher loin les explications de la politique que nous proposons pour la France : il suffit de se reporter au XXII^e^ congrès. Nous y avons défini très clairement les principes sur lesquels repose notre politique internationale.

Le premier, c'est l'indépendance, la souveraineté du pays.

La deuxième, c'est l'action en faveur du dépassement, puis de la disparition des blocs politico-militaires qui divisent le monde.

Le troisième, c'est la plus large coopération internationale sans discrimination. Certains craignent que notre attachement, effectivement intransigeant, à l'indépendance nationale ne conduise à l'isolement, à l'autarcie. C'est qu'ils négligent notre fidèle attachement à la plus ample coopération avec tous les pays. En vérité, c'est aujourd'hui, avec la pratique extérieure réactionnaire de la grande bourgeoisie et avec sa politique de bloc, que notre pays voit limité le champ de ses relations internationales, qu'il est privé des moyens d'utiliser des possibilités de coopération qui existent pour notre peuple. Il retrouvant sa pleine liberté d'action, la France élargirait, au contraire, considérablement ses horizons.

Parce, naturellement, nous sommes parfaitement à l'aise pour traiter de ces questions et avancer nos propositions. Naturellement, nous ne cesserons jamais de manifester notre solidarité à tous ceux qui, dans le monde, luttent pour la liberté, l'indépendance, le progrès, le socialisme. Il n'y a pas de parti, en France, qui puisse s'enorgueillir d'avoir jamais fait plus que ce que notre parti accomplit de fois chaque jour. Cela dit, le parti communiste français dispose d'une totale indépendance ; nous n'appartenons pas à une internationale, nous n'admettons aucune ingérence, aucune pression sur la définition de notre politique.

Voilà où que nous sommes et ce que nous voulons. L'idéal que nous poursuivons ne peut être atteint par des moyens qui le contredisent. C'est pourquoi la voie que nous avons définie — on dit aussi la stratégie politique — est *démocratique*. Elle se résume dans les notions suivantes : rassemblement populaire majoritaire assurant à chaque étape, grâce à la lutte et sur la base du suffrage universel, les transformations démocratiques progressives indispensables ; union de la gauche comme axe de cette union de toutes les forces populaires et démocratiques.

Cette stratégie est la seule réaliste parce qu'elle se fonde sur une analyse attentive de la réalité sociale et politique de la France, sur le poids de la classe ouvrière et son aptitude à réaliser son alliance avec les autres couches sociales opprimées, sur l'importance numérique de ces couches et la convergence de leurs intérêts fondamentaux, sur la nécessité de l'alliance de forces politiques dont l'existence et la diversité sont indispensables dans notre pays et dans lesquelles se reconnaissent tout ou partie de la population.

L'union

La situation actuelle de l'union porte-t-elle matière à cette analyse ? Faut-il la revoir ? Nous ne le pensons absolument pas.

Notre stratégie n'a *jamais* eu pour objet la recherche d'un unanimisme sans principe et sans contenu. Nous le disons clairement à notre vingt-deuxième congrès.

« Nous voulons une union sans démagogie, une union dans la clarté, dans la loyauté, une large union du peuple de France au nom du respect du pluralisme, l'indépendance et l'originalité de chacune des forces qui la composent ne seront pas un obstacle à son succès, mais au contraire un facteur de sa puissance, de son élan, de sa victoire, dès lors qu'elles agiront ensemble pour le succès des objectifs communs. »

A l'évidence, une telle union, celle dont notre peuple a besoin, ne peut se faire et se maintenir comme dans un rêve. Elle ne peut se forger, se maintenir et se renforcer qu'au travers d'une bataille politique intense et permanente.

Encore une fois citons ce que nous disions au congrès à ce sujet :

« *La coopération entre partis démocratiques est dans notre pays une condition du succès de la lutte pour changer la société ; elle est en même temps un élément de cette lutte.*

» *L'union de la gauche ne résultera pas, en effet, d'un seul acte, d'une seule signature au bas d'un texte, mais elle exige un combat permanent. Et cela pour deux raisons liées entre elles. La première tient au fait que la bourgeoisie ne se résout jamais à l'union des forces populaires et démocratiques, et mène contre elle une lutte incessante, sous des formes qui vont de la corruption pure et simple jusqu'à la violence. Un accord tient parce que cette pression ne vient pas sans cesse à bout de la volonté des partis socialiste.* »

Et nous ajoutions : « Tout parti qui veut *parti* a *toujours* dû déployer des *efforts opiniâtres* en faveur de l'union... Chacun sait ce qu'il peut *réaliser*, ce qu'il convient d'entreprendre *qu'en prenant appui sur la vigilance, l'intervention*, la mobilisation des travailleurs et des démocrates eux-mêmes. »

On le voit, la situation actuelle n'infirme pas, mais confirme l'analyse de notre congrès. L'union ne peut aller sans lutte, et comme toute lutte, celle-ci n'évolue pas de manière linéaire, mais connaît des progrès, des difficultés, de nouveaux progrès.

Nous sommes dans un moment difficile. Mais rien ne peut nous inciter à changer d'orientation : nous ne renoncerons jamais à lutter pour notre union indispensable.

GEORGES MARCHAIS.

M. Mitterrand : la décentralisation devrait être la grande affaire d'un gouvernement de gauche

De notre envoyé spécial

Grenoble, — « *La décentralisation devrait être la grande affaire d'un gouvernement de gauche et le point-clé d'une expérience de progrès. Toute réforme doit commencer par le haut, et l'on ne fera rien si l'on ne casse pas l'inspection des finances et si l'on garde les préfets et leurs cabinets a priori.* »

C'est par ces mots que François Mitterrand a conclu mardi 11 octobre à Grenoble devant cent cinquante personnes, la première nationale des présidents de conseils généraux socialistes et radicaux de gauche, qui avait pour thème « *Pour une gestion démocratique du département* ».

Un thème et un enjeu si actuels, si fondamentaux — car c'est, à travers eux, les résultats de plus de deux siècles de jacobinisme qui sont jugés — qu'il n'était évidemment pas possible au P.S. et au M.R.G. d'apporter une réponse par oui ou par non ou de rédiger une motion unanime ou définitive. Et personne ne s'étonnera que la rencontre de Grenoble ait mis au jour des oppositions internes, vrais des tensions, qui sont la preuve, a noté M. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère, que notre parti est bien vivant, *démocratique*, et aussi souvent salutaire ».

Les orientations des rapports qu'ont successivement présentés MM. Louis Mermaz (Isère) et Maurice Faure (Lot) sur « *La responsabilité départementale* » et « *Le fonds départemental d'équipement* des communes », qui relataient des expériences concrètes, ont été très largement approuvées et souvent applaudies, notamment lorsque M. Maurice Faure a lancé : « *L'administration ne doit pas démocratiser par elle affiche de totale, croyant démagogues, d'incompétents.* »

Plusieurs présidents de conseils généraux ont pris, au chapitre des transferts indus de charges, l'habitude par l'Etat de personnels départementaux ou, à l'inverse, le « *système* » qui permet aux départements de l'équipement ou de l'agriculture de toucher des honoraires sur les travaux communaux ou départementaux.

M. Josy Moinet (Charente-Maritime) a indiqué pour sa part que, en cinq ans, les dépenses totales de son département étaient passées de 14 à 31 millions de francs et que le budget représentait pour 60 % des dépenses de fonctionnement que l'on ne maîtrisait pas.

Plus ardue et moins concrète, bien que posant des interrogations essentielles, est apparue l'intervention de M. Charles Josselin (Côtes-du-Nord) sur le thème « *Le département et l'emploi* ». Et l'on comprend que plusieurs élus de la base se soient sentis quelque peu séparés des réalités par un rideau de fumée lorsqu'ils entendirent : « *L'aménagement du territoire doit être le contrepoids majeur aux tentations de la planification centralisée, sectorielle ou technocratique. Il exige une claire répartition des compétences entre niveaux territoriaux et la gestion souple des contradictions et des conflits d'objectifs dans une planification contractuelle.* »

Mais c'est autour du rapport de M. André Chandernagor (Creuse), « *Pour un véritable département élu* », que se sont noués les débats les plus instructifs et les plus contradictoires. D'entrée de jeu, M. Chandernagor, qui a précisé avoir l'appui sur ce point de M. Gaston Defferre notamment, a critiqué dans la forme et le fond le rapport Pisani et son projet de décentralisation (*le Monde* du 5 octobre), lui reprochant « *de faire table rase de ce qui existe et d'être trop ambitieux et trop théorique* ». « *Les groupements obligés autour des grandes villes risqueraient de nous mettre à dos tous les maires ruraux et ne seraient d'ailleurs pas capables d'enrayer le centralisme d'Etat. De plus, je n'avais rien dans ce projet à propos des moyens financiers ou des moyens en personnel.* » D'où les propositions du député de la Creuse :

— Le président du conseil général devient l'exécutif, « le maire du département » et l'on réglementera le cumul des fonctions ;

— Il aurait des pouvoirs d'ordonnancement financier, de gestion du personnel et un pouvoir réglementaire ;

— Dans un premier temps, des personnels de l'Etat et des communes seraient détachés auprès des assemblées départementales.

« *M. Chandernagor caricature le rapport Pisani, dans lequel il n'y a aucune mystification* », a répliqué M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, après le réquisitoire du président du conseil général de la Creuse contre les visionnaires. « *Les agglomérations sont des réalités, alors pourquoi ne pas créer, avec ceux qui le veulent, des groupements. Le département pourrait déléguer des compétences aux groupements ; mais en revanche dans les zones de montagne peu peuplées et incapables de gérer les services départementaux, le département serait fondé à se substituer à des petites communes. Il y a toutes sortes de solutions pour tous les cas de figure. La différence, à la différence, ce n'est pas le fédéralisme.* »

Réponse de M. Chandernagor : « *Le département ne doit pas devenir un « syndicat de groupement ». Si nous voulons décentraliser vite, après mars 1978, il faut commencer par ce petit bout.* »

Cette petite phrase d'armes illustre combien la plupart des socialistes et des radicaux de gauche voit la décentralisation assez floue.

Et ce n'est pas M. Mitterrand qui a apporté beaucoup de clarté en déclarant : « *Le maire était le médiateur par excellence, je suis favorable à leur maintien, et même j'estime qu'il faut cinq mille conseillers municipaux bénévoles ce n'est pas assez. Qu'est-ce que la démocratie paierait à les faire disparaître ?* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le P.C.F. a dressé un premier bilan de sa campagne de propagande

Les secrétaires fédéraux du P.C.F. se sont réunis, mardi 11 octobre, pour dresser un premier bilan de la campagne de propagande engagée par le parti, et faire le point sur les décisions prises par le comité central. *L'Humanité* du 12 octobre, qui rend compte de cette réunion, souligne que « *le parti est solidement uni autour du comité central* ». Dans leurs interventions, les secrétaires fédéraux ont fait état de sentiments « *de déception, d'inquiétude et de résignation* » dans l'opinion. Ils ont noté que « le courant [illegible] du P.S. n'est pas partout [illegible] reconnu [illegible] ». « La gravité de ses conséquences est parfois *sous-estimée*, ajoute l'hebdomadaire. *Ou alors, à l'inverse, ce sont les [illegible] faire croire le P.S. à [illegible] qui sont [illegible] en [illegible]* »

Les communistes affirment toutefois que leurs explications sont bien [illegible] et « *reçoivent un soutien très large* ». Ils indiquent que « *le courant [illegible] du P.C.F. non seulement ne se ralentit pas mais croît proportionnellement à l'activité des cellules* ».

L'effort du P.C.F. porte en premier sur les entreprises. A partir du 15 octobre *l'Humanité-Dimanche* diffusera une [illegible] qui leur sera [illegible]. Il y aura donc deux éditions du seul hebdomadaire du P.C.F. Afin de manifester leur [illegible] de dialogue, les communistes ont décidé d'ouvrir cette édition de *l'Humanité-Dimanche* aux suggestions et questions qui pourront être adressées à l'organe communiste, soit par courrier (une boîte postale « H.D. » a été créée), soit par le truchement d'un « téléphone spécial » avec répondeur. Des « boîtes à idées » seront également installées dans les entreprises.

IL EST LA!!

B.D.

L'HEBDO DE LA B.D. *

EN VENTE PARTOUT

2F50

TOUS LES LUNDIS

*B.D. ÇA VEUT DIRE BANDE DESSINÉE

DEMOCRATIE CHRETIENNE FRANCAISE

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE PROPOSE DU TRAVAIL POUR LES CHANTIERS NAVALS

Le chômage règne et les licenciements menacent dans les chantiers navals parce que la concurrence sauvage des chantiers japonais détourne la clientèle.

Il faut donc trouver du travail pour le personnel de ces entreprises.

Qu'est-ce qu'un bateau ? C'est une maison qui va sur l'eau.

Si une maison va sur l'eau, elle peut aussi bien être posée sur terre, soit sur des longrines préparées à l'avance, soit sur des pieux également métalliques.

En faisant construire par les chantiers navals des maisons individuelles comme on construit des automobiles, ces maisons présenteront une très grande qualité, on ne verra plus de murs fendus. Les murs et la partie travaillante de ces maisons seront entièrement métalliques, les plafonds et les cloisons intérieures en matériaux composites, la couverture en tuiles.

Le coût de la maison sera également diminué du fait que seront commandés en grandes séries les équipements de la cuisine, de la salle de bains et du cellier.

De plus, ces maisons pourront facilement être exportées car, étant entièrement métalliques, elles seront facilement démontables.

Il faudra prévoir pour commencer trois types de maisons individuelles : une de trois pièces, une de quatre pièces et une de cinq pièces.

Prenons l'exemple d'une caravane standard dont le prix est inférieur à 10 000 F. Mettons quatre caravanes les unes à côté des autres, cela constitue une petite maison individuelle dont le prix n'est que de 40 000 F.

Pour être très larges, mettons qu'une maison de quatre pièces construite en série avec un outillage important coûtera 80 000 F, soit la moitié du prix d'une maison en maçonnerie.

Ainsi, toute une couche de la population sera en mesure d'accéder à la propriété, et les subventions du gouvernement pourront être réduites de moitié.

L'exportation constitue à coup sûr le débouché le plus important des maisons individuelles entièrement métalliques.

Que le S.M.I.C. soit à 2 200 F par mois et la retraite à 60 ans, la Démocratie Chrétienne n'est pas contre, mais il faut avant tout trouver du travail pour ceux qui en ont besoin.

Maison construite en maçonnerie qui pourra tout aussi bien être réalisée en acier et matériaux composites.

DEMOCRATIE CHRETIENNE
11 rue de Tilsitt, Paris-
Tél. 754 99 79

VERCORS
Les chevaux du temps
roman
TCHOU

VIENT DE PARAITRE
Contrôle fiscal
500 pages - Format 24x32
Franco 80 F
ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
15, rue Viète, Paris 17e

VIVEZ "WEEK-ENDISSIMO" !
Partez en week-end le vendredi soir et oubliez tout jusqu'au dimanche.
127 destinations, par tous les moyens, pour tous les moyens (train, avion, autocar, bateau).
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Demandez-lui la brochure de 164 pages de
Week-end Neige à partir de 480 F par avion
WEEK ENDS TOUR
Cat. Lic. 610 A

C'EST FACILE
DES JEUDI VOUS POUVEZ JOUER AU LOTO
à votre disposition chez les dépositaires
LOTO

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous transmettez vos messages, vos télégrammes. Vos correspondants nous répondent par télex : mais vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 348.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

POLITIQUE

APRÈS LE CONGRÈS DE LYON

La nouvelle direction du C.D.S.

Au terme du congrès extraordinaire du Centre des démocrates sociaux, qui a siégé à Lyon du 7 au 9 octobre, la direction de ce parti a ainsi constituée :

Président : M. Jean Lecanuet, sénateur de Seine-Maritime.

Vice-présidents : MM. Jacques Barrot, ancien secrétaire général du parti, secrétaire d'Etat, Jean-Marie Daillet, député de la Manche, Pierre Schiélé, sénateur du Haut-Rhin, et Bernard Stasi, ancien ministre, qui occupait déjà ce poste dans la direction précédente.

Secrétaire général : M. André Diligent, ancien vice-président.

M. Jean Lecanuet a été réélu président en obtenant 384 voix sur 510 votants, M. Bernard Stasi — qui n'était pas candidat — ayant obtenu 60 mandats. M. Diligent a été élu secrétaire général avec 445 voix sur 503 votants.

Le secrétaire général a annoncé, dans son allocution finale, qu'il proposerait que M. Bernard Stasi soit nommé premier vice-président délégué lors de la prochaine réunion du conseil politique du parti. (M. Stasi avait renoncé à protester contre le fait que le projet de faire élire le premier vice-président directement par le congrès ait été abandonné).

La réforme des statuts

M. Pierre Fauchon, qui fut, devant le congrès de Lyon, le rapporteur de la commission chargée de préparer la modification des statuts du C.D.S., conteste que M. André Diligent ait, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 11 octobre, « *largement contribué à faire échouer la réforme souhaitée par M. Stasi* ». (*La principale de ces modifications consistait à faire en sorte que l'un des vice-présidents, M. Stasi en l'occurrence, soit élu directement par le congrès*).

Dans la lettre qu'il nous a adressée, M. Fauchon explique les obstacles à cette révision et souligne notamment : « *Nos statuts prévoient en effet que toute proposition de révision doit émaner soit du comité directeur, soit du tiers du conseil politique et faire l'objet d'une communication aux adhérents, au moins un mois avant le congrès.*

» *Aucune de ces conditions n'était remplie. Dès lors que cette raison était invoquée, soutenue par une faible minorité, il était manifestement impossible à la loi d'une majorité qui portait sur un nombre de dispositions, dont certaines, mais pas celle à laquelle on fait allusion, étaient sérieusement contestées.*

» *En qualité de rapporteur, j'ai pris mes responsabilités en déclarant qu'il ne me paraissait pas possible de conduire à son terme cette révision.*

» *Il a été procédé à un vote et la majorité a décidé de ne pas poursuivre le débat.*

» *M. Diligent, qui n'était pas membre de la commission, est intervenu à la tribune plénière.* »

● *M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S., chargé des problèmes des rapatriés, estime qu'il serait « inadmissible, comme on peut malheureusement le craindre, que le projet de loi d'indemnisation « ne constitue qu'une loi-cadre fixant des principes généraux et renvoyant à des décrets d'application l'essentiel des dispositions ». Il déclare notamment : « Ce serait abaisser, une fois de plus, le Parlement, en retirant aux représentants du peuple français la connaissance d'un texte qui ne peut relever que de leurs compétence et la faculté de le modifier par voie d'amendement, tout en laissant à des commissions le soin de légiférer aux lieu et place du Parlement et dans l'arbitraire le plus complet, retirant, en outre, aux rapatriés, toute possibilité de faire entendre leurs voix à l'occasion d'un véritable débat national.* »

M. DILIGENT A-T-IL RENIÉ SES PRINCIPES ?

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., nous a reçu la lettre suivante :

Je prends connaissance de votre article en date du 11 octobre, publié sous le titre : « Quand M. Diligent se plaint d'être censuré par la télévision ».

Votre lecteur devrait logiquement en conclure qu'après avoir subi de longues années durant les pressions de toutes les ondes, j'aurais renié mes principes.

Je me réjouis de voir à cette occasion le problème de la déontologie de l'information. Je souhaite que cette question fasse l'objet d'un examen, qui d'ailleurs ne devrait pas se limiter à la seule télévision.

Dans le cadre du droit de réponse qui m'est accordé par la loi, je tiens à souligner les trois points suivants :

1) Vendredi après-midi, j'ai appris par le service de presse du C.D.S. que des journalistes avaient *a priori* l'intention de « couvrir » l'ouverture de notre congrès ;

2) J'ai alors téléphoné aux responsables des sociétés concernées pour savoir s'il s'agissait de décisions particulières ou d'interventions externes, comme j'en ai connues dans un passé ;

3) Au cours de la communication téléphonique avec les responsables des deux sociétés de télévision, j'ai expressément demandé que les journalistes que vous citez gardent, bien entendu, une totale liberté d'appréciation, me bornant à regretter un système de sélection de l'information préalable et sans critères définis.

[La lettre de M. Diligent confirme purement et simplement l'article du « Monde » daté du 11 octobre. — N.-J. B.]

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Au cabinet de M. Barre, M. Jean-Claude Paye, conseiller des affaires étrangères, conseiller du premier ministre pour les affaires internationales est nommé secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, fonctions qu'il exercera conjointement avec celles qu'il remplit auprès de M. Barre.

Au cabinet de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, M. Gérard Jacquin de Margerie, administrateur civil est nommé conseiller technique en remplacement de M. Philippe Dulac, inspecteur des finances, appelé à d'autres fonctions.

Au cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, M. Jean Picq, auditeur à la Cour des comptes, est nommé conseiller technique.

L'Histoire Littéraire de la France a connu de très grandes réussites totales qui marquent l'histoire de l'édition.
(Jacques Chabert - Le Monde).

Faute de reprendre des vieilles classifications universitaires, l'Histoire Littéraire de la France dessine les lignes de force et les points de rupture et met en évidence les courants qui traversent et avec lesquels sensibilité comme avec les recherches de l'avant-garde, voilà qui mérite d'être salué!
(Claude Bonnefoy - Le Quotidien de Paris).

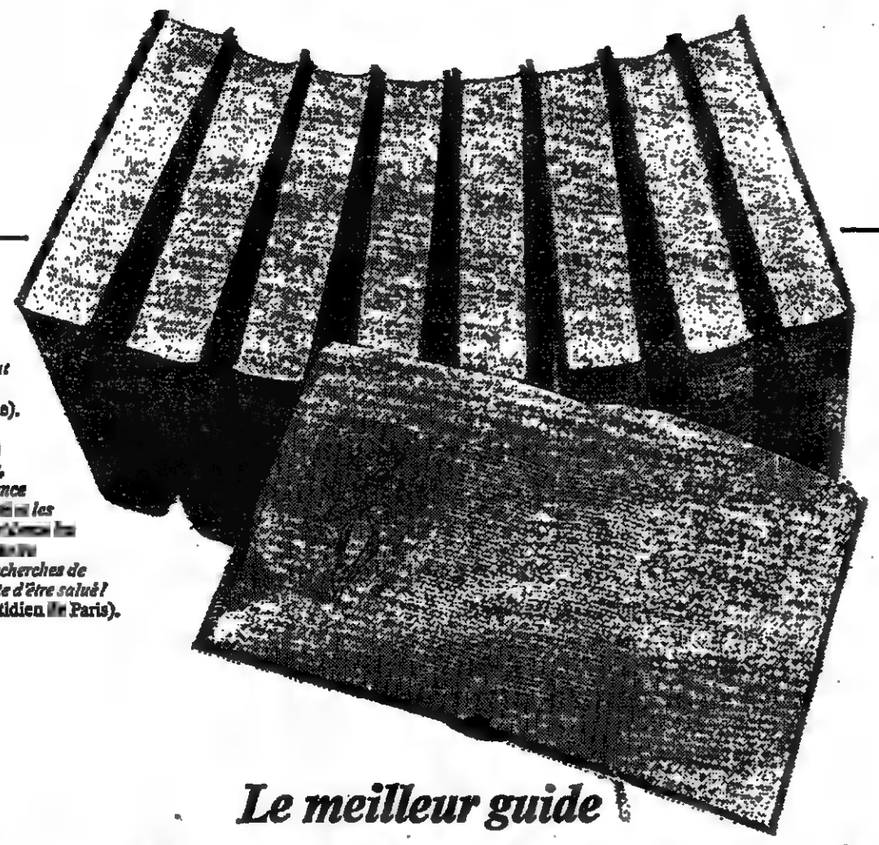

Le meilleur guide
pour une compréhension globale de notre patrimoine culturel

Histoire littéraire de la France

Une œuvre collective
Histoire littéraire absolument nouvelle, à laquelle 200 spécialistes, universitaires, écrivains, linguistes, historiens, sociologues, musicologues, critiques, ont travaillé en commun plusieurs années, cette collection dirigée par Pierre Abraham et Roland Desné, avec toutes les garanties de sérieux et d'objectivité dans la recherche.

Directeurs des tomes
Tome I : des origines à 1300 -
Jean-Charles PAYEN (Faculté de Caen).
Tome II : de 1453 à 1600 - Henri WEBER (Faculté de Montpellier).
Tomes III et IV : de 1600 à 1715 -
Anne UBERSFELD (Sorbonne) et Roland DESNE (Université de Reims).
Tomes V et VI : de 1715 à 1794 -
Michèle DUCHET (École Normale Supérieure de Fontenay) et Jean-Marie GOULEMOT (Faculté de Tours).
Tomes VII et VIII : de 1794 à 1848 -
Pierre BARBERIS (École Normale Supérieure de Saint-Cloud) et Claude DUCHET (Université de Vincennes).
Tomes IX et X : de 1848 à 1914 -
Claude DUCHET.
Tomes XI et XII : de 1914 à nos jours -
Michel DECAUDIN (Sorbonne) et André DASPRE (Université de Nice).

Tous les genres littéraires
Des classiques au roman policier, des œuvres en langue d'Oc à la bande dessinée, tous les genres littéraires sont traités. Sans préjugés politiques ou d'idéologie, cette étude ouverte à tous les auteurs, des plus connus aux méconnus. L'éclairage nouveau sous lequel ils sont présentés les restitue dans leur époque avec une parfaite authenticité. Ainsi, par l'étude critique des auteurs de tous les genres littéraires, comme de toutes les périodes, cette collection constitue de la manière la plus vivante LE MEILLEUR GUIDE POUR UNE COMPRÉHENSION GLOBALE DE NOTRE PATRIMOINE CULTUREL.
Dire l'Histoire Littéraire de la France, c'est envisager l'héritage culturel (en prenant ces mots dans leur acception la plus large) sous un aspect particulier, celui de la littérature. Ainsi, l'histoire de la langue française, l'histoire des idées, des sciences et des arts, l'histoire politique, sociale et économique, ont ici, et pour la première fois dans un ouvrage de ce genre, toute leur place. Dans cette perspective, la littérature apparaît comme une approche concrète, toujours vivante pour nous, de l'histoire. En retour l'histoire aide à situer la littérature, en serait-ce que par rapport à nous, lecteurs de maintenant...

EN ANNEXE de chaque volume : bibliographie, index des auteurs et des œuvres, et de précieux tableaux chronologiques et synoptiques spécialement étudiés pour chaque époque traitée, donnant d'un seul coup d'œil la correspondance des événements littéraires, artistiques, sociaux, politiques, philosophiques, scientifiques, etc.

L'iconographie
L'illustration a la double originalité de réunir un nombre d'images encore jamais publiées pour accompagner l'étude des écrivains, et de renouveler l'iconographie tant par la manière de la présenter que par le choix de documents peu connus.

Présentation
– 12 volumes élégamment reliés, gravés à l'or fin d'après des fers originaux ;
– des milliers d'illustrations en noir et couleur, très souvent inédites.

UN VÉRITABLE PANORAMA DES IDÉES ET DES ARTS

Bon de documentation gratuite
à retourner à Culture, Arts et Lettres - 24, rue de Rocroy 75010 PARIS
Nom :
Prénom :
Adresse complète :
désire être documenté sans engagement sur l'Histoire Littéraire de la France
M

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE
sous la direction de Pierre Léon
Du 14e siècle à nos jours
En souscription jusqu'au 31 décembre 1977
La collection complète de 4 volumes : 720 F (au lieu de 900 F) ou les tomes 1, 5 et 6 à paraître en novembre 1977 : 370 F (au lieu de 470 F)
Renseignez-vous auprès de votre libraire ou à défaut chez A. Colin, 103, bd Saint-Michel Paris (5e) - Tél. 329.12.19

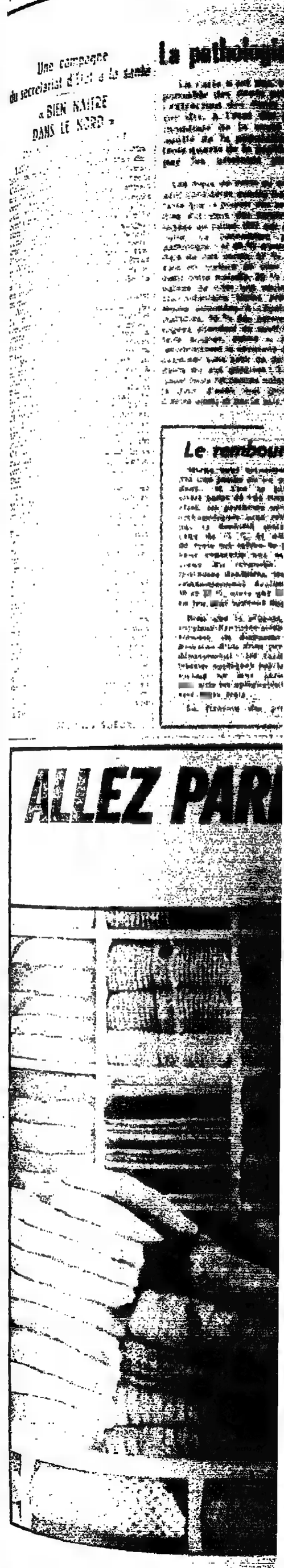

ALLEZ PARI

Le Monde société et culture

MÉDECINE ET PRÉVENTION

Une campagne du secrétariat d'État à la santé

« BIEN NAITRE DANS LE NORD »

De notre

Lille. — Si le taux de mortalité périnatale du Nord-Pas-de- était au niveau du taux national, la vie de trois cent cinquante enfants serait chaque année, et plusieurs centaines de handicaps et d'infirmités seraient épargnées. Cette constatation justifie la campagne « Bien naître dans le Nord-Pas-de-Calais » lancée récemment et à Lille par Mme Hé a la santé. Cette région continue, de tenir le record de la mortalité infantile.

Aujourd'hui, on met en avant la notion de périnatalité qui concerne la période comprise entre le sixième mois de la grossesse et le sixième jour après la naissance : les actions menées en France depuis 1970 contre la mortalité périnatale ont permis, affirme-t-on, de sauver la vie à plus de mille enfants. Le nombre la période considérée, qui était de 24 pour 1 000 en 1970, est descendu à 16,7 pour 1 000 en Mais ces nouvelles statistiques le Nord - Pas - de-Calais, avec 23 décès pour 1 000 et parfois à 30 dans certaines zones (Calais, Lens, Dunkerke, Denain), apparaît toujours défavorisé.

La campagne lancée par Mme vise « *à en quelques années une certitude éducation* du public ». Plus de quart des femmes en la région ne bénéficient pas des visites prénatales obligatoires, et une femme sur arrive à la maternité sans dossier établi au préalable. Pour remédier à cette situation, vingt mille affiches, deux cent cinquante mille dépliants, des brochures donnant toutes les indications nécessaires aux futures mères, seront diffusés. Les caisses d'assurance - maladie accorderont la gratuité de sept visites prénatales au lieu des quatre prévues officiellement ; un centre d'information pour la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle sera créé à Lille, à l'image du centre mis en place à Paris il y a un an.

GEORGES SUEUR.

La pathologie bucco-dentaire et la santé des gencives

La carie n'est pas, et de loin, le premier responsable des dents perdues : la destruction et l'extraction de dents sont liées, dans sept cas sur dix, à l'état des gencives. L'Organisation mondiale de la santé estime que plus de la moitié de la population jeune du globe et les trois quarts de la population adulte sont touchés par les atteintes parodontales. Un certain nombre de praticiens ont voulu sensibiliser particulièrement la population, les médecins, les chirurgiens-dentistes sur cette pathologie. Deux enquêtes menées en juillet et en août 1977 sur la santé bucco-dentaire des Français et sur l'attitude des généralistes à ces affections illustrent le type d'actions menées par une partie de la profession.

Les maux de ou de gencives inquiétants que la plupart des autres maladies aux yeux des personnes interrogées en juillet 1977 par l'IFOP. En outre, pathologie : si 88 % d'entre-eux déjà eu des caries, 57 % seulement sont spontanément maladie, 25 % incapables une douleur intolérable. Moins prévenues à l'égard de *maladies*, pour se soigner, la plupart *la nécessité* de se faire examiner avoir aux dents ou aux gencives ! Elles expliquent leurs notamment par le peur d'avoir mal (pour 40 % d'entre et par le prix trop élevé des prestations (pour 70 % et aphtes, qui ont 85 %, 60 % 49 % interrogées. Les gencives plus que les dents ; si 38 % des personnes interrogées avoir de dents, 17 % ont des gencives état. Trois sur dix, enfin, portant un dentier.

Le recours aux apparaît enquête l'hygiène individuelle d'un niveau relativement : 95 % avoir leur personnelle, 80 % se lavent les dents au moins une fois par jour, et un quart affirment leur dernière depuis un mois ou moins. L'hygiène bucco-dentaire meilleure chez les femmes que chez les hommes, et dans les catégories socio-professionnelles élevées.

Une menée par le auprès des Français. Ces pratiques unanimement répandues. Il apparaît une contradiction entre la nécessité de surveiller les troubles, les maladies graves et leur pratique quotidienne. Ainsi, la moitié d'entre eux n'examinent les gencives de leurs patients que lors de certaines affections (troubles digestifs, syndrome infectieux). De même, il parmi les généralistes un certain pour ne pas revendiquer le rôle des gencives et s'en spécialiser lors d'affections graves. Pourtant, la prévention des parodontopathies passe par le diagnostic précoce des premières atteintes des gencives. — N. B.

La pathologie bucco-dentaire demeure cependant importante. Les affections les plus répandues touchent dents cariées, les stades évolutifs de la maladie parodontale (déchaussement des dents, déformation des gencives, etc.) et les abcès dentaires. Ces derniers, qui sont souvent douloureux, sont la cause de 10 % des consultations dentaires. Ils sont dus à la pénétration de germes dans la pulpe dentaire, à la suite d'une carie ou d'un traumatisme. Ils peuvent entraîner la perte de la dent et provoquer des complications graves.

Le remboursement des prothèses

Mieux vaut actuellement avoir une jambe ou un nez qu'une dent... Si l'on se place d'un point de vue financier, les prothèses dentaires ou orthopédiques sont remboursées par la Sécurité sociale à un taux de 70 %, et une avance de fonds est même le plus souvent consentie aux assurés sociaux. En revanche, pour les prothèses dentaires, les taux de remboursement évoluent entre 20 et 40 %, alors que les sommes en jeu sont souvent importantes.

Bien que la plupart des chirurgiens-dentistes soient conventionnés, ils pratiquent dans ce domaine un droit permanent à dépassement : les tarifs actuellement appliqués par la Sécurité sociale ne leur permettraient pas, s'ils les appliquaient, de vivre correctement trois.

La fixation des prix en ce domaine a été libérée : elle aligné sur le plan des prix établi de manière tout à fait libre entre les prothésistes, artisans spécialisés de la partie mécanique de la prothèse, et les chirurgiens-dentistes, qui ont la responsabilité de l'examen clinique, du diagnostic, de l'établissement des empreintes. Elle est aussi fonction de l'honnêteté du praticien.

Cette situation ne devrait pas durer : au 1er janvier prochain devrait intervenir une première revalorisation des remboursements des tarifs pratiqués par les chirurgiens-dentistes. Peut-être serait-il souhaitable de fixer également par arrêté des prix uniformes pour les services rendus par les prothésistes dentaires aux chirurgiens-dentistes, comme c'est le cas pour les prothèses orthopédiques ou oculaires.

FAUTE D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Trop d'enfants pluri-handicapés restent confinés dans leur famille ou échouent à l'hôpital psychiatrique

« *Quel avenir pour les enfants pluri-handicapés ?* » C'est à cette question qu'ont tenté de répondre, les 8 et 9 octobre, lors de deux journées, les parents d'enfants déficients du handicaps dont le comité de liaison (1) est présidé par M. Faivre. Au cours d'une conférence de presse, ils ont tenté de définir le « profil » de ces enfants dont personne ne veut et pour qui, dit-on, le principe de l'obligation scolaire est un leurre.

« *Ils sont repoussés de partout ou éliminés par une sélection abusive* », affirme le mauvais état de santé ainsi plusieurs exemples : ceux qui joignent à la surdité un trouble grave du comportement ne sont acceptés nulle part ; pour ceux qui sont à la fois sourds et handicapés l'hôpital ; pour ceux qui sont aveugles (quelque deux cents enfants en France) « *et qui sont au départ des emmurés complets* » ne fonctionne à l'heure actuelle qu'un seul centre, celui de Larnay, près de Poitiers, qui ne compte que vingt-quatre places. D'autres catégories trouvent une solution, mais en fonction de la région seulement ; ainsi, a noté M. Faivre, rien n'existe dans tout le quart sud-ouest de la France pour les déficients mentaux.

Pourquoi, d'une manière générale, ces enfants ne disposent-ils que d'une infime quantité de solutions adaptées ? « *En effet, les pluridisciplinaires susceptibles d'assurer un diagnostic de synthèse et de promouvoir une guidance parentale précise à l'âge préscolaire* » ; d'autre part, parce que les établissements qui pourraient les recevoir, compte tenu de leur handicap principal, les refusent à cause du second, voire du troisième handicap.

De cet état de fait découlent deux conséquences : la première pour ces enfants eux-mêmes — leur famille. Ils y atteignent l'âge adulte sans avoir reçu aucune formation ni aucune aide, pour la plus grande angoisse de leur entourage. Que deviendront, en effet, ces jeunes adultes à la disparition de leurs parents ?

Deuxième conséquence : ces cas eux échouent dans les hôpitaux psychiatriques. Ils y sont qui ? Il est évident qu'ils n'y sont pas à leur place.

Du problème, très longtemps, aucune statistique officielle n'a été faite sur les pluri-handicapés, les parents, *faute de dépistage systématique.* » Les études préparatoires des V^e^ et VI^e^ Plans en ont très gravement sous-estimé le nombre. Il apparaît bien que, en réalité, parmi les jeunes enfants par le Conseil de liaison des parents, ce nombre atteigne, pour la seule classe d'âge de six à seize ans, cinq mille.

Les parents ont l'intention de demander aux pouvoirs publics la création d'un établissement-pilote par catégorie de sourds handicapés, la constitution d'une équipe spécialisée dans la guidance parentale et la création de foyers pour adultes. Ils insistent, aussi, sur la nécessité de la prévention et du dépistage précoces. « *Un tiers de ces cas*, a estimé M. Faivre, *sont dus à une rubéole contractée par la mère pendant la grossesse. Et ce sont souvent les cas les plus graves.* » — C. B.

(1) 17-19, boulevard Blanqui, 75013 Paris.

UN NIGÉRIAN, M. JUSTICE J. A. ADEFARASIN, EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA CROIX-ROUGE

Pour la première fois, un représentant africain, M. Justice J. A. Adefarasin (Nigéria) a été élu par le conseil des gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour présider la nouvelle assemblée générale appelée à remplacer ce conseil.

[Âgé de cinquante-six ans, M. Justice J. A. Adefarasin est le président de la Croix-Rouge du Nigéria. Après des études de droit à Londres, il entreprend une carrière de magistrat au Nigéria, où il est nommé président de la Cour suprême de l'État de Lagos en 1974. Il a ensuite les fonctions de chancelier du diocèse anglican de Lagos, et de lord du même diocèse.

Il membre du conseil exécutif de la Croix-Rouge du Nigéria en 1964, puis président du en 1972. Dès il assume les fonctions de président du nigériana.

M. Justice J. A. a été élu pour quatre ans, succédant à M. (Mexique), qui avait occupé ce pendant douze ans.]

SOCIÉTÉ

La femme et la futilité

La chambre de [illegible] Paris organise, du [illegible], le deuxième Festival de [illegible] qui coïncidera avec la fin [illegible] rénovation du [illegible] la porte [illegible] à Paris. Deux ans [illegible] la [illegible] un an après la suppression du [illegible] d'Etat à la condition féminine, [illegible] une réflexion de l'évolution [illegible] ce [illegible] : « La femme et la mode », « La femme et la [illegible] », « La femme et les arts martiaux », « La femme et la littérature », « La femme et Air France », « La femme et [illegible] », « La femme et la musique », « La femme et l'enfant », [illegible] de mode, [illegible] de beauté, de maquillage [illegible] de gastronomie, [illegible] judo, [illegible] l'aviation, [illegible] de marionnettes, [illegible] préoccupations [illegible] d'aujourd'hui figurent au programme de ce premier festival.

L'accent sera mis sur l'artisanat, du tissage à la [illegible] du patchwork au macramé, en passant par le « tricot [illegible] d'art » et la [illegible]. Rien de ce qui est [illegible] n'étant étranger aux organisatrices (et organisateurs), [illegible] sont prévus avec Mmes [illegible] d'Harcourt (R.P.R.) et [illegible] Morsau (P.C.), députés, avec Mme [illegible] Sapin qui parlera du [illegible] du travail. Le dernier débat, samedi 15 octobre, [illegible] « La femme et l'amour » : Mme [illegible] Sapritch, [illegible], y participera.

L'accès au premier festival de la femme est [illegible] gratuit. Le [illegible] pour symboliser cette manifestation [illegible] représente une femme « rétro », [illegible] nues, émergeant d'une [illegible] drapées [illegible] à la [illegible] par une laveuse [illegible]. La femme objet, en quelque sorte, mais avec douceur, [illegible] amovible... Aurait-on ainsi des futilités, ne manque-t-il pas [illegible] « [illegible] » à ce festival : la femme et le mépris ?

Br. F.

La «vérité» d'un objecteur de conscience

FONCTIONNAIRE INDÉSIRABLE

M. [illegible] Laugier, vingt-huit ans, [illegible] architecte [illegible] de France. Le 1er septembre, le ministère de la culture et de l'environnement le nomme à Alençon. C'est son premier poste.

Le 8 septembre, la [illegible] de l'architecture informe M. Laugier qu'il a « [illegible] un *profond* ». *Le jeune homme* doit partir. Que s'est-il passé en trois semaines ?

La [illegible] de la [illegible] publique dispose que tout fonctionnaire [illegible] militaire. Dans le [illegible] qu'il a rempli [illegible] des [illegible] de M. Michel d'Ornano, M. Laugier n'a pas caché qu'il [illegible] obtenu le « [illegible] » d'objecteur de [illegible]. Il a [illegible] de préciser qu'il avait refusé [illegible] qui lui était imposée au titre du service [illegible]. Ces [illegible] remontent à [illegible].

Le casier judiciaire de l'architecte est vierge. [illegible] la préfecture de l'Orne a eu [illegible] par une simple enquête [illegible] tine, [illegible] la « [illegible] » qui a indiqué au [illegible] de la culture et de l'environnement que M. Laugier était « [illegible] ».

Il y a en France, dit-on, quelque [illegible] mille jeunes [illegible] qui [illegible] M. Laugier. [illegible] la très grande majorité des [illegible], l'administration, elle-même, a renoncé à les persécuter. Dès lors, quel [illegible] national a-t-il à bannir de la [illegible] publique ? — M. C.

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
[illegible] privé [illegible] et
Techniques humaines
PRÉPARATIONS ANNUELLES
OCTOBRE à JUIN
• Examens d'entrée à :
SCPO
• [illegible] en 1re année
• Soutien en cours d'AP
• Procédure admission en 2e année
• Préparation par correspondance
TAUX CONFIRMES DE REUSSITE
DEPUIS 1953
6, Av. Léon-Heuzey 75016 Paris - Tél. 224.10.72
83, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 588.63.91

"la lettre de gestion"
A.E.N.G.D.E. LA LETTRE DE GESTION
ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE
Préparation aux Examens d'Etat
APTITUDE ET PROBATOIRE DU D.E.C.S.
DIPLOMES D'ETUDES COMPTABLES SUPERIEURES
C.E.S. CERTIFICAT D'ETUDES SUPERIEURES DE RÉVISION
Séminaires régionaux de regroupement
35, BOULEVARD DE STRASBOURG 75010 PARIS TEL. 824.63.69 206.18.76
Nom Adresse
Renseignements et documents

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation sur demande

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours [illegible] en français
Documentation gratuite :
EDITIONS [illegible] BBCM
[illegible] rue [illegible] Berri - [illegible]

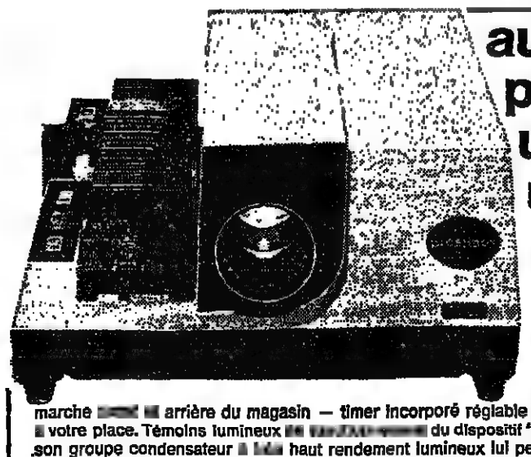
autofocus prestinox... un projecteur universel
Projecteur Prestinox [illegible] AFT
Le modèle [illegible] plus prestigieux. [illegible] plus exigeants, [illegible] clubs, etc. "Autofocus" comme le 624 AF. Il possède une télécommande pour [illegible] et arrière et il [illegible] équipé pour le fondu [illegible]. [illegible] en font un appareil très complet : [illegible] digitales lumineuses à effleurement pour la commande de la marche [illegible] et arrière du magasin — timer incorporé réglable de 5 à 25 secondes qui change les vues à votre place. Témoins lumineux [illegible] du dispositif "Autofocus". Enfin, et c'est très important, son groupe condensateur à [illegible] haut rendement lumineux lui permet des projections de vues 24x36 [illegible] allant jusqu'à 2 m de large en ambiance claire et 5 m [illegible] en ambiance sombre. Malgré tout cela, la modicité de son prix vous étonnera.
Prix relevé à Paris en Avril 1977 : 790 F TVA incluse.
prestinox®
Bon à découper pour recevoir une documentation gratuite. Demande à adresser à Prestinox B.P. 5, route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE
nom
adresse

ÉDUCATION

Bataille juridique autour du Pharo

Deux universités de Marseille se disputent des locaux vieux de quatre-vingt-dix ans

De notre correspondant

Marseille. — Les étudiants venus prendre, lundi 3 octobre, leurs inscriptions pour la prochaine [illegible] dans le bâtiment qui abrite les annexes de deux universités — Aix-Marseille-II et Aix-Marseille-III — dans les jardins du Pharo ont trouvé portes closes. Sur les planches qui barraient l'entrée, ils ont pu lire : « Fermé pour cause d'insécurité, par arrêté du maire de Marseille. » Cette [illegible] a surpris par sa soudaineté, y compris les intéressés, puisque ni le recteur d'académie ni le doyen de la faculté de droit ne semblaient apparemment avoir été avertis. L'opération avait été effectuée dans l'après-midi du samedi précédent par le personnel municipal. Cette fermeture est, en fait, la conséquence d'un imbroglio administratif déjà ancien et d'une querelle politico-universitaire.

Le Pharo, bâtiment municipal qui surplombe le Vieux Port, est occupé depuis 1890 par l'enseignement supérieur. Affecté d'abord à l'ancien institut d'anatomie et à la faculté libre de droit de Marseille, il accueillit, à partir de 1958, des étudiants capacitaires en droit et des étudiants de médecine et de pharmacie. Cette occupation, toutefois, n'a jamais eu d'assise juridique. La création, en 1973, de l'université d'Aix-Marseille-III (droit, [illegible] sciences), présidée par M. [illegible] Debbasch, a compliqué la situation, car le Pharo abritait à la fois des services et des enseignements de la nouvelle université et d'Aix-Marseille-II (médecine), présidée par M. Henri [illegible].

Depuis [illegible], les [illegible] sont fréquentes [illegible] la naissance d'Aix-Marseille-III [illegible] fois suite à une scission [illegible] I (lettres) et II (médecine). De plus, personne n'ignore, à Marseille, que la création, par le secrétariat d'[illegible] universités, d'Aix-Marseille-III [illegible] M. Charles [illegible] présidé [illegible] par M. Gaston Defferre comme une [illegible] politique dirigée contre lui. Ainsi, le [illegible] s'est-il répété plusieurs fois, M. [illegible] soutenant M. Henri [illegible] (Aix-Marseille-II), M. Debbasch (Aix-[illegible]-III) [illegible] davantage l'appui [illegible].

A plusieurs reprises, le maire de Marseille avait tenté d'obtenir que le [illegible] soit affecté à l'éducation nationale pour être affecté à Aix-Marseille-II, et M. Henri Gastaut s'était efforcé, depuis 1974, [illegible] d'évacuer les [illegible] mètres [illegible] de locaux occupés par Aix-Marseille-III. Par une délibération du 6 juin 1977, le conseil municipal — après deux initiatives semblables en 1973 et 1974 — avait prévu de donner bail à l'Etat pour une durée de dix ans, à condition que le Pharo soit mis à la disposition d'Aix-Marseille-II. Dans l'attente d'une réponse, un permis d'occupation provisoire avait été accordé à son président, M. Gastaut, jusqu'à la signature de la convention envisagée. M. Henri Gastaut avait donc sommé, en juillet dernier, M. Debbasch de quitter les locaux, menaçant d' « *utiliser tous les moyens que lui confèrent les lois, y compris la force publique* ».

Selon certaines informations, [illegible], le secrétariat d'Etat aux universités aurait décidé, ces [illegible] semaines, d'attribuer [illegible] à Aix-Marseille-III les locaux revendiqués par les deux universités. Cette décision inattendue a certainement pesé dans la réaction [illegible] du maire de Marseille, le Pharo pour des raisons d'insécurité.

Le sort des étudiants salariés

M. [illegible] Defferre s'abrite derrière un rapport du 27 septembre 1977 de la [illegible] communale de sécurité qui, « [illegible] qu'aucune réalisation des *prescriptions qui auraient été précédemment formulées en matière [illegible] pour ouvrir les locaux au public en toute sécurité* » donnait un [illegible] forme d'exploitation. M. Defferre a donc retiré le permis d'occupation [illegible] que les travaux nécessaires pour rendre conforme le bâtiment aux règlements de sécurité n'auront pas été réalisés.

Déplorant [illegible], « *à huit jours de la rentrée, plusieurs centaines d'étudiants salariés [illegible] la possibilité de s'inscrire* », le conseil de la faculté de droit (Aix-Marseille-III) a voté à l'unanimité, le 5 octobre, une motion exprimant sa stupéfaction et son inquiétude pour la rentrée. M. [illegible] Debbasch estime que cette péripétie est un [illegible] supplémentaire de la guerre que lui livre M. Defferre. Il affirme aussi que le maire de Marseille n'a pas compétence en matière de sécurité pour un bâtiment affecté à l'enseignement supérieur. Selon le président d'Aix-Marseille-III, seul le recteur [illegible] peut prendre [illegible] mesure de fermeture comme le précise l'arrêté interministériel du 14 octobre 1976. M. Debbasch a déposé une demande de sursis à exécution auprès du tribunal administratif et un recours devant le Conseil d'Etat.

M. Gaston Defferre n'est cependant pas inquiet : « *Ce bâtiment est propriété de la ville, que-t-il, et pour cause : [illegible] le ministère de tutelle n'a voulu le prendre en charge. J'en suis donc responsable. Et s'il brûlait, si [illegible] périssaient dans [illegible] souricière, c'est [illegible] qu'on [illegible] non [illegible] recteur.* »

M. Henri [illegible], pour sa part, [illegible] entre le maire et lui-même. Il rappelle, cependant, qu'il attend toujours que son homologue d'Aix-Marseille-III obtempère à la lettre du 9 septembre 1974, lettre signée par M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, et qui demandait « *au recteur de prendre toutes mesures de nature à remettre les locaux à disposition d'Aix-Marseille-II à partir du [illegible] juin 1977* ».

Afin que nul ne se méprenne [illegible] sur [illegible] intentions, M. [illegible] a fait, dans un [illegible] temps, [illegible] aux [illegible] d'enseignement, plaçant hors d'atteinte tous les étages du bâtiment, en attendant que les travaux de sécurité soient achevés. Il s'apprête toutefois à autoriser prochainement l'ouverture de certains locaux du rez-de-chaussée qui abritent le centre d'accueil et l'administration d'Aix-Marseille-II.

JEAN CONTRUCCI.

Recevant une délégation du S.N.I.-P.E.G.C.

M. RAYMOND BARRE S'ENGAGE A « SAUVEGARDER LA FONCTION D'INSTITUTEUR »

Une [illegible] du [illegible] national des instituteurs et professeurs de [illegible] (S.N.I.-P.E.G.C.), conduite par son [illegible] général, M. [illegible], a été reçue, mardi 11 octobre, à [illegible] Matignon, par le premier ministre, M. Raymond Barre. L'entretien, qui a duré plus d'une heure, a porté [illegible] sur la [illegible] de la fonction d'instituteur. Le S.N.I. a notamment demandé que les [illegible] d'école normale reçoivent une formation [illegible] et que les futurs instituteurs [illegible] en trois ans.

Il a exprimé son opposition au projet de [illegible] d'un [illegible] de professeurs « bivalents », et il a insisté pour que les salaires [illegible] indépendamment de la [illegible] qui [illegible] toute la fonction publique. Enfin, le porte-parole du S.N.I. a fait part de son inquiétude quant à la situation dans les [illegible] de la Réunion et de la Martinique.

Selon M. Guy [illegible], le premier ministre [illegible] personnellement à « sauvegarder à tout prix la fonction [illegible] » et a marqué sa volonté de « faire avancer les choses » dans un domaine qu'il juge « [illegible] » pour le pays ».

● PRÉCISION. — Une phrase de l'article sur la rentrée [illegible] (*le Monde* du 12 octobre) a été [illegible] incompréhensible. Cependant, sur la [illegible] graphie pourraient justifier, écrivons-nous, un [illegible]. Mais « *ce serait oublier le jeu de facteurs psychologiques, sociaux ou culturels* ».

L'ART DU DIALOGUE

Le ministère de l'éducation [illegible] son dernier bulletin d'information [illegible] aux enseignants à un important sujet : « [illegible] répondre avec [illegible] administratifs ? » Peut-être suffit-il de lui [illegible] ? Ce serait trop simple. Le dialogue est un art. Le [illegible] établit une [illegible] entre « *deux [illegible] présentations [illegible] confondues, un [illegible] d'or de la correspondance administrative : l'écrit [illegible] la [illegible] ». Il s'agit [illegible] « *la [illegible] proprement dite [illegible] de la lettre personnelle* ».

[illegible] une avalanche de conseils : « *Toujours en haut, au [illegible] droit, [illegible] figurer l'indication [illegible] d'origine et [illegible] la date* » : les [illegible] en politesse « [illegible] pas [illegible] [illegible] » ; [illegible] pour la lettre personnelle, on peut en [illegible]. Le [illegible] [illegible] exemples : quand on [illegible] à « *un égal* » on peut écrire : « *Je vous prie d'agréer, M...* [illegible] (*ou [illegible]*) » (1). Le souci de l'[illegible] [illegible] [illegible] pas jusqu'à indiquer dans quel cas les sentiments sont « [illegible] *dévoués* » et dans quels cas ils ne sont que « *dévoués* ». La libéralisme se manifeste dans cette [illegible] : « *En cette matière vos préférences peuvent s'exprimer.* »

Une autre règle d'or : « *Il est de tradition dans le langage administratif d'adopter le style impersonnel (...), il va de soi que la lettre sera toujours rédigée en termes [illegible] [illegible]* », il faut être « *précis et concis* » et adopter « [illegible] *objectif, les [illegible] personnelles étant à éviter, s'agissant de service public [illegible] d'intérêt général* ».

Les [illegible] du ministère s'apparentent, pour la minutie, aux [illegible] que les instituteurs donnent [illegible] le jour de la [illegible] pour la présentation [illegible] de [illegible] les enseignants s'avisaient [illegible] de respecter, à la [illegible], ces conseils fastidieux, ne risqueraient-ils pas [illegible] [illegible] tous la même [illegible] ? C'est [illegible] la [illegible] de l'administration [illegible] qui pourrait [illegible] une réponse type. [illegible] ce que ne dit pas le ministère, [illegible] s'il s'engage à répondre à [illegible] [illegible]. — Br. F.

(1) [illegible] le mot [illegible] « supérieur », il serait mieux exprimer son « profond [illegible] » ou son « [illegible] ».

HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE
sous la direction de Pierre Léon
Du 14e [illegible] à nos [illegible]
Une œuvre originale de l'Ecole historique française qui n'a d'équivalent ni en France, ni hors de France.
En souscription jusqu'au 31 octobre 1977
Renseignez-vous chez votre libraire ou à défaut chez A. Colin, 103, bd Saint-Michel Paris (5e) - Tél. 329.12.19

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
★ Hôtel confortable [illegible] même bâtiment
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge
★ Petits groupes (moyenne 9 étudiants)
★ Excursions dans toutes les chambres, Laboratoire de langues moderne
★ Ecole reconnue par le ministre d'Education anglais
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. [illegible] tranquille bord de mer
ECRIVEZ AU
REGENCY, [illegible]
KENT, G.-B.
Tél. : THANET [illegible]
ou : Mme Benilton, 4, rue de la Persévérance, 95 - EAUBONNE
Tél. : 999-26-33 en soirée

Préparation au concours
Médecine
PHARMACIE-DENTAIRE
■ Encadrement annuel par CHU
■ [illegible] préparatoire : PCEM « 0 »
6 CENTRES Hallé - St-Père - Kellermann Cotal - Bokanowski - Chaleney
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly 722.94.94 ou 745.69.19

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GESTION
● CYCLES DE GESTION [illegible] et longs
■ D.E.C.S. probatoire et certificat.
■ Préparation aux concours et cours [illegible] à H.E.C. et SC. PO.
COURS JOUR ET DU SOIR
ESG Enseignement privé 182, rue de Vaugirard 75015 PARIS - 273-07-72

RELIGION

● *Les dominicains du couvent de l'Annonciation*, à Paris, organisent [illegible] cours sur « *les difficiles mutations historiques dont naquit l'Eglise chrétienne* », par le Père [illegible]. Ces cours ont lieu le jeudi, à 18 h. 30, dans la salle Albert-le-Grand, [illegible], rue du Faubourg-Saint-Honoré, aux dates suivantes :

13 octobre : La mutation, en Jésus, de la religion juive en religion chrétienne.

20 octobre : Mission apostolique de Paul et crise des judaïsants.

27 octobre : Types successifs de communautés chrétiennes à l'âge apostolique.

3 novembre : L'affrontement [illegible] à la fin [illegible] l'âge apostolique.

10 novembre : Actualité du schisme de Marcion.

Les lauréats du
PHYSIQUE : deux Américains
Les propriétés électroniques
PHILIP ANDERSON
SIR NEVILL MOTT
JOHN HASBROUCK VAN VLECK
CHIMIE : l'
La thermod
Avant de ch
votre résid
sur la Côte d
Vous devez être

SCIENCES

Les lauréats du Prix Nobel

PHYSIQUE : deux Américains et un Britannique

L'Académie royale [illegible] a désigné comme lauréats du prix Nobel de physique (725 000 F), M. Philip Anderson (Etats-Unis), Sir Nevill Mott (Grande-Bretagne) et le professeur John Hasbrouck Van Vleck (Etats-Unis) pour « leurs travaux théoriques fondamentaux sur la structure électronique des systèmes magnétiques et amorphes ».

Les propriétés électroniques des solides

Le magnétisme [illegible] origines : [illegible] le [illegible] qui peut être considéré comme l'équivalent d'un courant électrique engendrant une induction magnétique, [illegible] le « moment magnétique » propre [illegible] particules [illegible] les physiciens théoriques dénomment le *spin*. Dans la pratique, c'est le spin des électrons qui [illegible] contribution. Un matériau [illegible] magnétique, si, pour une raison ou une autre, [illegible] « petits aimants ».

Le spin s'alignent [illegible] le même [illegible]. Une telle [illegible] réalisée [illegible] de fortes [illegible] quand le [illegible] lui-même [illegible] ordonné. C'est le cas quand le [illegible] a une [illegible] cristalline. [illegible] cristalline n'est cependant pas la seule qui [illegible]. On trouve aussi un [illegible] amorphe où il n'existe pas d'ordre [illegible].

A priori, le [illegible] l'orientation des petits aimants [illegible] du matériau, y est beaucoup plus difficile à obtenir. Il est cependant [illegible], en particulier grâce à la présence d'impuretés. La [illegible] interactions [illegible] « [illegible] magnétiques » [illegible] est particulièrement complexe et fait intervenir la mécanique quantique.

Dans son communiqué, l'Académie royale des sciences [illegible] : « Van Vleck a été appelé le « père du magnétisme moderne ». Il a [illegible] que [illegible] on peut comprendre le comportement d'un atome ou d'un ion étranger dans un cristal. Une autre partie [illegible] de ses travaux concerne l'effet Jahn-Teller, [illegible] l'interaction entre les électrons d'une part, les positions et les [illegible] des noyaux de l'autre. L'effet Jahn-Teller peut être étudié dans les cristaux dopés. Mais c'est [illegible] pendant la dernière décennie qu'on a pu, surtout grâce aux travaux de Van Vleck, commencer ce phénomène en [illegible] et reconnaître son importance expérimentale.

« C'est [illegible] qui, le premier, a attiré l'attention sur le fait que la [illegible] électronique — l'interaction [illegible] — est [illegible] pour expliquer l'existence des « [illegible] magnétiques » [illegible].

« Son [illegible] élève, Anderson, a développé [illegible] idées, a [illegible] dans quelles [illegible] « [illegible] » [illegible] comme le cuivre ou l'argent, qui [illegible] pur ou [illegible].

« Mott et Anderson, séparément, ont contribué [illegible] à l'étude [illegible] cas [illegible] amorphes. Dans [illegible] cristaux, en effet, [illegible] peuvent [illegible] réguliers, ce qui [illegible] théorique. Cette régularité [illegible] dans les matériaux désordonnés.

« Mott a également étudié [illegible] qu'on a appelé le « [illegible] de Mott », par lequel certains métaux peuvent devenir non [illegible] lorsque la distance [illegible] qui [illegible] les atomes.

« Les deux lauréats ont [illegible] dans la physique [illegible] de [illegible] importantes. Le prix de 1977 récompense particulièrement leurs travaux sur [illegible] et le couplage entre les mouvements des électrons et des noyaux dans les matériaux magnétiques et désordonnés. Dans ce domaine, ils ont [illegible] largement les théories [illegible]. Leurs travaux ont une importance [illegible] pour la physique expérimentale et pour la [illegible] logie. »

PHILIP ANDERSON

Né le 13 décembre 1923 à Indianapolis, M. Philip Anderson, après des études à Harvard, entre en 1949 aux Bell Telephone Laboratories de recherches de la société américaine. Depuis 1949, il travaille aux laboratoires de la Bell Telephone, et il est depuis 1967 professeur de physique théorique à l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). Il est membre de l'Académie des sciences américaine.

SIR NEVILL MOTT

Né le 30 septembre 1905, Sir Nevill Mott, après des études à Cambridge, enseigne à l'université de Manchester, puis à Cambridge et à Bristol, avant de retourner à Cambridge. Physicien théorique, il publie, dès 1930, sur la mécanique quantique, et il devient un spécialiste de son application dans les solides, en particulier les métaux. Sir Nevill Mott est membre de nombreuses sociétés savantes et académiques.

JOHN HASBROUCK VAN VLECK

Né à Middletown (Connecticut), le 13 mars 1899, M. John Hasbrouck Van Vleck, physicien américain, est docteur en philosophie en 1922, puis obtient un doctorat ès sciences à Harvard, en 1923. Docteur honoris causa de nombreuses universités (Grenoble, Paris, Oxford), il fut professeur de physique à l'université du Minnesota (1922-1923), professeur de physique théorique à l'université du Wisconsin (1928-1934) et professeur de physique mathématique à Harvard depuis 1935. Ses travaux ont porté sur la théorie quantique de la structure atomique de la matière et sur le magnétisme. Il est associé étranger de l'Académie des sciences, en France, depuis le 11 février 1974. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

● *Le professeur Van Vleck* s'est déclaré « *très surpris et très heureux* » [illegible] obtenu le prix Nobel de physique : « *Les prix vont [illegible] à [illegible] on ne peut s'empêcher de penser qu'à soixante-dix-huit ans c'est le point [illegible] d'une carrière* », a-t-il notamment indiqué.

● *Sir Nevill Mott* a affirmé : « *Le prix Nobel est un [illegible] très agréable dans la vie d'un savant, mais il ne doit pas faire oublier que celui-ci n'a atteint des résultats qu'en collaboration avec d'autres collègues.* » Le physicien britannique a notamment souligné qu'il devait beaucoup à la coopération de son beau-frère, le savant français Jacques Friedel, professeur à l'université Paris-Sud, membre de l'Académie des sciences, du professeur Aronmueller, de l'université de Bordeaux, et de ses « *amis* » des universités de Grenoble et de Marbourg (Allemagne fédérale).

CHIMIE : un professeur belge

L'Académie royale de Suède a attribué, mardi 11 octobre, le prix Nobel de chimie (725 000 F) à M. Ilya Prigogine, professeur à l'université libre de Bruxelles, pour ses travaux sur la thermodynamique irréversible. Le professeur Prigogine est le premier Belge à recevoir le prix Nobel de chimie (dernières éditions du « Monde » du 12 octobre).

La thermodynamique de la vie

La [illegible] une [illegible] extrêmement [illegible] notamment, sur le principe [illegible] spécialistes en ont [illegible] une loi fondamentale dite de [illegible] : cette [illegible] spontanée d'un [illegible] à aller vers l'état le plus désordonné possible. Elle est très bien [illegible] la plupart des phénomènes [illegible]. Mais il est au [illegible] un cas où on ne peut pas l'utiliser : [illegible] des [illegible] vivants. Ces derniers sont, en effet, [illegible] ordonnés et qui [illegible] de plus en plus. Dans leur cas, la nature va [illegible] l'ordre et non vers le désordre, comme pourrait le faire croire une application trop simple de la loi de l'augmentation de l'entropie.

Ce paradoxe apparent peut se résoudre en s'intéressant non au système limité à l'être [illegible], mais au système complexe, être vivant et environnement. Un être vivant [illegible] sur le plan de la thermodynamique, un système ouvert qui a besoin d'un environnement pour [illegible]. Ce système [illegible] peut être de plus en plus [illegible] à condition qu'un désordre plus grand apparaisse dans l'environnement. Il n'y a pas contradiction entre l'existence des êtres vivants et la [illegible], il restait à [illegible] pourquoi ils [illegible] existaient.

Ce fut le mérite du [illegible] Prigogine et de l'école [illegible] de [illegible], qui mit au point la [illegible] fondamentale de structures [illegible] (le Monde du 24 juillet 1975). Un des points fondamentaux de cette théorie est de montrer que le système [illegible] qu'est un être vivant n'est pas le fruit d'un [illegible] tors, mais au contraire d'une structure normale et spontanée. — *J.-L. L.*

ILYA PRIGOGINE

Né le 25 janvier 1917 à [illegible], de nationalité belge, le professeur Ilya Prigogine obtient en 1941 son doctorat de sciences physiques à l'Université libre de Bruxelles (U.L.B.), où il devient chargé de cours en 1946, et professeur en 1951, responsabilité qu'il exerce toujours. En 1959, il est [illegible] de physique et chimie Solvay. De 1961 à [illegible], il est [illegible] d'une chaire extraordinaire de chimie à l'université de Chicago (Etats-Unis) et est depuis 1967 directeur du centre de mécanique statistique et de thermodynamique à l'université du Texas, à Austin.

Avant de choisir votre résidence sur la Côte d'Azur, vous devez être exigeant.

Voici pourquoi :

Soyez exigeant car vous avez l'embarras du choix : environ 250 programmes immobiliers vous sont proposés sur la Côte, ce qui vous permet de faire une sélection rigoureuse selon l'emplacement, l'environnement, le type d'immeuble et d'appartement que vous recherchez, la qualité de construction, l'éventail des prestations, le prix etc...

Si vous avez choisi Nice, les [illegible] quartiers [illegible] plein centre ville, à deux pas de la Promenade [illegible] Anglais [illegible] de l'animation de l'avenue Jean Médecin, il existe un très bel immeuble au 50 - 52 Bd Victor Hugo.

Il offre des appartements [illegible] studio au 5 pièces avec [illegible] bien équipées, [illegible] séjours avec murs tendus de toile de lin sur molleton, de larges terrasses fleuries avec sols revêtus de marbre.

Les prix varient entre 272.000 et 899.000 francs, soit, pour un étage moyen, une moyenne d'environ 5.900 F le m2 habitable (parking non obligatoire), ce qui pour Nice et ce fameux quartier des Musiciens, est très compétitif.

Autre avantage non négligeable : les appartements sont habitables immédiatement dans la première tranche (angle Av. Baquis/rue Rossini)

Le nom de ce programme ?

Le Parnasse

Retenez-le : c'est une résidence pour personnes exigeantes.

Si vous [illegible] mieux informé avant de venir le visiter, et recevoir une brochure descriptive ainsi qu'une grille des prix, retournez le coupon ci-dessous.

Le Parnasse
50 - 52 Boulevard Victor Hugo
06000 Nice - Tél. (93) 87.25.44

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
Tél. .....

Francasud m 1

LETTRES

Les trois Hervé Alphand

(Voir la [illegible] première page.)

Hervé Alphand ayant choisi [illegible] surcroît de « [illegible] » [illegible] « aspects frivoles » de son caractère, [illegible] livre [illegible] donc [illegible] [illegible] ce qu'on pouvait « a priori » en attendre. C'est trop rarement qu'il condescend à nous faire sourire, fréquemment qu'il confesse son scepticisme, ses hésitations ou son vague à l'âme. « Les hommes sont prisonniers d'une imbécillité congénitale... Ce monde qui va finir sans s'en apercevoir... »

Mais ce sceptique est capable de pleurer et de prier. Et il lui est arrivé au moins une fois de s'engager à fond « avec [illegible] passion », dit de Gaulle. Pas de chance, il s'agissait d'une cause perdue : celle de la Communauté européenne de défense. De qui nous vaut un jugement trop amer pour n'être pas injuste sur M. Pierre Mendès France et [illegible] un passage d'une belle ironie sur soi-même lorsque l'auteur se retrouve un peu plus tard représentant du général de Washington : « Comme l'avocat Barbemolle devenu procureur général, j'attaque l'intégration [illegible] après avoir défendu l'armée européenne. C'est le sort des ambassadeurs [illegible] de changer [illegible] leurs [illegible]. »

Fidèle à qui ? A la France, sans doute, dirait l'esprit de tel jugement de Talleyrand, qui [illegible] lui [illegible] une justification, bien qu'il [illegible] la médiocrité, les divisions nationales. Mais aussi à de Gaulle, qu'il a rejoint en 1941, écœuré [illegible] la première minute par « l'immense pourriture » de Vichy, et dont il a été bien souvent le collaborateur ou le confident. Cela [illegible] vaut des pages entières [illegible] du général, rapportés le plus souvent de manière assez prosaïque, [illegible] l'envolée qu'y [illegible] un Malraux ou un [illegible] Saint-Robert, mais qui sont autant [illegible] contributions à l'histoire de ce temps.

Le général [illegible] un peu cyclothymique, il avait lui aussi ses [illegible] de découragement, [illegible] pessimisme noir. Au fil du livre, il n'apparaît pas toujours d'une particulière [illegible] dans ses propos. Il lui a fallu parcourir du chemin pour devenir le grand [illegible] — [illegible] ne mâchait-il pas ses propos sur ce que deviendraient, [illegible] à elles-mêmes, les [illegible] d'empire. De même, le voyons-nous envisager la dissolution du pacte atlantique [illegible] le remplacer par des [illegible] bilatéraux, et [illegible] se contenter de [illegible] la [illegible] de l'organisation militaire intégrée. En revanche, on sera sans doute assez surpris de constater que le projet de « triumvirat [illegible] » de 1958, [illegible] beaucoup n'ont voulu voir jusqu'à présent qu'une simple manœuvre tactique, était profondément ancré dans l'esprit du général, qui en parla souvent à Alphand.

Dans les [illegible] années du règne, l'auteur [illegible] de Gaulle de plus en plus dominé par le scepticisme, la xénophobie. On le sent s'écarter de lui, trouver de moins en moins d'arguments pour défendre une politique à laquelle il croit peu. D'ailleurs sa tâche de secrétaire général du Quai d'Orsay, [illegible] M. Couve de Murville [illegible] sous M. Debré, lui laisse peu d'initiative. Il se rattrape [illegible] M. Maurice Schumann, dont il brosse un portrait d'une réconfortante sympathie.

Des portraits, on en trouve bien d'autres — en quarante ans, Hervé Alphand a connu tout le monde, — depuis Arthur Rubinstein, brossé en cinq mots, « grand pélican doux et intelligent », jusqu'à Jean Monnet, autre [illegible] central du livre, « secret, une énigme », psychologiquement aux antipodes [illegible] l'auteur, puisque totalement donné à l'idée et à l'action. On [illegible] au [illegible] Pétain : « Décidément je révoquerai tout le monde et cela continue. Vous [illegible] métier qu'ils [illegible] font faire. Je n'avais pas mérité [illegible] à [illegible] âge... » Churchill : « Prenez garde, je vais parler français... » ; Giraud, qui était « [illegible] en 1912 » ; Staline, [illegible] « œil bridé égrillard » ; Eisenhower, Kennedy, qui s'était lié d'amitié [illegible] l'auteur, mille autres vedettes de l'actualité, du Tout-Paris et du « Jet Set ».

Pour qui a vécu à un titre ou à un autre les événements [illegible] rapporte l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, son récit [illegible] toujours intéressant, parfois passionnant, et il fait revivre [illegible] talent bien [illegible] oubliés. Aux yeux du lecteur dont le monde [illegible] la diplomatie et des salons est si éloigné qu'il en paraît irréel, il risque évidemment de ne [illegible] en aller de même. Pourquoi Hervé Alphand, qui a [illegible] période mieux que [illegible] n'écrirait-il [illegible] maintenant, lui qui déteste tant l'oisiveté, un livre pour un beaucoup plus large public, un livre qui raconterait et expliquerait pourquoi et [illegible] la France a redevenue hexagonale, tout en montrant la place qu'elle pourrait [illegible] tenir, pour peu qu'elle le veuille, dans les affaires du monde ?

ANDRE FONTAINE.

[illegible] Alphand, *l'Etonnement d'être*, Journal [illegible] 1 vol. [illegible] aux [illegible] Fayard, 58 F.

● *Le romancier américain MacKinlay* [illegible] décédé, le 11 octobre, en Floride. Il était âgé de [illegible] ans.

[Auteur de trente-deux romans et d'une centaine de récits, articles et poèmes, [illegible], en 1956, le prix Pulitzer pour « Andersonville », un roman retraçant la vie dans un camp de prisonniers pendant la guerre civile américaine. L'un de ses poèmes, « les Meilleures Années de notre vie » (« The Best Years of our Lives »), avait inspiré le [illegible] du [illegible] nom.]

PRESSE

● *A Montréal*, les deux journaux de langue française, *la Presse* et *Montréal matin*, sont empêchés de paraître depuis le jeudi 6 octobre, en raison d'une grève de la rédaction et des photographes de *la Presse*, pour protester contre la mise à pied de quatre rédacteurs sportifs en désaccord avec leur nouveau chef de service.

L'ancienne convention collective, venue à expiration le 31 décembre 1976, ne spécifiait pas que la section syndicale de la rédaction serait consultée sur les nominations des chefs de service. Mais le syndicat des journalistes réclame que cette consultation soit inscrite dans le nouveau contrat collectif. La direction s'y oppose catégoriquement, estimant que ce serait la « *fin de l'entreprise* ».

La grève, d'abord déclenchée pour quarante-huit heures, a ensuite été reconduite pour une durée illimitée. — *(U.P.)*

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à [illegible] de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie [illegible] que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi [illegible] vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles [illegible] YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une [illegible] gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou minuflexibles, spéciales pour [illegible]. Elles assurent [illegible] et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

YSOPTIC
80, [illegible] Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Gotschalk

dites "oui" à la sous-traitance

facteur indispensable du développement industriel

et venez visiter le **M.I.D.E.S.T**

7 STRASBOURG 17-21 OCTOBRE

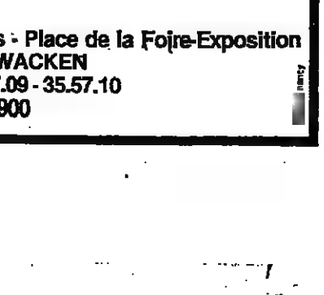

Point de rencontre UNIQUE au monde de la TECHNOLOGIE, de l'INNOVATION et de la COOPÉRATION INDUSTRIELLE, le MARCHÉ INTERNATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE battra, en 1977, tous ses records avec :

- *1.300 Exposants dont 300 étrangers de 17 pays ;*
- *12.000 m² de stands ;*
- *37 secteurs industriels ;*
- *12.000 Visiteurs attendus.*

Nouveautés :

Bourse informatisée du savoir-faire - 1er Colloque franco-allemand des Acheteurs Industriels (18 octobre - traduction simultanée assurée) - Nombreuses réunions-débats sur la sous-traitance.
HORAIRES : 9-18 heures
(sauf le 21 octobre : 9-17 heures).

Renseignements :

M.I.D.E.S.T.
Palais des Expositions - Place de la Foire-Exposition
67000 STRASBOURG-WACKEN
Tél. (88) 35.57.08 - 35.57.09 - 35.57.10
Télex : M.I.D.E.S.T. 890900

nancy

JUSTICE

A Marseille

HIPPODROMES EN FOLIE

De notre correspondant

Marseille. — *Par deux fois en moins d'une semaine, l'hippodrome du Pont-de-Vivaux, à Marseille, a été le théâtre d'incidents qui ont empêché le déroulement normal des courses au programme. Chaque fois, ces incidents ont été consécutifs aux décisions prises par les juges aux allures (dont un assesseur avait fait appel) de déclasser certains concurrents qui avaient commis des fautes lors d'épreuves de trot attelé. Les parieurs ont envahi la pelouse, bloquant l'accès à la piste et retardant la suite des réunions.*

Le déclassement de *Feu Rouge*, à l'entrée de la ligne droite, du Grand Prix de trot du Sud-Est célébrant, samedi 8 octobre, le cinquantenaire de l'hippodrome, a mis le feu aux poudres. A deux reprises, le cheval, qui ne montrait franchement, commit des fautes qui ne furent pas relevées par les juges aux allures. C'est après la troisième faute, alors que *Feu Rouge*, en tête depuis le départ, ne pouvait être rejoint, que les juges décidèrent de le sanctionner. Cette décision tardivement prise, tout comme l'importance de la cagnotte (140 000 francs, la plus forte dotation régionale), furent à l'origine de la brusque montée de colère du public, bientôt renforcée par celle des professionnels.

La foule envahissait l'hippodrome et les propriétaires, entraîneurs, drivers, refusaient spontanément de remettre en piste, pour les épreuves suivantes, les chevaux aux allures n'étaient pas immédiatement remplacés. Il fallut plus d'une heure de transactions menées par M. Gérard Grantet, président régional de l'association des propriétaires de chevaux de trot, pour qu'un *accord fût trouvé*. Les juges aux allures furent provisoirement écartés et remplacés par deux drivers ne prenant pas part aux deux dernières épreuves.

Le 3 octobre dernier, les semblables s'étaient produits lors de la troisième course de la réunion. Après un départ confus, dû à l'énervement d'*Icomo*, qui désarçonnait son driver, les juges avaient distancé *Inattaquable*. Pourtant, selon les parieurs, son rival, *Idéal Grand Bois*, semblait bien plus fautif, tandis que le *driver d'un autre cheval, Intrigueur*, était accusé de ne pas disputer pleinement ses chances. Ici encore, il fallut toute la persuasion des dirigeants de la société hippique du Sud-Est pour que les pistes soient évacuées.

Le 10 septembre dernier, un incident avait déjà éclaté à la réunion de l'hippodrome marseillais, celui du Pont Borely. Une plainte contre X... déposée par la société sportive de Marseille après la course du Prix de Nîmes, support du triplé, avait été « *de caractère suspect* en *enjeux* ». Plus de 1 million de francs de paris répartissaient moins de quatre-vingts bordereaux (dont une centaine à Marseille et une vingtaine à Toulon), qui désignaient deux chevaux gagnants (le 11, le 8 et le 10) respectivement à 30, 50 et 1. La combinaison gagnante rapportait 1 500 F. Le P.M.U. avait-il intérêt à ne payer les gros parieurs qu'en échange de leur silence ? Le doute la « discrétion » de certains d'entre eux qui a amené la société sportive de Marseille à exiger la lumière sur la manière dont les enjeux ont été effectués. En pareil cas, rappelons-le, la limite autorisée ne doit pas excéder plus de vingt jeux par combinaison. — J. C.

PARCMÈTRES ILLÉGAUX

Un sens interdit peut-il être pourvu de parcomètres ? Un habitant de Nancy, M. Robert Joubert, refusait depuis plusieurs années de payer les pièces à l'intérieur de ceux qui avaient été installés dans sa rue, quai Claude-Le Lorrain, et ne payait pas les amendes qui lui avaient été infligées. Il invoquait notamment l'exception d'illégalité de l'arrêté municipal du 2 octobre 1974 qui avait autorisé la pose de ces parcomètres au motif qu'il s'agissait d'un détournement de pouvoir.

Le tribunal de police de Nancy, dans un jugement rendu le 5 octobre, lui a donné raison en estimant que, « *l'emploi de parcomètres en justifie dans une avenue marchande pour faciliter la circulation ou afin d'éviter les stationnements abusifs aux environs de bâtiments appelés à recevoir le public tels que gares ou hôpitaux, n'a s'applique nullement dans les rues à sens unique comme le quai Claude-Le Lorrain, où particulièrement fluide* ».

Le tribunal rappelle en outre que l'administration a reçu « *des compétences qu'en vue de la satisfaction de l'intérêt général (...) et que le maire a reçu des pouvoirs de police en vue d'accroître la commodité de la circulation dans la commune. Il est de jurisprudence constante que l'arrêté ne devra être également déclaré illégal, puisque le but poursuivi, bien que d'intérêt général, n'est pas celui invoqué par l'acte lui-même.* »

Après la bagarre entre légionnaires et travailleurs nord-africains

Les marginaux du bistrot L'Hacienda à Castelnaudary

De notre correspondant régional

Castelnaudary. — C'est le drame après boire, stupide, dans une petite ville de garnison où l'on s'ennuie, où les distractions vont manquer à l'appel, au bistrot et aux filles, l'oubli de leur solitude. A Castelnaudary, dimanche soir 9 octobre, deux légionnaires ont terminé leur journée sur la table d'opération du centre hospitalier. Un ancien harki a été conduit à la prison. Un des camarades a disparu (« Le Matin » du 11 octobre).

Le 11 décembre 1976, la capitale du Lauragais (Aude) est devenue la garnison du groupement d'instruction de la légion étrangère, transféré de Corse après le meurtre d'un berger commis par deux déserteurs. Devenu régiment le 3 septembre dernier, le centre d'instruction des apprentis légionnaires et gradés (huit cents hommes et cadres) dépense, en un an, pour son ordinaire, plus de 10 millions de francs. Soixante-quinze H.L.M., qui n'étaient pas louées, sont maintenant occupées par des gradés et leurs familles. Leurs loyers font entrer, chaque année, 600 000 francs dans les caisses de la commune. Les hommes du régiment d'instruction *se sont donc intégrés à la* vie quotidienne des Chamiens. Deux mariages le mois dernier, deux mariages dans les mois à venir.

Le drame a éclaté dimanche soir dans un bar de la rue du 122e Régiment-d'Artillerie, L'Hacienda. Au comptoir, une cinquantaine de consommateurs : des jeunes, qui terminent leur week-end au pastis ; des légionnaires qui, dans une heure, vont rentrer à la caserne, et un groupe un peu isolé, assommé par la vacarme de la sono, poussée à bloc : des Français musulmans, comme qu'on continue d'appeler des harkis. Seize ans après leur départ d'Algérie, ils ne sont toujours pas acceptés par les Français. Pour les Algériens qui ont voulu l'indépendance, ils sont des traîtres. Comme les légionnaires, ils sont les marginaux d'une certaine forme de société. Ils se retrouvent au bistrot.

« Allez prendre le frais »

Ce soir-là, M. Abdelkader Abada, ouvrier agricole à Ferran, à une vingtaine de kilomètres de Castelnaudary, a bu plus que de raison. Une altercation éclate avec l'un de ses compatriotes, un certain Panunge, berger dans le même village. Deux gradés de la légion, le caporal-chef Slilejak, trente-cinq ans, 18 ans de service, et le caporal Dherissé, même âge, même ancienneté, tous deux en civil, tentent de calmer les deux hommes. « *Ça va, les gars, allez prendre le frais, cela vous fera du bien.* » Mais la discussion continue. On tente de les faire sortir : dehors, à l'entrée. M. Abdelkader Abada fouille dans la poche intérieure de son veston, sort un revolver 22 long rifle et tire sur les légionnaires. Panunge est *gravement* blessé au ventre. Le premier a été atteint de deux perforations de l'intestin grêle : la balle a traversé le corps.

Après les coups de feu, Panunge a fait la fuite. L'un des gradés pratique sur son compatriote le bouche à bouche avec succès. Les deux légionnaires n'étaient pas armés. Pourquoi le meurtrier l'était-il ? Tous les légionnaires de garde sont, dit-on, pourvus d'armes depuis le début de juin.

C'est le premier incident grave à Castelnaudary depuis l'installation de la légion. Les habitants ne sont pas tous des « bleus ». Mais si on vole, quelquefois, une voiture, le véhicule est à chaque fois retrouvé à son propriétaire, après avoir été remis en état, avec son plein d'essence et l'accord du colonel. Les légionnaires ont refait entièrement le mur du cimetière, repeint les maisons du maire, M. Jean-Pierre Cassabel, ancien député U.D.R. ; la commune y a gagné 100 000 francs. Ils ont aussi drainé le terrain de sport gratuitement, et leur présence a entraîné la création d'emplois saisonniers.

LUIS PALACIO.

Faits et jugements

La mise en liberté de M. Apalategui, qui a disparu, est rapportée.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné, mardi 11 octobre, que soient remis à exécution les deux mandats d'arrêt dont faisait l'objet M. Miguel Apalategui (*nos dernières éditions*). Le militant séparatiste basque ne s'était pas présenté au contrôle de police au commissariat central de Marseille le vendredi 7 octobre, formalité à laquelle il était astreint deux fois par semaine depuis sa mise en liberté, le 8 septembre dernier.

M. Apalategui, qui vivait dans une communauté religieuse, devait comparaître le 14 octobre devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui doit statuer sur la demande d'extradition présentée par le gouvernement espagnol. La décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a été motivée « *par le manquement au respect dû à la parole donnée* ».

Me Jean-Claude Sebag, avocat de M. Miguel Angel Apalategui, a déclaré à propos de la disparition de son client que celui-ci avait « *eu le sentiment que les autorités françaises étaient demeurées sensibles avant tout aux pressions du gouvernement espagnol et qu'un militant politique pesait peu face aux États-nations souverains* ». Il a confirmé que M. Apalategui avait été avisé le 8 septembre par l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) que son statut de réfugié était prêt et qu'elle lui serait délivrée quand le ministère des affaires étrangères donnerait son accord. « *Il semble, toutefois,* a précisé l'avocat, que le ministère des *affaires étrangères en personne ait décidé de différer toute décision. M. Miguel Angel Apalategui en a été informé par l'OFPRA.* »

Le ministre des affaires étrangères indique à ce sujet que, conformément aux règles de l'OFPRA, l'absence de réponse vaut réponse à une demande de carte à une demande de carte de réfugié équivaut, après quatre mois, à un refus implicite. Le demandeur doit alors s'adresser dès par un conseiller d'État, M. André Heilbronner.

● *Nouvelle inculpation.* — M. Gérard Jullien, président de la section football de l'A.S. biterroise, M. Gérard Jullien, quarante-sept ans, déjà inculpé de proxénétisme, hôtelier et incarcéré, depuis le 31 mars dernier (« *le Monde* » des 2-3 avril), a vu notifier, la semaine dernière, une inculpation pour fraude fiscale par M. Jean-Pierre Michaud, juge d'instruction au tribunal de Paris, sur la plainte de la direction générale des impôts. Il est reproché à M. Jullien d'avoir encaissé les bénéfices de trois maisons de rendez-vous à Paris et d'avoir éludé, au détriment du Trésor public, environ 600 *importante somme d'argent* ».

● NOMINATIONS DE MAGISTRATS. — Sont nommés procureurs de la République : à Rouen, M. Jean Berthier ; à Reims, M. Jacques Bihoreau. (*Journal officiel* du 10-11 octobre.)

● *RECTIFICATIF.* — Dans la *correspondance* relative aux difficultés des sociétés d'économie de la région parisienne, publiée dans *le Monde* du 11 octobre, nous avons prêté à MM. Cathala et Viellet, respectivement président et directeur général de la Société d'économie mixte de construction et de rénovation urbaine de la ville de Créteil (SEMIC), des propos qui n'étaient pas les leurs. Ce ne sont pas eux, en effet, qui ont fait état des problèmes rencontrés par la Société d'économie mixte immobilière de Coudray-Montceaux, dans l'Essonne (portant, elle aussi, le nom SEMIC), mais seulement dans un article publié le 28 septembre dans lequel étaient évoqués la faillite de l'entreprise incriminée, ce qui pouvait effectivement nuire à son crédit.

BIBLIOGRAPHIE

« Mon combat est le vôtre »

DE ROLAND AGRET

Quatre années ont passé presque jour pour jour depuis le procès quand, le 1er mars 1977, le président de la République accorde à M. Roland Agret une grâce pour raison médicale. Sept médecins experts venaient de déclarer : « *Cet homme est en danger de mort.* » Quatre années durant lesquelles ce petit malfaiteur — « *un jeune con* », comme il le dit lui-même, — va se défendre d'être l'instigateur d'un double crime pour lequel la cour d'assises du Gard l'a condamné à quinze ans de réclusion criminelle, le 28 février 1973. Une longue lutte acharnée, obstinée, qu'il raconte avec passion dans son livre *Mon combat est le vôtre*. Un combat qui rejoint celui de Jean, même après avoir obtenu la révision de son procès et la proclamation officielle de son innocence, puisque « *l'affaire Agret n'est qu'un moyen, un tremplin qui lui permet d'attaquer d'autres injustices et de se mettre au service de tous ceux qui souffrent et qui combattent* ».

En définitive, pour Roland Agret, peu lui importe « *de convaincre non de sa non-culpabilité* ». Il le sait et le répète tout au long du récit de l'affaire. Un dossier dont il connaît tous les détails et qu'il examine scrupuleusement, sans cesse, apporter d'éléments nouveaux. Ce que Roland Agret veut remettre en cause, c'est « *le système et ses injustices prospères* ». « *Coupable*, précise-t-il, *j'aurais semblablement de la même façon, quelles que les formes auraient changé.* »

Cet homme, déterminé et résolu, ne demande pas réparation des sept années de sa jeunesse « *qu'on lui a volées* ». Il se dresse et attaque un système qui l'a désigné comme un « *coupable vraisemblable* » et qui n'a pas voulu se démordre. Une révolte violente contre tous les rouages de la machine judiciaire, en commençant par la police, « *qui n'a pas voulu remettre en question les bases de son enquête* ». Il en dénonce le parti pris en désaccord le rapport du commissaire Delarue.

Puis, vient le tour des avocats, qui « *assurent la caution la plus sûre à la mystification répondant au nom de justice* » ; des procès, qui « *ne sont qu'une mascarade spectaculaire, où les vautours d'épicier et les banques trouveront leur compte* » ; de l'administration pénitentiaire et des prisons, « *ces laminoirs qui fabriquent des monstres* ». Une critique rageuse, quelquefois naïve et schématique, mais toujours sincère et poignante d'un combattant opiniâtre.

Une action qu'il a menée notamment avec l'aide de Marie-Jo, épousée en prison, et pour lesquels « *il est quasiment certain qu'il serait mort* ». Roland Agret a d'abord avalé des fourchettes (vingt et une), deux stylos à bille, a dû subir trois interventions chirurgicales, puis, le 2 août 1974, a tenté de se suicider en se pendant dans sa cellule de la centrale de Muret. « *C'est à partir du moment-là que je prends réellement conscience, que tout change de face, que je forme une force.* » La suite, on la connaît : des grèves de la faim interminables, le mitard qui se dit d'« *une machine claustrophobie* » pour finalement retrouver la liberté « *aux frontières de la mort* ». Dominique Bona l'écrit dans la préface de Mauriac, qui postface cet ouvrage, témoignage d'une lutte toujours recommencée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

★ Mon combat est le vôtre, de Bernard Grasset, 288 pages, 42 francs.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat de première division

LOURDE DÉFAITE POUR LENS

Lors de la onzième journée du championnat de France de première division disputée mardi 11 octobre, c'est en priorité le résultat de la rencontre Nîmes-Lens qui retient l'attention. Lens a essuyé la plus lourde défaite (7 à 2) et le score reflète équitablement la physionomie du match. Les six premiers au classement — Nice, Monaco, Saint-Etienne, Marseille, Sochaux et Nantes — ont gagné. Deux de ces succès ont été obtenus face à l'adversaire direct : Saint-Etienne à Metz et par Monaco à Rouen.

RÉSULTATS

Lyon b. [illegible]	1-0
*Nîmes b. Nancy	1-0
*Nantes b. Paris-Saint-Germain	3-1
*Troyes b. Bastia	1-0
*Nice b. Laval	4-2
Saint-Etienne b. *Metz	2-0
*Marseille b. Strasbourg	1-0
*Sochaux b. Lens	7-2
Monaco b. *Rouen	4-3
Reims b. *Lyon	1-0

Classement. — 1. Nice, 18 pts ; 2. Monaco, 17 ; 3. Saint-Etienne, 16 ; 4. Marseille, 15 ; 5. Sochaux, Nantes et Laval, 13 ; 8. Strasbourg, 12 ; 9. Metz et Bordeaux, 11 ; 11. Nancy, Paris-Saint-Germain, Reims et Lyon, 10 ; 15. Bastia, 9 ; 16. Lyon, Troyes et Metz, 7 ; 19. Valenciennes, 6 ; 20. Rouen, 5.

Gastronomie au Chiberta
"Filets de Turbot aux poireaux confits"

Chiberta
est l'un des 700 restaurants parisiens qui acceptent la Carte American Express.
3, rue Arsène Houssaye - Paris 8e.
Tél. 225.51.90. Fermé Samedi et Dimanche.

Dégustation chez Provost
"Saumon fumé à la Maison"

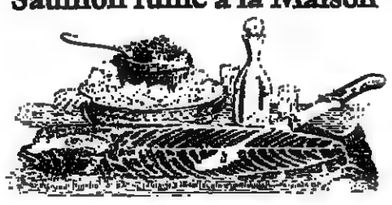

Provost
est l'un des 700 restaurants parisiens qui acceptent la Carte American Express.
1, rue de Coulmiers - Paris 14e. Tél. [illegible]
Fermé Samedi et Dimanche.

La Carte American Express est honorée par des milliers de restaurants.

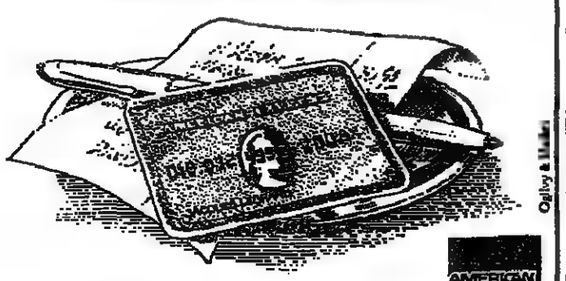

En France. Et à l'étranger.

ROBERT LAFFONT
Souvenirs et idées d'un grand avocat d'assises.
PAUL LOMBARD
Mon intime conviction
Collection "Un homme et son métier".

GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE ET OLYMPIQUE DES PEUPLES DE FRANCE ET D'ISRAËL DANS LE CADRE DES CÉLÉBRATIONS DU 30e ANNIVERSAIRE DE L'ÉTAT D'ISRAËL
PARC DES PRINCES
DIMANCHE 16 OCTOBRE 14 h 30
ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL
ISRAEL - PARIS S.G.
PLACES : - 25 F - 15 F EN VENTE A :
L'APPEL UNIFIÉ 19, RUE DE TEHERAN, 75008 PARIS, TEL. 563.17.28

Le Monde

JE SUIS NÉE EN...

Ingrid Caven du jeune cin

L'

Le [illegible] selon moi

L'es

de

Bord

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

JE SUIS NÉE EN...

Ingrid Caven, la star du jeune cinéma allemand

Tous ceux qui ont vécu une époque, un pays, un art, tous ceux qui sont à la fois [illegible] et eux-mêmes influents, peuvent dire : « Je suis né en .... », et parler de leur expérience. Artistes, créateurs, témoins, acteurs du champ culturel, [illegible] travailleurs obscurs, raconteront, en [illegible] ici. C'est l'actrice allemande Ingrid Caven qui inaugure cette série.

Le [illegible] joli, [illegible] en courbes et [illegible] douces, [illegible] l'intérieur d'une [illegible] fin de siècle. [illegible] musiques feutrées, légèrement [illegible], [illegible] accomplissent [illegible] à nuit. C'est au théâtre de Bochum, [illegible] moiselle Julie, mis en scène par Werner Schroeter. On retrouve là, sur scène, un goût pour l'enfer [illegible] narcissisme, pour les faillites de l'amour [illegible] faux [illegible] Monsieur Jean, vu par Werner Schroeter, [illegible] un gandin [illegible] dont l'ambition secrète se manifeste par [illegible] maniaque de paraître. Il rectifie une mèche, un bouton, [illegible] inexpressif (mimiques de jeune premier [illegible] muet), et il a une [illegible] qu'il n'est pas ridicule, mais inquiétant. [illegible] à ce mannequin déréglé, [illegible] Julie, enfant exigeante [illegible] si gracieux, expérimente l'inanité de son pouvoir et meurt en se mutilant, [illegible] de sang.

Mademoiselle Julie, [illegible] pathétique au regard transparent, c'est Ingrid Caven, celle qui, dans tous les films de Werner Schroeter, de Rainer Fassbinder, de Daniel Schmid, représente la femme introuvable. C'est « leur » [illegible].

Star, [illegible] apparaît sans maquillage, [illegible] sous une robe noire un peu fendue, avec cette démarche au bord de la chute que donnent les talons très hauts de ses chaussures en vernis noir. Présence insolite, [illegible] ficielle, dans une rue triste de Bochum, dans [illegible] chambre sombre d'un vieux palace parisien. Elle est venue voir [illegible] Saint-Laurent, non pour s'habiller, mais pour habiller la reine de l'Aigle à deux têtes qu'elle va jouer en janvier à l'Athénée, dans la mise en scène de Jean-Paul Dusseaux. On dit Ingrid comme on dit Marlène. Ingrid, femme de son temps, vamp de naguère à l'heure d'aujourd'hui.

∴

« Je suis née en 1945 ; petite fille, j'ai le nez à la fenêtre, je regarde le gris d'une rue ouvrière, j'imagine le bleu du ciel. Je suis née à Sarrebrück ; mon père faisait de la musique en amateur dans les bals et les carnavals. Moi, je jouais avec ma sœur — qui est devenue chanteuse lyrique, — je lui racontais que les cheminées étaient des arbres.

» Rêver ne me suffisait pas, je devais exprimer mes rêves. Je n'étais pas heureuse : mes parents sont très unis. Maintenant, je trouve ça formidable ; quand on est enfant, on ne peut pas le supporter. J'étais acceptée, mais je voulais être la plus aimée. J'intriguais, sans succès, pour séparer ma mère de mon père. Ma mère est une forte personnalité, elle existe comme ça, simplement, sans effort. Nous sommes tous les quatre différents. D'où mon agressivité : je [illegible] toujours crier [illegible] chanter [illegible] fort. J'avais [illegible] d'être remarquée [illegible] me sentir aimée, je provoquais. Je souffrais d'allergies, j'étais malade, je jouais avec la maladie. Nous formions une famille assez théâtrale. A présent, le théâtre me permet d'être agressive jusqu'au bout, sans danger réel pour moi ni pour les autres.

Le désir d'agir selon moi

» Je suis montée sur scène, toute petite, au jardin d'enfants. Les gens avaient préparé un conte de fées. Je voulais être la princesse, j'ai eu le rôle du nain. [illegible] juste le tourner trois fois autour d'un feu en disant : « Ah ! quelle chance, personne ne [illegible] quel est mon nom... » Et j'ai tourné [illegible] fois, deux fois, cinq fois, tout le monde me disait d'arrêter, j'entendais, je savais que j'avais tort, mais j'ai continué jusqu'à ce qu'on m'emporte de force. Chaque fois que je joue, je retrouve cette sensation : le désir d'agir selon moi.

» Je savais ce que je ne voulais pas. Je ne voulais pas être comédienne. J'étais bonne en maths, meilleure que les garçons, je pensais devenir professeur. Pas en sciences : je me disais que pour une femme, ce n'est pas bien. Pas en psychologie : j'avais peur. J'ai étudié l'histoire de la musique.

» J'ai fait du théâtre un peu par hasard, en deux temps. D'abord à Munich avec des jeunes troupes qui montaient Genet, Sartre. Puis, j'ai eu peur de mon narcissisme. J'étais déjà athée, mais j'ai eu une éducation catholique, et je me sentais coupable de m'aimer. De toute façon, lier le [illegible] au fait de gagner [illegible] me paraissait absurde. Jouer est tellement en moi. Avec ou sans public, pour quelqu'un ou pour moi seule, je joue.

» J'ai repris mes études, mais naturellement je continuais à vivre autour des gens de théâtre. Et j'ai recommencé après mon [illegible] *(Ingrid Caven a [illegible] quelque temps avec Rainer Fassbinder. Epouser le leader incontesté du nouveau [illegible] jeune cinéma — qui est, de plus, homosexuel — ne témoigne pas d'un penchant exagéré pour la facilité, surtout [illegible] décidé de ne plus être comédienne...)*

Vieillir ne me fait pas peur

» Je suis une petite-bourgeoise avec des rêves kitch de soumission et de paix familiale, et une enfant qui crie et pleure parce qu'elle veut posséder, manger tout et tout le monde. Je dois absolument me montrer entière dans mes rôles. Je ne joue jamais sans moi. C'est pourquoi j'ai fini par admettre ce masque de « star »... Un jour, peut-être, je n'en aurai plus besoin. Mais cette figure superposée à la mienne me permet d'oser. Après tout, le seul droit que j'aie de m'exprimer, c'est de m'exprimer moi-même. Que je joue une pauvre fille ou une princesse, je ne suis ni l'une ni l'autre : je ne vais pas dans les usines pour voir comment vivent les ouvrières, je ne vais pas rendre visite à Elizabeth d'Angleterre. Je prends les gestes et les sensations qui ont traversé mon corps, mon imagination.

» Tout le monde éprouve des émotions, mais généralement les retient. J'ai appris à ne pas en avoir peur, à les laisser aller, à les reconnaître en moi, et chez les autres. Je fais davantage attention à la manière dont quelqu'un parle et bouge qu'à ce qu'il dit ou fait. Etre libre, ce n'est pas tout faire, c'est décider ce qui est possible entre la naissance et la mort. Vieillir ne me fait pas peur. Je ne ferai sans doute que du théâtre, ou autre chose. Je serai moins absolue, je pourrai vivre à deux, adopter un enfant. Je n'ai pas peur de la vieillesse, mais je hais la mort.

» Enfant, malgré mon éducation catholique, j'accusais Dieu. Je sais que la mort est inévitable, et les gens qui l'envisagent calmement me semblent des Martiens. J'ai eu plusieurs fois des crises suicidaires. Je ne voulais pas mourir, seulement changer. Vouloir mourir, c'est se refermer sur une identité. C'est pareil en amour, lorsqu'on veut quelqu'un, lorsqu'on se fixe sur le « moi, moi, moi », et qu'on ne peut rien imaginer d'autre.

» Pendant mes études, à Munich, je me suis intégrée à des groupes très politisés. Nous voulions construire une nouvelle société, une nouvelle famille... Nous avons demandé à nos pères : « Comment avez-vous pu faire ça ? Mon père n'a jamais été nazi, mais il a été soldat, et ma mère l'a aimé. Nous n'avons pas interrogé nos mères, nous ne leur avons pas dit : « Pourquoi avez-vous » laissé faire ? »

» Nous, ceux de ma génération, nous nous sommes cherchés, seuls, sans maîtres. Les savants, intellectuels, étaient morts ou exilés. Nous commencions au point zéro. Nous sommes retournés vers un certain individualisme, stagnant d'incertitude. Pourtant, je peux comprendre ceux qui s'en sont remis à un Etat fort. Ils sont revenus au bercail, dans les structures de la vieille famille, bafouant [illegible] de se préserver. Parfois, on entend sur les intellectuels et les artistes des mots (officiels) [illegible] qui [illegible] d'anciennes [illegible].

» Je perçois un danger que je ne peux situer, il est caché par le mythe nazi. On [illegible] de [illegible] imposer une vision du [illegible] à la fois trop simple et trop vague. Trop [illegible], purement irrationnelle, [illegible] les rapports humains, les rapports de forces, les impulsions fondamentales, et nous n'osons plus agir. On nous raconte une [illegible] de l'histoire, une [illegible] attachée à un homme : Hitler, le père, le führer, l'antéchrist, [illegible] pouvoirs. Et moi, je vois en lui un petit bourgeois névrotique à qui on a laissé prendre le pouvoir. On ne peut pas limiter le fascisme à la séduction des chemises noires et des casquettes à tête de mort. Nos yeux, nos pensées, restent toujours trop fixés sur des croix gammées et des cérémonies de masse. Des gens luttent contre le nazisme, c'est-à-dire contre [illegible] du nazisme, qu'ils cultivent.

» Pendant longtemps, j'ai éprouvé un amour fou pour l'autre Allemagne. Je voudrais tant croire encore que les gens de l'Est vivent le communisme utopique auquel je rêvais. Ils sont, ces gens, notre mauvaise conscience, ils payent pour nous. Nous, nous avons tout de suite eu l'argent américain, et nous sommes devenus riches. S'ils avaient eu les mêmes richesses, ils auraient eu les mêmes capacités. Ils sont les parents pauvres qui nous gênent, que nous ne voulons pas voir. Entre nous, on en parle un peu, superficiellement, comme pour s'en débarrasser. On met des bougies aux fenêtres aux jours anniversaires. Voilà. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

ANACHRONIQUES

par GÉRARD GENETTE (*)

« [illegible]ONDE [illegible] et [illegible] spectacles » : pour le regard esthétique, il n'en [illegible] d'autre, [illegible] il [illegible] monde en général comme art [illegible] comme spectacle. Le monde en général, et [illegible] seulement celui de [illegible] « culture », haute ou [illegible] populaire. Pour [illegible] affairée, la « nature » ne met [illegible] moins [illegible] à [illegible] : un visage, un arbre, une voix, [illegible] en [illegible] la frontière, [illegible] classique, [illegible] [illegible].

Le monde en général, au présent [illegible] au passé. Autre [illegible] ruineux, romantique celui-là, déjà [illegible] Baudelaire, [illegible] toujours en sursis : le [illegible] de l'ancien, [illegible] rétrospective [illegible] qui la poétique [illegible] toujours le *révolu*, [illegible] qui [illegible] le monde, [illegible] le mot [illegible] stupide du jeune Lukacs, « *toujours [illegible] prosaïque* ». Il y a un [illegible] de beaucoup, [illegible] très contemporaines, et j'aimerais [illegible] quelques occasions, toujours [illegible], de le [illegible]. Le poétique n'est pas à préserver, mais à découvrir, et à inventer ; [illegible] part [illegible] que [illegible] « modernité » [illegible] décriée, [illegible] [illegible] du [illegible] dont certains peintres ont bien [illegible] à faire, aux yeux d'un [illegible] philosophe [illegible] l'occurrence mieux inspiré, le « [illegible] ». Ce qui [illegible] prend [illegible] [illegible] sens qu'une [illegible] [illegible] ultime frontière, qui [illegible] la première, [illegible] jour [illegible] du « seigneur » [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible]. L'art sera [illegible] manché, quotidianisé, ou il [illegible] plus. [illegible] n'est peut-être [illegible] [illegible].

Il [illegible] sans doute d'autres points de vue sur le monde, mais je ne [illegible] pas qu'à [illegible] l'on accorde aujourd'hui la place qui lui [illegible], si marginale qu'elle puisse être dans une époque fascinée par un « débat d'idées » tantôt morne, [illegible] burlesque, et qui ne débat souvent de rien. Les chroniques qui pourraient suivre, sans compétence ni responsabilité, [illegible] défendre ni illustrer ce regard nu posé sur [illegible] ou des événements qui n'excitent d'ordinaire — [illegible], solidarité — qu'une réaction seconde, idéologique, [illegible] sens un peu [illegible] du terme.

L'actualité peut être inactuelle, c'est-à-dire d'une certaine manière désaffairée, voire découpée d'elle-même. « *Les événements*, disait Valéry, [illegible] choses ; c'est [illegible] qui m'intéresse » : métaphore [illegible] trompe qu'illustre, [illegible] « [illegible] », comme [illegible] un chacun, n'ont rien de plus profond que la mer, ici n'est autre qu'une [illegible] d'écume. La « profondeur » est un effet de recul, c'est-à-dire — [illegible] — [illegible] durée [illegible]. Un peu, très peu de patience, [illegible] file ailleurs, l'éphémère oublié s'alourdit et s'enfonce, l'intemporel — ou qui nous en tient lieu — s'allège et fait surface.

Faisons confiance, en appel, à cette vertu de la mince distance temporelle, après-coup, avant-coup, léger retard, légère avance parfois, légère [illegible] s'il se peut [illegible] relation [illegible] à l'actualité qui [illegible] étouffe, et qu'il suffit peut-être de soulever et déplacer pour qu'elle nous [illegible] séduise, nous inspire : un sourire, un [illegible], un commentaire. Le vierge, le [illegible] et le bel aujourd'hui, c'est aujourd'hui ou [illegible] demain, d'hier, de quelque [illegible] jour. [illegible] au présent, [illegible] [illegible] simplement celle de l'anachronisme comme demi-absence au présent : présence flottante, un peu [illegible] du *coup*.

Ces chroniques à contretemps [illegible] — forgeons très vite le vilain néologisme qui s'impose — [illegible] *anachroniques*. Chroniques à contretemps, oui, [illegible] déplacés, [illegible] sinon toujours inactuelles, toujours [illegible] [illegible] de leur [illegible], [illegible] en rupture de [illegible] principe : tout compte rendu est tardif, tout commentaire, comme [illegible] de Minerve, crépusculaire, toute chronique, donc, anachronique. La chose, ici, sera [illegible] le savoir, d'en user, [illegible] d'en jouer, [illegible].

Brièvement, si possible. [illegible] monde [illegible] art et spectacle tient son intensité de [illegible], de [illegible] [illegible] l'*augenblick* lui convient, [illegible] [illegible] lui serait [illegible]. Il [illegible] s'agit [illegible] ici [illegible] *s'expliquer*. Pour [illegible] [illegible] du [illegible] [illegible], comme l'imbécile, regarder le doigt), un instant doit suffire. Un instant doigt suffit. Suffit pour l'instant.

(*) Directeur [illegible] à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Auteur [illegible] *Figures* I-II-III et de [illegible] (Le Seuil, éd.)

NOTES PHOTOS

Photographie de Guy Le Querrec.

L'esthétique du sordide

YAN SAUDEK n'est pas quelqu'un qui se promène à travers la vie en attendant d'être sidéré par une image, pour la capturer à son tour. Il ne compte pas sur le hasard, inévitable ; il le provoque à peine. Il élabore lui-même ses images, un peu comme on compose un fantasme, en l'alimentant de vécu, vécu gratté, doublé d'une pellicule d'imaginaire et d'excès. Ses photos sont avant tout des idées de photos. Il met en scène ces idées qui semblent s'imposer à lui avec l'évidence du rêve, de l'obsession.

Un psychanalyste ferait volontiers une « lecture » des photos de Saudek, pleines de femmes « grosses » aux mamelles laiteuses et veineuses, pleines de ventres et d'enfants. Ses cadrages resserrent généralement l'objet photographié, le détachent d'un contexte, le bloquent dans une chambre aux murs et aux planchers nus. Ils coupent souvent aux femmes tête, bras et jambes, ou alors le mouvement passe un « coup d'éponge » sur la tête, et il ne reste plus qu'un buste de femme décalqué sous un tulle mouillé, des seins malades, hypertrophiés, surgissant d'un corset noir à lacets. Il y a une sorte d'esthétique du sordide et du monstrueux, de l'ampoule nue qui pend misérablement dans une chambre vide, du slip et du soutien-gorge distendus par les nombreux lavages, accrochés à une fenêtre. De là à dire que Saudek est un maniaque, il n'y aurait qu'un pas. Mais certaines de ses visions sont sereines, [illegible] vidées d'angoisse. L'enfant assis sur son lit dans la blancheur de l'[illegible] regarde [illegible] la fenêtre le soleil [illegible] le [illegible].

[illegible] de matières, les rapports de peaux et d'âges : [illegible] deux jambes d'enfant entre deux jambes d'homme, [illegible] touche un [illegible] biceps, [illegible] sur son torse [illegible] corps [illegible] motte, [illegible] de placenta. [illegible] plus [illegible]. Pourtant, la vingtaine de photos exposées à la Photogalerie [illegible] d'une force [illegible].

[illegible] est tchèque, mais il [illegible] nous parle pas de son pays, de ses [illegible]. Il ne parle [illegible] qu'indirectement, par représentations et par symboles. Le seul arrière-plan [illegible] ces photos est un paysage [illegible] ferrées et des fils électriques. Une femme [illegible] le long des rails, tenant à la main deux enfants nus. Elle ne va nulle part, [illegible] pas, c'est une imagination capricieuse qui l'a placée là.

★ Yan [illegible], la Photogalerie, 2, rue Christine, Paris-6e. Jusqu'au 30 octobre.

La banalité surprise

GUY LE QUERREC [illegible] pour l'agence Magnum : son travail n'est jamais dissocié de la vie, d'une actualité souvent banale. Le Querrec aime surprendre des gestes, les gestes quotidiens [illegible] la photo du [illegible] un panier [illegible] ordinaire), [illegible] ceux [illegible], les gestes-grimaces : le [illegible] la personne photographiée [illegible] représentation devant l'appareil et se gratte la tête, met les doigts dans son nez. Le Querrec semble s'amuser lorsqu'il photographie, il aime l'instant de [illegible] réciproque de chaque côté de l'appareil.

A travers ses reportages sur les [illegible] en Bretagne, sur les cours et les concours de danse ou sur les clubs du troisième âge en banlieue parisienne, Le Querrec [illegible] une [illegible] plutôt [illegible] de la [illegible] photos ne [illegible] jamais [illegible] dérisoires, [illegible] rejettent [illegible] facile. Le Querrec ne semble pas attiré par le particulier ou l'insolite, il [illegible] surgir [illegible] comiques [illegible] le quotidien, il n'est pas pessimiste. Son enquête sur les Français en vacances est assez terrifiante, mais on n'a pas envie de rire, on se reconnaît, on se dit : la vie c'est bien ça, et après, on serait malhonnête de dire que c'est l'horreur, c'est encore très vivable ; il est rare de trouver un photographe qui soit aussi peu déprimant, qui représente le « moyen », la norme, sans les faire haïr.

H. G.

★ Guy Le Querrec, *Quelque part*, FNAC-Montparnasse. Jusqu'au 29 octobre. Un album broché aux Editions Contrejour, 19, rue de [illegible] 50 F.

Une sélection

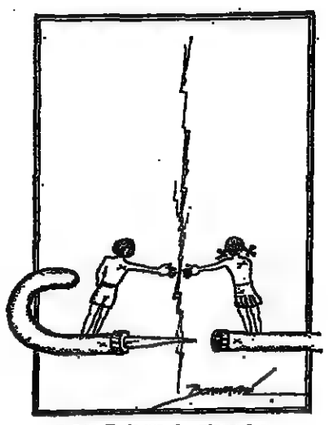

« Les Enfants du placard » vus par Bonnaffé.

Cinéma

LES ENFANTS DU PLACARD
de Benoît Jacquot

Une histoire entre un frère et sa sœur, qui n'est pas sans rappeler certains récits de Cocteau et de Thomas Mann. Benoît Jacquot, l'auteur de l'excellent musicien, prend plaisir à la fiction, sans limpidité, sans émotion apparente.

— Lire notre article page 18.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE RÉVOLUTIONNAIRES
de René Vienet

René Vienet fait « parler » les images, et parle lui-même sans arrêt, jusqu'à provoquer notre malaise. Il détourne le sens livré par les documents officiels maoïstes, recherche le message derrière l'iconographie.

AU-DELÀ DU BIEN ET DU MAL
de Liliana Cavani

D'après un épisode réel de la vie de Nietzsche à la fin du siècle dernier, ce film raconte une époque, où certains songent à l'instinct fondamental sexuels, pouvoir érotique, supériorité des femmes, ce « surhomme » tentant de proposer une nouvelle morale. Film et mise en scène artificielles.

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
de Patricia Moraz

Dans une station hivernale, un drame de neige, deux adolescentes (Isabelle Huppert et Christine Pascal) souffrent aujourd'hui de l'éducation, du mode affectif, de l'environnement de la société. L'une en meurt. Questions et réflexion traversent ce constat sans le nuit et la cruauté du silence.

PARADIS D'ÉTÉ
de Gunnel Lindblom

Une cinéaste bergmanienne a réalisé, sur les femmes, un film produit par Bergman et qui n'a rien de bergmanien. La belle musique de Vangelis (interprété de Françoise Hardy) accompagne un tableau de vacances d'été dans une propriété de famille. Le bonheur semblait absolu avant la prise de conscience des malheurs du monde.

HARLAN COUNTY U.S.A.
de Barbara Kopple

Une grève dans une ville minière du Kentucky filmée en « cinéma direct » par une jeune américaine qui se veut militante politique devant d'être réalisation. L'engagement aux côtés des mineurs luttant pour leurs libertés syndicales et leur dignité. Une réalité sociale brûlante et le juste regard d'une cinéaste.

Théâtre

FESTIVAL D'AUTOMNE
à Chaillot

Du 11 au 26 octobre, Théâtre Vitez et le Cricot 2 sous la Classe morte, le grand triomphe du Festival de Nancy. L'humour macabre des Polonais casse jusqu'aux extrémités de l'angoisse.

au musée Galliéra

Du 11 au 26 octobre, avec deux spectacles : le Livre des Danses et Come I and the day will be ours, Eugenio Barba, fils de Grotowski, à sa manière glaciale, casse les codes des conventions, oublie le spectacle.

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Il était une petite chatte blanche qu'on appelait Pauvre tant elle était gracieuse. Si généreuse envers ses semblables, si cornélienne et une chienne folle électrisé de l'éduquer pour en faire une lady... Quand les humains valent des animaux qui obéissent aux lois des hommes.

ZOUC
au Palace

Un dessin noir sur un tableau blanc, une parole qui rassemble les moments suspendus, les « beaux jours » beckettiens de la déception souriante, un corps qui décrit la folie cachée des gestes quotidiens, la grandeur des fous. Elsie la superbe, la méchante, la généreuse ne raconte pas la vie, elle la crée.

Musique

OTELLO
par Jean-Pierre Ponnelle

L'Opéra du Rhin ouvre une très riche saison lyrique avec Otello, de Verdi, dans des décors et une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, dont on n'a pas oublié le récent et superbe Turandot. Guy Chauvet sera Otello, et Alain Lombard dirigera ces représentations, réalisées en coproduction avec l'Opéra de Lyon. (Strasbourg, les 14, 18 et 20 octobre ; Mulhouse, le 17 octobre ; Colmar, le 30 octobre ; Lyon, du 8 au 30 novembre.)

CENERENTOLA
à Paris et à Lyon

Après que la Cenerentola, de Rossini, poursuit une belle carrière à l'Opéra de Paris, avec Federica von Stade (le 12 et le 15 octobre) et Teresa Berganza (les 19, 22, 25 et 28 octobre, à 20 heures), elle va apparaître, en même temps, sur la scène de l'Opéra de Lyon dans les mises en scène de Charles Alliot-Lugaz (la Première de l'Opéra-Studio) ; Louis Erlo fait confiance à la jeunesse avec une équipe de solistes de Jeune-Opéra et sous la direction de Sylvain Cambreling (Lyon, les 18, 21, 23, 26 et 29 octobre).

RÉVOLUTIONS RUSSES
à Pantin

Une occasion de découvrir ce qui sera, peut-être, la plus grande salle de concerts de Paris, le Pavillon de Paris, à la porte de Pantin (sept mille places) : un spectacle de « Chants et Danses des révolutionnaires russes », avec le Chœur d'Hommes de Moscou, les chœurs du Don, des tziganes, des danseurs du Turkestan, etc. (Gala le 18 octobre.)

ELOY, JOLAS BIRTWISTLE à l'IRCAM

Une création de Betsy Jolas, Onze Lieder pour trompette et orchestre de chambre, encadrés par les belles Equivalences (1963), d'Eloy, et la première française de Meridian, chant de l'amour et de l'activité créatrice, de l'Anglais Birtwistle. Stimulant.

composent un séduisant programme de « Passage du vingtième siècle », donné par l'Ensemble Intercontemporain à la Ville, le 17 octobre).

— ET AUSSI : Vingt regards sur l'Enfant Jésus, de Messiaen, par Y. Loriod (Champs-Elysées, le 11 octobre) ; N. Bataju, sitar, et D. Choudhoury, sitar (Odéon, le 13 octobre) ; Aïda (Opéra de Marseille, les 14, 16, 18 et 20 octobre) ; la Tosca (Genève, les 14, 16, 18 et 21 octobre) ; une création d'Eloy dans le spectacle audio-visuel de Berio (Centre Pompidou, le 15 octobre) ; rentrée des Amis de la musique de chambre, avec le nouveau Trio Pasquier (Théâtre de la Madeleine, le 15 octobre, à 17 heures) ; Verdi et Bizet, par l'orchestre de l'Ile-de-France, direction P.-M. Le Conte (Clichy, le 16 octobre, à 21 heures ; Chatou, le 20 octobre ; Chelles, le 21 octobre ; Châtenay-Malabry, le 22 octobre ; Villejuif, le 23 octobre, à 15 heures ; Cormeilles, le 28 octobre) ; orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec M. J. Pires (Pleyel, le 17 octobre) ; Concerto pour flûte, de Mozart, par Ch. Lardé et le Quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 18 octobre) ; Orchestre national, direction Y. Ahronovitch, avec P. Rogé (Pleyel, le 19 octobre) ; Elektra, par l'Opéra de Berlin (Théâtre de la Monnaie de Bruxelles le 19 octobre) ; Troisième Atelier ordinateur de l'IRCAM (Centre Pompidou, les 19 et 21 octobre).

Danse

MERCE CUNNINGHAM
à Nanterre

Un chorégraphe dont les recherches sur le mouvement ont conditionné toute la nouvelle danse américaine (jusqu'au 18 octobre).

— ET AUSSI... la Tétralogie, de Carolyn Carlson, dans son intégralité (le spectacle le plus long de la danse), le 22 octobre ; Jeunesse pour l'enfant, par la compagnie lyonnaise la Traboule, à Vaulx-en-Vélin (un spectacle très dans le coup d'aujourd'hui). Chants pour un Delta, par le ballet du Théâtre d'Avignon (un vrai de spectacle total, en collaboration avec le Théâtre du Chêne noir).

Expositions

GUSTAVE COURBET au Grand Palais

L'exposition-anniversaire du centenaire de la mort de Courbet — une mort en exil qui passa presque inaperçue. Elle réunit cent deux cinquante peintures et une dizaine de dessins, les œuvres les plus célèbres, à très peu d'exceptions près, ainsi que des toiles insuffisamment connues, voire même inédites, qui illustrent les étapes d'un chemin délibérément en marge de l'art officiel, et parfois plus complexe qu'il ne paraît au premier abord.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV à l'Orangerie

— Lire notre article page 21.

DESSINS DE JEAN GORIN ET PROJETS POUR L'AUBETTE au Centre Georges-Pompidou

L'œuvre graphique de Jean Gorin, le plus pur des constructeurs du néo-plasticisme en France, qui a repris la règle des Mondrian mais n'en a pas moins fait preuve de beaucoup d'invention. En parallèle, est présenté l'ensemble des maquettes et projets de Théo Van Doesburg pour l'Aubette, un cabaret strasbourgeois aux couleurs constructives, auquel Arp et Sophie Taeuber ont collaboré, aujourd'hui détruit.

— ET AUSSI : Hommage à Dufy, au centre Georges-Pompidou pour le centenaire de la naissance du peintre) ; le Musée de Paris, au palais de Tokyo (un musée d'art moderne de la Ville de Paris (rien de bien neuf dans les jeunes) ; Bonnard, à la galerie Claude-Bernard (dessins, pastels, aquarelles, piqués à vif des meilleures de l'œuvre) ; Jardins privés de Paris 1977, à l'hôtel de Sully (l'invention d'un patrimoine végétal menacé, peu connu, et pour cause n'en bénéficie que qui veut) ; Illustration européenne au Centre Georges Pompidou (affiches, images publicitaires, d'animation, internationales en 1977).

Variétés

YVES SIMON à l'Élysée-Montmartre

Inauguration de la nouvelle formule de l'excellent cirque du catch avec un auteur-compositeur qui sait parler du cœur et de l'âme en une suite d'images impressionnistes, en croquis (21 heures).

JACQUES BERTIN à la Cour des Miracles

Une écriture de poète simple et forte, lyrique dans sa tendresse, une musique presque inexistante pour faire surgir la réalité (à h. 30).

OLYMPIC ENTREPOT - VENDOME
STUDIO DES URSULINES

Ingmar Bergman présente
PARADIS D'ÉTÉ
de GUNNEL LINDBLOM
« Le PARADIS D'ÉTÉ devient un enfer... un film bouleversant, inoubliable et déchirant »
« Ce premier essai est un coup de maître ! »

KURT REDEL
Salle Pleyel
17 octobre 1977
à 20 h 30
PRO ARTE de MUNICH
(disques Philips)
Mozart - Gluck - Mozart
Beethoven
PHILIPS

jacques douai
DERNIÈRE 22 OCTOBRE
PALAIS DES ARTS
325 rue Saint-Martin Paris-3e
toutes places 35F Tél. 272.62.98
Collectivités 25F Rés. 536.25.50

TEP
direction Guy Rétoré
du 7 octobre au 6 novembre
RISIBLES AMOURS
de Milan KUNDERA
mise en scène : J. LASSALLE
AU PETIT TEP
17 rue Malte-Brun - Petite 20e
métro Gambetta - Tél. 636.97.00

CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
Mardi 18 octobre à 20 h. 45
RÉCITAL
GISELA DEPKAT
Bach : Suite n° 1 en do majeur
Kurtág : Jelek op. 6
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
Jusqu'au 4 novembre
PEINTURES
PETER WEISS
Jusqu'au 24 novembre
PHOTOGRAPHIES
LENNART NILSSON
Voyage à l'intérieur de l'homme
Tous les jours de 14 h. à 18 h.
ENTRÉE LIBRE

LUCERNAIRE FORUM
un nouveau lieu de rencontres
2 Théâtres
dirigés par : Laurent TERZIEFF
Luce BERTHOMME
2 Cinémas
1 salle de Concert
dirigée par : Didier William LEPAUW
1 salle de Danse
dirigée par : Félix BLASKA
1 galerie de Peinture
dirigée par : MAC'AVOY — LEENHART
galerie de photos - restaurant - disques - livres - posters - cassettes - journaux - stands d'artisanat de tous pays
13 SPECTACLES PAR JOUR-250 SPECTACLES PAR MOIS
OUVERT DE MIDI A 2 H DU MATIN
LA CARTE D'ABONNEMENT : 50 F VALABLE 1 AN
10 % de remise sur : toutes les pièces de théâtre - tous les concerts et les ballets
20 % de remise sur tous les films
20 % de remise au BROADWAY pour la technique relief: LA SPACIOVISION
Vous recevrez auparavant tous les programmes
Je désire devenir un ami du LUCERNAIRE
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Règlement par chèque, mandat ou c.c.p. à adresser à : LUCERNAIRE FORUM
53 rue Notre-Dame des Champs - 75006 PARIS

COLLECTION ENCYCLOPOCHE LAROUSSE
la danse

la danse
le ballet
la chorégraphie et la notation chorégraphique
danseurs et chorégraphes
par HÉLÈNE HACHARD
6,20 F

ET DES SPECTACLES

LES

Le symb
d'une v

L

TEP
du 12 au 30 octobre
DOREnAVANT 1
texte de Jean WENZEL
FESTIVAL D'AUTOMNE
17 rue Malte-Brun 20e
métro Gambetta Tél. 636.79.09

THÉATRE D'ORSAY
CINÉMA D'ORSAY
location ouverte
L'EDEN-CINÉMA
de Marcel Pagnol
mise en scène Jean Négy
création
à partir du 12 oct.
HAROLD ET MAUDE
LA VIE OFFERTE
PETIT ORSAY
dernières
MADAME DE SADE
Michimo
mise en scène Jean Négy
LES LIBERTÉS DE LA FONTAINE
location 548.38.53 et agences

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV A L'ORANGERIE

Le symbole d'une vocation souveraine

L'[illegible] revient périodiquement. Par [illegible] toujours [illegible] face nouvelle, [illegible] il se doit à un [illegible] de grande [illegible]. L'histoire bouge là aussi, [illegible] merci, et change de ton. Cette [illegible] française, où il [illegible] fait tant de choses, apparaît [illegible] un [illegible] jour selon que le roi lui-même [illegible] placé [illegible] la [illegible] ou [illegible] dans l'ombre. Ils n'[illegible] toujours si facile. En [illegible] une exposition intitulée loyalement « [illegible] » au Musée [illegible] arts décoratifs avait, [illegible] de R. A. Weigert, exploré l'[illegible] des prestigieux ornementistes [illegible] temps de Louis XIV, [illegible] la folie [illegible] roi qui n'intervient [illegible] qu'un peu avec [illegible] par rapport [illegible] de métier foisonnant [illegible] tout le pays. Il [illegible] les points de [illegible] les productions, portées, bien sûr, par un [illegible] l'appareil, [illegible] d'un [illegible] professionnel, d'une [illegible] au matériau, [illegible] comment dire ? d'une compétence, qui parlent encore aujourd'hui [illegible] l'ouvrier, [illegible] du [illegible] travail.

L'exposition, [illegible] et solide, [illegible] par les soins conjugués du département [illegible] Dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale, [illegible] un peu [illegible] le [illegible] pour, en [illegible] un autre chapitre, [illegible] collections, de la « curiosité ». Pour donner une [illegible] de ce qui [illegible] dans les « portefeuilles » royaux, de ce qui [illegible] passé par [illegible] et n'[illegible] [illegible] un moment [illegible] à l'[illegible] par la [illegible] du roi, [illegible] n'avait que l'embarras du choix, puisque les grandes institutions nationales ont dûment hérité des [illegible] de la couronne ou, du moins, de ceux-là. Créant [illegible] un effet de surprise, on a ajouté [illegible] largement connu, [illegible] d'autres, [illegible] plaires remarquables d'ouvrages « exotiques » venus [illegible] loin-[illegible], ou [illegible] pris à la demande du monarque, [illegible] les aspects de l'art et de la science, [illegible] l'Encyclopédie. [illegible] appartiennent [illegible] diverses [illegible] ou au [illegible] [illegible] comme le recueil [illegible] « [illegible] » du [illegible] (1667), ou au Muséum [illegible] « vélins », qui [illegible] simplement de [illegible] planches [illegible] naturelle. Tout l'horizon [illegible] de l'époque se déploie [illegible] à travers [illegible] pièces, d'une origine, d'une qualité, d'un [illegible] incontestables, qui sont, [illegible] demeurant, [illegible] bien présentées (*).

La fin des mécènes particuliers

[illegible] l'impulsion de Mlle Rosalind [illegible], le département [illegible], et bien installé depuis les transformations du Louvre, a pu [illegible] [illegible] propre [illegible]. La suite [illegible] qui [illegible] Louis XIV et sur les [illegible] de [illegible] Dupuy, n'est pas quelque chose d'ordinaire. [illegible] a commencé, deux [illegible] à y penser avec quelque [illegible] [illegible] (Raphaël, Michel-Ange, un [illegible] Léonard, [illegible] Primatice, Primesan, Nicolo Dell'Abbatte), pédantesques (Vasari, [illegible] Romain), inattendus (J. Bosch, Grünewald, Savery), passionnants (Rubens, Andrea del Sarto), [illegible] grande [illegible] (Poussin, Corrège). Les attributions n'ont [illegible] beaucoup changé, [illegible] s'aperçoit vite que [illegible] [illegible] [illegible]

VISITE AUX OPÉRAS LONDONIENS

Une histoire exemplaire

UNE visite aux opéras londoniens donne l'impression rafraîchissante de quitter la zone des tempêtes et de retrouver la terre ferme. On y parle posément des problèmes d'exploitation, de répertoire, de rentabilité, de démocratisation, et, malgré les difficultés inhérentes à notre époque de « industrie de main-d'œuvre », le théâtre lyrique n'y paraît pas en danger les budgets ne faisant pas scandale.

Comparaison n'est pas raison et les situations de Paris et de Londres ne se recouvrent nullement, mais il n'est pas inutile de chercher des exemples qui puissent aider à réfléchir sur la crise de croissance du théâtre lyrique à Paris. Ce serait une erreur de s'hypnotiser sur le type d'exploitation du palais Garnier dont tout le monde (M. Rabinovitch en tête) s'accorde aujourd'hui à dénoncer les contraintes paralysantes. Des études sont menées activement au ministère de la culture et dans les bureaux de la Ville de Paris pour trouver où créer une nouvelle salle de grande dimension qui pourrait assurer matériellement l'activité et la « rentabilité » culturelle du « Théâtre national de l'Opéra de Paris », comme on va vous dire l'appeler. L'exemple d'outre-Manche prouve que cette espérance n'est pas vaine.

La pleine splendeur

edwardienne

Londres dispose en effet de deux salles lyriques : le Théâtre royal de Covent Garden (dont le standing est comparable à celui de l'Opéra) et le Coliseum, où réside l'English National Opera, quasi inconnu en France et dont l'activité incontestable mérite d'être examinée.

Si l'on considère globalement les chiffres que nous présentons (voir l'encadré ci-dessous), on constate que Covent Garden a un budget qui est plus de moitié moindre que celui de l'Opéra de Paris, pour un volume d'activité double et pour des prix de places moins chers d'un tiers ; que d'autre part l'English National Opera réalise le même volume d'activité que l'Opéra, mais pour un budget qui atteint le quart de celui du palais Garnier, sans oublier qu'il s'agit, surtout pour les deux derniers, d'institutions ayant une optique sociale, une politique artistique et des charges bien différentes.

Pour s'en rendre compte, laissons de l'enfer des chiffres et allons faire une promenade à l'English National Opera (1). Près de Trafalgar Square, à côté de l'église St-Martin-in-the-Fields, que Neville Marriner et son orchestre ont rendu célèbre, se dresse un *curieux édifice du début du siècle*, « dans la pleine splendeur edwardienne », dont la tour tarabiscotée, où fleurissent les colonnes et les statues d'ivrognes d'un goût douteux, le Coliseum, attendrissant mastodonte d'un music-hall qui se transforme à l'intérieur avec, en particulier, ses loges d'avant-scène dans le style des niches de la Renaissance italienne.

L'histoire de cette maison est exemplaire : construite pour le théâtre (Sarah Bernhardt y joua, la compagnie Diaghilev y dansa), elle fut bientôt jugée trop grande et transformée en music-hall ; puis, trop grande pour le music-hall, elle devint cinéma ; trop grande encore avec le déclin du cinéma, elle fut enfin dévolue au théâtre lyrique en 1968 et fait exactement chaque année le plein comble. Rien ne peut mieux symboliser l'irrésistible développement actuel de l'art lyrique dans tous les pays.

Il n'était pas encore l'English National Opera qui s'installait au Coliseum, mais la célèbre troupe du Sadler's Wells Opera, créée en 1931 par une incomparable animatrice, Lilian Baylis, qui avait fondé aussi le *ballet du même nom (passé en 1946 à Covent Garden)* et la compagnie théâtrale de l'Old Vic. Le pari de Lilian Baylis, toujours tenu depuis, était d'offrir l'intégralité du répertoire lyrique mondial systématiquement en anglais, et à des prix de places extrêmement modérés ; en trente-sept ans, Sadler's Wells a monté moins de deux cent dix-sept productions.

Mais le théâtre était situé dans un lieu excentrique et les conditions techniques et acoustiques étaient fort défectueuses, ce qui risquait d'entraver la carrière de la troupe. Il fut question en 1961 de construire dans le nouveau complexe artistique du South Bank, où s'élevait le London Festival Hall, mais l'ampleur de la dépense fit qu'on se rabattit sur le Coliseum, inemployé, abandonné depuis quelque temps au cœur de la capitale, et qui avait la valeur la plus profonde de tous les théâtres londoniens.

« Sadler's Wells au Coliseum » fut le nom de la compagnie de 1968 à 1974, mais cette désignation était un peu encombrante. Elle en utilisa d'autres (Coliseum Opera, etc.) avant de s'appeler English National Opera, ce qui lui permet de bénéficier de subventions permanentes, notamment postales... Ainsi prit-elle en 1974 le titre d'English National Opera, qui lui allait comme un gant.

Le vieux Coliseum convient sans doute à Offenbach à ces spectacles (parfumés par l'exquise odeur du micro-climat « bulle » de l'entracte) un caractère délicieusement « provincial » ; de même certains drames en scène au premier degré qui rappellent celui de l'Opéra-Comique (il y eut à Sadler's Wells et à Covent Garden). Mais on serait déçu par les magistrales réalisations d'un Götz Friedrich (*Gloriana*, *les Mines du soufre*, etc.), d'un John Dexter (*les Diables de Loudun*), ou récemment la merveilleuse *Bohème* de Jean-Claude Auvray.

Des metteurs en scène ne semblent pas éprouver une répulsion insurmontable pour un théâtre aux installations techniques vétustes et un peu rudimentaires. On a même supprimé l'an passé le plateau tournant parce qu'on avait besoin d'installer dans la machinerie la nouvelle que réclamait la personnel...

Le but premier de l'ENO est de permettre au public d'accéder aussi largement que possible aux œuvres musicales, et cela sans « dogmatisme », comme en témoigne, par exemple, l'extraordinaire production du *Ring of the Nibelung*, dans une traduction nouvelle d'Andrew Porter, qui illustre cette année sur deux avec le cycle donné en allemand par Covent Garden. Les Londoniens viennent à comprendre le texte des opéras, au point qu'ils ont fait un accueil enthousiaste à l'enregistrement intégral de cette Tétralogie anglaise, dont l'homologue francophone déclencherait un épouvantable scandale parmi nos mélomanes !

La règle de chanter les opéras en anglais simplifie aussi dans bien des les problèmes artistiques : il n'est pas question d'imposer un ténor italien pour chanter Verdi dans la langue de Shakespeare. Bien que trop souvent pour seuls des premiers rôles soient des artistes invités, la troupe de l'ENO compte merveilleusement sur sa troupe de quarante-six chanteurs (2), qui permet de présenter un répertoire étendu dans des conditions artistiques et économiques très satisfaisantes ; ainsi peuvent être affichées en deux saisons trente-quatre productions différentes, comportant chaque fois des nouvelles réalisations, dont une création mondiale (3) et une première anglaise.

Les mérites d'une troupe permanente sont indéniables et ils apparaissent encore plus évidents en Allemagne, à l'Opéra de Hambourg par exemple où, au temps de M. Liebermann (saison 1966-67), on donnait, en une seule saison, cinquante-sept ouvrages lyriques différents, dont vingt et un composés au vingtième siècle et deux créations.

Le public populaire, la ponctualité de la salle et le faible prix des places n'impliquent nullement une « baisse » du répertoire à l'English National Opera. Si l'on y fait place à l'opéra-bouffe ou à l'opérette avec par exemple, en 1976, la Belle Hélène et la Veuve joyeuse, les autres grands ne dépareraient aucun théâtre lyrique, même la Tétralogie, *Carmen*, *Marie Stuart* (de Donizetti), *l'Affaire Makropoulos*, *Idoménée*, la *Flûte enchantée*, *l'Enlèvement au sérail*, *Eugène Onéguine* et *Pelléas* (de Prokofiev), la *Bohème*, *Madame Butterfly*, la *Tosca*, *Turandot* à *Alger*, le *Chevalier à la rose*, *Salomé*, *le Roi Roger* (de Szymanowski), *Don Carlos* et *la Traviata* dans la même saison.

Les exigences

des « happy few »

Et c'est finalement cette diversité qui est la grande richesse anglaise. Ni Paris, malgré ses distributions de grand luxe, d'un « festival permanent » souvent digne de Salzbourg, que Londres ne cherche pas à égaler, ne peut guère entendre à Paris que sept opéras par an ; à Londres, entre Covent Garden et l'ENO, il n'y en a pas moins de cinquante, accueillies à tour. Du point de vue de la diffusion de la musique, c'est une situation bien plus satisfaisante que celle où ne sont pas parfaitement préparés à présenter des spectacles de haut niveau qui doivent maintenir une référence de qualité absolue. Mais il serait grave de penser qu'on ne peut plus représenter *la Traviata* sans Callas ou *Otello* sans Vickers. La Grande Muraille d'art lyrique ne serait pas étranglée par les exigences et les habitudes des « happy few ».

Dans le cas de Paris, il importe absolument de multiplier l'offre en nombre de places et en spectacles. S'il s'avère que le palais Garnier ne peut travailler sérieusement sa « productivité », ce qui est probable, il sera nécessaire de trouver d'autres solutions : par exemple, consacrer le palais Garnier au ballet, en concerts et à quelques productions exceptionnelles, et construire l'opéra moderne de trois mille places qui manquent enfin à Paris d'hui les spectacles et le public qu'il mérite, à moins qu'il ne se trouve sur les bords de la Seine quelque Prince Charmant endormi qui n'attende qu'un coup de baguette magique pour revivre et faire revivre l'opéra à Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'exploitation du Covent Garden devrait faire l'objet d'une étude plus technique pour mettre en lumière ce qui le différencie de son homologue parisien et lui permet d'être plus « performant » (nombre de représentations et de spectateurs, budget, etc.).

(2) Auxquels s'ajoutent soixante-quinze choristes, vingt danseurs-acteurs et l'orchestre de quatre-vingt-douze musiciens.

(3) L'ENO vient de créer, le 28 septembre, *Tarare*, un opéra de David Blake sur les aventures de Toussaint Louverture.

COMPARAISONS

Les salles

Paris : l'Opéra compte 1 491 places (dont 800 de qualité inférieure) ; l'Opéra-Comique 1 450 places (dont 200 médiocres), soit au total 3 391 places.

Londres : Covent Garden a 2 165 places et le Coliseum 2 359 (dont 324 debout), soit 4 524 places.

Nombre de représentations (année de référence 1976)

Pour le théâtre lyrique : 101 à l'Opéra, 238 à Covent Garden, 179 à l'English National Opera (soit 417 à Londres).

Pour le ballet : 77 à l'Opéra, 106 à Covent Garden (l'ENO ne fait pas de ballet). L'Opéra ne joue que 178 soirs par an, l'ENO 179, mais Covent Garden 287 (soit 451 soirées à Londres).

Nombre de spectateurs

La différence des salles et le nombre de représentations (pour une taux de fréquentation de 90 % à Paris, de 93 % à Covent Garden, de 80 % à l'ENO sur les mêmes 2 359 *places assises*) donnent des spectateurs en un an : 211 000 à l'Opéra de Paris, 339 000 à l'ENO et 533 000 à Covent Garden (soit pour Londres 872 000 en tout).

Spectacles à l'extérieur

L'exploitation de nos théâtres *lyriques* doit aussi *prendre en* compte les spectacles donnés à l'extérieur du chaque théâtre : 70 pour l'Opéra de Paris (dont d'opéra, 11 de ballet), et pour l'ENO 279 (10 d'opéra, pour Covent Garden un total de représentations à l'extérieur des théâtres).

Budgets et prix des places

A titre d'information (car les chiffres concernent des activités, des structures d'exploitation et des économies fort différents), on trouvera ci-après le budget global de ces institutions en 1976 (ou 1976/1977 en Angleterre) et :

— 137,3 millions de francs (non compris la tournée aux États-Unis) pour l'Opéra de Paris ;

— 6 171 208 livres (*environ* 85 540 000 de francs) pour Covent Garden ;

— 5 000 000 livres (*environ* 35 000 000 de francs) pour l'ENO.

Il est vrai que les prix des places sont très différents : pour des représentations comparables d'opéra (en septembre 1977), il faut compter :

— 8 francs (places aveugles) à 200 francs (1), à l'Opéra de Paris ;

— de 13,25 francs à 180 francs à Covent Garden ;

— de 8 francs à 52 francs à l'English National Opera.

Subventions

Les subventions, en livres pour 1975/1976, se répartissent à :

— Opéra de Paris : 100,3 millions de francs (76 % du budget) ;

— Covent Garden : 5 800 000 livres, soit 103 millions de francs (59 % du budget) ;

— English National Opera : 2 730 000 livres, soit 51,8 millions de francs (70 % du budget). Soit pour Londres un total de subventions (Arts Council, gouvernement de Londres, mécénat privé) de 57,4 millions de francs environ.

(1) 300 à 400 francs pour les séances d'abonnement en temps de soirée.

LA NOUVELLE RENCONTRE DE JOHN CAGE ET MERCE CUNNINGHAM

Entendre chanter la danse

ENTRE les sons du téléphone, une récente composition de John Cage : *Telephone* Piece pour dix claviers portent chacun un numéro dans la distribution nationale (enregistrement réalisé par Norman Robinson et diffusé aux concerts avec son autorisation). Ces claviers peuvent être mis en relation avec les répondeurs automatiques des grandes villes — journaux téléphonés, bulletins météorologiques, informations-spectacles, — et sur scène ou dans la salle les uns et les autres s'interpellent, se moquent... Dans le foyer du Théâtre des Amandiers, les musiciens, à pile ou face, jouent avec le téléphone et composent leurs appels avec la musique qui cliquette paresseusement sur le moindre bruit, saisi par les micros, devient musique au même titre que la mélodie des phrases sans mots que les claviers collectionnés.

De cette œuvre qui d'une fois à l'autre change et avec d'imprévisibles bondissements, dont le fait principe formel Merce Cunningham n'a pas «fait» un ballet, sa première rencontre avec Cage à New-York en 1944 — des solos qui jamais ne prenaient appui sur la musique, — il n'a pas cessé d'explorer le geste d'une manière dans le son au-delà des conventions provoquées.

Deux sons qui se cognent

Rien de fortuit pourtant, à moins de croire à l'innocence du hasard. En réglant, côte à côte, l'ordre des vingt et une séquences de *Summerspace* sur une musique de Morton Feldman, Merce Cunningham ne se soumettait pas au caprice à certains procédés de composition chers à John Cage ; il s'imposait une autre discipline, celle, par exemple, de superposer tout les dix-neuf séquences du *Klavierstück XI* (où tout est composé en dehors de son enchaînement obligatoire de l'une à l'autre, véritable reconstitution de la forme à partir de son éclatement. Il ne s'agissait plus de retrouver les meilleures successions, mais une succession ce qui d'emblée ne se discutait pas, excluait l'accident sur l'interrogation, niant les partitions.

Pourtant, d'une fois sur l'autre, l'ordonnancement des figures et des objets de la danse reste pratiquement le même, et on pourrait voir là une contradiction avec la démarche de John Cage. A ce dernier, dans ses entretiens avec Daniel Charles (*Pour les oiseaux*, Belfond éditeur), d'apporter en quelques trente-cinq années de collaboration et l'affirmation d'une indéniable indéniable entre danse et musique, entre les mouvements d'un humain et la « danse » des sons. Il n'en va pas sons se cognent. Il n'y a pas de problème ; dans le cas d'une chorégraphie, la rencontre un peu inattendue de deux danseurs peut interdire à l'un d'eux de poursuivre son chemin. Il faut tenir compte de l'opposition entre l'utilité (au sens d'une nécessité à laquelle on ne peut échapper) et l'expérience esthétique. Cette opposition n'existe pas, ou n'existe plus en musique ; elle garde sa rigidité pour la danse. Ainsi, la musique nous donne un modèle pour une vie dégagée de toute utilité, tandis que la chorégraphie est un exemple de ce qu'il faut faire pour vivre avec l'utile. La différence en effet, n'est pas dans d'une correspondance exacte au niveau de la conception, mais c'est bien du résultat qu'il s'agit. Si pour le spectateur la perception privilégiée entre les événements de Merce Cunningham et les musiques qu'il choisit apparaît comme une évidence, c'est que, à l'abri des divergences de la conception, une convergence s'impose : la constante entre les deux éléments du spectacle réside dans l'usage d'un matériau — gestes ou sons — volontairement limité et traité avec cette curiosité insatiable qui, tout d'abord, précède à l'esthétique. Traiter, contrôler ?

Les pas sont des croches

Il y a des partitions Debussy, par exemple, qui se donnent comme des tableaux, paysages impressionnistes dont les touches sont des accents de cuivres, dont les claires-voies se mêlent en mouvements et se perdent, dont la ligne mélodique se confond avec celle du ciel, les nuages avec la brume qui monte. Debussy n'était pas peintre, mais certainement composait dans l'espace par plans (accords superposés, décalés de leur fonction mécanique), mêlant les timbres pour la couleur nouvelle de leur alliage. Également musicien à l'oreille du travail de Merce Cunningham, c'est d'entendre soudainement chanter la danse en contrepoint des sons qui semblaient seulement d'abord destinés à l'accompagner, à comprendre que précisément, c'est l'indépendance des deux, établie par ce qu'on voudrait appeler les politesses d'usage, qui leur permet de s'épanouir avec toute leur singularité.

Mais, à relever les analogies entre l'utilisation de l'espace et certains paramètres musicaux — les pas sont des croches d'un rythme ; les corps, soudain immobiles, des notes tenues ; les différentes figures, des thèmes suivis de leurs variations ; les jeux colorés des éclairages sonnent comme des solos d'orchestre, les poursuites comme une fugue — pour affirmer que la chorégraphie de Merce Cunningham est celle d'un compositeur parfaitement au fait des techniques les plus récentes, on s'en tiendrait trop juste aux apparences d'un art précisément riche en ce qu'il a d'irréductible et de contradictoire.

Cette musique que l'on vit par les yeux et que l'oreille inconsciemment reconstruit selon d'autres perceptions ; partant du geste, de ce geste qui, silencieux ou percussion, a fait naître le premier son, la chorégraphie de Cunningham retrouve un monde perdu, réinventé...

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, jusqu'au 28 octobre.

DES SPECTACLES
ENTRETIENS A PROPOS
Les désirs singuliers
A
La technologie ne
Les plus beaux «chi

GALERIE DIMPOULOS, 24, rue du Cdre (15e) - 828-79-09
BERTHOMMÉ SAINT-ANDRÉ
Grand Prix du Peintre témoin de son temps 1977
Jusqu'au 31 octobre

MAISON DU DANEMARK
142, Ch.-Elysées, 2e ét. Mo Etoile
IB BRAASE
sculptures
Tous les jours de 12 h. à 19 h. dim. et fêtes de 15 h. à 19 h.
Jusq. 16 oct. - Entrée libre

LA CAVERNE DES ARTS
5, rue du Creil, 60500 CHANTILLY
DAN. JACOBSON
Peintures et aquarelles

GUILLERMO ROUX
GALERIE JEANNE BUCHER
53, rue de Seine 75006 Paris

COIGNARD - PAPART
GRAPHIC
SCULPTURE
VISION NOUVELLE - 31, rue du Colisée, 75008 Paris

NANE STERN - 25, rue de Tourtille (7e)
KALLOS
NOUVELLES PEINTURES - 11 octobre - 19 novembre
de 15 h. à 20 h. 30 du mardi au samedi

GALERIE ARIEL
140, rue Faubourg-St-Honoré - 227-18-05
ARBRES
TABUCHI
12 octobre - 5 novembre

RUE VISCONTI
30 PEINTRES
MUSÉE D'ART M
LES JEUNES
ARCHIVES
CONTEMPOR

LE BALCON DES ARTS
PICASSO GUERNICA - R. DELAUN
J. et R. DURRBACH - A. HERBIN - J. VI
Rétrospective MARIO PRASSINOS

ENTRETIENS A PROPOS DES «ENFANTS DU PLACARD»

Les désirs singuliers de Pierre Lhomme et Benoît Jacquot

AUJOURD'HUI, sort le film de Benoît Jacquot, *les Enfants du placard*, photographié par Pierre Lhomme. Une photo remarquable par la rigueur de son cadre, par les contrastes de la lumière, par le nouveau visage qu'elle révèle à Brigitte Fossey.

Longtemps, le star-system a dominé la parole de l'acteur, puis, avec la nouvelle vague, on a découvert celle de l'auteur-metteur en scène. On mythifie le rôle du « créateur », dont qu'un film est un travail d'équipe, la concentration d'énergies multiples. On n'interroge presque jamais les techniciens, comme s'ils n'étaient que ceux qui « *font marcher les machines* », étant eux-mêmes instruments, au même titre qu'une prise ou une pile. On photographie souvent des cinéastes en jouant derrière « leur » caméra, alors qu'ils font la caméra, celui qui fait le cadre et règle la lumière, donne l'ambiance générale de l'image, c'est l'opérateur. Depuis quelque temps, on prend un peu plus en compte son travail. L'*American photographer* publie fréquemment des interviews de directeurs de la photo, et, en France, la revue *Cinématographe* a suivi. On a remarqué les photos de Charlie Mullins de *Barocco*, réalisées par Pierre Nuytten. On a remarqué l'extraordinaire noir et blanc de *la Maman et la Putain*, l'image sublimissime de *la Chair de l'orchidée*, celle, lumineuse et transparente, de *Sauvage*, réalisées par Pierre Lhomme. On remarque les ciels surteintés, chargés de nuages de *l'Ami américain*.

Pierre Lhomme a suivi les cours de l'IDHEC de Vaugirard, puis il a fait des stages aux Etats-Unis. Dans les années 60, il a été successivement opérateur, notamment de Chris Cloquet et d'Eliane Alekan, avant de commencer une carrière de chef opérateur pour les films de Chris Marker, Alain Cavalier, Jean-Paul Rappeneau, Philippe de Broca, Jean-Pierre Melville, Robert Bresson, Jean Eustache, Patrice Chéreau, Daniel Duval et, plus récemment, Costa-Gavras (*Dites-lui que je l'aime*).

La technologie ne me mobilise pas du tout

« *Le film de Benoît Jacquot*, dit Pierre Lhomme, *est un modèle de précision. Son projet, sa façon de s'exprimer impliquaient une grande économie et rapidité de travail. Le rapport que Benoît Jacquot avait, même plus avec moi qu'avec ses acteurs et son scénario, était d'une grande limpidité, et on retrouve celle-ci sur l'écran, dans l'image, dans le montage. Je ne peux pas dissocier les films que j'ai tournés. C'est le même projet intérieur qui se développe, plus ou moins bien, selon les films et le degré de communication avec le metteur en scène. J'ai un goût pour la qualité des images, pour les visages, pour la lumière. J'ai une façon de voir les choses et de les éclairer. J'ai une fringale d'images, mais pas pour un style plutôt qu'un autre.*

» *A Centre Américain, à Jean Eustache, je reconnais une influence. Les moments importants sont ceux où on oublie qu'il y a des choses à faire et non ceux où on fonctionne suivant son métier, sa routine, ses recettes.*

» *Depuis mon travail avec Truffaut pour les Quatre Cents Coups d'un rêveur et avec Eustache pour la Maman et la putain, c'était la première fois que je rencontrais une telle tranquillité, une telle concentration. Je ne me suis régalé. Benoît Jacquot m'a donné son scénario et m'a demandé si j'étais libre à ses dates de tournage. Nous ne nous connaissions pas. Il n'avait pas d'appréhensions, il n'avait pas peur du technicien chevronné que je suis devenu malgré moi. Et moi j'entendais tout ce qu'il me disait. Je cadre généralement en harmonie avec la lumière ; là je pouvais cadrer avant, puis éclairer en fonction de la composition des plans. J'avais un grand souci du relief : le style de la mise en scène, essentiellement en plans fixes, permettait de faire la lumière qu'on voulait. L'exactitude me donnait la liberté.*

» *La technologie ne me mobilise pas du tout. Dans la mesure du possible, je règle ces problèmes avant le film : je rouvre des bouquins, je vais voir des films, je fais des essais. Le cinéaste emploie une foultitude de problèmes techniques que j'essaye de digérer au moment de la préparation et des repérages. Je crois plus nécessaire d'épouser un projet et son décor, c'est comme un visage. On peut complètement le dénaturer. Il faut pouvoir faire découvrir l'endroit qu'on a eu la chance de trouver pour la première fois.*

» *Fat City, de John Huston, est un film extrêmement pauvre et sa photo est superbe. Sa photo coûte dix fois moins cher que la mienne : peut-être cent francs ! Mais, mais j'ai été ébloui par la qualité du cadre et de la lumière en scène. J'admire Haskell Wexler (l'opérateur de l'Atalante et des films de Kazan), Gregg Toland (celui de Citizen Kane) et les opérateurs du cinéma français des années 37-39. Mais il y a beaucoup de films sublimes dont la photo est complètement anodine. Elle n'est pas forcément liée à l'opérateur. Il y a beaucoup de metteurs en scène qui n'ont pas de point de vue visuel. Ils racontent une histoire parce qu'à notre époque, pour raconter une histoire, on fait des films, mais ils ne sont pas cinéastes. Certains metteurs en scène vous disent « J'aime les images froides », mais choisissent des décors chauds.*

» *La qualité d'une photo dépend beaucoup du metteur en scène. Avec Jacquot on choisissait chaque scène en fonction du climat intérieur qu'on souhaitait, quel point fort on voulait faire ressortir. Il est rare de voir un film monté qui ressemble autant au projet initial. Parfois, au cours d'une tournage, on a l'impression d'être sur un bateau qui chavire, de lutter contre la tempête, qu'elle soit financière ou qu'elle relève des difficultés de l'organisation, et on essaie de garder le cap. Là, on était tout le temps maître de la situation. Même les Enfants du placard sont, en fait, malgré un budget assez modeste, je considère que c'est un luxe. »*

Les plus beaux «chiens-et-loups» du cinéma français

« *Il n'y a pas un genre de photo qui m'intéresse, dit Benoît Jacquot. C'est la lumière de chaque film qui commande mon critère d'appréciation. Si la lumière d'un film très français de atmosphère est traitée de façon expressionniste, je trouve ça ridicule. Je ne m'intéresse à la photo qu'en tant qu'élément d'une mise en scène générale de principes de mise en scène. Mon projet est une lumière « à effets », très concertée, très travaillée, qui est le contraire d'une lumière volontairement qui pourrait se référer à l'expressionnisme allemand, et à tout ce qu'il a légué à Hollywood. Ça va jusqu'à un certain courant actuel de photo, mis en pratique dans les films d'André Téchiné ou de Wim Wenders. Le nouveau naturel des années 60 s'est référé massivement et bêtement à la lumière des films de Renoir alors que c'est la lumière la plus artificielle qu'il y a eu dans le cinéma français, avec celle de Cocteau.*

» *On peut observer que chaque opérateur obéit à un désir qui lui est propre. La photo de Bruno Nuytten, l'opérateur de mon premier film, est plutôt nocturne. Celle de Pierre Lhomme relève plutôt du bleu, du « chien-et-loup », du mitoyen entre le jour et la nuit. C'est lui qui a fait, dans l'Armée des ombres, de Melville, les plus beaux « chiens-et-loups » du cinéma français.*

» *Mes scénarios comportent des indications de lumière : sans invention de récit, la lumière est mise en jeu au même titre que les personnages ou les objets qui circulent dans le film. Pour moi, le personnage dans le cadre, c'est le mouvement d'une zone d'ombre à une zone de lumière, ou à une autre zone d'ombre. Pas encore qu'en psychologie, la lumière a une valeur programmatrice de l'allure du récit que je mets en scène. Elle intervient matériellement et de façon cruciale.*

Réjouissance du regard

» *Melville avait une idée précise et globale des partis pris qui sont les miens. Puis il y a eu tout un travail d'intervention de sa part à partir de la concertation établie entre lui et moi. D'un film à l'autre, on trouve une différence de ton dans la lumière qui tient autant à la différence des points de départ qu'à la différence des opérateurs avec lesquels j'ai travaillé. Mais il y a des constantes d'un film à l'autre, quant à la lumière. Par exemple, j'aime bien que mes films soient parcourus de taches rouges. C'est une chose que je suis incapable de commenter, une insistance sans doute importante mais inexplicable. C'est comme des mots ou des tournures qui reviennent chez un écrivain, qui ne renvoient à rien sinon à une sorte de désir absolument « inassignable ».*

» *Autant mon premier film, l'Assassin musicien, était un film d'hiver, autant les Enfants du placard est un film d'été. Autant la photo du premier était ingrate, frustrante, désobligeante pour un plaisir de l'œil, autant la photo du second est-elle diurne et solaire, faite sur une réjouissance du regard. La sensualité ne se tient pas tant dans les gestes ou les visages que dans la lumière qui joue sur les corps. C'est révélateur de ce que je voulais que soit le film : un objet problématique, mais aussi un objet de plaisir, donc un objet qui donne un plaisir problématique.*

» *Quand je tombe sur des photographies, ce sont mes goûts cinématographiques qui ordonnent l'émotion que je peux ressentir. J'aime Stieglitz et Cartier-Bresson, aussi les photos qui font penser à celles des films d'Antonioni. Mais chez moi, je me réfère toujours à des références cinématographiques, qu'il s'agisse des films que je lis ou des choses que je vois dans la rue.*

» *Au lieu d'avoir une dimension artistique, très longtemps, la photo, dans les films, a obéi à une dimension purement technique. Jusqu'à la nouvelle vague, le rôle de l'opérateur était beaucoup plus de conforter l'image de marque d'une actrice ou d'un acteur que de s'insérer dans un réseau de partis pris qui constituent la mise en scène. Le fait que les directeurs de la photographie soient les reproducteurs patentés du star-system donnait parfois des résultats prodigieux. Même maintenant on trouve des résidus de cette ancienne position. Le directeur de la photo se trouve dans une posture malaisée, sur une marge tranchante et inconfortable, tiraillé entre le désir de l'acteur de reconduire ou de faire progresser une image de marque, et celui du metteur en scène qui est d'aller dans son désir singulier. »*

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Le cinéma indépendant à Thonon-les-Bains

Le temps de savoir qui est qui

On revient de Cannes sans mémoire, on lit Libération sans entrain, on va à Thonon-les-Bains sans avoir rien perdu de soi-même. Depuis quatre ans, un Festival international du cinéma indépendant, du 1er au 9 octobre, ou du 2 au 10 octobre, a gardé sa place. C'est un petit festival, avec sept journalistes cette année, une diarrhée de réalisateurs, pour une trentaine de films. C'est une petite ville (27 000 habitants), bien à l'aise française et modeste, au bord du Léman qui semble plutôt suisse, et allemand de l'autre côté.

A l'origine, Pierre Ceran, animateur de la Maison des arts et des loisirs de la manifestation a eu bien tout à son aise, faisait venir des films de la Cinémathèque de la critique ; puis avait été Rencontres d'Avignon. C'est comme ça qu'il a rencontré Jacques Robert (on lui doit en partie la distribution, en France, des films de Wim Wenders et des frères Taviani), et Jacques Robert a été, pendant quatre ans, l'inventif programmateur d'un festival où se rencontrent les indépendants. Les indépendants, c'est-à-dire les cinéastes qui veulent rester les maîtres de leurs films et leur grâce aux grands circuits de production. On entend par là surtout le cinéma expérimental, ceux que l'on appelle parfois aussi les Indépendants mais qui ne veulent pas être totalement confondus avec les indépendants du Festival, dont ils réprouvent une certaine ambition commerciale.

Viennent aussi des scientifiques, — car le C.N.R.S. participe activement en organisant colloque et projections, — et des élèves de l'IDHEC qui présentent leurs travaux, ce qui n'est pas la moindre originalité.

Comme les séances débutent à 15 heures et ne sont pas nombreuses, comme la population de Thonon-les-Bains a tendance à oublier l'existence de son festival, les participants ont l'opportunité de se compter et de savoir, dans le détail, qui est qui. Traditionnellement bons vivants, les festivaliers, ici, ont de l'imagination pour les longues nuits provinciales, ils ont, chacun, une personnalité hors du commun qui a le loisir de s'exprimer. On regarde un théoricien s'exercer à une auriculaire pendant le colloque, on découvre qu'un autre sait par cœur les refrains des années 50, il les chante.

Jean Eustache est venu

Les repas sont longs et gais, on regrette les stars mortes, Elvis Presley et Maria Callas, le meilleur café, le meilleur juke-box, le meilleur flipper de Thonon, un véritable cinéphilie (combien de films à Cannes ? — quatre-vingt-cinq pour celui-là), et la cinémathèque est d'une omniprésence très affective. Dans un assemblage hétéroclite et riche, il y a le cinéaste dans Nouvelle qui aime tel film en film et d'un réalisateur à l'autre, une passion et gentillesse. Il y a le directeur de la photographie Henri Alekan qui raconte sur la lumière, son métier, des souvenirs qu'on écoute, fasciné. Les jeunes metteurs en scène s'expliquent sur leurs expériences. Ils sont heureux d'être pris en charge pour toute la durée du Festival, même si le voyage ne leur est pas payé. Ils parlent avec passion aux étudiants de l'IDHEC, ils sont bien contents : Jean Eustache est venu.

Placé sous l'égide de l'A.F.C.A.E. (Association française des cinémas d'art et d'essai) et du C.N.R.S. qui lui a donné cette année 11 000 francs, le Festival reçoit 45 000 francs de la ville, autant du conseil général de Haute-Savoie, et 30 000 francs du Centre national de la cinématographie. Ce budget est séparé de celui de la Maison des arts, mais il s'inscrit en prolongement des manifestations que Pierre Ceran y organise. Pour cette raison, il déplore l'absence du public, et surtout le soutien « parisien » du Festival, dont l'organisation a souffert cette année. Réajusté chaque fois, chaque fois davantage ouvert à des films visibles par tous le monde (une rétrospective de comédies musicales pour ce quatrième rendez-vous), le Festival n'est pas encore bien défini. Le palmarès a été supprimé, puisque de toute manière les œuvres primées ne trouvaient pas pour autant à être distribuées, et puis il n'y a pas d'argent pour les prix. Mais ce n'est pas une question de budget. Pour la « Maison » comme pour le Festival, on n'entend pas la traditionnelle revendication des crédits supplémentaires.

Pierre Ceran voudrait prendre plus de responsabilités l'année prochaine, partir à la recherche de films qu'aucun festival n'aurait aidés à naître. A Thonon, en effet, on retrouve un peu ce que fut à Thessalonique ou à Hyères (le Trottoir des allongés, de Jean-Louis Daniel, ou Nous sommes tous des juifs allemands en Israël). Pourtant, on n'a pas encore l'occasion de voir, comme ici, des exemples du cinéma expérimental, représenté en l'occurrence par Marcel Hanoun et Valérie Outard. Marginaux des marginaux, ils poussent les spectateurs hors des limites de ce qu'ils peuvent supporter au cinéma. A Thonon, les gens étaient furieux, ils faisaient venir Jean Eustache, un des responsables du Festival : il interviendra ces films pour les défendre ultérieurement. Car Thonon sert surtout à ça, à ces rencontres que l'on sait faire en connaissance de cause. « C'est le Festival des Cahiers des Vosges », dit-on.

CLAIRE DEVARRIEUX.

TOUT LE LONG DE LA...
RUE VIGNON en ses vitrines
30 PEINTRES présentent LEURS ŒUVRES
du 3 au 31 octobre
Métros : Madeleine et Havre-Caumartin

MUSÉE D'ART MODERNE
de la Ville de Paris
LES PEINTRES MACÉDONIENS CONTEMPORAINS
11, av. du Président-Wilson (16e).
Jusq. 6-11, de 10 à 17 h 45, sf L.-mar.

LE BALCON DES ARTS
141, rue Saint-Martin, 75004 PARIS - 278-13-03
La tapisserie des Peintres
PICASSO (GUERNICA) - R. DELAUNAY
J. et R. DURRBACH - A. HERBIN - J. VILLON
Rétrospective MARIO PRASSINOS et lavis récents
du 5 octobre au 12 novembre - 12 h. 30 à 20 h.

Du 27 sept. au 29 oct. 1977
AERRO, CUECO, KERMARREC, KLASEN, POU, RÉCALCATI, TÉLÉMAQUE, VELICKOVIC, VOSS.
GALERIE C
10 RUE DES BEAUX-ARTS
75006 PARIS. 325.10.72

CENTRE KODAK D'INFORMATIONS
av. George-V.
DE TOUT CŒUR
exposition photographies d'André MARTIN
Lundi au vendr., 9 h. 45 à 18 h. 45
Jusqu'au 15

GALERIE DENISE RENE
113, rue Saint-Martin - 271-19-51
GORIN
peintures et
Vernissage le 12 à 18 h.

JEAN BRIANCE
22-26, rue Guénégaud -
alfred . courmes
Jusqu'au novembre

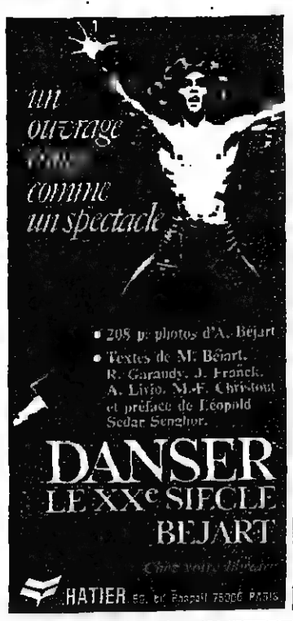

THÉATRE OBLIQUE
76, [illegible] la Roquette
[illegible] et Voltaire 355.02.94
GRANDE SALLE 21h
relâche lundi
du 14 octobre au 13 novembre
1915
le génocide arménien (création) de
Jean-Jacques VAROUJEAN
d'après les minutes du procès de Soulomon TEHLIRIAN à Berlin les 2 et 3 juin 1921
[illegible]
Jean Marie LEHEC
Places : 40 F ; Collectivités : 25 F ; -25 ans, mères nombreuses et étudiants : 20 F ; [illegible] du Théâtre oblique : 10 F.

J.L. J.P.
godard belmondo
PIERROT LE FOU
La projection de ce film n'est plus interdite aux mineurs
SEUL A PARIS : [illegible] Quentin Bauchard

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Sal[illegible]u (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf [illegible]ardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

CLARS [illegible]. — [illegible], Jusqu'au 16 [illegible].

[illegible] DUFY. — [illegible], trois[illegible]. Jusqu'au 31 [illegible].

THEO [illegible]. Peintre [illegible] l'arbalète : 1824-1921). — [illegible] graphique. Jusqu'au [illegible].

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet [illegible].

ATELIER D'AUJOURD'HUI 2 : Christian Fossier, pastels. — Denis Elvière, peintures [illegible] toile, paysages. Jusqu'au 7 [illegible].

QUELQUES PEINTRES AMERICAINS A PARIS. — Galeries contemporaines. Jusqu'au [illegible].

ATELIER [illegible]. — [illegible] la place.

Centre [illegible] industrielle [illegible] libre).

CAFES, BISTROTS ET [illegible]. — Jusqu'au [illegible].

ILLUSTRATION [illegible]. — Jusqu'au [illegible].

[illegible] RENCONTRE AVEC LES [illegible].

TECTES. — Tous les [illegible] mois d'octobre et novembre, [illegible] 18 [illegible] h. Le 12 [illegible] Ducharme ; le 19 octobre : Oriol [illegible].

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE. [illegible] Spoerri. — LE [illegible]. — Jusqu'au [illegible].

[illegible]

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). [illegible] mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

[illegible] DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-39-48). [illegible], de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 7 novembre). Jusqu'au [illegible] janvier.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, [illegible] (261-54-10). [illegible] mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à [illegible] h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le [illegible] novembre). Du 15 octobre au 15 janvier.

PELERINAGE A WATTEAU. — [illegible] de la Monnaie, 11, quai Conti. [illegible] Promenades et jours fériés, de 11 h. à [illegible] h. Jusqu'au 31 octobre.

« LA DIRESUE DE BONNE AVENTURE » DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-[illegible]). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. [illegible] F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 [illegible].

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU [illegible] DES SCULPTURES. — [illegible] du Louvre, [illegible] porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Sauf mardi, [illegible] h. à 18 h. Jusqu'au 1er [illegible].

ART MACEDONIEN CONTEMPORAIN. — [illegible] d'art [illegible] de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27), sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. ; gratuite le dimanche. A partir du 13 octobre.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, [illegible] rue de [illegible] (260-32-14). [illegible] mardi, de 12 h. à [illegible] h. Jusqu'au 17 [illegible].

[illegible] ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — [illegible] Palais, avenue Winston-Churchill [illegible]-75). De 11 h. à [illegible] 10 F. Jusqu'au [illegible].

JARDINS PRIVES DE PARIS 1977. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (277-50-20). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au [illegible] novembre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection [illegible] Ou. — Bibliothèque [illegible] de l'Opéra (galerie [illegible]-de-chaussée), rue [illegible] dimanche, de 12 h. à 17 h. Jusqu'au [illegible] octobre.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf [illegible], de 10 h. à 17 h. Entrée : 1 F ; le dimanche : 1 F. Jusqu'au [illegible] novembre.

[illegible] PAROISSIEN. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, 38, rue [illegible] (277-63-40). Octobre.

SALON [illegible]. — [illegible] du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (327-64-29). Sauf mardi, de 11 h. à [illegible] h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : [illegible] différent. Jusqu'au 31 octobre.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, sous le Premier Empire. — Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach, à Boulogne-Billancourt (804-41-27). Sauf lundi, [illegible] h. à 18 h. Jusqu'au [illegible] octobre.

[illegible] D'AUTOMNE
(278-10-00)

PAPIER SUR NATURE. [illegible] Ortner, Lopez, Diaz, Blake, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Du 15 octobre au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf [illegible], de [illegible] h. à [illegible] h. Jusqu'au 15 décembre.

IMAGES DU XVe ARRONDISSEMENT. Cent quatre-vingts photos de Denis Gheerbrant. — Palais de Tokyo, 13, avenue du [illegible]-Wilson. Sauf mardi, de 10 [illegible] à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES [illegible]. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73). Tous les jours, de [illegible] h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

[illegible] ET [illegible]. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jardin de sculpture. Jusqu'en novembre.

PETER WEISS. [illegible]. Jusqu'au [illegible] novembre. — VOYAGE A [illegible] DE L'HOMME : photographies de Lennart Nilsson. Jusqu'au [illegible] novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h.

EDGAR KNOOP : Modèles d'espace [illegible]. Collages didactiques. [illegible]. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-31). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 novembre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et [illegible]. — Centre culturel [illegible] (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

[illegible] RUTHENBECK. [illegible] panneaux mobiles. — Centre culturel [illegible] Marais, [illegible] rue [illegible] Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

[illegible] JUNEC. [illegible] et aquarelles. — Centre culturel du [illegible] (voir ci-dessus). Jusqu'au [illegible] octobre.

RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE : J. Bellanger, céramiques ; Derdrault, peintures ; Dubosc, tissages ; N. James, verres de couleur ; Médrano, céramiques ; Vivien, peintures et dessins. — American Center, 261, boulevard Raspail (632-59-16). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au [illegible] novembre.

CARICATURISTES TURCS. — [illegible] (salle des Actes), 125, [illegible] Suffren (577-16-10). [illegible] 50-65).

VISAGES DE SAVOIE. Photographies [illegible] [illegible] Grange. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Octobre-décembre.

HYALOS : maîtres verriers créateurs. [illegible] métiers d'art, [illegible] rue du Bac (261-58-54). Sauf [illegible] lundi, de [illegible] h. à 13 h. et de 14 h. à [illegible] h. Jusqu'au [illegible].

LA NOSTALGIE dans les taphas contemporaines bourgeoises. — [illegible] Sin'Paora, [illegible] rue [illegible] (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

ARTISTES CONTEMPORAINS POLONAIS. — Galerie Du Bust, 18, rue Pierre-Lescot ([illegible]) dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Octobre.

[illegible] LA FIN DU VOYAGE : [illegible] photographies de Josef Koudelka. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 29 octobre.

GILBOOLY-DE FOREST. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-[illegible] (033-78-41). Jusqu'au 5 novembre.

AMSTUTZ. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 5 novembre.

[illegible]. Gravures, dessins, aquarelles. — [illegible] Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). [illegible] octobre au 10 novembre.

G. BALDET. — [illegible] Forum, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).

BONIFACIO. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-31-85). Jusqu'au [illegible] novembre.

PIERRE BONNARD. [illegible] aquarelles. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des [illegible]-Arts (326-97-07). Jusqu'au [illegible].

BERNADETTE BOUR. — [illegible] Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). De 14 [illegible] à [illegible] h. Jusqu'au 22 octobre.

ALFRED [illegible]. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 [illegible].

[illegible] CHUIT, Peintures, dessins, estampes. — [illegible] Soleil [illegible] la tête, [illegible] rue de Vaugirard. [illegible] qu'au 31 [illegible].

[illegible]. — Galerie [illegible] (256-70-70). Du 12 [illegible] décembre.

DILASSER. [illegible] récital. — [illegible] Jacob, [illegible] rue Jacob (633-90-50). Jusqu'au 4 novembre.

ERRO. Rétrospective spéciale. — Galerie [illegible], rue [illegible] Renard (887-81-51). Jusqu'au 29 octobre.

FLAVIO-SHIRO. Peintures. — Galerie l'Œil de Bœuf, 33, rue Quincampoix [illegible] dim. et lundi, [illegible] h. à [illegible] h. Jusqu'au [illegible].

[illegible]. — Galerie Bama, 80, rue du [illegible] (548-67-38). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à [illegible] h. 30. Jusqu'au [illegible] octobre.

GERARD GUYOMARD. Dessins intérieurs. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-81-02). Jusqu'au [illegible].

ERION GYSIN : Le dernier musée « suite n. — Galerie Raph', 12, rue Payée (887-80-35). Sauf dim., de 14 h. à [illegible] h. Jusqu'au 11 novembre.

KALLOS. Nouvelles peintures. — [illegible] Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 12 [illegible].

ALEX KATZ. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12).

JIRI KOLAR. — Art moderne, 66, faubourg Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 20 octobre.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au [illegible].

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. — Galerie Etienne de Causmans, 23, rue de Seine (326-94-48). Jusqu'au 22 [illegible].

CLAUDE LEFOUL. — [illegible] des Grands-Augustins, [illegible] rue des Grands-Augustins (326-36-36). Jusqu'au 10 [illegible].

ENRIQUE [illegible]. Labyrinthes. — [illegible] du Beaubourg, 58, rue Rambuteau [illegible]. Jusqu'au 22 [illegible].

CARMEN MARTINS. Gravures. — Galerie Biran, 31, rue Jacob (633-23-30). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOISE MATZINGUE. Peintures. — Artcurial, 9, [illegible] Matignon (359-29-82). Jusqu'au [illegible] octobre.

[illegible]. Aquarelles et [illegible]. — Galerie [illegible] Bucher, 53, rue de Seine (326-33-32). Jusqu'au 5 novembre.

SAINT CHICQ. [illegible], assemblages. [illegible]. — [illegible] Principe, 12, [illegible] de la Fonderie (283-18-11). Jusqu'au [illegible] octobre.

[illegible] SACKSICK. [illegible]. — Galerie [illegible] Carré d'art, 25, place Dauphine (326-61-27). Jusqu'au 22 octobre.

ANITA TULLIO. [illegible]. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 5 novembre.

CLAUDE SERREYN. — Galerie Jean-Pierre-Lavignes, 15, [illegible] Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 octobre.

HUGH WEISS. [illegible] sur papier. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-38). Jusqu'au [illegible] octobre.

EN BANLIEUE

COLOMBES. Gérard Zlotykamien : « [illegible] » (tentures). — Les bandes [illegible] (octobre-décembre). — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-62-70).

CRETEIL. La femme et la création artistique : Maria [illegible] sculptures ; Nathalie Stern, peintures. — Maison des arts et de la culture André-Malraux. Jusqu'au 13 novembre.

MEUDON. Images révolutionnaires : 1789-1799. Médailles, monnaies, gravures, affiches, journaux, etc. — Bibliothèque municipale, 18, rue de la Pépinière (630-73-75). Jusqu'au 22 octobre.

SAINT-DENIS. Lazlo Ho : [illegible] originales en couleur, monotypes, aquarelles. — [illegible] d'art [illegible] d'Histoire [illegible] la Légion-d'Honneur. [illegible] mardi, de 10 h. à 18 h. ; [illegible] de 14 [illegible] à 18 h. Du [illegible] 23 janvier.

EN PROVINCE

ANGERS. Christian Zeimert : Catastrophe. — [illegible] ((85-64-65). Jusqu'au [illegible].

ARRAS. Hommage à Bryen. — [illegible] Noirot, 6, rue des Capucins (21-30-12). Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes-tapisseries [illegible] point-contre-point. — [illegible] nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-25-93). Jusqu'au 3 [illegible] 1978.

BORDEAUX. [illegible] 76-77. — Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal (44-15-35). Jusqu'au 27 octobre.

CHALON-SUR-SAONE. Cueco. Itinéraire. — Maison de la culture. Octobre.

CHAMBERY. Histoire des chemins de fer en Savoie. — Musée d'art et d'histoire (33-44-48). Salles des expositions temporaires, place du Palais-de-Justice. Jusqu'à fin [illegible].

CHATEAUROUX. Quelques artistes de la Biennale de Paris : [illegible] Monset, Irène Laskine, etc. — Galerie [illegible] 71, rue Grande (22-15-14). Octobre.

DIEPPE. « [illegible] » de Derain. — [illegible]. Jusqu'au 31 [illegible].

GRENOBLE. Architectures marginales aux U.S.A. Jusqu'au 27 novembre. [illegible] provisoires Nil [illegible], [illegible], [illegible]. Jusqu'au [illegible] [illegible] la [illegible].

LE CREUSOT. La représentation du travail : [illegible], usines. — [illegible] de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LYON. Estampes de Lucy [illegible]. — Musée des [illegible], place des Terreaux. Octobre.

MONTBELIARD. Virgil, [illegible], livres illustrés ; Dietrich Mohr, sculptures. [illegible]. Jusqu'au [illegible].

MONTPELLIER. Yves Reynier. — Musée Fabre. Octobre.

[illegible]. Pierre Tual, [illegible] et gravures. — Musée des [illegible]. Jusqu'au 24 octobre.

NICE. Art allemand contemporain. — Villa Arson, 20, [illegible] Stephen-Liégeard (51-30-00).

[illegible]. Irréguliers de Paris : Alolse, Chaissac, Milliar, Ratier, Scottie, Wolfli. — Maison de la culture (79-20-26). Du 15 octobre au 27 novembre.

ROUEN. [illegible] Nicholson, peintures-gravures ; [illegible] Hockney, gravures. — Musée des beaux-arts. [illegible].

STRASBOURG. Rubens et ses graveurs. Collections des musées de Strasbourg. — Château des Rohan. Jusqu'au 20 [illegible].

TOURS. Le roi, la sculpture et la mort. Photographies des gisants et des tombeaux de la basilique Saint-Denis. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Jusqu'au [illegible] octobre.

Concerts

(Voir [illegible] les [illegible] municipales.)

MERCREDI [illegible]

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), 18 h. : Spectacle audiovisuel conçu et réalisé par L. Berio ; 20 h. 30 : Audiovisuel et [illegible] de J. Chowning.

MUSEE [illegible] DE PARIS, 18 h. 30 : [illegible] P.-J. Croset.

LUCERNAIRE (222-26-50), 19 h. : J. Simon, J.-P. Audin et J.-Y. Thibaudet (Brahms, Fauré) ; 21 h. : Nicole Derbille (airs d'opéra).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Cléa Mertens (Bach, Haendel, [illegible] Hindemith).

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : Orchestre national de France, dir. : K. Tennstedt, sol. : M. Crouqmeuya, N. Denise [illegible] Strauss, Wagner, Prokofiev).

[illegible] 13

[illegible], 19 h. et 21 h. : [illegible] le 12.

[illegible] HEROUET, 20 h. 30 : N. Rataju [illegible] Choudhury (cithare et [illegible]).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Yvonne [illegible] (Messiaen).

[illegible] 14 OCTOBRE

CENTRE POMPIDOU, 15 h., [illegible] h. 30 à 20 h. 30 : voir le 12 [illegible] 18 h. [illegible], 19 [illegible] 21 h. : [illegible] le 12.

HOTEL HEROUET (278-82-60), 20 h. 30 : [illegible] Escure (Bach).

RADIO-FRANCE ([illegible]-15-16), 20 h. 30 : Quintette à vent Honegger, A. Bozay et K. [illegible] Lejtha, Durko).

SAMEDI 15 [illegible]

THEATRE DE LA [illegible] ([illegible]-07-09), 17 h. : [illegible] Philidor (Beethoven, [illegible] mart).

CENTRE POMPIDOU, 15 h. : voir le 12 ; 20 h. 30 : audiovisuel et œuvre de J.C.-Eloy.

LUCERNAIRE, 19 h. : [illegible] X. Chabot (Bach, Mozart, Stravinski, Bartok) ; 21 h. voir le 12.

PLEYEL, 20 h. : Orchestre de Jeunes Loewenguth, et Schola Cantorum [illegible], Anoka, Schmidt, Haydn, Lambro, Loeillet, Ameller, Bartok).

HOTEL HEROUET, [illegible] h. 30 : [illegible] le 14.

[illegible]-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Sainte Sophie de [illegible].

[illegible] 16 [illegible]

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. [illegible] et 20 h. 30 : voir le 12 ; 15 h. PARIS INSTITUTE OF MUSIC, 15 h. : [illegible] public [illegible] Gelber.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : [illegible] l'Ecole Polytechnique [illegible] Wroblaw, dir. P. Ferenczowicz [illegible] Lassus, Lotti, Szamotuly, Zielenski, [illegible] latti, Bruckner, Bortnianski).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. [illegible], [illegible] T. [illegible] (Schumann, Grieg, Charpentier).

PLEYEL, [illegible] h. [illegible] : Concert Lamoureux, dir. D. Agrafiotis, sol. H. Richter Haaser (Beethoven).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : D. Jansonnie (Bach, Schumann, Liszt, Dupré).

[illegible] AMERICAINE, 18 h. : G. Benon, J. Pidoux et R. Duchamp ([illegible] Fauré, Schumann, [illegible] necks, Damase).

THEATRE EN ROND (387-88-14), 18 h. 30 : [illegible] Loewenguth (Haydn, Milhaud, Schubert).

LUNDI 17 [illegible]

CENTRE POMPIDOU, 15 h., 18 h. [illegible] et 20 h. 30 : voir le 12 à 15 h.

PLEYEL, 20 h. 30 : Orch. [illegible] Arts de Munich, dir. K. Redel, sol. M.-J. Pires (Gluck, Mozart, Beethoven, Stotzel).

[illegible] SAINT-AUGUSTIN, 20 h. 30 : S. [illegible] (Bach, Franck, Vierné).

THEATRE DE LA PLAINE (566-32-251), 20 h. [illegible] : [illegible] Gellot et J. Vandeville (Bach, Lamoland, Haendel, [illegible]).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.

SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : Danielle Laval (Bach, Mendelssohn, [illegible] Beethoven).

MARDI [illegible]

CENTRE [illegible]. QUATUOR SUEDOIS (272-87-50), 20 h. 30 : [illegible] Brahammar [illegible] [illegible] Larsson (Pergamen, Poulenc, [illegible] Granados).

EGLISE [illegible] DU [illegible] MONT (10e, rue de Grenelle), 20 h. 45 : F. Chapeau, C. Perrier-Layec, A. Ferrand.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Eva Ozinska (Mozart, Chopin, Chostakovitch).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel Orch. Phil., dir. E. Mata (de Falla, Ginastera).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Quatuor Via Nova, L. [illegible] et C. Lardé (Mozart).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 12.

Les festivals

A PARIS

[illegible] (222-30-56)

Voir également [illegible] conventionnés.

[illegible]. — Opéra - Studio (742-72-00), les 12 et [illegible] à 20 h. 30 : S.A.D.E. (dernières). — Musée Galliera, [illegible] 14, 15, à 20 h. 30 : Odin Theatret, les 13 et 14 : le Livre des danses ; le 15 : Come and the Day Will be Ours.

[illegible] AFRICAINES. — Cirque d'Hiver (700-12-25), le 12, à 20 h. 30 : Nigeria. — Bouffes du Nord (280-28-04), [illegible] 12, à 20 h. 30 : Mali ; les 13, 14, 15, à 20 h. 30, le 16, à 16 h. : Dollar Brand and Musicians ; le 18, à 20 h. 30 : Smallwood (pro[illegible] gospel).

[illegible] - DANSE. — Nanterre, Théâtre des Amandiers, salle C.-Dullin (204-18-81), les 12, 13, 14 [illegible] 15, à 21 h. ; [illegible] à [illegible] h. (dernières) : Merce Cunningham Ballet.

DANS LA REGION PARISIENNE

CHAUMES-EN-BRIE, église : Ve Festival Couperin (409-03-19), le 15, [illegible] h. 45 : Ensemble Musiciens de France, dir. : M. Bigot (Mozart, Haydn).

CABARETS

Casino d'Enghien
vendredi 14 octobre à 21 h
DINER DE GALA
"LA NUIT DE L'ESPOIR"
au profit des Laboratoires de Saint-Cloud
pour la recherche contre le cancer
TINO ROSSI
Maurice Kotler
Boucheron
Enchère de bienfaisance :
Mazda 323-6 CV Grand Luxe
Tirage au sort :
2 A.R. PARIS ABIDJAN
offerts par la Cie Aérienne Française U.T.A.
et la chaîne hôtelière U.T.H.
Tenue de soirée
Réservation 989.95.95

Fête au BOCCALAN
REVUE ENTIEREMENT NOUVELLE
DINERS 21h SPECTACLE 23h
62, RUE MAZARINE, paris VIe 329.02.20

LIDO
DESORMAIS AU CABARET-RESTAURANT NORMANDIE AVEC SA NOUVELLE REVUE
116, CHAMPS-ELYSEES

BAL DU MOULIN ROUGE
LISETTE MALIDOR
TOULEMONT
20 H 30 DINER-CHAMP.-REVUE 179F par pers.
22 H 30 CHAMP.-REVUE 115F par pers.
SERVICE COMPRIS
DES 20 H 30 LE 07.72.32 ET AGENCES

Théâtre

Pour [illegible] renseignements concernant l'ensemble [illegible] programme ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
724.70.23 (cinq lignes groupées) et 727.42.34
[illegible] à 21 heures.
[illegible] et jours fériés.

PALME D'OR
MARIGNAN PATHE
ELYSEES LINCOLN (v.o.)
GAUMONT [illegible]
TRICYCLE [illegible]

Théâtre

de relâche indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 12, 15 et 19, à 20 h. : Cerenentola ; les 14, 18 h. 30 : du G.R.T.O.P. (ballet) ; le 18, à 19 h. 30 : hommage à Serge Lifar.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 12, 15, 16, 19, à 14 h. 30 ; les 14, 15, 17, 18, à 20 h. 30 : l'Impromptu Versailles, le Misanthrope ; les 12, 13 et 16, à 20 h. 30 : la Paix soi, le Malade imaginaire.
CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), grande salle, 20 h. 30, mat. dim. à h. : la Classe morte (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30, mat. dim. à : Marplaisirs, d'oublis (Festival d'automne).
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
PETIT ODEON (L.), h. : la piscines.
T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à h. : 1 (Festival d'automne) ; le 15, à 14 h. 30, cinéma : les Ambassadeurs Claudine.
PETIT T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à h. : Risibles Amours.
CENTRE - POMPIDOU (277-11-12) (voir concerts).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga ; le 16, à 18 h. 30 : Orchestre symphonique de R.T.L., dir. L. Froment (Rossini, Mozart, Ravel, R. Strauss, Bruch).
MARIGNY CARRE (277-88-40), 12, 15, 19, à h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin (D. soir, L.), h. à 17 h. : la Chapiteau, 17, à 13 h. 30 et 15 h. : le à 12 h. 30 :
DE LA VILLE (35-39), 12, 13, et 15 à 20 h. 30 : Maurice Béjart ; le 17, à h. 30 : Intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Eloy, Jolas, Birtwistle) ; les 18 et 19, à 18 h. 30 : Juliette Gréco.

Les autres salles

LIBRE (322-70-78) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges.
ANTOINE (208-77-71) (L.) h. 30, à h. : les terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir., L.) 20 h. 45, dim. à 15 h. et h. 30 : beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-27-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.) 21 h. : Madras ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir., mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Pâques à New-York.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-85-63) 20 h. 30 : la Tentation de Antoine III (à partir du 13).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (87-50) (L., h. 30 : Mademoiselle Julie.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La (D., L.) 21 h. : Hedda Gabler. — Grand Théâtre (D., L.) 21 h. : Toussaint Louverture. — La Reserve (D., L.) 21 h. : l'Avare.
COMEDIE-CAUMARTIN (L.) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES (359-37-03) (D. soir., L.) h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir.) 21 h., mat. dim. à h. : Pepsie.
EDOUARD-VII (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES (325-41-71) les 13 et 14 à 21 h. : le Prophète.
EPICERIE - THEATRE (296-09-33) (D. soir., L., mar.) 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : ombre.
ESPACE (286-17-30) (D.) 21 h., mat. dim. à 17 h. : (à partir du 15).
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir., L.) 21 h., dim. à 15 h. 30 :
LUTETIA (778-16-15) (L.) à 21 h., mat. dim. à 15 h. : ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99). (D.), à 20 h. 45 : Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.-L.), à 20 h. 30 : Ragionamenti l'Aretin.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Quoat-Quoat.
LIBRE (322-70-78) (D. soir., L.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.). I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthesilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. II, 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance (à partir du 14).
MAISON D'ITALIE (589-78-53), 21 h. : la Dame aux camélias (en italien) (dern. le 16).
MATHURINS (265-90-60) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Ville dont prince un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du Seigneur (à partir du 11).
MICHODIERE (742-95-22) soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre
MODERNE (874-94-28), 21 h. : Par delà les marronniers (à partir 17).
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.), 20 h. 45 : Erostrate.
NOUVEAUTES (770-52-76). (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Magouille.
ORSAY (548-38-53). I : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à h. Harold Maude ; II : (le soir, L.), 20 h. 30, mat. à 15 h. 18 h. 30 : Madame de Sade ; le 13, à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
PALAIS - ROYAL (742-84-28) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39) (D.), h. 30 : le Retour.
PLAISANCE (273-12-85) (D.), 20 h. : Oui.
PLAISIR (342-32-28) (D. soir, L., Mar.), mat. dim. à 17 h. : l'Ombre du conte.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), h., mat. dim. à h. : pour
RECAMIER (548-63-31) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Jean Billy Kid.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, J.), 20 h. dim. à 15 h. et h. 30 :
SOCIETE DES DES LETTRES (033-06-15), le 13 à 17 h. : macédoniennes.
THEATRE D'EDGAR (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE DES (633-07-21) (D), h. 30 : A louer (Clovis) ; 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour.
THEATRE DE PARIS (874-22-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. dim. à 15 h. : Pygmalion.
THEATRE EN ROND (387-23-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : le Voyage
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 40 : le Grand Vizir ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE OBLIQUE (355-02-64) (D.), à partir du 14, à 21 h. : 1918.
THEATRE 13 (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Renaud et Armide.
BERNARD (522-08-40) (D., L.), 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; **TROGLODYTE** (222-93-34), 12 et 13 à 21 h. : Dagomar.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à h. : de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-39) (D.), 20 h. 45 : le Menif ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; h. 30 : les Mystères du sionnal.
BLANCS - MANTEAUX (277-43-51) (D.), 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Tribouiet.
LA BRETONNERIE (272-34-81) (D.), 20 h. et 22 h. : le Cert ; Dialogades.
CAFE D'EDGAR (D.), I : h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Lagrange. — II : 19 h. 15 : Tango ; 22 h. 00 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30. : Coluche.
COUR DES MIRACLES (D.), 20 h. 30 : Jacques Bertin ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. : Marianne Sergent.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (273-08-51) (L.), 20 h. 30 : Pompe maudite ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : Que n'eau, que n'eau.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. : Robert Wood ; 20 h. 30 : Philippe Val ; h. 15 : Deux hommes en colère.
PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : perce ; 22 h. 30 : jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : la Porcherie du ciel ; 21 h. 45 : la Nuit de noces Cendrillon.
LE SELENITE (53-18) (D., L.), 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. : Vriklonobif ; 22 h. : les Noces à l'envers (à partir du 12).
LE SPLENDID (887-23-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
TOUT A LA RUE (734-91-84) (D., L.), I, 20 h. 30 : La muse gueule ; 21 h. 15 : tu m'aimes ; 22 h. 15 : vote pour moi ; II, 22 h. 30 : les
LA VIEILLE GRILLE (L.), I, 20 h. 30 : Bernadette Bollin ; 22 h. 15 : L'autre côté de la vie ; 23 h. : Michel Haumont ; II, 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : le secret ; h. : Antenne 1 000.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de

Région parisienne

ARCUEIL, église (46-68-10), 16 à h. : Requiem.
BAGNOLET, Gymnase (380-01-02), 14 à 21 h. : Guy Lauzier.
BAGNOLET, T.B.B. (603-80-44), 12, 13, 14, 15, à 21 h. 30 ; le 16, à h. 30 : les Aiguilleurs ; h. : Personnages en quête d'auteur ; les 12, 13, 14, à 14 h. : stop.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 18 à 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo (Requiem, de Fauré).
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (270-09-18), le 14 à 20 h. 30 : celtiques (Cargaison, Dihun Keltek, J.-F. Quemener).
COLOMBES, C.C. (782-42-70), le 14 à h. : Alam.
COURBEVOIE, (333-63-52), le à 21 h. : Lazzarotti ; le 15 à 21 h. : Meier, P. Boragno, A. Alecian, Y. Repenant (Paumann, Haendel, Telemann, Jolas).
CRETEIL, Maison (260-94-50), le 12 à h. 30 : ; le 18 à 20 h. 30 : le agricole ; le 16 à h. : basque Etorki.
ENGHIEN, (859-95-83), le 14 à 21 h. : la Nuit de l'espoir (gala Tino Rossi).
EVRY, (077-93-50), à 21 h. : Maxime le
GOUSSAINVILLE, Théâtre municipal populaire P.-Neruda (988-98-32), le 14 à 21 h. : Nicolas Peyrac ; le 18 à 21 h. : Ars Antiqua de Paris.
MASSY, fêtes (011-86-50) ; Québec à Massy ; omnisports, le 15 à 21 h. :
MARLY-LE-ROY, M.J.C.-Théâtre (856-74-87), à 20 h. 30 : Jacques Clivage ; le 17 à 18 h. : Quinquette à vent Taffanel.
MEUDON, (626-11-43), le 15 à 21 h. : Claude Bolling ; le 18 à 21 h. : Duo de flûte et harpe de
NANTERRE, des Amandiers (204-18-81), les 12, 13, 14, 15, 18 à h. 30, le 16 à 15 h. 30 : les Farceurs.
NOISY-LE-SEC, Gymnase P.-Langevin (843-61-30), le 15 à 20 h. : Guy Bedos.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Phil (), les 13, 14, 15 à 20 h. 30, à 17 h., le à 19 h. 30 : cœur d'une chatte Jaiou ; les 14 et 15 à 22 h. 30 : Tango.
SAINT-OUEN, Château (606-47-25), le 14 à h. 45 : Geneviève et (Mozart, Brahms, Chopin, Milhaud, Jolivet...).
ST-QUENTIN-EN-YVELINES, Maison pour Tous (768-53-50), le 12 à 21 h. : Odetta, Sammy Price his Friends From Harlem ; le à 21 h. : la Jeune fille violaine ; le 16 à 17 h. : Gabriel Fumet.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 14 à 15 à 21 h. : la lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-06-40), le 15 à 17 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Ciiffra (Grieg) ; le 16 à 17 h. : G. Ciiffra (Chopin, Liszt, Schubert) suivi de la Légende de Saint-Frambourg.
SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 14 à 21 h. : Dom Juan.
TOURNAN-EN-BRIE, Parc (407-05-57), le 15 à h. : Tamarugo latino-américontemporaine).
VERSAILLES, Théâtre (950-71-18), les 14 à 18 à h. : le Scenario ; le 18 à 21 h. : Dom Juan.
LE VESINET, (976-32-75), le 14 à 21 h. : la Jeune fille violaine.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (728-15-02), les 15 à 18 h. : Quilapayun.
VILLEPREUX, C.A.C. (462-49-97), le 16 à 17 h. : Mikis Theodorakis.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 12, 13, à 17 à 21 h., le 16 à 18 h. : George Dandin.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-30), le 14 à 21 h. : Ensemble Music Mosaïcs (Haydn, Schubert, Scudrez, Bartok ; avec les solistes de l'Orchestre Haniotis).

Seul à Paris au Cinéma LA CLEF

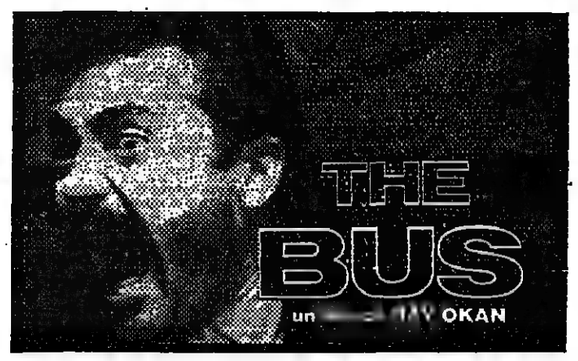

STUDIO SAINT-SÉVERIN - ACTION LAFAYETTE
OLYMPIC ENTREPOT - MAC-MAHON

ELYSEES LINCOLN - IMPERIAL PATHE - OLYMPIC ENTREPOT
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - PALAIS DES ARTS

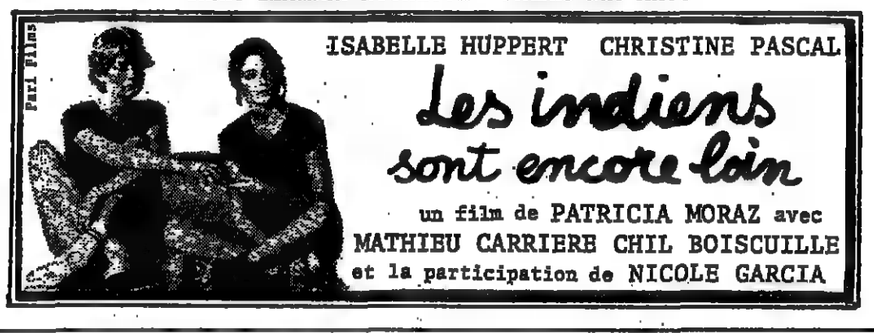

En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - GAUMONT RIVE GAUCHE - QUINTETTE - 14-JUILLET PARNASSE
OLYMPIC ENTREPOT. — En v.f. : IMPÉRIAL PATHÉ - NATION - CONVENTION SAINT-CHARLES - PARLY 2

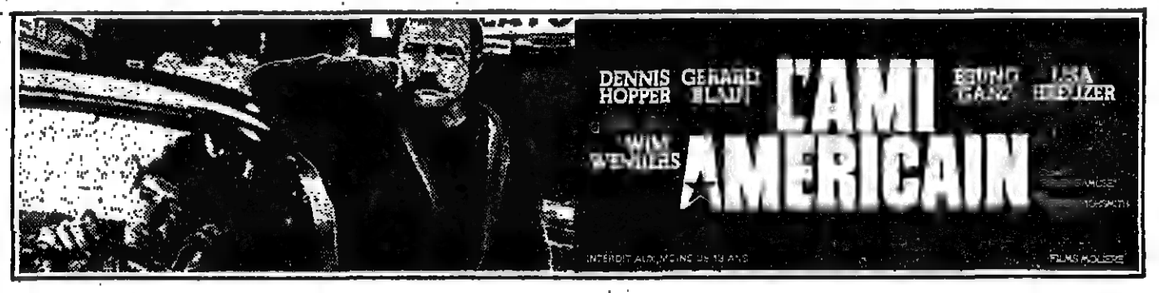

ARLEQUIN - BROADWAY - CONVENTION ST-CHARLES - ERMITAGE - MISTRAL
U.G.C. GOBELINS - ROTONDE - GRAND REX

PADRE PADRONE
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 77
UN FILM DE PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

MARIGNAN PATHÉ (v.o.) - ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.) - HAUTEFEUILLE (v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.) - 14-JUILLET PARNASSE (v.o. et v.f.) 14-JUILLET BASTILLE (v.o.)
GAUMONT RICHELIEU (v.f.) - SAINT-LAZARE PASQUIER (v.f.) - GAUMONT CONVENTION (v.f.)
Périphérie en v.f. : TRICYCLE Asnières - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - PARLY 2 - AVIATIC Le Bourget - ARIEL Rueil - FRANÇAIS Enghien

Pour renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf jours fériés)

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 12 OCTOBRE. — 15 h., le Plus Grand Cirque du monde de H. Hathaway ; 18 h. 30, Gens du [illegible] de J. Feyder ; [illegible] h., semaine du cinéma israélien : Mais où est donc Daniel Vax ? de A. Heffner ; 22 h. 30, Prima della rivoluzione, de B. Bertolucci.
JEUDI 13. — 15 h., la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; les Marins de Kronstadt, de E. Dzigane ; 18 h. 30, le Vieil Homme et l'Enfant, de C. Berri ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : Siège, de G. Tofano ; 22 h. 30, la Main au collet, de A. Hitchcock.
VENDREDI 14. — 15 h., les Proscrits, de V. Sjostrom ; le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 18 h., Bel ami, de L. Daquin ; 20 h. 30, semaine du cinéma israélien : le Grand Canal, de E. Kishon ; 22 h. 30, le [illegible] du [illegible] de R. [illegible].
SAMEDI 15. — 15 h., [illegible] Hollywood : la [illegible] et le Diable, de C. [illegible] Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 18 h., Hollywood mélody, de S. Simon ; [illegible] h., [illegible] Couteau, de R. Aldrich ; 22 h. 30, semaine du cinéma israélien : Fifty fifty, de B. Davidson.
DIMANCHE 16. — [illegible] h., Harold Lloyd, [illegible] Laurel et Hardy ; 18 h., [illegible] semaine du cinéma [illegible] : Arvinka, de E. Kishon ; 20 h., [illegible] Dictateur, de C. Chaplin ; 22 h., [illegible] la Cerisaie de Yukinojo, de K. Ichikawa.
LUNDI 17. — [illegible] h., le cinéma macédonien (films inédits).
MARDI 18. — 15 h., le Destin fabuleux de Désirée Clary, de S. Guitry ; 18 h. 30, Spartakiade ; Tchécoslovaquie [illegible] du cinéma [illegible] : la [illegible] brancards, de J. Neeman ; [illegible] h. 30, The Getaway, de [illegible] Peckinpah.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, [illegible] (354-57-34).
[illegible] (All., v.o.) (*) : Quintette, [illegible] (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, [illegible] (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, [illegible] (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, [illegible] (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Avant la sortie du nouveau film de
CHARLES BELMONT
LE STUDIO MEDICIS
présente en alternance ses premiers films
L'ECUME DES JOURS
merc. 12 - sam. 15 - mardi 18
RAK
jeudi 13 - dimanche 16
[illegible]
mercredi 14 - lundi 17

CINEVOG St LAZARE
L'ANIMAL
STUDIO SAINT-GERMAIN SAINT-LAZARE
MULTI CINÉ
PADRE PADRONE
ELYSEES LINCOLN QUARTIER LATIN HAUTEFEUILLE SAINT-LAZARE PASQUIER
ALLONSANFAN
TAVIANI
QUINTETTE
L'AMI AMÉRICAIN
ELYSEES LINCOLN QUINTETTE/NATION
BAD
ANDY WARHOL'S
TEMPLIER/QUINTETTE
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN
ELYSEES LINCOLN SAINT-GERMAIN HUCHETTE

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Collisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, [illegible] (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e ([illegible]25-41-46) ; Ambassade, 8e (359-[illegible]08) ; Cinévog-Saint-Lazare, [illegible] (874-77-44) ; [illegible] (331-[illegible]) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-[illegible]) ; Victor-Hugo, [illegible] (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-[illegible] (331-06-19) ; Miramar, [illegible] (326-41-02).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU [illegible] film français de [illegible] quot. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, [illegible] (326-48-18) ; U.G.C. [illegible] 47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e [illegible]90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de [illegible] Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-F. [illegible] Vidéostone, [illegible] (328-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, fil.. américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publi..s - Saint - Germain, [illegible] (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, [illegible] (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, [illegible] (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; [illegible] Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, [illegible] (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, [illegible] (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e [illegible] ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible] Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, [illegible] (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, [illegible] (606-34-25).
LE SAMOURAI [illegible] film de [illegible] V.f. : Montparnasse 83, [illegible] (544-14-27) ; [illegible] 9e [illegible] ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; [illegible] 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT [illegible] FOIS L'AMERIQUE, film [illegible] de O. [illegible] Jr. [illegible] (235-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; [illegible] 6e (633-[illegible]) ; Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e [illegible] 53-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Broadway, [illegible] (527-41-16).
L'HOMME [illegible] MERCI, film américain de Daniel Vance. V.o. : Balzac, [illegible] (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e [illegible] ; Paramount - [illegible] 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, [illegible] (606-34-25).

[illegible] CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : [illegible] Templiers, [illegible] (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse [illegible] 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT [illegible] (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
[illegible] LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, [illegible] (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU [illegible] (Sov., v.o.) : Styx, [illegible] (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS [illegible] (Fr.) : Saint-Germain-Village, [illegible] (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-[illegible] 11e (357-90-81) ; mercredi, jeudi, lundi [illegible] mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; [illegible] 15e (828-42-27).
DITES-LUI [illegible] L'AIMÉ (Fr.) : Hautefeuille, 6e [illegible] ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, [illegible] ; Gaumont-Lumière, [illegible] (770-84-64) ; Nation, [illegible] (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-[illegible], 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, [illegible] (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Haute-[illegible] (633-79-38) ; Gaumont-Champs-[illegible], 8e [illegible] ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, [illegible] (387-35-43).
EL MACHO (It., v.f.) : [illegible] 2e [illegible] 83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
EMMA (Fr., v. an.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v.f. : [illegible] mann, 9e (770-47-55).
GLORIA (Fr.) : [illegible], 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
[illegible] GRANDS [illegible] (A., v.o.) (*) : [illegible].-Danton, [illegible] (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nor[illegible]die, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; [illegible], [illegible] (288-99-75) ; Wepler, [illegible] (387-[illegible]70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A. v.o.) : Saint - Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : [illegible] Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercu[illegible] (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-[illegible] (580-18-03) ; Paramount-[illegible]parnasse, 14e (326-22-17) ; Para[illegible]mount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-[illegible]) ; Saint-Germain-Huchette, [illegible] (633-87-59) ; Impérial, [illegible] (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e [illegible] 36-14) ; Olympic-Entrepôt, [illegible] (542-67-42).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (032-28-42).
LA MACHINE (Fr.) : [illegible] Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, [illegible] (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, [illegible] (206-71-33).
LE MANQUE (Fr.) (*) : La Seine, 5e [illegible] (ven. 14 h. 30 à 20 h. 30).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, [illegible] (742-83-90) ; Omnis. [illegible] (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, [illegible] (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e [illegible] 18-03) ; Paramount-Galté, 14e [illegible] 99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible] Charles, 15e (579-33-00) ; [illegible] - Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, [illegible] 47-94) ; [illegible] 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : [illegible] 8e (073-[illegible] Concorde, 8e [illegible] 92-84) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LES NAUFRAGES DU [illegible] (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; [illegible] Rex, 2e (238-83-93), les Tourelles, 20e [illegible] H. Sp.
NE LAISSONS PAS [illegible] ENTERRER LES MORTS (Fr., v. [illegible] : la Clef, 5e (337-90-90), [illegible]-Augustins, [illegible] (633-22-13).
L'OPIUM ET LE [illegible] (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e [illegible] (sf le 17 à 20 h. 30), [illegible] 6e (325-[illegible]) à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e [illegible]79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V. fr. D. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
[illegible] D'ETE (Suéd.-v.o.) : Vendôme, [illegible] (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-[illegible], 8e (225-47-19), Olympic, [illegible] (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, [illegible] (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
[illegible] (A., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (325-95-78).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : [illegible] Cujas, 5e (033-89-22).
[illegible] ÇA VA, MOINS ÇA [illegible] (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SALO [illegible], v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e [illegible].
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e [illegible] ; Faubourg, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, [illegible] (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. [illegible] (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. [illegible] (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, [illegible] (206-71-33).
WIVES (Norv.) (v.o.) : [illegible] de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

[illegible] (It., v.o.) : Quintette, [illegible] (033-35-40).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : [illegible] Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU [illegible] (All., v.o.) : Le Marais, [illegible] (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A. Bazin, [illegible] (337-74-39).
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It., v.o.) : Champollion, 5e (032-51-60).
FRANKENSTEIN [illegible] (A., v.o.) : [illegible]-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hausemann, [illegible] (770-47-55).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, [illegible] (278-47-86).
IL ETAIT UNE [illegible] A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, [illegible] (306-50-50).
[illegible] LUCIOLE (A., v.o.) : [illegible] Dominique, 7e (705-04-55). H. sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : [illegible] tambules, 5e (033-42-34).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (*) (Fr.) : Quintette, (033-35-40).
MORE (**) (A., v.o.) : [illegible] de la Harpe, [illegible] (033-34-83).
LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
NETWORK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ORANGE MECANIQUE (**) (A. v.f.) : Hausemann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROSEMARY'S BABY (**) (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Si [illegible] (It., v.o.) : [illegible] Champo, 5e (033-51-60).
THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THE KILLING (l'Ultime [illegible] (A., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (325-95-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
VOYAGES [illegible] CENTRE DE LA TERRE (Fr.) : [illegible] Ranelagh, 16e (288-64-44). A [illegible] h., perm. sam. et dim.

Les festivals

L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : [illegible] poignard ; J. : la Brigade ; V. : les Années de feu ; S. : [illegible] arc-en-ciel ; D. : le [illegible] ; L. : la Stratégie de l'araignée ; Mar. : Lifeboard.

FILMS DE FEMMES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) H. Sp. ; Mer. : [illegible] rêve plus long que la nuit ; la Musica ; Sous les pavés ; la plage ; J. : le Bonheur ; Quelque part, quelqu'un ; Je suis Pierre Rivière ; V. : l'Eblouissement des mains bleues ; Douze fois impures ; la Musica ; Courts métrages ; S. : Quelque part, quelqu'un ; Une fille à la dérive ; Véronique ou l'été de mes treize ans ; D. : les Filles ; Legacy ; Je m'marie, je m'marie pas ; L. : Images de Gilles de Rais ; Wanda ; Sous les pavés ; la Plage ; Mar. : les Filles ; Wanda ; Douze fois impures ; le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 13 h. 45 : l'Une chante, l'Autre pas ; 15 h. 45 : Qu'est-ce que tu veux, Julio ? ; 17 h. 30 : la Fiancée du pirate ; 19 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 21 h. 15 : Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles.
CARMELO BENE (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Mer., S., Mar. : Notre-Dame des Turcs ; J., L. : Dom Juan ; V. D. : Capricci.
FELLINI-CAVANI-SCOLA (v. o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 14 h. 15 : les Clowns ; 16 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 18 h. : Drame de la jalousie ; 20 h. : Affreux, Sales et Méchants.
BOITE [illegible] FILMS, 17e (754-51-50). J. : 13 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. (V. et S. + 23 h. 45) : Un après-midi de chien ; 19 h. : Mort à Venise ; 21 h. 15 : les Damnés ; [illegible] h. : Cadavres au dessert ; [illegible] h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, [illegible] Fillini ; 22 h. 45 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.
DEUXIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio [illegible] (225-20-74) ; Mer. : [illegible] sérail ; le Prince Igor ; la [illegible] Wozzeck ; J. : Boris [illegible] Madame Butterfly ; le Grand Caruso ; Tsar and Zimmermann ; V. : Eugène Onéguine ; Carmen ; la Tosca ; [illegible] au sérail ; [illegible] 20 h. ; [illegible] Damnés ; 22 h. 15 : [illegible].

Variétés

Le music-hall

[illegible] (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et [illegible] h. 30 : Serge, Stéphan et [illegible] Reggiani.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisiana.
[illegible]-MARTRE (606-[illegible]) (D.) 21 h. : Yves Simon.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.) 20 h. 45 : Folle, je t'adore.
JARDIN [illegible]-ELYSEES (260-58-00) (L.) 20 h. 30 : Circus Follies.
LUCERNAIRE FORUM (544-57-34) (L.) 22 h. 30 : Cora Vaucaire.
MOULIN ROUGE (606-00-19) 22 h. 30 Follement.
OLYMPIA (742-25-49) 21 h., [illegible] dim. à 17 h. 30 : Enrico Macias (dernière le 16 en soirée ; à partir du 18 à 21 h. : Nana Mouskouri.
PALACE (770-44-37) (D.) 21 h. : N'Alboum de sous version 1977.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22) 21 h., mat. dim. à 17 h. Sylvie Vartan.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D., soir., L.) 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES ARTS (271-62-96) (D., L.) 20 h. 45 : Jacques Douai.
PAVILLON DE PARIS (200-03-00) les 15 et 16 à 20 h. 45, le 16 à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.) 21 h. : Charles Dumont.
DIX HEURES (606-07-48) [illegible] : [illegible] démonté.

La danse

[illegible] Festival d'automne, [illegible] de la Ville.
SALLE IENA : [illegible] les 15 à 20 h. 30 : [illegible] Kalina (galas de danse).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) le 14 à 20 h. 30 : Gala de la [illegible] (F. Bertoluzzi, Monique [illegible] (Thème : [illegible] et création).

Jazz, pop', rock et folk

LUCERNAIRE (54[illegible]-57-34) à partir du 17, à 18 h. : Nicole Devault (Jazz [illegible]).
SALLE PLEYEL (227-82-72) le 13, à 21 h. : Keith [illegible] Le 14, à 21 h. : Oregon.
AMERICAN CENTER (633-89-16) le 12, à 21 h. : [illegible] avec C. Latailla ; le 14, à 21 h. : Patachou ; le [illegible] à 21 h. : Diesel.
GOLF DROUOT (770-47-25) le [illegible] 23 h. : Boogaloo Band.
THEATRE [illegible]-MONTPARNO (326-02-[illegible]) les 13, [illegible] 14, à 21 h. 30 : Francis Tusques ; à partir du 17, à 22 h. : Compagnie Bernard Lubat.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) le 15, à 20 h. 30 : Louisiana Red ; le 16, à 20 h. 30 : Son Seals Chicago Blues Band ; le 17, à 20 h. 30 : Cousin Joe [illegible].
PALAIS DES GLACES (607-49-93) le 15, à 21 h. : The Chieftains.
LA PENICHE [illegible] le 16, à 21 h. : [illegible] D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, [illegible] 12, à 18 h. 30 : Pierre-Jean Croset.
THEATRE FONTAINE (874-74-[illegible] (D.), 21 h. : Groupe Albert-Marcœur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Plan, rata plan... [illegible]re plan plan.
DEUX ANES (606-10-26) (mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

COURS D'ART DRAMATIQUE
JACQUES FONTAN
21, rue Henri-Monnier [illegible] - [illegible] - De 9 h. à 18 h.
Cours tous les jours de 17 h. à 22 h. - Leçons particulières de diction
Préparation : théâtre, télévision, cinéma
Renseignements, inscriptions : [illegible] jours, [illegible] 17 à 20 heures.

GEORGE-V - GAUMONT RICHELIEU - BERLITZ - WEPLER PATHÉ
ST. ST-GERMAIN - GAUMONT SUD - [illegible] - GAUMONT GAMBETTA
VICTOR-HUGO - CINÉVOG-ST-LAZARE - GAUMONT BOSQUET - FAUVETTE
PATHÉ Belle-Epine - GAUMONT Evry - TRICYCLE Asnières
FRANÇAIS Enghien - CLUB Maisons-Alfort - FLANADES Sarcelles
VÉLIZY-2 Vélizy - ARIEL [illegible]
[illegible] AMBASSADE
MONTPARNASSE-PATHÉ
CLUNY PATHÉ
MULTICINÉ Champigny
STUDIO Parly-2
[illegible] Bourget
ST-MICHEL VO
WOODY ALLEN

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI
(PLAY IT AGAIN, SAM)
UN FILM PARAMOUNT
DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

SALLES CLASSÉES CINÉMAS D'ART et d'ESSAI
ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
[illegible] rue Saint-André-des-Arts - [illegible]
A [illegible] ET 24 HEURES :
LA FIANCÉE DU PIRATE
de Nelly KAPLAN
A 14 H, [illegible] H, 18 H, 20 H ET 22 H :
LES ENFANTS DU PLACARD
[illegible] JACQUOT
ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts - [illegible]
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD
A 14 H 5, 16 H 5, 18 H 5, [illegible] 5 ET 22 H 5 :
L'EMPIRE DES SENS
de [illegible]
ST. CUJAS 20, r. Cujas, 75005 [illegible] 033-89-22
A 14 H, [illegible] H, [illegible] H, 20 H ET [illegible] H :
PROVIDENCE (V.O.)
d'Alain [illegible]

harmonia mundi FRANCE
CHEZ

harmonia mundi FRANCE

DES DISQUES PARMI LES MEILLEURS CHEZ LES MEILLEURS DISQUAIRES DE FRANCE

● 01
ETS ECOCHARD - BOURG
PROST - BOURG

● 02
SINFONY - LAON
GOSSE MUSIC - [illegible]

● ST QUENTIN
ETS VANPOULLE 27 r. Raspail
HIFI ECHOS C. Commer. Delta

● 03
BOITE A DISQUES - MONTLUÇON
ETS JOIRE - MOULINS
MELODY DISQUES - MOULINS

● 04
ETS GUICHARD - DIGNE
ARISTIPE - MANOSQUE
LA DISCOTHEQUE - MANOSQUE

● 05
LIBRAIRIE ALPINE - [illegible]
PHOX ART ET PHOTO - GAP

● 06
LE ROUGE ET LE NOIR - VENCE

● 06 CANNES
LA DISQUERIE 23 [illegible]
RADIO CANNES 6 r. d'Antibes

● 06 NICE
DELRIEU av. J. [illegible]
LA SORBONNE r. b. des postes
[illegible] DISQUES r. de Paris

● MONTE CARLO
LEMOINE RADIO bd des Moulins
TELE CONDAMINE r. Pr. Caroline

● 07
PATARD - TOURNON SUR RHONE

● 08
ART ET LECTURE - CHARLEVILLE
SYMPHONIA - CHARLEVILLE
CONCERTO - SEDAN

● 10
PATHEPHONE - [illegible]

● 11
BIDULE - CARCASSONNE
DARAUD - CARCASSONNE
ETS BOYE - CARCASSONNE
BARTHAS - CASTELNAUDARY
GUY - NARBONNE

● 12
VIALA TELEMUSIK - MILLAU
HI FI 01 LARROUY - RODEZ

● 13
BOITE A MUSIQUE - AUBAGNE
I.P. CORNILLE - ISTRES
DELTA VITROLLES - VITROLLES

● 13 AIX EN PROVENCE
ARPEGES cours Mirabeau
IFFLI THELEC av. Europe
IMAGES SONORES r. Espariat
LE DISQUAIRE r. anc. Madel.
RYTHMES r. d'Italie
SON ET VISION r. Thiers
VENT DU SUD r. Espariat
QUADRAPHONIC r. Papassaindi

● MARSEILLE
DELTA LOISIRS Sq. Belsunce
DELTA LOISIRS av. [illegible]
ETS BOURGERIE r. [illegible] la rép.
FLAMMARION DISQ. Canebière
FNAC Centre Bourse
RAPHAEL La Canebière

● 14
DOMAINE DU DISQUE - CAEN
PORTE LATINE - CAEN

● 15
LE FOURNIL - AURILLAC

● 16
DISC 22 - ANGOULEME
HIPPO-DISQUES - ANGOULÊME

● 17
LA GRANDE OREILLE
Daniel REYNAUD - LA ROCHELLE
LA DISCOTHEQUE - ROYAN
BOUCHET - SAINTES

● 18
ETS MARTIN - BOURGES
GALERIE DU DISQUE - BOURGES

● 19
MUSICA - BRIVE
VENT DANS LES PAGES - BRIVE

● 21
STE BLIGNY - BEAUNE

● 21 DIJON
B.O. CLUB CENTER bd Tremouille
ETS PANSIOT Pl. des Ducs
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE
LIBRAIRIE ROMAIN ROLLAND

● 22
DISCO SHOP - GUINGAMP
DIAPASON - SAINT BRIEUC
SOFEC - SAINT BRIEUC

● 24
SOPERAC - SARLAT

● 25
DOMI DISQUES - MONTBELIARD

● 25 BESANÇON
CENTRAL MUSIQUE r.L. Breton
DRUGTONE MUSSELIN r. Bibil.

● 26
ETS CHIRON - ROMANS

● 28
JEAN LEGUE - CHARTRES

● 29
DISCO MEVEL - BREST

● 29
LA SONOTHEQUE - BREST
BOITE A MUSIQUE - QUIMPER
LIB. RAVY L'EDITION - QUIMPER
PROCURE ST CORENTIN - QUIMPER

● 30
ARNAL HIFI MUSIQUE - NIMES
MUSIC CENTER - NIMES

31 TOULOUSE
DIAPASON r. St Antoine du T.
DANY DISC bd Carnot
MARTIN GAUTIE r. [illegible] Lor.

BORDEAUX
BOITE A MUSIQUE P. Gallien
LA DISCOTHEQUE r. Rousseau
REPORTER PHOTO r. Remy SILER r. Catherine.

●
STU. MUS. CAPELLE - BEZIERS
OPEN MUSIC - SETE

34 MONTPELLIER
BOITE A MUSIQUE r. du Palais
MUSIC DISC r. de la Saunerie
ORFEO Pl. [illegible]
RADELEC Pl. Jean Jaurès

●
SEVEGRAND - DINARD
CHANT DE L'ALOUETTE
M. Lesoueff - REDON
LA DISCOTHEQUE - RENNES
S.D.O. z.i. ST GREGOIRE

● 37
L'EPINETTE - [illegible]
HEIM - [illegible]
MUSIC LOVERS - TOURS
TERRE DES HOMMES - TOURS

● 38
LA SOURCE MUSICALE - VIENNE

38 - GRENOBLE
ARNAUD Pl. Victor Hugo
ARTHAUD Grande rue
DESHAIRS Pl. Victor Hugo
LA DISQUERIE gal. Ste Claire
LIBRAIRIE NOTRE DAME Pl N.D.
MAISON DU PIANO av. Als. Lor.
RELAIS FNAC Grand Place

● 39
DALOZ - DOLE

● 40
ART ET LIVRE - [illegible]

● 41
ETS BRUNEAU - BLOIS

41
ETS BRUNEAU - BLOIS

● 42
ART MUSICAL - ST ETIENNE
FARANDOLE - ST ETIENNE
LA DISCOTHEQUE - ST ETIENNE

● 43
RAMOUSSE - LE PUY

● 44
GILRADIO - ST NAZAIRE

● 44 NANTES
LA FAUVETTE r. du Calvaire
NICOLAS r. du Chateau
SONNARD DISQUES r. de la Fosse
TASSEL r. du Calvaire

● 45
KINZING RADIO - ORLEANS

● 46
KARKAJOU - CAHORS

● 47
MUSICAGEN - [illegible]

● 49
DISCORAMA - ANGERS
ETS GROLLEAU - [illegible]
VIVIEN - CHOLET

ART ET MUSIQUE - AVRANCHES

● 51
HIFI CLUB - CHALONS/MARNE
STUDIO ROBERT - EPERNAY

51 REIMS
LIBRAIRIE LARGERON r. [illegible]
LIB. MICHAUD r. Cad. St Pierre

● 52
S.A.R.T.E.M. ST DIZIER

● 53
AU GAY SAVOIR - LAVAL
SATCHMO - LAVAL

● 54
M.D. LA PRESSE DUBOIS - LONGWY
PT. D'ORGUE DUBOIS - LUNEVILLE

54 NANCY
HALL DU LIVRE r. St Dizier
DUPONT METZNER r. Gambetta
LE TOUR DU MONDE r. [illegible]
LE VENT DISQUES PARENTHESE
LIBRAIRIE LE VENT M. Ph BEIX
MARTIN MUSIQUE r. des Carmes
PRESSE MUSIQUE EDITIONS

● 55
ARTS ET MUSIC - BAR LE DUC
LIBRAIRIE DUCHER - VERDUN

● 56
PIERRE LENA - AURAY
DISCOTHEQUE PROUST - LORIENT
ETS PERROT TY BREIZ - VANNES
ROBERT ET CHAUVIN - VANNES

● 57
BEMER MUSIQUE - METZ

CLEMENCIC CONSORT

CARMINA BURANA
HM 335-336-337-338-385

LES CANTIGAS DE SANTA MARIA
HM [illegible]

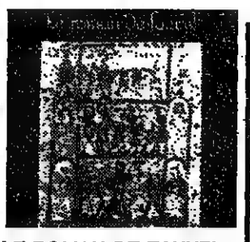

LE ROMAN DE FAUVEL
HM [illegible]

LES TROUBADOURS
HM 396

DELLER CONSORT

PURCELL
INDIAN QUEEN
HM [illegible]

PURCELL
CHANSONS DE TAVERNES ET DE CHAPELLES
HM [illegible]

offres spéciales
AUTOMNE 1977

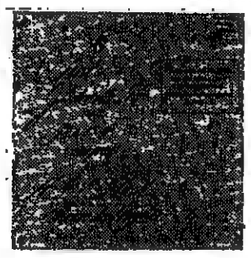

J.S. BACH
LES SIX SUITES POUR VIOLONCELLE SEUL
NIKOLAUS HARNONCOURT
un coffret de 3 disques
HM 381-83

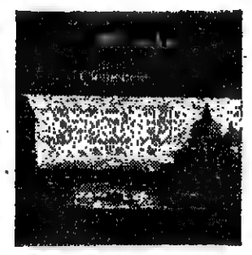

BENEDETTO MARCELLO
INTEGRALE DES SONATES POUR FLUTE SEULE
RENE CLEMENCIC
coffret de 3 disques.
HM 974-76

J.S. BACH
LE CLAVIER BIEN-TEMPERE, 1° et 2° PARTIES
GUSTAV LEONHARDT
un coffret 5 disques
HM 20309-13

BEETHOVEN
par HELFFER
LES SONATES DE L'OPUS 10,27 ET 53
coffret de [illegible]
HM 971/73

LULLY
LE BOURGEOIS GENTILHOMME
LA PETITE BANDE
dir. Gustav LEONHARDT
un coffret de 2 disques
HM 20320-21

FRANCOIS COUPERIN
PIECES DE CLAVECIN
CHOISIES ET INTERPRETEES PAR
KENNETH GILBERT.
un coffret de 3 disques
HM 350

● 57
RELAIS FNAC - METZ
BOITE A MUSIQUE - SARREGUEMINES
DISCO SHOP MEYER - THIONVILLE

● 58
MARTIN - NEVERS

● 59
PENEZ S.A. - ARMENTIERES
LIBRAIRIE LAUVERJAT - DOUAI
LIB. DEMEYERE - DUNKERQUE
LA BOITE AUX DISQUES - LILLE
LIBRAIRIE TIRLOY - LILLE
SOCOVAL - VALENCIENNES
LE TEMPLE DU DISQUE - VILLENEUVE D'ASCQ

● 60
DISCORAMA J. BOUTEILLE - BEAUVAIS
ARPEGES - COMPIEGNE

● 61
DISCO CLUB LAVAUX - ALENÇON

● 62
LIBRAIRIE BRUNET - ARRAS
MUTTE HERLIN - CALAIS

● 63
LIB. RELIGIEUSE - [illegible] F.

● 64
DISCO SHOP - BAYONNE
SHOP 33/45 - BIARRITZ
MELODY'S - PAU
PHILIPS RM 4 - PAU

● 65
ORPHEE - TARBES
PERES HIFI DISC - TARBES

● 66
SUD MUSIQUE - PERPIGNAN

● 67 STRASBOURG
DISCOMA L'OREILLE D'OR
ETS BUCHERT r. [illegible] Poissons
LIBRAIRIE DU DOME Pl. Cath.
LIB. DES FACULTES r. de Rome
TELE DISQUES ESPLANADE C. commercial
WOLF r. de la Mésange

● 68
LIBRAIRIE HUFFEL - COLMAR
MAURER ET ALBINAL - COLMAR
D'ORELLI - MULHOUSE
RELAIS FNAC PRC - MULHOUSE

● 69 LYON
BOUVIER DISQUES r. V. Hugo
FNAC r. de la république
LIB. [illegible] Pl. [illegible]
LIB. FLAMMARION P. Bellecour
LIB. NOUVELLE Quai St Antoine
TELE GLOBE r. de la républi.

[illegible]
AUDITORIUM - VESOUL
BOITE A DISQUES - VESOUL

74
AUDITORIUM - CHALON/SAONE
DRUG PRESS SEMAP - MACON
SAPHIR - [illegible]

● 72
ETS KERNER - LE MANS
DISQUES COOL BOUVIER
LA FLECHE
[illegible] DU LIVRE - LE MANS
[illegible] - LE [illegible]

73
LA CLE DE SOL - AIX LES BAINS
DISCO SAVOIE - CHAMBERY

● 74
LA BULLE A DISQUES - RUMILLY
FAVRAT - THONON LES BAINS

74 ANNECY
BERGERE 9 r. Sommeiller
LIBRAIRIE DU VIEIL ANNECY

[illegible]
L'AUDITORIUM - LE HAVRE

[illegible] ROUEN
DAMAMME r. Général Leclerc
LIB. LA PROCURE r. républi.
MUSICA DAMIETTE r. Damiette
STORM MUSIQUE r. J. d'Arc

● 77
RIGODON - FONTAINEBLEAU
AMBIANCE MUSICALE - MELUN

● 78
PERONNET - VERSAILLES
SORANT - VERSAILLES

● 79
DISCO + - NIORT

● 80 AMIENS
ETS POIRE CHOQUET r. Noyon
MARTELL S.A. r. des Vergeaux

[illegible]
ETS GALONNIER - ALBI

● 82
LIBRAIRIE DELOCHE - MONTAUBAN

● 83
AUDITORIUM - HYERES
MUSIC SHOP - ST TROPEZ

83 TOULON
ARGENCE r. Anatole France
MUSICA r. Lemaire
R.T.D. 54 bd de Strasbourg
RADIO DISC TELE DULBECO

● 84
ARPEGE - APT
LIBRAIRIE DUMAS - APT

● 84
LA DISQUERIE - AVIGNON
SYMPHONIA 2000 - [illegible]
DISCORAMA - CAVAILLON
L'AUDITORIUM - ORANGE
LE SAGITTAIRE - PERTUIS
ETS MONIN - [illegible] LA [illegible]

● 85
LA PRESSE ET LE LIVRE - LA ROCHE SUR YON
SYPE 58r. Joffre LA [illegible] SUR YON

● 86 POITIERS
ETS VERGNAUD r. Gambetta
LA 3e OREILLE r. Descartes
MAISON DE LA PRESSE r. [illegible]

87
AMBIANCE - LIMOGES
ARPEGES - [illegible]
BERNARDAUD COSTALLAT - LIMOGES

● 88
[illegible] CALYPSOTHEQUE - EPINAL
PANORAMA [illegible] - EPINAL
LE NEUF - SAINT DIE
FIDELIO - SAINT DIE

● 89
BOITE A MUSIQUE - AUXERRE
LIBRAIRIE DUFLOUX - AUXERRE
10.000 DISQUES - [illegible]

● [illegible]
RELAIS FNAC - BELFORT

● [illegible]
LE TEMPS RETROUVE - DOURDAN
BIDOU MUSIQUE - ETAMPES
GUIRAO S.A. - [illegible]

● 92
RELAIS DE LA MUSIQUE
H. [illegible] - [illegible]
LE VIOLON D'INGRES
FONTENAY AUX [illegible]
REMOND - NEUILLY

● 94
D.C.G. - RUNGIS

● [illegible]
LE KIOSQUE A MUSIQUE - ENGHIEN

PARIS

● 2e
DISLI Pl des Petits Pères

● [illegible]
BEUSCHER 25 bd [illegible]
FNAC 5 Bd Sébastopol

● 5e
EOLIENNE 70 Bd Saint Germain
PASDELOUP 89 Bd St Michel

● 6e
DISQUES ET MUSIQUE RENNES
FNAC 136 rue de Rennes
LA PROCURE rue Mezières
J. GIBERT MUSIQUE
PAN DISQUES [illegible] Bd St Germain
PARIS MUSIQUE Bd [illegible] Michel
VIDAL DISQUES ST LAZARE

● 7e
NOVELETTES [illegible] r. de Babylone

[illegible]
DISCO GAVEAU
[illegible] 26 av. de Wagram
MUSICA MADELEINE
S.A. GAVELLE [illegible] du [illegible]

● 9e
DOMAINE DU DISQUE r. Ch. d'Antin

● 10e
DAVE MUSIC Fb du Temple
LA DISCOTHEQUE
114 Faubourg Poissonière
MAGENTA MUSIQUE Bd Magenta
TROUBADOUR LAFAYETTE

[illegible]
JONAS 16 r. Maison Blanche

● 16e
DISCO CLUB 93 r. Longchamp
INTERMEZZO 2 r. Raynouard
LA PASTORALE 50 [illegible] Assomption

● 17e
LIB. DE PARIS Pl. Clichy
MAUD 4 av. de Villiers

● 94
DISCO SHOP
St Mandé
Vente par correspondance

pour faire [illegible] avec le
COLLEGIUM AUREUM

L. v. BEETHOVEN
TRIPLE CONCERTO OP. 56
avec Fransjoseph Maier, Anner Bylsma et Paul Badura-Skoda
HM 20335

DISQUE PROMOTION
[illegible]

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen ■ repas. J... h. : ouvert jusqu'à...

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24
16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs
Ou. jour ■ nuit. ■ music. de ■ h. ■ 6 h. du ■ nos animat. Spéc. Alsac. Vins fins ■ MUTZIG, la ■ des Bières.

RESTAURANT PIERRE ■
Place Gallion, 2e. OPE. 87-04
Maison ■ réputation mondiale. Cadre ■ Empire. Dîner salons 4 à 40 cts. Sug. 50 F. Carte. Poissons, grill., spéc. ■ Sud-Ouest. PARKING.

BRASSERIE DE L'OPERA ■
10, r. Gomboust, 1er. ■ sf. dim.
J. 9 h. 15. Petit ■ sympa. La ■ reçoit, le ■ aux ■ Spéc. lyonnaises. Ses plats ■ jour ■ 17 à ■ F. Vins propr.

CHEZ HANSI. ■
■ place du 18-Juin. ■ T.l.jrs
Jusqu'à ■ ■ du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités ■ vins fins ■ MUTZIG, la Reine ■

AUB. ■ RIQUEWIHR ■
12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.
Jusqu'à 2 ■ matin. ■ ■ spécialités alsaciennes. ■ vins ■ et MUTZIG, la ■ des Bières.

■ BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j.
24, ■ ■ 9e. 824-51-77
J. 23 h. et 24 h. ■ sam., dim. ■ 2 plats du jour renouvelés ■ 5 ■ et, unique à Paris ■ ■ 40 pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim.
17, rue Duphot, 1er. 260-36-07
Jusqu'à ■ h. 30 ■ son ■ de ■ 1900. Spéc. ■ Quiche. ■ ■ frais. Escargots. Coq au Riesling. ■

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI ■
9, ■ ■ Italiens, 2e. T.l.jrs ■
■ OLIVER propose une formule ■ pour 25 F ■ s.c.) le midi ■ le ■ jusqu'à 1 h. du matin, ■ ■

DARKOUM ■
44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs
■ ■ ■ climatisées. Un ■ et une ■ ■ ■ jusqu'à 23 h. 30.

■ GRILL ■
■ Réaumur. 236-62-35
Jusqu'à ■ ■ Fermé ■ ■ coquillages, crêpes, grillades.

TRATTORIA ■
■ des Panoramas, 2e. F/dim.
T.l.jrs. F/dim. Spéc. ■ ■ ■ ■ ■ alpines ■ Scampi Fritti. ■ livornaise. Jusqu'à 23 heures.

ASSIETTE AU BŒUF ■
123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs
MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi ■ le soir jusqu'à 1 heure du matin.

LA MENARA 073-06-03
■ ■ ■ la ■ 8e. F/dim.
Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain. Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU : 90 F.

■ D'ANGLETERRE ■
■ Richelieu-Drouot, 9e. T.l.jrs
Jusqu'à ■ h. Magnifique terrasse sur grands ■ ■ poissons et fruits ■ mer. MENUS 27,70 ■ ■

LA CLOCHE D'OR ■
3, rue Mansart, 9e. F/dim.
Déj. ■ Dîners ■ jusqu'à ■ ■ du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.

DOUCET EST ■
■, rue ■ 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs
A ■ m. ■ Est. J. 24. Rez-de-chaussée. ■ Menu 22 F ■ Choucroute fermière ■ jarret 42 (2 pers.) ■ plats ■ jour. 1er étage : ■ panoramique. Spécialités ■ ■ ■

LOUIS XIV 200-19-90 - ■
8, ■ Saint-Denis, 10e.
Déjeuners. ■ Souper après ■ ■ le ■ ■ mer. Gibiers. ■ pour réceptions.

Monsieur BŒUF T.l.jrs
■ ■ Saint-Denis, 10e. ■
Nouvelle direction. Déjeuner ■ Dîner-Souper. ■ : ■ ■ maître. ■ ■ « BŒUF ROSE » ■ ■ vins ■ propriété.

SAN FRANCISCO 647-75-44
1, ■ Mirabeau, 16e. F/lundi
Jusqu'à ■ h. Cadre ■ ital. Elégant et ■ Spéc. ital. Tagliarini. Fruits ■ mer. Tagliatelles aux cèpes. PAREING.

AU CHARBON DE ■
10, rue Guichard, 16e. F/dim.
Foie ■ ■ 18, Brochette ■ ■ 13, Gazpacho 8, ■ grillades, Faux-Filet 12, ■ ■ 29, ■ ■ jambon ■ ■

■ ETC. 16-16. 754-01-13
■ av. ■ Ternes. 17e. F/D., L. midi
Une ■ incomparable ■ choucroutes. ■ ■ d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. ■ ■ jusq. minuit. ■ choucroutes classiques ■ emporter.

COOKY 227-49-64
40, rue de Prony, 17e. F/dim.
Jusq. 22 h 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.

LE GAUCHO 380-28-44
18 bis, rue P.-Demours, 17e.
F/dim. soir, lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses Spécialités. Vous découperez vos viandes comme les gauchos.

AUBERGE DES DOLOMITES
38, rue Poncelet, 17e. 227-84-36
Déjeuner d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F/dim.. Spéc. Poissons, Aïoli, Bourrides, Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.

EL QUETZAL 387-36-15
28, rue Lavieuville, 18e. F/mardi
Seulement le soir jusqu'à 23 h 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs
■ église St-Germain-des-Prés, 6e
MICHEL OLIVER propose ■ ■ Bœuf ■ 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le ■ et le ■ jusqu'à 1 h. ■ du matin, avec ■ ■

■ Fils F/dim. et ■
■ rue Sainte-Beuve, 6e.
Jusq. 2 h. ■ dans ■ ■ typique. ■ ■ Pastilla 22, Brick 13, ses 7 ■ ■ 38 F prix nets. SES DESSERTS.

AU CHARBON DE BOIS
16, rue du Dragon, 6e. F/dim.
Jusqu'à 23 h. 30, la ■ ■ gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais ■ ■ Salle ■

BISTRO DE LA GARE
59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs
MICHEL OLIVER propose pour 25 F ■ s.c.) sa ■ ■ « hors-d'œuvre - 3 ■ ■ choix », jusqu'à 1 h. du matin.

BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs
18, carrefour Odéon, 6e. 033-26-91
Jusqu'à 2 h. ■ du Morvan. Ses plats chaque jour ■ : Bœuf bourguignon 18, Potée du Morvan 25, Petit Salé 18. Fruits de mer

MAHARAJAH 033-26-07
72, bd Saint-Germain, 6e. F/lundi
Jusq. 11 h. Spéc. indo-pakistan. : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab. MENU 25 F. s.c.

ELEPHANT BLANC - ST-HILAIRE
033-90-95, 24, rue Vavin, 6e. F/dim.
Jusq. 2 h mat. Autour de l'âtre : Dîner. Souper. MENU 75 F vac. Carte. Spéc. Excellente cuisine française. R.D.C. : Club jusqu'à l'aube.

LES VIEUX METIERS 566-90-03 ●
13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.
Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Saimon, Bourgogne. Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 90 à 200 F.

CIEL DE PARIS 56e étage Tour
Montparnasse. 538-52-35. Jusq. 2 h.
Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tout comp.

LE CROQUANT 533-50-91
28, rue Jean-Maridor, 15e. F/dim.
Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE
17, rue ■ Choiseul, 2e. T.l.jrs
Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers ■ av. chans. palliardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.

DISCOPHAGE 328-31-41 F/Dim.
31-33, ■ des Ecoles, 5e.
J. 1 h. av. spect. ■ attract. brésiliennes (chanteurs et musiciens. Menu sem. 60, ven.-sam. 70 F. Serv. bois. en sus. ■ 30-35 F.

■ NOR. 21-27
4, ■ Saint-Laurent, 10e F/lun.
Dans le cadre typique d'une Hacienda : Dîners ■ aux chand. ■ ■ LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles ■ franç.

ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13
■ ■ A.-Houssaye, 8e ■ T.l.s.
■ spect. de gde ■ : V. Norsky ■ les Chœurs ■ - Tzigane ■ - Tamara - G. Borodo, la ved. arménien. ■ Voltys.

VILLA D'ESTE ELY. 78-44
4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s.
■ dans.. ■ M. Lines ■ son ■ Menu ■ ■ F ■ ■ P.-J. Vaillard, J. Meyran, C. Wright. M. ■ I. Aubrey ou Mouloudji.

DEUX CIGOGNES 627-08-82
111, rue Legendre, 17e F/Dim.
Jusq. 2 h. Spéc. ■ Provinces : Carte, Menu 50 F. ■ music. ■ Jack Jacquemin, ■ guitare. ■ chans. Jeudi, ■ sam. ■ ■

MA COUSINE 606-49-35
12, rue Norvins, 18e.
■ Soupers à la carte. Caricatures politiques. ■ ■ d'aujourd'hui. ■ nouveaux talents.

ENVIRONS DE PARIS

■ l'Oise
L'Isle-Adam. Rés. 460-01-14
Changt ■ propriétaire. Cuisine personnalisée du ■ Delahaye. Salon pour ■ d'affaires ■ banquets. ■ ■

LE PARC A VILLEMOMBLE 738-16-31
1, rue Maravreville.
■ minutes ■ Paris. ■ ■ Bagnolet. Autoroute A-3. Une cuisine raffinée adaptée à ■ ■ d'affaires, mariages, réceptions.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50. 033-21-68
Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14.
9, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis. 200-19-90. F/lun.-mer. HUITRES, FRUITS DE MER. Gibiers. Rôtisserie - Parking.

MERVEILLES DES MERS
CHARLOT 1er 522-47-08
■ bis, boulevard de Clichy (18e)
■ ■ d'huîtres - ■

BRASSERIE TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle. 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. ■ ■

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e
ODE. 79-34
Huîtres, Poissons, ■ ■ pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, ■
633-62-09
Choucroute - Spécialités

GUY 6, rue ■ 033-87-61
Saint-Germain-des-Près
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - ■ - ■

JULIEN Jusqu'à 1 h ■ (sf ■
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e).
770-12-06

CLUB HOUSE 29-31, pl. Madeleine, 8e. 265-27-87
Rez-de-ch. PUB. ■ Jr ■ Nt 1er ét. ■ vue panoramique

TERMINUS NORD 824-48-72
■ T's les jours
■ Spéc. ■
■ rue ■ Dunkerque (10e)

LE PICHET ■ rue F.-Charron.
359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES ■

WEPLER 14, ■ Clichy (18e).
522-53-28
■ ■ D'HUITRES
■ ■ ■ - ■

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Dis-nous un peu ce qu'il y a de drôle...

A la limite du pénible cette ■ Guy Béart, mardi soir ■ TF 1 : quelques copains rencontrés sur la ■ il y a ■ ■ dernier Festival ■ ■ à ■ prêter ■ l'interview, aux ■ ■ l'improvisation d'un « Bienvenue au cinéma » particulièrement lourd ■ plat.

La présence ■ Rossellini, ■ depuis, un Rossellini fatigué, blanchi, à qui le meneur ■ jeu ■ avec une jovialité ■ nos ■ déplacée de ■ parler ■ ■ de sa vie, ■ présence, au lieu ■ nous émouvoir, ajoutait ■ à notre impression ■ ■

Le ■ ■ différé, *en réalité sans ■ ■ ■ ne pardonne ■ ■ ils sont* portés ■ une irrépressible spontanéité, quand ils échappent totalement au contrôle d'une paire ■ ciseaux, ■ trous, ■ à-peu près les ■ ■ plus ineptes passent, bien obligé, ■ se perdant ■ ■ acceptable d'une soirée où tout peut arriver.

Tout ou rien ■ l'occurrence. ■ riens qui ■ d'une indulgence surprenante ■ la part d'un ■ ■ spectacle. ■ ■ plus ■ rigueur, plus ■ ■. Ce genre, ■ l'a inventé, d'accord, ■ Jacques ■ l'a imité ■ ■ « Grand Echiquier », ■ ■ qu'à ■ ■ appliquée, la ■ a vieilli, ■ ■ et ne supporte plus la médiocrité.

Que ■ et Galabru ■ des lunettes pour lire le ■ de leurs anciens sketches — ils ont perdu ■ la ■ ■ la vue — ça peut être drôle ■ fois, ■ deux pas trois ; que Jean-Claude Brialy, prié d'imaginer une ■ entre un monsieur ■ ■ dames, s'y essaie et y renonce piteusement, ■ le comprend ; ■ Marthe Keller ■ de répondre à la question de ■ comment on peut la séduire, bon, ■ ■ à sa place, ■ qu'une ■ ■ sinistre ■ ponctuée ■ *« Dis-nous un peu ■ qu'il y a de drôle dans ■ ■ part ■ ■ »*, ■ qui pousse un peu loin ■ ■ de la plaisanterie.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 12 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. ■, L'île aux enfants ; ■ h. 3, Feuilleton : ■ dans l'intérêt ■ familles ; ■ h. 43, Une minute pour les femmes ; ■ h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Comédie musicale : Paris-Cabourg, d'Anne Revel-Bertrand. ■ ■ Fred Lecotre. Avec J. Basehart, D. Volle, A. Wartel, D. Tirmont, J. Sparrow.
22 h., Réflexion : Rites ■ sociétés, ■ Bernard-M. Latour. Prod. A. Akoun.
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

■ h. 40, ■ la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : ■ l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine. Question ■ temps ; le Moyen-Orient, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.
21 h. 35, Série : L'aigle et le vautour ;
22 h. ■, ■ : La parole ■ dix-huit ans.
23 h. ■, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; ■ h. 5, Emissions régionales ; ■ h. 40, Tribune libre : Défense ■ promotion des langues de France ; 20 h., Les jeux.
■ h. 30, FILM (Un film, un auteur) : M.A.S.H., de R. Altman (1970), ■ E. Gould, D. Sutherland, T. Skerritt, S. Kellerman, J.-A. Pflug, R. Auberjonois.
■ h. 20, Un événement (Les problèmes de l'hôtellerie française, ■ M. Burseau, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière).

FRANCE-CULTURE

18 h. ■, La vie entre les lignes : Michel ■ Pierre ; ■ h. ■, La ■ en marche ; ■ h., La musique ■ ■ hommes ; ■ ■ son ■, par J.-L. ■ ; ■ h. 30, ■ T. Takemoto ; ■ h., Tout cela ■ fragments : ■ sur « Pierres » ■ ■.

FRANCE-MUSIQUE

■ h. 2, Ecoute, magazine musical : ■ festival « Jazz Pulsations » (en direct ■ Nancy) ; ■ h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, ■ ■ le loup ; 20 h. 30, Prestige de la musique. Orchestre ■ France, direction E. Tennsted. Avec N. Denise. M. Croquannoy : « Wesendonck ■ » (Wagner) ; « Concerto pour hautbois » (R. Strauss) ; « Cinquième Symphonie en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 22 h. ■ Portraits de compositeurs ; concert du Théâtre ■ 23 h., La ■ 0 h. ■ Portraits ■ compositeurs : J. ■ J. ■

JEUDI 13 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse ■ tout ; 12 h. ■ Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, ■ régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; ■ h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, ■ aux enfants ; 19 h. ■ Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, ■ du Parlement : Le Sénat ; 20 h., Journal.
20 h. ■, Téléfilm : « Richelieu », de J.-F. Chiappe, d'après l'œuvre de Ph. Erlanger. Réal. J.-P. Decourt. Avec M. Audibert, J.-P. Bernard, P. Boiron. ■ partie : L'envol du hobereau.]
21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, avec M. Menahem Begin, premier ministre israélien et l'affaire Yolande Mac Shane ; ■ h. 30, Réception de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, à l'Académie française (comment L. Zitrone).
■ h. ■, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les ■ autres ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série ■ : Les pionniers ; ■ h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, ■ et ses amis ; ■ h. 40, ■ la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'album d'A 2 ; 20 h., Journal ; 20 h. 20, D'accord, ■ d'accord.
20 h. 30, Variétés : Un taxi en ■, de G. Lux ;
21 h. ■, Magazine d'information : ■ homme, un jour, de J.-M. Cavada, G. ■ M. Thoutouze, J.-Cl. Paris (le procès de Nuremberg).
22 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

14 h. ■, En direct de l'Académie française : réception de M. Alain Peyrefitte, en présence du président de la République. (Présentation Ch. Ockrent.)
■ h. 45, Pour les jeunes : Route libre et Rallye automobile ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma français ■-1970) : LES MAGICIENS, de C. Chabrol (1975), avec J. Rochefort, G. Froebe, F. Nero, S. Sandrelli, G. von Weltershausen.
22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : les Fous de ■, de S. Ganzl ■ J.-P. Colas, ■ R. Bensimon, S. Artel ; 22 h. ■ ■ avec T. Takemoto ; ■ h., Tout cela est fragments : ■ sur « Pierres » ■ ■ Cailois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du gymnase de Ville-d'Avray, Nouvel orchestre philharmonique, dir. G. Amy avec S. Cotta : « Symphonie ■ » (Webern), « Concerto ■ piano et mi bémol » (Mozart) ; « ■ Symphonie » (Beethoven) ; ■ h. 30 à 2 h., Portrait de compositeur : L. ■

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 12 OCTOBRE
— *La défense et promotion ■ langues de France* dispose de la tribune libre ■ FR 3, à ■ h. ■

JEUDI 13 ■
— *M. François Ceyrac*, président ■ C.N.P.F., intervient sur R.T.L., à 8 h. 30.

— La tribune libre est ouverte au *parti socialiste*, sur FR 3, à ■ h. ■

■ La réception ■ l'Académie française ■ *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, ■ ■ ■ sur FR 3, jeudi ■ à 14 h. 45, et ■ ■ par TF1, à partir de 22 h. 30.

felix potin
on y revient...
en promotion jeudi, vendredi et samedi :
choux-fleurs
de Bretagne
la pièce : 2,50 F
(catégorie 1)

STYLES ANCIENS — MEUBLIER DECORATEUR — TOUTES EPOQUES
R. BERBIGIER
961.14.97
MAGASIN DIRECTION — BOUTIQUE DECORATION
95100 ARGENTEUIL

Pour ELLE • Pour LUI •
■ et ■ d'automne
BLAZERS ■% Woolmark 235 F 270 F
■ plus ■
PANTALONS dep. 99 F
Pantawool dep. 119 F
PRIX, COUPE, QUALITÉS
CENTRE OFFICIEL LECLERC
CENTRE
E.LECLERC
VESTIMENTAIRE
■ MAGENTA-PARIS ■ rue de Lancry
■ BONSERGENT ou REPUBLIQUE - PARKING GRATUIT ou PARCMETRE • Ouvert ■ 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h - Fermé Dimanche et Lundi matin
COSTUME
avec 2 pantalons
EURAL "GRIFFE ARGENT"
5 coloris 480 F 550 F
et la fameuse mesure industrielle.
RAYON SPECIAL HOMMES FORTS
RAYON SPECIAL HOMMES GRANDS
23

HISTOIRE

JEAN MOULIN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

LE COMBAT DES CHEFS

Dans l'instant où Joseph Pasteur, après une heure trente, [illegible] signifiant qu'il ne leur laisserait pas les clés quoi qu'ils aient [illegible] à dire ou à découdre, on était dans un sentiment mêlé de grande [illegible] et de grand [illegible].

Elle n'avait pourtant [illegible] que ce qu'elle devait être cette émission d'Antenne 2 consacrée à Jean Moulin « grande figure de la Résistance », et arrivant en même temps [illegible] ce livre de Henri Frenay, soutenant la thèse d'un Moulin pro-communiste (Le Monde du 11 octobre). Autrement dit, Frenay s'était retrouvé solitaire, bientôt malmené même, acculé à plaider la bonne foi.

Oh ! ce procès, ce petit procès ils [illegible] bien [illegible] qu'ils n'y avaient aucun goût. Il [illegible] qu'il leur répugnait d'offrir [illegible] une publicité à un éditeur et à un auteur. Ils ne purent pourtant pas [illegible] dès lors qu'ils y entrèrent. Auparavant, on ne fit d'ailleurs que tourner autour du pot. Dès lors qu'on avait à rameuter ses souvenirs pour faire valoir que l'idée du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) [illegible] pour le moins [illegible] parmi les chefs des mouvements, on y courait, [illegible] principalement, Frenay [illegible] tous les autres.

C'est vrai, rappelaient-ils tous, l'idée d'une remise en selle des vieux partis de la IIIe, et surtout [illegible] de ceux qui depuis 40 n'avaient pas [illegible] le petit doigt, ne nous disait rien qui vaille. Frenay, le chef [illegible], ne s'en remit pour sa part jamais. C'est ainsi que lui [illegible] venu l'idée qu'il [illegible] y avoir derrière [illegible] la main de Moulin, et d'un Moulin politique, proche du P.C., puisque proche de Pierre Cot, l'ancien ministre du Front populaire.

Aucun des autres n'accepte cette thèse : ni Cordier, l'ancien secrétaire du Jean Moulin clandestin, qui pour sa part rappellera qu'il venait, lui de la royaliste [illegible] Action française.

Ni Pierre Villon, l'ancien du C.N.R., communiste toujours, et qui n'a pas [illegible] que si Pierre Cot fut un ministre du Front populaire il ne fut pas désolidarisé d'un gouvernement qui mit à l'index le P.C. et fit arrêter au début de la guerre ses dirigeants. Et pas plus les autres : Christian Pineau (*Libération-Nord*), Passy, le patron des [illegible] de la France libre, [illegible] strict, mais [illegible] pour déplorer, lui [illegible] querelle, comme le déplorent plus directement encore Raymond [illegible] (*Libération*), Francis Closon, Jean-Pierre Levy (*Franc-Tireur*).

Plus on serrera le sujet de près, plus le ton [illegible]. Car Villon [illegible] un témoignage écrit de Mme Pierre Cot.

Henri Frenay assure tenir de l'ancien ministre [illegible] que celui-ci resta en relation quasi hebdomadaire avec le Jean Moulin de la clandestinité, mais Mme Cot répond en substance que Pierre Cot n'a jamais été informé par Jean Moulin de ce qui se passait dans la clandestinité. Henri Frenay est touché, secoué. Il met en balance son honneur et persiste « *de la façon la plus solennelle* ».

On passe. Jean Cordier, qui de tous possède le mieux son dossier, est le plus cinglant : « *Tissus de contre-vérités, témoignages manipulés* », dit-il à Frenay.

Cela lui vaut la réplique : « *Vous m'étonnez que l'intendance.* »

Au bout du compte, deux paradoxes. Ils se sont animés et si fort, pour quoi, tous ces chefs ? Pour dire — quand même — que, de toute façon, avoir été communiste pendant la résistance et en la faisant, n'était pas déshonorant, moins encore infâmant, et même pas déloyal. Pour dire aussi — et au moins cinq fois — qu'on devait donner une « triste image » aux anciens, à la piétaille, au « peuple de la nuit » en un mot, mais pour aussitôt continuer de la donner.

Quant à ceux qui sont nés depuis, il y a belle lurette qu'ils ont jeté aux orties les « Parlez-nous de lui, grand-mère », façon Béranger.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Deux répliques au livre de Henri Frenay

Avant même qu'ait eu lieu le débat des « Dossiers de l'Écran » consacré à Jean Moulin, la rédaction [illegible] en émoi. Comme on pouvait s'y attendre, l'émission est mise par M. Henri Frénay, le fondateur de Combat, qui se trouvait être non seulement un participant à ce débat mais en même temps et surtout l'auteur de l'Enigme Jean Moulin, livre dans lequel il soutient, une fois encore, la thèse du Moulin, « homme du parti communiste » (Le Monde du 11 octobre.)

A cette déclaration publiée qu'à sa façon elle est produite, voici les répliques que viennent de nous adresser Mme Lucie Aubrac et M. Pascal Copeau, ancien ministre du Conseil national de la Résistance (C.N.R.), l'une et l'autre mis ou invoqués par M. Henri Frenay.

Mme LUCIE AUBRAC : des insinuations dignes du maccarthysme

J'étais avec d'Astier de la Vigerie, Jean Cavaillès et Rochon à l'origine du mouvement Libération-Sud. Pendant le mois de Sept fois sept jours, et les responsabilités que j'assume dans la liquidation des droits des membres du mouvement viennent de la reconnaissance par le ministère des anciens combattants de ma qualité de cofondateur.

Notre situation à Lyon — j'étais professeur agrégé [illegible] et mon mari, ingénieur [illegible] des ponts — a fait que nous avons connu et reçu à la maison, dès l'hiver 1940, beaucoup de ceux qui sont devenus des responsables de la Résistance. Un [illegible] nous a amené Frenay au printemps 1941.

Celui-ci vient d'écrire un livre qui n'est pas de mémoires d'un passé [illegible], mais un recueil d'affirmations et d'insinuations dignes du maccarthysme. Il prétend confirmer une thèse de Jean Moulin crypto-communiste, il procède par intuition et contre-vérités.

Ainsi, page 116, il dit que Libé-Sud a vu arriver dans le courant de 1941 un [illegible] de communistes [illegible] Aubrac, Raymond et Lucie Aubrac. Or au février de cette année 1977, à un dîner où nous nous rappelions avec Frenay nos [illegible] de nos mouvements, je lui ai précisé que j'avais appartenu aux Jeunesses communistes quand j'étais étudiante de 1933 à [illegible], mais que Raymond ne fut jamais [illegible]. C'est bien malhonnête d'avoir exploité une [illegible] interprétée. (Que ne dispense-t-on qui ne pouvait protester !

Je pense à Pierre Cot ! — Et mes insinuations quant à l'utilisation au financement de la galerie d'art qui était la couverture de Jean Moulin à Nice...

Je trouve profondément odieux que, à l'occasion d'un film sur Jean Moulin, Télé-Sept-Jours fasse une [illegible] publicité au livre de Frenay sur le « préfet gaulle », quelle crédibilité que ce support d'information formidable qu'est la télévision serve les intérêts d'un [illegible] et les phantasmes d'un [illegible] qui risque bien d'y perdre l'héritage pour nos actions pour le grand résistant qu'il fut.

Pourquoi pas ensuite la réhabilitation des collaborateurs et de la Légion anti-bolchevique ?

M. Pascal Copeau : la calomnie n'est pas un raisonnement

En [illegible] Henri Frénay tente d'apporter des « preuves » à l'appui de l'accusation portée il y a trois ans : « Jean Moulin était, en fait, *l'homme du parti communiste* ».

Pour [illegible] que fut l'affirmation, elle m'avait, à l'époque, surtout paru grotesque. Je pris, et je le regrette, le parti d'en rire. Mais l'indulgence accordée au [illegible] ne [illegible] à l'« [illegible] ». En voici [illegible].

Le lecteur de *l'Enigme dans Moulin*, se frayant péniblement un chemin à travers les points d'interrogation perfides et les insinuations [illegible] contradictoires, voudra bien prêter une attention particulière au paragraphe qui commence à la page 147. On en [illegible] à la félonie : on en [illegible] à la forfaiture. Pas [illegible] insinuation et en toute sécurité, puisque le héros [illegible] est là pour répondre pas !

Il [illegible] de l'histoire de la galerie de peinture de Nice qui servait de [illegible] à « Max ». Une histoire racontée de telle manière que le lecteur — [illegible] que [illegible] expressément [illegible] — ne peut qu'être [illegible] à [illegible] que le [illegible] du général [illegible] puisait dans les fonds [illegible] de la Résistance pour financer [illegible] des fins personnelles de fructueuses [illegible] de [illegible] les [illegible].

Les bornes de l'ignominie étant ainsi franchies, il peut paraître superflu de suivre les [illegible] de la « démonstration » d'Henri Frénay : la [illegible] n'est pas un raisonnement.

Mais il s'agit de l'histoire de la France. On ne peut laisser l'ancien chef de « Combat », [illegible] l'aveuglement d'un orgueil [illegible] monstrueux que sénile, [illegible] le [illegible] des patriotes — [illegible] tous les patriotes français — en une sordide [illegible] empoignade entre agents [illegible].

La ligne de [illegible] était trop claire, il [illegible] témoigner. Pendant la [illegible] la guerre, [illegible] dit en [illegible], [illegible] dire dans la France. Cela, par voie de conséquence, voulait dire [illegible] communiste [illegible] le gouvernement provisoire (où Henri Frénay a d'ailleurs siégé à trois côtés), comme les [illegible].

Ce n'est pas [illegible] qui a été le compagnon de route [illegible] communiste : c'est lui qui a [illegible] ses compagnons de route du gaullisme. Pour ne [illegible] ver [illegible] [illegible] patriotique national, ils ont payé le prix, un prix [illegible].

[illegible] Moulin se plaisait particulièrement à [illegible] les [illegible] ne l'impressionnait pas : il lui [illegible] jusqu'où [illegible] n'iraient pas, ne pouvaient pas aller trop loin. [illegible] Moulin [illegible] idéologiquement opposé au communisme, mais il [illegible]. Cela n'est pas un jugement mais *un témoignage. Je n'ai jamais* entendu le délégué parler [illegible] des communistes qu'avec une [illegible] méfiance et ses vues étaient en complète opposition [illegible] des derniers. Création d'une armée secrète, [illegible] Résistance, hiérarchisée, [illegible] à Londres, stockant les armes et [illegible] en attendant le jour J ; [illegible] maquis (Vercors) : sur tous ces points, les vues de Jean Moulin [illegible] radicalement [illegible] aux dogmes et à [illegible] que la pratique leur avait enseignés aux [illegible] et... à Henri Frénay.

Je sais bien que mon témoignage est d'avance [illegible] par l'auteur de *l'Enigme Jean Moulin*. N'étais-je pas — puisque Jacques Soustelle l'a dit — « *un [illegible] gaulliste* » ? Et à [illegible] il me [illegible] je redise à Henri Frénay que ceci est une invention pure et simple : dans son livre, il me [illegible] — implicitement, naturellement — de [illegible].

Depuis trente ans, je me [illegible] de ce qu'on [illegible] sur mon [illegible] dans la Résistance. Modestie ou orgueil, je ne saurais le dire. Mais, puisque Henri Frénay, avec hypocrisie, me sert [illegible] Moulin d'accusations hasardées [illegible] sans réponse de ma part et [illegible]. Il [illegible] il s'agit de l'[illegible] de la France, je rends ici publique (en attendant la parution de mes Mémoires) *la déclaration que j'ai versée* en 1975 aux [illegible] du colloque sur la [illegible] de la France, organisé par le [illegible] d'histoire de la [illegible] guerre mondiale.

« *Je n'ai jamais, ni de près, ni de loin, ni avant, ni pendant, ni après la Résistance, appartenu au parti communiste. Je n'ai jamais su d'autres contacts avec les communistes que ceux [illegible] par les instances de mon organisation, et j'ai toujours [illegible] mes [illegible] strictement. Je n'ai jamais caché [illegible] que [illegible] à mes [illegible] et si j'ai exercé une influence, je l'ai [illegible] à [illegible] non en [illegible] occulte, puisque [illegible] toujours été [illegible] tives. »*

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Jeudi

S. 1 - Estampes, bijoux, objets d'art, mobilier ancien.
S. 9 - Dessins et [illegible] modernes. Sculptures, faïences Picasso.
S. 15 - Lignes dent., fourr., poupées.

EXPOSITIONS

Jeudi

S. 2 - Estamp. anc. 18e, 19e et 20e.
S. 3 - Tabl. mod., mobil., obj. d'art.
S. 11 - Extr.-Orient. Cuivres, étains, meubles anciens et rustiques.

VENTE à VERSAILLES

Me P. et J. MARTIN, C.-Pr. ass. 3, imp. Chevau-Légers. 950-58-08
GALERIE DES CHEVAU-LÉGERS
DIMANCHE [illegible] à 14 h.
ORFÈVRERIE FRANÇAISE et ANGLAISE des XVIIe et XVIIIe
Exposition vendredi et samedi

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4227-22

ABONNEMENTS

[illegible] 3 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
208 F [illegible] 370 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
198 F 375 F [illegible] 720 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
135 F 250 F 365 F 490 F

II. — TUNISIE
173 F 325 F 473 F 638 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CMOS*

Ce sont les semi-conducteurs complémentaires à oxyde métallique qui permettent aux [illegible] calculateurs de poche Hewlett-Packard HP-19 C et 29 C de [illegible] de façon permanente vos propres données et programmes.

Deux nouveaux calculateurs Hewlett-Packard programmables à mémoire permanente.

Le HP-19 C imprime.

Si les programmes que vous utilisez sont toujours les mêmes, les HP-19 C et HP-29 C vous feront gagner beaucoup de temps. Puissants, programmables au clavier, ils conservent en permanence vos données et programmes. En outre, le HP-19 C dispose d'une imprimante thermique (silencieuse) incorporée, qui imprime les nombres et le programme.

Ces calculateurs vous offrent tous les deux :
- [illegible] lignes de programmes regroupant chacune jusqu'à 4 pressions de touches
- codes combinés pour toutes les fonctions
- 30 mémoires adressables
- mémoire C-MOS* pour [illegible] programmes et données
- trois niveaux de sous-programmes
- adressage symbolique, indirect et relatif
- annulations ou insertions d'instructions avec dilatation et contraction automatique du programme
- 10 [illegible] logiques différents, y compris incrémentation et décrémentation automatiques (boucles)
- [illegible] logique pour traiter simplement et rapidement les expressions numériques les plus complexes : la notation polonaise inverse
- [illegible] gamme complète de fonctions mathématiques et statistiques
- des [illegible] détaillés pour la programmation et les applications
- la qualité habituelle des produits de la gamme unique HP.

HP-19 C : longueur 16,5 cm, largeur 8,8 cm, [illegible] 4 cm.
HP-29 C : longueur 13,02 cm, largeur 6,83 cm, hauteur 3,02 cm.
La [illegible] mémoire permanente C-MOS, les mêmes fonctions préprogrammées, les [illegible] possibilités de programmation, les mêmes performances.*

A renvoyer à H.P. France, Z.I. de Courtaboeuf, B.P. 70, 91401 Orsay Cedex.

Je désire recevoir : votre documentation sur le HP-19 C ☐ le HP-29 C ☐
un guide pour le choix d'un calculateur, la liste de vos distributeurs et la solution du labyrinthe C-MOS* ☐

Nom
Fonction
Société
Adresse
Tél.

C-MOS. MON 77-1

*Complementary metal oxyde semi-conductor

HEWLETT hp PACKARD

France : B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11.44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	[illegible]
[illegible]	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	[illegible]	22,88
[illegible]ENDA	[illegible]	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux

RESPONSABLE MARKETING

PUBLICITÉ PROMOTION

Editeur grande diffusion
BRUXELLES

recherche
RESPONSABLE MARKETING
PUBLICITE PROMOTION

Il sera chargé [illegible] commerciale [illegible] éditoriale et [illegible] sur [illegible] : publicité, exploitation statistiques, suivi [illegible] réalisations, conception [illegible] livres.

Il doit avoir une formation [illegible] Commerciale et posséder une expérience [illegible] quelques années [illegible] publicité ou la promotion [illegible] produits grande [illegible].

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous référence 183 à MEDIA SYSTEM, [illegible] rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

ALGÉRIE

Pour important projet Franco-Algérien
Centre de Formation
de Techniciens du Bâtiment
à Alger sont recherchés :

2 INGÉNIEURS CONFIRMÉS BATIMENT

[illegible] expérience [illegible] adultes, [illegible] pratique coordination [illegible] travaux.

DES INGÉNIEURS DIPLOMÉS GÉNIE CIVIL OU BATIMENT

[illegible] expérience B.T.P. [illegible] Pratique ensei[illegible]

DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

[illegible] de travaux et métreurs [illegible] [illegible] expérience minimum.

Prière adresser lettre candidature [illegible] C.V. [illegible] détaillé au [illegible] 7.760, [illegible] « Publicité, 5, rue [illegible] Italiens - 75427 PARIS-9e.

[illegible] COMMERCIAL FRANÇAIS
RECHERCHE POUR IMPORTANTE FILIALE

GABON

CHEF COMPTABLE

CONFIRMÉ

D.E.C.S. - B.T.S.

ayant plusieurs [illegible] d'exp. professionnelle [illegible] pratique [illegible] l'animation d'une équipe comptable.

EXPERIENCE [illegible] SOUHAITEE

RESIDENCE LIBREVILLE

Env. lettre man. [illegible] C.V. sous [illegible] numéro 31.368.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

AUDITEURS

Cabinet d'audit français international recherche Auditeurs possédant 2 à 3 ans d'expérience. [illegible] postes sont à pourvoir en

COTE-D'IVOIRE

Un séjour de 2 à 3 [illegible] est à prévoir après un complément de formation [illegible] France [illegible] 12 à [illegible] mois

Envoyer C.V. et prétentions, O.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

OFFRES 1er EMPLOI

[illegible] un jeune DIPLOME d'une grande école scientifique ou un universitaire, titulaire au minimum d'une maîtrise scientifique, pour animer à mi-temps l'Association pour l'initiation à la recherche dans le bâtiment.
Premier emploi.
Env. C.V. + prétent. à IRBAT, [illegible] aven. d'Iéna, PARIS (16e).

PREMIER EMPLOI
Gr[illegible]sion Mobilière
C.A. [illegible] F par mois
[illegible]

STAGE EXCEPTIONNEL
[illegible] une formation financière et commerciale. Après six mois, garantie d'emploi au [illegible] de CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Ecrire à G.D.M., 5, [illegible] Tilsitt, [illegible] PARIS.

Société tunisienne
DE PEINTURES
ASTRAL
recherche un

INGÉNIEUR-CHIMISTE

expérimenté pour prendre la [illegible] des laboratoires de son usine de

TUNIS

Le poste ouvre de réelles possibilités de carrière pour un individu de valeur.
Le candidat devra [illegible] nationalité tunisienne [illegible] 30 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à Mme LACOSTE, TOUR AKZO, B.P. 140, 164, rue Ambroise-Croizat, SAINT-DENIS.

emplois régionaux

médecin responsable de l'expérimentation clinique

Le Directeur de notre centre d'immunologie et de biologie cherche un médecin responsable de l'expérimentation clinique.
C'est un clinicien de haut niveau susceptible de promouvoir les molécules issues de la recherche [illegible] participer à leur développement.
Il doit avoir une bonne connaissance des problèmes de l'immunologie clinique.
La [illegible] l'anglais est indispensable.
Ce poste est à pourvoir en France, à Castres, dans le Tarn.

Ecrire [illegible] référence 102 à M. Jacques TIXIER, 125, rue [illegible] Faisanderie, [illegible] PARIS.

groupe pierre fabre

Emplois et Carrières

Avec 2 000 [illegible] dont 700 cadres employés dans [illegible] françaises [illegible] étrangères, [illegible] Groupe est l'un des premiers laboratoires pharmaceutique [illegible] cosmétologique français.

POUR USINE DE FABRICATION
MACHINES TOURNANTES
550 [illegible]

DIRECTEUR de PRODUCTION Annecy

[illegible] ans min., Ingénieur (Type AM), c'est d'abord un animateur qui [illegible] d'une excellente expé[illegible] dans le domaine [illegible] la production.
L'ensemble [illegible] et [illegible] [illegible] et ordonnancement [illegible] lui [illegible] rattaché. Large [illegible] d'action. Evolution possible [illegible] grand [illegible] industriel.
Envoyer CV sous [illegible] 532 à

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

[illegible] absolue et réponse assurées par noe [illegible]

L'Agence [illegible] du District [illegible] l'Agglomération [illegible] (A.U.D.I.A.R.) appelle [illegible] poste de

DIRECTEUR D'AGENCE D'URBANISME

Les candidats devront avoir la formation et l'expérience indispensables pour animer une équipe pluridisciplinaire [illegible] haut niveau et être [illegible] de suite.

[illegible] curriculum [illegible] et prétentions [illegible] le 15 [illegible] à M. le Président de l'A.U.D.I.A.R., 16, [illegible] Laennec, [illegible] RENNES.

IMPORTANTE SOCIETE
DE COMPOSANTS [illegible]
implantée en [illegible]

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
E.S.E. ou équivalent.

[illegible] son curriculum [illegible] à :
[illegible] DIJON, [illegible]

ADJOINT A RESPONSABLE AGENCE
Niveau ingénieur ou assimilé.
Lieu de travail : NANGIS. [illegible] de Paris.)

Expérience minimale [illegible] ans dans tuyauterie - chaudronnerie (possibilité promotion).

Ecrire avec [illegible] et prétentions à :

FRIEDLANDER, [illegible] DU PERSONNEL,
19-41, [illegible] Sainte-Lucie, 13007 MARSEILLE.

SOCIETE [illegible] MARS
BESANÇON
Usine Française d'Outillage à main, très forte implantation sur Marché [illegible] international, [illegible] mondial, recherche pour [illegible] usine [illegible] :

CHEF DU SERVICE CONTROLE QUALITÉ

Très forte expérience nécessaire, souhaité. — Adresser CV manu - Situation d'avenir. - Anglais souhaité. - Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions à la Société STANLEY-MABO, Direction du Personnel, Boîte Postale 1579, 25009 BESANÇON [illegible]. Discrétion assurée.

Grande station des Alpes rech.
CHARGE DE MISSION EXPERIMENTE
pour assurer :
— Organisation et direction des services de la mairie ;
— Concertation avec les différents services de la station.
Profil souhaité :
- Formation [illegible] base économie;
- Expérience [illegible] d'organisation ;
- Connaissance approfondie en matière de gestion ;
- Capacité d'animation [illegible] équipe.

[illegible] C.V., photo [illegible] prétent. à [illegible] RHONE-ALPES, 9, r. Gén.-Plessier, 69002 LYON.

[illegible] le cadre [illegible] son département notre laboratoire de produits chimiques industriels recherche
PR LA REGION PARISIENNE
UN DIRECTEUR RÉGIONAL
ayant une [illegible] expérience dans la vente (cinq [illegible] minimum sur le terrain). Ce [illegible] :
— 35 ans minimum;
— Le goût des relations humai[illegible]
— Le sens de l'organisation;
— Apte à prendre [illegible] satellites;
— De [illegible] supérieure ou équivalente.
Rémunération et avantages soc. intéressants, format. spécifique [illegible]
C.V. et photo à EREC, 208, Vendôme, 69003 Lyon (Réf. [illegible] qui [illegible]s mettra.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS RECRUTE POUR LYON :
PSYCHOLOGUE
Orientation psycho-sociologie. Pratique des recherches par enquête. Informatique appréciée. Adresser C.V. et prétentions à l'attention de M. Vallet, I.R.T. Cern. — 109, avenue Salvador-[illegible]

DEPLACEMENT EST DE LA FRANCE
ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN
niveau DUT [illegible] IUT
Se présenter :
SRS 66, rue [illegible] Provence - [illegible]
285-49-37

T.I.T.N. [illegible]
Recherche d'urgence
INSPECTEUR D.E. MAINTENANCE
Petits calculateurs, connaissances périphériques souhaitées.
Lieu [illegible] travail : sud-est.
Ecrire avec C.V., à T.I.T.N. - rue Louis-Armand, Z.I. [illegible]

offres d'emploi

SERETE AMÉNAGEMENT

Société de Promotion de Centres Commerciaux [illegible] d'équipements de loisirs chargée notamment de la réalisation [illegible] Forum des Halles

recherche pour

Département Commercialisation

ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE *(réf. A)*

Ce [illegible] niveau, expérimenté [illegible] vente aura les responsabilités suivantes :
- Prospection, sélection des commerçants [illegible] implantation dans centres commerciaux.
- Négociation et signature des contrats.

CONDITIONS [illegible] :
- [illegible] supérieure (Sc. Po, ESSEC, Sup de Co, HEC)
- 30 ans minimum
- Sens de la négociation commerciale développé
- Forte motivation professionnelle
- [illegible] dynamisme, imagination
- Excellente [illegible]
- Anglais apprécié.

Expérience immobilière non indispensable.

Activités [illegible] Développement

RESPONSABLE D'OPERATIONS *(réf. B)*

[illegible] :
[illegible] responsabilité [illegible] architecturales, techniques, commerciales, publicitaires, [illegible] financières.

[illegible] REQ[illegible] :
- [illegible] supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles, ECP, ETP, etc...)
- 32 ans minimum
- Une forte personnalité
- Une expérience confirmée [illegible]
- Expérience similaire [illegible]
- Anglais apprécié.

Les rémunérations motivantes prévues pour ces postes seront fonction [illegible] l'expérience apportée.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence à SERETE AMENAGEMENT — Direction [illegible] - 83 rue La Boétie - 75008 PARIS

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS-SUD

recherche pour un travail de traduction anglais-français d'environ deux mois à [illegible] dans l'entreprise

TRADUCTEUR (TRICE) MÉDICAL (E)
EXPERIMENTÉ (E)

ayant [illegible] connaissances en VIROLOGIE.

[illegible] n° 31.399, CONTESSE PUBLICITE, [illegible] av. Opéra, Paris-1er, qui tr. [illegible] Homme ou Femme.
Formation : Etudes Supérieures.
— Habitué à s'exprimer en [illegible] bon débater ;
— [illegible] bien rédiger;
— Capable organiser des manifestations d'envergure;
— Grande disponibilité;
— Expérience ou aptitudes RELATIONS PUBLIQUES.
(Sans expérience professionnelle s'abstenir.)
Envoyer C.V. et prétentions à : CHORUS, 9, rue Roquépine, 75008 Paris.

Centre de documentat. rech. : TITULAIRE [illegible] théorique ou INGENIEUR spécialisé en physique théorique, connaissant anglais (versions) et possible allemand pour : TRAVAUX A DOMICILE (demeurant région parisienne). Adres. C.V. à CNRS (bur. 107), 26, r. Boyer, 75971 Paris-cédex 20.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et [illegible] en informatique

recherche

INGENIEURS SYSTEMES

ayant une [illegible] expérience [illegible] systèmes

BS 1000, SIRIS 3

Pour [illegible] un premier [illegible] support technique et par la suite participer à [illegible] développement [illegible] logiciel [illegible] base.
Réf. [illegible] 100

INGENIEURS INFORMATICIENS

de formation supérieure (Université [illegible] d'expérience [illegible] avec [illegible] informatique.

Pour participer à la conception [illegible] la réalisation d'applications [illegible] gestion sur gros systèmes ou [illegible] mini-systèmes [illegible] réel.
[illegible] langue anglaise appréciée.
[illegible] 101

Adresser lettre de candidature avec C.V., prétentions en précisant la référence du poste visé à SLIGOS - [illegible] 91, rue [illegible] PUTEAUX

directeur d'hôpital (60 km N. de Paris)

Le Président du Conseil d'Administration d'un HOPITAL PRIVÉ (120 lits, [illegible] salariés, un équipement moderne) cherche un directeur.
Ses missions : assurer l'administration [illegible] la gestion ; diriger le personnel [illegible] assurer [illegible] relations avec douze [illegible].
C'est un homme de [illegible] ans minimum, ayant acquis [illegible] bonne expérience de la gestion et de l'administration ; c'est aussi un homme de communication, tant vis-à-vis de son personnel que des autorités locales.
Ecrire à G. [illegible]ARDOU ss réf. 3274 LM.

ingénieur électromécanicien

Chef du laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a trois ans d'expérience en laboratoire d'essais [illegible] matériel électromécanique. Il participe au développement [illegible] produits [illegible] dirige une équipe qui réalise les [illegible] mécaniques [illegible] électriques. [illegible] commercial auprès de la [illegible]. C'est un organisateur qui a le goût [illegible] responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer [illegible] équipe [illegible] n'hésite pas à " mettre [illegible] main à la pâte ". Il travaille [illegible] étroite collaboration [illegible] les autres départements de [illegible] société. Le [illegible] dans ce [illegible] ouvre de nombreuses possibilités [illegible] carrière [illegible] ce groupe.
Il parle et écrit l'anglais couramment.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. [illegible] LM.

un banquier

L'un des premiers cabinets français de courtage d'assurances [illegible] pour son siège à Paris, un responsable [illegible] "[illegible] bancaires". [illegible] souhaitons un jeune cadre, minimum [illegible] ans, de formation supérieure, style HEC, IEP, qui, après un "tour de banque" [illegible] quelques années [illegible] ayant donné **une bonne connaissance de l'exploitation, [illegible] services intérieurs, du milieu bancaire,** [illegible] suivi par une activité nouvelle où il pourra donner libre cours à [illegible] créativité et à son dynamisme. Sa formation à l'assurance [illegible] prise en charge.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3272 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - [illegible] PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

REDACTEUR TECHNIQUE
[illegible] PNEUM. MECANIQ. [illegible] EMES
TER INTERIM - 268-25-54
29, rue Beaurepaire - 10e

IMPORTANTE SOCIETE
Banlieue Nord-Est
dans le cadre de son expansion
vous [illegible] un [illegible] de s[illegible]

RESPONSABLE SERVICE INSTALLATIONS CHANTIERS
(MATERIEL HOSPITALIER)

SI [illegible] AVEZ :
— [illegible] de [illegible] en réalisations [illegible] en main;
— Le sens des responsabilités;
— Une autorité naturelle;
— D'[illegible] humains.

SI [illegible] :
— Coordonner [illegible] liaison avec les archi[illegible] [illegible] fournisseurs;
— Effectuer [illegible] fréquents déplacements [illegible] métropole et éventuellement à l'étranger.

SI [illegible] :
— Un autodidacte de grande expérience dans ce domaine [illegible] ingénieur confirmé (tra[illegible] publics [illegible] équivalent).

Adresser votre candidature [illegible] C.V. [illegible] [illegible] 31.499 [illegible] Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui trans.

COMPTABLE [illegible]
niveau D.E.C.S., possédant expérience pr Société d'expertise comptable. Envoyer [illegible] et préféren. au Cabinet SOREL, 39, r. la Boétie, 75008 PARIS.

Pour postes contractuels administration recherche
1) **ASSISTANT INGÉNIEUR**
pour études de circulation
niveau D.U.E.S., math.
ou équivalent I.U.T.
+ permis V.L.
2) **INGÉNIEUR GÉOMÈTRE ou STATISTICIEN**
[illegible] circulation, commerce et équipement routier. Permis V.L.
Env. C.V. [illegible] et [illegible] à O.P. [illegible] bis, [illegible] Leningrad, Paris-8e.

offres d'emploi

Shell Française

Expert centrales thermiques

Sirca

LA CIE DE SIGNAUX
ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES

[illegible] responsable de [illegible] pour [illegible] nucléaires.

UN INGÉNIEUR
GRANDE [illegible] ou EQUIVALENT

Didier S.A
[illegible] fabricant français
[illegible] Nu
ADJOINT à la Direction Commerciale
[illegible]
Adresser [illegible] manuscrite [illegible]
[illegible] 11, rue de la Paix 75002 PARIS

SOCIETE EXPORTATION
PRODUITS SIDERURGIQUES

NORMAND JEUNE EXCELLENT VENDEUR

[illegible]
DIRECT[illegible] COMMERCIAL
Aucun [illegible]
Pour [illegible]
Possibilité [illegible]
Ecrire [illegible] de l'Opéra

Important Etablissement Financier

ANALYSTE FONCTIONNEL

[illegible]
[illegible]
Adresser [illegible]
[illegible] Place [illegible]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Shell Française

Expert centrales thermiques

Vous avez acquis une solide expérience des centrales thermiques; vous avez même peut-être été chef de quart, vous êtes très familiarisé avec la production et la distribution des fluides (vapeur, eau, électricité, air) et le traitement des eaux; vous connaissez bien les matériels utilisés.

C'est d'un point de vue plus large que vous souhaitez aborder les problèmes. Nous cherchons précisément à compléter l'équipe qui, au sein de notre société, est responsable de la création, de l'extension et du suivi de nos centrales thermiques; nous souhaitons d'intégration à la fois technique, administrative et financière, demandant une réelle polyvalence et beaucoup d'ouverture sur l'avenir.

Bien sûr, une évolution de carrière impliquant des responsabilités ultérieures au siège et dans d'autres établissements ne sera pas exclue.

Si vous êtes de niveau ingénieur et si, à une bonne formation thermique ou électricité, vous alliez une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, écrivez sans tarder, sous référence 77241 M., au cabinet SERCA, auquel nous avons confié le soin d'étudier les candidatures.

Serca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Sté GROUPE P.U.K. demi-produits cuivreux et aluminium, recherche

PROGRAMMEUR Cobol

résidant région Parisienne. Diplômé I.U.T. ou maîtrise informatique pour démarrage ordinateur orienté télétraitement. Contrat durée déterminée. Adr. C.V. et photo à Direction du Personnel CUIVRE ET ALLIAGES, 19, r. V.-Hugo, 93170 Bagnolet.

GROUPE

SOUS-TRAITANCE
- Téléphonie
- Electronique
- Electromécanique
- Tôlerie
- et tous montages recherchés

COLLABORATEUR CCIAL

pour prise
Env. C.V. détaillé, COGEFI/
Tour Septention La Défense
92400 Courbevoie Cedex 9

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE

service INFORMATIQUE (370/148 DOS/VS - TP)

1 ingénieur débutant

2 ingénieurs analystes

Ces à des INGENIEURS GRANDES ECOLES.

Une 2 un minimum ans en informatique de gestion (COBOL) est necessaire, de façon à prendre immediatement ou à court terme la responsabilité de projets : GESTION PERSONNEL ou GESTION DES STOCKS.

La DI.1 serait particulièrement appréciée.

PARIS et LYON.

Adresser C.V. à 31167 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MONTAGE
Fortement implantée à l'étranger
recherche

INGÉNIEUR-SOUDEUR

E.S.S.A.

Expérience atelier, chantiers, connaissances procédés manuel, M.A.G., automatique.

basé Paris (banlieue Nord), nécessite déplacements sur à l'étranger.

Anglais indispensable.

CADRE ADMINISTRATIF
pour chantier NIGERIA

Il sera les relations locales, à accomplir les plans juridique, fiscal, et social.

LE CANDIDAT RETENU AURA :

Une formation supérieure ou juridique.

Une expérience similaire, si possible

Une l'anglais.

candidature, C.V., et prétentions sous Publicité, 17, rue Lebel, 93100 Vincennes, qui

---

L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(d'Etat des PTT)
recherche

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE (Niveau II)

pour d'enseignement-recherche (Département Electronique et ieur de Grande (niveau II plus) ou Universitaire (niveau doctorat) spécialisé en optique cohérente et en électronique : expérience indispensable en hardware ; intérêt pour les télécommunications et anglais souhaitables. Envoyer C.V. détaillé : Direction des études (Pièce B 222) E N S Télécommunications, 46, rue Barrault, 75013 pour le 2 1977 dernier délai.

---

création de poste

Un établissement financier filiale d'un groupe en Bourse recherche pour assister son Directeur

UN COMPTABLE FINANCIER

35 ans minimum qui sera chargé de l'analyse des bilans et des ons financières des sociétés clientes, du suivi des et des contentieux de recouvrement. De solides *connaissances comptables sont demandées, ainsi qu'une* bonne pratique des questions commerciales et fiscales. 75.000 F+.

Adresser lettre manuscrite CV et photo 307 à A.S.
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18 rue Volney 75002 PARIS

DIRECTION FINANCEMENT
exportant d'Equipement dans les domaines Mécanique Electrique
recherche pour assurer la responsabilité

SERVICE FINANCEMENT EXPORTATION

UN CADRE

chargé de la gestion financière comportant :
- Démarches près des DRE, COFACE,...
- Etudes des risques
- des crédits et assurances tation.

Expérience indispensable de 3 à 5 ans le domaine.

Anglais courant

de travail : PARIS, avec quelques déplacements France et Etranger.

Adresser lettre candidature, C.V., photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE sous No 31173, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Cedex 01 qui transmettra.

LA CIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
recherche
pour lui confier la responsabilité du « contrôle non destructif » pour d'importantes réalisations nucléaires.

UN INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE ou ÉQUIVALENT

NOUS EXIGEONS :
- une expérience de 3 ans minimum en contrôle en ;
- une forte personnalité ;
- un sens inné des contacts humains.

NOUS OFFRONS :
- une rémunération attrayante ;
- de réelles possibilités de promotion dans un secteur en expansion ;
- une ambiance de travail dynamique.

Le poste est situé dans la proche banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions tél. au 367-39-29, à M. DULIEGE - à 3, rue Caroline - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD
(1300 personnes) recherche

MEDECIN D'ENTREPRISE
A-TEMPS COMPLET (33h par semaine)
Diplôme du

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Ayant quelques mois de pratique en usine (métallurgie, construction mécanique ou électrique de préférence).

Ecrire avec C.V. à No CONTESSE PUBLICITE, 20, Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

T.R.T.
recherche

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Intéressé par la commercialisation du matériel de faisceaux hertziens

Formation SUP. TELECOM ou SUPELEC BAC+5 appréciés.

Déplacements - Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à T.R.T.
6, Réaumur, 92260 LE PLESSIS-ROBINSON.

---

roussel-uclaf
CENTRE DE RECHERCHES
laboratoire spectroscopie infra-rouge
recrute

1 technicien supérieur

possédant maîtrise chimie organique, structurale ou l'équivalent, AYANT UNE EXPERIENCE REELLE POUSSEE, l'I.R. analyse chimique fonctionnelle structurale, pour molécules organiques nouvelles moyenne 100-600).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, précisant l'expérience professionnelle antérieure, au SERVICE DU PERSONNEL
102 Route de Noisy-93230 ROMAINVILLE

Fildier S.A
premier fabricant français
Menuiserie Alu

ADJOINT à la Direction Commerciale

Formation ESC, ESSEC ou équivalent
Expérience commerciale souhaitée.

Responsabilités confiées :
. Secteurs province existants
. Nouveaux créneaux de vente
PARIS

détaillé + photo + rémunération actuelle à

CARRIERES SERVICES 19, rue de Paix
Rueil en 75002 PARIS

BRIO

FIRME INDUSTRIELLE D'IMPLANTATION MONDIALE

auditeurs professionnels

ayant au moins 3 ans de pratique acquise dans une ou dans un Cabinet spécialisé.
Formation Ecole Expertise.
C.V. référence PELAM (mentionnée sur l'enveloppe) à

Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
rue 75008

Nous proposons poste
CONTRACTUEL 3B
niv. D.U.T. B.T.S. informat.
Fonctions : pupitrage MITRA 15, écriture et maintenance de Logiciel sur MITRA 15.
— Salaire 2.500 F environ.
— Primes annuelles 4.000 F env.
Ce poste est vacant à compter du 1er novembre.
Env. C.V., à M. LAPLACE Départ. Informatique I.U.T. B.P. 22, 91406 ORSAY avant le 15 octobre.

Société cherche pour 7e
CHEF COMPTABLE
très qualifié de préférence FEMME 40 à 50 ANS capable de dresser bilan, paies, déclarations fiscales et sociales, connaissances immobilier. PLACE STABLE. Très sérieuses exigées. O.E.P. BASEY, Galvani - 17e, qui trans.

SOCIETE EXPORTATION PRODUITS SIDERURGIQUES
recherche

HOMME JEUNE EXCELLENT VENDEUR

ayant bonnes connaissances commerciales en sidérurgie et en vente exportation pour seconder et remplacer ultérieurement
DIRECTEUR COMMERCIAL

Espagnol et anglais utiles.
Aucun diplôme nécessaire, mais qualités de vendeur indispensables.
Possibilité parvenir rapidement à situation intéressante. Salaire en rapport avec qualification.
Ecrire No 31.479 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra Paris 01 qui transmettra.

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples, PARIS (8e)
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
— DIPLOME FORMATION SUPERIEURE (maîtrise informatique ou équivalent) ;
— QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE ;
— ACCEPTANT DEPLACEMENTS EN PROVINCE.
Envoyer curriculum vitae, PHOTO, PRET. et date de disponibilité, à SIGMA CONSEIL - S.A.

Impt Centre de Recherche Pharmaceutique
Banlieue parisienne
recrute

UN(E) TECHNICIEN(NE)
EXPÉRIMENTÉ(E) en PHYSIOLOGIE ET ÉLECTROPHYSIOLOGIE ANIMALES
minimum

Envoyer C.V. et prétentions à EPRI, 126, Auguste-Blanqui, 75013 Paris, sous la réf. n°

COUTANT ÉLECTRONIQUE
Fabricant d'alimentations stabilisées
recherche pour
SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

JEUNE TECHNICIEN
B.T.S. ou D.U.T.
+ 2 ans de laboratoire
souhaitant contact clientèle.
Anglais apprécié
Adresser C.V., photo, prétentions à
COUTANT ELECTRONIQUE
144, Massena, 75013 Paris.

CENTRE INFORMATIQUE Sud Paris

CHEF D'EXPLOITATION

- formation générale :
  Diplômes d'études supérieures appréciés.
- *Réelles capacités d'administration et tion d'un service d'exploitation vingtaine de personnes.*
- *Qualité d'ordre et de méthode, aptitudes aux humaines.*
- *Expérience d'exploitation DOS/V.S.*

Envoyer C.V. et prét. sous réf. 3688/0 à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015

SIGMA CONSEIL S.A.
28, rue de Naples, PARIS (8e)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— DIPLOME FORMATION SUPERIEURE (maîtrise informatique ou équivalent) :
— quelques années d'expérience ;
— ACCEPTANT DEPLACEMENTS EN PROVINCE.
Env. C.V., photo, prétent. et date disponibilité à : SIGMA CONSEIL S.A.

Important Société Matériel Electrique
650 personnes, pour seconder

DIRECTION GÉNÉRALE

CADRE

30 ans environ

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Adresser C.V., photo et prétentions sa réf. 6.825,
P. LICHAU S.A. Postale 220 Paris Cedex 02, qui tr.

CENTRE INFORMATIQUE Sud Paris
recherche

CHEFS DE PROJETS
confirmés

PROGRAMMEURS-ANALYSTES
confirmés

- *apprécié ;*
- *Expérience de la programmation :*
  — : L.E.M. ;
  — logiciels : DOS/V.S., POWEE ;
  — langages : COBOL A.N.S. et/ou ASSEMBLEUR 370 ;
  — méthodes : WARNIER, CORIG, COBOL structuré.
- *capacité de conception de projets P.M.E. ;*
- *qualités d'ordre et de méthode, aptitude aux humaines ;*
- *connaissances : comptabilité, paie, facturation, gestion des stocks ;*
- *débutants s'abstenir.*

Envoyer C.V. et prét., sous réf. 3.678/0, A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

Important Etablissement Financier
recherche pour son plan informatique sur IBM 370/145

ANALYSTE FONCTIONNEL

- Formation supérieure.
- 3 ans d'exp. minimum en informatique de gestion.
- Expérience BASES de DONNEES souhaitable.

Adresser curriculum vitae à : (57) LEREUP, 6, place de la Madeleine, 75008 Paris, qui transm.

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

ING. ÉLECTRICITÉ
(Grandes Ecoles)

FUTUR PRODUCT MANAGER INDUSTRIE DES MÉTAUX

Entreprise industrielle franco-suisse, Paris, bien implantée, fabriquant prod. pr l'électrotechnique, cherche Ing. électricité (Grandes Ecoles) pour dével. division [illegible] années de formation poussée en France et en Suisse, ds domaines techn., écon., et vente, il prendra la resp. de la division. Collab. BD, politique prod., marchés internation., vente, gestion.

[illegible] 28 ans min., exp. industr. (télécom. [illegible] mation, [illegible] commerciaux, large [illegible] d'esprit, qual. de promoteur, pers. [illegible] les contacts. Dépl. fréq. Lang : franç. bon. conn. all. angl. souhait. National. F. CH.

Adr. C.V., [illegible] man. + photo [illegible] J.-G. Neuhaus, Manager Promotion, [illegible] Grammont, CH-[illegible] Lausanne [illegible] : [illegible] 43 43.

REXSON S.A.

FABRICANT DE MATÉRIEL PNEUMATIQUE recherche pour développer [illegible] matériel de pulvérisation, peinture et pompes, EN ALLEMAGNE

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Basé à PARIS.
Allemand courant indispensable.
Voyages [illegible]

Il est demandé une bonne expérience [illegible] à l'exportation. 13e mois + gratification + avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae, prétentions sous référence 7.631 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE recherche

1) UN JURISTE
[illegible] UNE MAITRISE ou un D.E.A. DROIT PRIVE

pour assurer, en tant qu'attaché à la Direction de la rédaction, la coordination de travaux affectant l'ensemble des publications de la société.

2) FISCALISTE

Ayant plusieurs [illegible] d'expérience professionnelle pour collaborer à la rédaction [illegible] aux [illegible] de la société.

Adr. lettre manusc. et C.V. très complet en indiquant rémunération souhaitée aux :
EDITIONS [illegible]
19, rue [illegible]

PLAYTEX FRANCE,

Leader mondial dans sa branche, n° 1 en dépenses publicitaires dans son domaine en France, Société en pleine expansion, [illegible] un

CHEF DE PRODUITS

— diplômé d'une Grande Ecole Commerciale ;
— ayant environ 3 ans d'expérience de Mercatique d'un produit de grande consommation ;
— parlant couramment anglais ;
— ambitieux, intelligent, [illegible] et plein d'humour.

NOUS OFFRONS :
— la responsabilité véritable d'une importante ligne de produits ;
— la participation au sein d'une équipe de vrais professionnels du marketing ;
— une grande possibilité de développement international ;
— une rémunération digne du [illegible].

Ecrire à J. [illegible] - PLAYTEX FRANCE, 40, [illegible] Longs-Prés, [illegible] curriculum vitae [illegible] complet sera apprécié. Nous vous répondrons. [illegible] PX.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE [illegible]

CADRE RESPONSABLE D'UNE CHAINE DE MAGASINS
D'ALIMENTATION
LIBRAIRIE TABAC
(en Région parisienne)

CHARGE :
— D'animer [illegible] gérer [illegible] 2 magasins existant actuellem.
— De prévoir le développement de la chaine (recherche d'emplacements nouveaux, études de rentabilité).
— De participer [illegible] sables de magasins et de les assister dans le recrutement et la formation du personnel.

Formation commerc. souhaitée, [illegible] expérience de la gestion d'un commerce de détail.
ALIMENTAIRE indispensable.

[illegible] annuel 60.000 F.
Avantages sociaux, grandes [illegible]

Env. C.V. manus + photo et appointements actuels n° 32.007 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

ORGANISME SYNDICAL PATRONAL RECHERCHE
ATTACHÉ DE DIRECTION
chargé [illegible] relations publiques et de la presse.
Adresser C.V. + prétentions à Boite Postale [illegible] du MARET 186 - 75062 Paris, Cedex 02 (service n° 13), qui transmettra.

Ste de Services Informatiques recherche pour son service clients :

1 CORRESPONDANT CLIENTS

Le candidat, [illegible] minim., justif. d'une expér. [illegible] pales informatiques, de sa connaiss. de la législat. concernant les poids du secteur B.T.P. et métallurgie, il sera dynam., il aura le sens des responsab. et des contacts humains. Envoyer C.V. det., photo et prétentions à STAD, 11, r. de la Visitation, 75015 Paris à l'attent. de Mme Bernic.

Cherchons PROFESSEUR, enseignement FRANÇAIS aux étrangers. [illegible] C.V. à :
INLINGUA, Hindenburg Strasse 161 D, 4050 MOENCHENGLADBACH.

CLICHY-SOUS-BOIS 93390
23.000 habitants, C.E.S., C.E.T.
RECRUTE PAR MUTATION
TROIS CHEFS DE BUREAU
ou RÉDACTEURS ayant vocation à [illegible] grade pour diriger :
— Service du Personnel (dont [illegible] informatisée) ;
— Service [illegible] et Santé ;
— [illegible] (écoles, centres de loisirs, vacances) ;
Conditions statutaires.
Possibilité de logement à titre onéreux.
Adresser C.V. à M. le Maire [illegible] Clichy-sous-Bois (93390).
Secrétariat Général.

ORGANISME PUBLIC recherche

DEUX JEUNES RÉDACTEURS

[illegible] et [illegible] sur [illegible] extérieur (dégagés obligat. militaires) [illegible], BTS [illegible] international ou diplôme équivalent orienté commerce extérieur.

1er POSTE : pour renseignements douaniers étrangères principalement : formalités [illegible] export [illegible] Anglais (lecture) niveau [illegible] et [illegible] (lecture).

2e POSTE : [illegible] renseignements importations en France : connaissances réglementation française commerce extérieur et pratique formalités import demandées. Anglais (lecture) souhaité.

Adr. C.V. [illegible] réf. et [illegible] C.F.C.E., 10, [illegible].

VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS
93390 (22.000 habitants)
recrute sur titres [illegible] avancement :
SECRÉTAIRE Gal ADJOINT.
Les postulants sur titre devront être titulaires soit d'une licence en droit ou en sciences économiques soit d'un diplôme d'Institut d'Etudes Politiques et/ou d'un Institut d'Urbanisme.
Adresser C.V. à :
M. le Maire.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
quartier [illegible]

2 CHEFS DE PRODUITS ACHETEURS
pour produits de grande consommation.

Format. commerciale souhaitée ou bonne expérience dans le domaine achats et vente.
— [illegible]
— Aptitude à l'organisation administrative.
— Age minimum 25 [illegible]
[illegible] annuel 70.000 F.
[illegible]

Adres. C.V. man. + photo et appointements actuels n° 32.010 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

[illegible] de services et Conseils en informatique recherche

PROGRAMMEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

1 à 2 ans d'expérience pour participer à l'installation de systèmes de gestion sur mini-ordinateurs ; au développement et à la maintenance [illegible] programmes.

Envoyer [illegible] manuscrite PREU, [illegible] ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 [illegible]

École Supérieure d'Ingénieurs recherche pour Département Informatique

INGÉNIEUR CONTRACTUEL

Plein Temps
pour enseignement et développement Hardware.
Envoyer C.V. et prétentions à : M. DIDOU - E.S.I.E.E., 81, [illegible] Falguière, - [illegible] (15e).

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET [illegible] INFORMATIQUE recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Ingénieur maîtrise ou DUT
— Excellente pratique PL1/OS
— Solide expérience [illegible]
Téléphoner : 337-11-42

secrétaires

SOCIETE [illegible] XIIIe recherche pour service [illegible]

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Anglais courant souhaitable, initiée pratiques [illegible] et relations avec transitaires. Situation stable. Restaurant d'entreprise, [illegible] mois. Ecr. C.V. et prétent. n° T 00009 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise in[illegible] Banlieue Argenteuil (95) recherche pour son SERVICE ACHATS :

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Tous travaux administratifs liés à l'import :
— [illegible] B.T.S. ;
— Débutante, éventuellement ;
— 40 h. 30 par semaine en [illegible] jours.

Adresser C.V. + photo, sous le n° 31.733, CONTESSE publicité, [illegible] av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sténodactylo

SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION recherche
Jeune femme 22 ans minimum

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE

pour SERVICE COMMERCIAL
Langue maternelle allemande indispensable
Bonne pratique écrite et parlée [illegible] Français et de l'Anglais.
Adress. C.V. et prét. à S.N.F.A. 22, bd de Brandenbourg, 94 Ivry

représent. offre

ENTREPRISE située au Nord de l'Espagne en fabricant des [illegible] et anneaux cylindriques de carton désire nommer Représentant pour la France. Ecr. B.P. [illegible] (Espagne). Référ. 54 P.V.

Recherchons représentants d'expérience, motivés, pour la vente d'espace publicitaire et publi reportages, auprès des entreprises. Nbx déplacements dans région proche Paris. Rémun. et commiss. importantes. Ecrire : HAVAS RI[illegible]ONS, av. C.V. et photo, 136, av. du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-s-Seine.

capitaux ou associat. com.

Rech. Collaboratrice : disposant 80.000 F pour assurer direction commerciale d'une Société dans région Paris. C.M. Tél. 822-83-84 de 9 à 11 h.

Agence de voyages licence A avec succursale, C.A. 7 millions, agrément I.A.T.A., A.T.A.F., S.N.C.F., cherche à céder au 31-12-77. Ec. n° T 000059 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DETTES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
[illegible] problèmes économiques et financiers
M.B.W. [illegible] 288-59-37 sur rendez-vous

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

[illegible] CIDEM (Centre d'Information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● [illegible] 3 [illegible] C.V. : rédac[illegible] erreurs à éviter.
● La graphologie [illegible] pas [illegible].
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec [illegible] d'action détaillés.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses [illegible]
● Emplois les plus d[illegible]
● Vos [illegible] lois [illegible]
Pour information, éc. CIDEM, 4, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pour [illegible] emplois offerts en [illegible] latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc.) aux cadres, ingénieurs et personnels qualifiés dem. la documentation gratuite sur le [illegible] A.L.E. (E2), [illegible] Paris.

bateaux

A [illegible] YACHT, 20 M. [illegible]re catégorie ttes cft. Décoration intérieure à terminer. [illegible] à Paris. Tél. [illegible] : 540-45-21

demandes d'emploi

EXPORT

MOYEN-ORIENT ? EXTRÊME-ORIENT ?
AMÉRIQUE LATINE ? AFRIQUE ?

Depuis plus de dix ans je parcours le [illegible] pour faire mon métier.

L'ÉTUDE ET LA PÉNÉTRATION DE NOUVEAUX MARCHÉS

et toutes opérations connexes (financements, négo[illegible] de contrats, choix et animation d'Agents [illegible] distributeurs, gestion).

Diplômé d'Enseignement Supérieur, anglais [illegible] espagnol, je [illegible] propose [illegible] prendre [illegible] responsabilités [illegible] exportations.

Ecrire sous le numéro 1.770, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DOCTEUR D'ÉTAT
[illegible] physiques)

33 ans. Disponible [illegible] - [illegible] ans de recherche dans [illegible] d'Etat.

Recherche [illegible] :
— Ingénieur Développement [illegible]
— Ingénieur Technico-Commercial.

Etudie toute [illegible] proposition.

[illegible] numéro [illegible], « le Monde » Publ., 5, rue des [illegible] - 75427 PARIS-9e.

J'ai [illegible] ans, actuellement [illegible] Groupe Achats, E.S.A.P., certificat CNAM Informatique. Techniques financière et comptable. Ergonomie. [illegible] poste identique [illegible] Responsable d'Approvisionnements. Auteur de divers articles d'Organisation, Gestion, Informatique d'un service Achats et Approvisionnements. Expérience pratique : électromécanique, mécanique générale, fonderie, électricité (machines-outils, robot automatique). Libre fin 77/début 78.

Ecrire N° 7.775, LE MONDE Publicité, 5, rue des [illegible] — 75427 PARIS (8e).

STATISTICIEN
Spécialiste enquêtes et expérimentation
Programmation
ch. poste temps partiel
Ec. Camhaji, 2, allée du Midi, 94310 Orly. - Tél. 709-76-47 H.B.

J. F. 24 ans, bac littéraire, anglais, espagnol, sect. électr., cherche travail intéressant. Téléph. 327-89-64.

ASSISTANTE DIRECT.
CADRE 37 ANS
Longue expérience, rech. poste COLLABORATRICE Paris
Administration Personnel, paies, Secrétariat, Gestion, Organisat. Responsab. contacts humains.
Ecr. n° T 06.176 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 18 ans, sér., cherche place

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE

Ecr. n° 6.562, « le [illegible] » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 [illegible]

CADRE COMMERC[illegible]RT. très [illegible] auprès importateurs mat. indust. et ent. bât. T.P. aux pays arabes et Afrique. Tél. 8 h à 13 h : 456-81-38.

J.H., 23 [illegible] dégagé O.M. Technic. micromécanique 2e éch. s/apparr. chê. Instrum. [illegible] Ch. emploi Paris ou [illegible] Ecrire n° 6.575, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 35 ans, resp. marketing, ch. poste similaire à mi-temps dans P.M.E.-P.M.I. Ecr. n° 1.766 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANIMATEUR PPC rech. à la vacation. 1 à 2 jours interventions par semaine. Population ouvrière. Employés. Maîtrise. Ecr. n° 1.560, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Élève styliste modéliste cherche emploi sam. ou lundi, vendeuse, retouches ds prêt à port. de luxe. Ecr. n° 6.577, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE GESTION J.F.
Français, anglais, [illegible] allemand. Bac.+BTS commerce international + diplômes [illegible] spécialisé commerce international et gestion, cherche poste CADRE COMMERCIAL ou Administratif à responsabilité impliquant contacts.
C. DOISE, 10, rue de la Jonquière, 75017 PARIS.

Jne homme 25 ans, libéré O.M., DUEL, anglais, allemand, dipl. Chbre comm. britannique, dipl. Ecole des cadres de comm. et de l'industr., sect. com. intern., 3e de sa promot., ayant effectué nombr. stages France et G.-B., étudierait toutes propositions Paris et grles villes Sud de la France. Accepte déplacements France et étranger.
[illegible] MAGNIER, 2, rue Charles-Tellier, Paris-16e.

COLLABORAT. ARCHITECTE
diplôm. dessinateur, projeteur, actuell. employé service engineering, ch. poste région Paris. Ecr. n° T 283 M, RÉGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F. 24 ans, maîtrise biologie végétale, connaiss. en informatiq. : Fortran, Assembl. I.B.M., Microprocesseur. Tél. 010-24-76.

J. femme 26 ans, biling. anglais, D.E.C.S. + 1 certificat supér., 5 ans expér. révision comptab. et fiscalité dans cabinet américain et [illegible] dans [illegible] financière. Ecrire à 422 Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

J.H. 26 [illegible] dég. O.M., lic. et maîtr. [illegible] privé), [illegible] droit affair. (fisc., contr., propr. ind., assur.), ch. p. resp. Etud. ttes prop. Ecr. Christ. Laporte, 90, rue Massena, 69006 LYON.

J. H. [illegible] frigoriste P 2 rech. pl. [illegible] Libre de suite. Ecr. n° 60.710, « le Monde » P. 5, r. [illegible] Italiens, 75427 Paris-9e.

SECONDER UN HOMME (OU UNE FEMME) D'ENTREPRISE
— Organisée ;
— [illegible] travail, avec [illegible] ;
— Bilingue anglais ;
— Excellente présentation.
SECRÉTAIRE DE DIR., 31 a.
— Sens commercial ;
— Connaissances réelles gestion administrative et commerciale P.M.E. (+ publicité, presse, informatique).
Ecr. ss référ. 711.288, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, [illegible] Paris.

J. F. 24 ans, licence anglais, espagnol, Chambre commerce britannique, rédactrice et traductrice, assurances transports import-export, cherche emploi offrant possibilités d'avenir, de préférence dans secteur bancaire. — Ecrire SEVIN Catherine, 16, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

SECRÉT. COLLABORATRICE confirmée, sens responsabilité et [illegible] humain, [illegible] rér. administr. et commerciale, ch. [illegible]e [illegible] Libre de suite, écrire n° T [illegible] M. REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Educatrice stg, compét., rech. emploi auprès enfants à Paris. Téléph. 015-40-28.

J.H. 22 ans, libéré obligations militaires, B. T. S. plasticien-surface, diplômes cycle supérieur Arts appliqués et Métiers d'art, formation polyvalente, cherche situation artistique ou décorative, ou technique. Libre [illegible]
Ecrire M. FORTIN, 5, avenue Pascal, 93470 COUBRON.

TRAD. DOCUMENT.
QUADRILINGUE
Allemand (maternel) - Anglais Espagnol - Français
propose services à société ayant relations internationales. Ecr. n° 1.772, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fr., 27 a., tril. all., angl., ch. empl. tourisme, trad., même étr. Ecrire Mlle Anny JANKOWIAK, Riesstr 21, 5300 BONN (R.F.A.).

Jne Fme 24 ans cherche poste stable, sténodactylo, secrétariat. Ecr. n° 6 573, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

[illegible] ME A JOB, MAN.

Ecr. n° 1 [illegible] Monde » Pub. 5, r. des [illegible] Paris-9e.

Homme 23 ans, bonne instruction BAC, PODOLOGISTE D. E. cherche place stable même nécessitant une reconversion. Ecr. M. Nobiet, 31, av Albert-1er 93120 LA COURNEUVE.

Cadre 3 a organisat., centre de gest. compt., analyt., ch. empl. Région indifférente. Ecr. n° 7 758, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 35 a., 7 a. exp. banc. et secrét. de direct., angl. courant, bne conn. de l'ital., parle arabe. Possib. voyager, sachant recev. et diriger personnel intérieur ch. poste responsabilité auprès du milieu bancaire et du monde des affaires. Ecr. n° 6 572, « le Monde » Pub. 5, r. [illegible] Italiens, [illegible] Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF [illegible] a., 15 a., [illegible] organisation chantier T.P. Proche-Orient et Afrique noire, recherche emploi sédentaire région parisienne. — Ecrire n° 2.531, Bleu Publicité, 41, av. Château, 94300 Vincennes.

J.F. 27 a., lic. anglais, espagnol courant, ch. emploi, contact av. public souhaité. — Tél. 383-37-25.

ASSISTANTE DIRECTION
30 ans, bonnes réf. et présentat., sténodactylo, habituée initiative et responsabilités, rech. poste COLLABORATRICE de affaire commerc., disponibilité, voiture. Mme C R O L A, 9, rue Davy, 75017 PARIS. Tél. H.B. 225-47-60.

[illegible] ans, D.E.S.S. Droit [illegible] affaires, diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.), anglais courant, étud. ttes propos. Ecr. n° 7.746 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
50 ANS
— Entr[illegible] d'hmes [illegible] créatif,
— Ayant la m[illegible] des [illegible] dans le présent [illegible] futur,
— [illegible] aux structures multi-[illegible] aussi bien qu'aux [illegible] fermées,
— [illegible] des contacts et des [illegible]ions au niveau le plus élevé,
— Homme d'objectif et de résultats.
Prendrait en charge la totalité ou partie d'une entreprise, dimension indifférente. Résidence PARIS. Possibilité voyager.

Ecr. réf. 68.349, Havas-Contact, 156, bd. Haussmann, 75008 Paris.

CADRE [illegible] 51 ans GRANDE EXPERIENCE de la

FONCTION ÉDITORIALE

et de la production d'ouvrages complexes ; organisation et directions de services groupant [illegible] qualifié ; [illegible] avec rédactionnels commerciaux, gestionnaires, informaticiens ; négociations avec fournisseurs, recherche

DIRECTION TECHNIQUE ou ASSISTANCE [illegible] DIRECTION G[illegible]ALE
DANS L'EDITION + LES ARTS ET TECHNIQUES GRAPHIQUES ou leurs clients.

Ecr. n° T 00.048 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ARCHITECTE D.E.S.A.
27 ans, 3 [illegible] pratique [illegible] chantier. Bil[illegible] anglais, COEFFICIENT [illegible] ch. place chez [illegible] ou B. E. [illegible] OU [illegible] TERIE : [illegible]

LICENCIÉE BIOCHIMIE
[illegible] ans, [illegible] et intéressant Laboratoire. Ecr. n° T 0.163 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DIRECTEUR DE TRAVAUX
CADRE GROUPE 4
[illegible] ans, expér. 9 années dans [illegible]timent second œuvre, [illegible] de marché, surveillance et coordination [illegible], appels d'offres, sous-traitances, service [illegible] responsable personnel d'encadrement, recherche poste similaire. Etudie toutes propositions. T[illegible] au 065-56-54 ou écrire : M. Bazonnais, 5, rue des Longues-Raies, 77310 PRINGY

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
[illegible] 40 [illegible] rob. nucl. [illegible], b. conn. esp., ch. pl. [illegible] Ecr. s/n° 711.273M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris, qui transm.

CADRE ADMINISTR. 36 ans, Français, 20 années [illegible] références professionne[illegible] Expérience : Contrôle de gestion Organisation administrative ds filiales sociétés américaines. Parfaitem. bilingue franç.-angl. (comptabilité anglo-saxonne). Rech. poste de responsabilités dans entreprise Paris ou région [illegible] : 912 - 19 - 38.

TECHNICO COMMERCIAL
CADRE 30 ans, B.T.S.
TOURISME 6 ans d'expérience
étud. ttes prop. poste à responsabilités - Tél. : 522-90-83.

EX-OFFICIER MARINE
46 a., I.A.E., lic. droit, sciences éco., informa[illegible], dipl. Ing. marine, exp. gest. P.M.I., rech. situation direction et responsab. France, Afrique...
Ecr. n° 7.770 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
COLLABORATRICE. [illegible] référenc., [illegible] stable.
Mme Crochet, 207, av. du Route, 92200 NEUILLY.

J. F., 23 a., ch. place standard, mi-temps le matin, 1 an expér., [illegible] angl., [illegible]
TRANCART. Tél. 766-51-25 de 9 h. à 16 heures.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Miniatures [illegible]diennes sur [illegible] et [illegible]as tuétaines à vendre. TEL. : 331-68-54.

Vends très beau CHEVALET de peintre en hêtre ciré : 380 F. Tél. : 603-18-83 (à part. 20 h.).

ENFANTS

■ Manteau épaisse fourrure, crylor, fauve, [illegible]ne, très bon état, taille 10 ans. Valeur 600 F. Prix 250 F.
■ Reines longues tiges, 110 cm. env., portées une fois/nett. 100 F — particul. — Tél. soir et week-end : 959-15-08.

Agencement

Sur Paris et [illegible] Est : AGENCEMENT DE CUISINES A vos [illegible] rustique ou contemporaine. En chêne massif ou stratifié. Conception et [illegible]. Possib. de crédit personnalisé. [illegible] à domicile. Plans et devis gratuits. TEL. [illegible]

Animaux

Particulier
Vends chiots EPAGNEULS bleu [illegible] tat./vac., [illegible] et chasse. [illegible]ERIE, Grande-Rue, Fos-[illegible], 95470 Survilliers, 471-42-81.

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Deriet, 77170 COUBERT. T. : 487-73-52. Souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Artisans

PLOMBERIE EXPRESS
tous dépannages [illegible] et [illegible]
sur devis gratuit.
serrurerie-électricité en [illegible] rapides et installations.
Tél. : 371-59-43
2 bis, rue de la Réunion, 75020.

ISOLATION
SAINT-GOBAIN phonique [illegible] thermiques, miroirs, vitres, [illegible] travaux [illegible] miroiterie. Devis gratuit, consultez-[illegible]s. TEL. : 739-64-68.

TRAVAUX IMMÉDIAT PEINTURES. MENUISERIE. TENTURE MURALE. MOQUETTE. TEL. : 878-00-75.

Arts

MICHEL GAGGIONE
[illegible]r-créateur [illegible] marques. [illegible] : 350-91-39, [illegible] matin.

[illegible] MARO, C'EST VOUS ! [illegible] C'EST MOI !

Bibliophilie

PART. VEND MEMOIRES DE GUERRE du général de Gaulle dédicacés par l'auteur (3 vol.). Faire offre. Téléph. : 987-28-38.

Bijoux

[illegible] ANCIENS, BAGUES [illegible]NTIQUES. Se chalssent [illegible] GILLET, 19 rue d'Arcole, [illegible]. Téléphone : [illegible]

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Cours

TOUTES LANGUES

[illegible] niveaux, [illegible] diplômes
Particuliers et Entreprises
[illegible] groupes et individuels

LAETITIA : Ecole des Langues, 1, carrefour de l'Odéon, 75006 PARIS. [illegible] - 033-89-48.

CENTRE KLÉBER
● LEÇONS PIANO
● COURS : DANSE MODERNE
● ART DRAMATIQUE
● CHANT
● GUITARE
TOUS AGES, TOUS NIVEAUX.
TEL. : [illegible]

PHYSIQUE-CHIMIE tous niveaux PAR PROFESSEUR AGREGE. LAOUSSIERE, 7, villa Croix-Nivert, 15e, ou téléph. 783-42-96, SAUF, merc., jeudi, vendredi.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVÉ ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DÉMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléph. : 326-08-70 - 229-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

COURS DE RUSSE tous niveaux [illegible] ou audio-[illegible] par prof. licenciée enseignement. T. : 754-16-88.

Professeur lycée donne leçon [illegible]re philo et en groupe. Téléphone : [illegible]

Anglaise donne cours conversat. [illegible] à 3 personnes, 25 F l'heure. Tél. 266-57-14, h. D.

Instruments de musique

ACHÈTE [illegible] VIOLONCELLES ET [illegible] TEL. : 770-37-95.

PIANOS H. MAGNE
Sélection meilleures marques ; neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. [illegible] crédit, location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

PIANO PLEYEL DROIT cordes croisées, [illegible] neuf. Px 15 000 F. Tél. 967-24-14.

Matériel de bureaux

A vendre [illegible] et [illegible] machine à écrire et à calculer, [illegible] neuf, prix très intéressant. TEL. : 370-36-66.

Vends urgent beau mobilier de bureau + sièges Knoll + mach. IBM boule et calc. + photocop. TEL. : 737-38-80.

Péniche

SUR LA SEINE
vends péniche habitation. Renseign. : BUS. 35-99.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique

Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ

Une [illegible] hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / [illegible]

4 et 6, rue Jean-Bart [illegible] LILLE 54-86-71 77-42

Rencontres

RENCONTRES SOUS 48 H.
S.O.S. SOLITUDE
770-96-73
[illegible] RUE DROUOT, PARIS-9e

SEUL (E) ? [illegible] pas [illegible]
CPN 563-17-27
(M. Gallois [illegible] [illegible])
DIRECTION
N. WLESCH psychologue D.E., 116, av. Chps-Elysées, Paris-8e.

SEGOLENE
ATTEND VOTRE [illegible]
293-39-17
POUR RENCONTRES AMITIÉS-LOISIRS.

Vacances-Tourisme-Loisirs

A GOLFE-JUAN
LOCATION vue sur mer, prox. centre, calme complet, r.-de-jdin. 1 ch., séjour, cuis., dche, w.-c., chauf. cent., 35 F par jour tt compris. T. (93) [illegible] ou écr. Mme Blaja, 436 c[illegible]les Clos, Golfe-Juan, 06220 VALLAURIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos [illegible] trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par [illegible] au journal, soit par téléphone au 296-25-01.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

17, rue Croix-Nivert - P. à P., vds charm. 3 p. 65 m2 + 38 m2 terrasse. Imm. 70. Calme, soleil. Prix 370.000 F - Tél. : 567-77-15.

MAISON PARTICUL., MONGE 561, double, 4 chbres, 4 bains. Terrasse, verdure, plus appt 130 m2, grand jardin privé. Calme - ODE. 42-76. Soleil.

ALMA - Propre vend dans imm. grand standing, pierre de taille, beau 2 P., cuis., bains, boiseries anciennes, cheminée, tél. Prix : 500.000 F, entièrement ref. nécess.

2 P., cuis., bns 120 m2 environ, livg 60 m2 avec boiseries. Tél. chambre service. Cave. Prix : 950.000 F - Tél. : 724-76-13

AUSTERLITZ, Jolie des Plantes 2 Pièces, tout confort, 40 m2. 1er étage. 230.000 F - 337-88-14.

BD RASPAIL - Vends 6 Pièces (115 m2 environ), tt cft, chbre service. Possib. ccial. Prix intér. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

NATION - Gentil 2 Pces, cuis., wc possib., douche. Bel imm. 544-58-38

R. Fizeau, 6e ét., ascens. prévu, 3 p. ref. neuf, entr., cuis., bns, chff. Cave. 250.000 F - 326-23-91

ALMA - Très bel appt d'angle, excellente distribution. 5 Pièces 167 m2, ch. [illegible] ascens. 6.500 F le m2. Jeudi 13 h à 16 h. 2, RUE COGNACQ-JAY

SEVRES - BABYLONE Dans petit imm. XVIIIe siècle, CHARMANT 2 P., cuis. équipée, bains, calme, poutres. 319.000 F. 266-16-65. Poste 8

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS, cft, à partir 100.000 F. 4, r. JONAS. Sam. 14 h à 18 h ou RVs : 542-73-85 (matin)

Vic PRES QUAI FABUL. VOLUME en DUPLEX AVEC JARDIN Récept. 100 m2, 2 ch., 3 bains, super-cuisine, chambre fonct. très raffiné. Garage - 742-03-44

5e STUDIOS et 2 PIECES Tout confort ORPI SUD - 337-91-11

PLACE ITALIE [illegible] pièces 10e ét. 380.000 F - [illegible]

6e Ds HOTEL PARTICULIER 1er S. - Calme absolu. Dble livg + 1 chbre, tt cft. Parf. ét. 70 m2. — Tél. 325-62-66 matin.

RUE MONT.-STE-GENEVIEVE [illegible] Imm. entièrement rénové, [illegible] UDIO, cuisine, w.-c., bns. Peinture - Tissus - Moquette - 250.000 F — 322-95-20

CARDINAL-LEMOINE Je vends STUDIO tout équipé direct. tout confort 165.000 F — 325-66-72

PANTHÉON

PROPRIETAIRE VEND DIRECT, UN 2 PCES ET UN DUPLEX dans immeuble 17e siècle magnifiquement rénové, cuisine équipée, S. de B. TRES CALME, sur jardin intérieur. — VENDREDI, SAMEDI, 12-17 H. 15-17, [illegible] TOURNEFORT, OU 723-38-53.

Mo TEMPLE

Studio ref. at ds bel imm. P. de T. : 89.000 F. Tél. : 822-95-20.

FRANK ARTHUR S.A.

propose trois appartements très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :

RUE BARBET-DE-JOUY

Ces appartements ont respectivement 174, 183 et 286 m2, en

4 et 5 PIÈCES

avec chambre de service et parking. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Pour tous renseignements s'adresser à : FRANK ARTHUR, 134, boulevard Haussmann, 766-61-69.

21, RUE HAUTEFEUILLE

IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

PLACE FALGUIÈRE

Vue exceptionnelle - Récent 16e et dernier étage : séjour 2 chambres, 2 bains, 110 m2 envir., balcon, parking. 538-53-52.

GOBELINS Bel imm. p. de t. Vaste salon, salle à mang., 3 ch., BALCON, TT CFT, PL. SUD. [illegible] F. - [illegible]

GOBELINS TRES BEAU 2 P., IMM. NF, CALME, soleil, park., tél. Frais Notaire 3 %. Prix 350.000 F. - 734-36-17.

13e 6 pièces, GRANDE [illegible] ERRASSE plain-pied. Tél. : 583-39-86 (soir).

DOMINANT PARIS

DIRECTEMENT SUR

JARDIN DU LUXEMBOURG

SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + BALCON

Récept. 62 m2, s. bains marbre

Tél : Mme DEMOLIS

266-36-36

14e DENFERT EXCEPTIONNEL

Appts contigus [illegible] P. TT CFT, étage. Imm. récent. 420.000 F et 450.000 F. - 283-63-16.

15e Bel imm. 6e étage, asc., balcon, STUDIO TT CFT. 99.000 F. — Tél. : 579-75-80.

3 PIÈCES

Dans petit immeuble très calme 117, rue de l'Abbé-Groult. LIVRAISON AUTOMNE 1977 Visite pour appartement témoin sur place, 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf mardi et dimanche. 328-75-64 et 256-37-78.

R. ST-ANDRE-DES-ARTS. Grd séjour +. chambre caractère. CHARME. Bel immeuble classé. 420.000 F - 727-84-76

Paris Rive droite

TROCADÉRO

18, RUE GREUZE

Dans immeuble rénovation, petits duplex [illegible] originaux [illegible] bons particuliers.

Cuisine équipée, salle de bains entièrement marbre, [illegible] maux, moquette, interph., téléph. Sur place du lundi au samedi, de 11 heures à 18 heures.

553-16-34

HAUTS de BELLEVILLE, P. à P. Imm. stdg. 6e ét., 3 p. 64 m2, park... 280.000 F. T. : 373-41-47, poste 9.357 ou 636-45-27 apr. 19 h.

Entre Saint-Augustin - Europe part. vd appt standg, 6 p, 190 m2 à 5.000 F le m2. 1er ét., rue calme, pces sud donnant s. jard. 2 chambres serv. Tél. 387-53-07.

ETOILE - Imm. standing 1976. TR. GDE et BELLE RECEPT. + 3 CHBRES - 2 bains - 200 M2 + 2 CHAMBRES DE SERVICE. PRIX 1.450.000 - 622-38-75.

AVENUE JUNOT, original gd 4 P., en duplex serv. VUE DEGAGEE PLEIN SOLEIL. Parfait état - 076-02-63 matin.

MUETTE - RUE DE PASSY Agréable 4/5 pces, bains, 105 m2, 4e étage, tout confort, soleil. MICHEL & REYL - 265-90-95.

Maillot - Pataire vd appt 140 m2, gd standg, 2 bns, asc., ch. centr., ensoleillé. Possib. prof. TEL. 2, pl. Porte-des-Ternes, 13-19 h.

AV. NIEL - Gd standing Superbe réception + 4 chbres. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

12e - LEDRU-ROLLIN Gd 2 P. 45 m2 de caractère, refait neuf. 165.000 F. 343-66-29.

VILLIERS

Particulier à particulier dans immeuble Pierre de T., 6e étage, très clair

6 PIÈCES 160 m2

très belle réception, cuis., aménagement par décorateur tt cft., ch. serv., cave, débarras. 975.000 F. Tél. : 522-68-35.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

S/AV. KLEBER, pr. ETOILE Beau 7 P. tt cft + atelier en duplex. soit 240 m2. Possib. prof. libérale - 522-48-55

PARC MONCEAU 5, AV. VAN-DYCK Propriétaire vend dans hôtel particulier classé, de très haut standing, 4 [illegible] 110 m2 envir. en étage [illegible] entièrement rénové. Prix : 1.100.000 F.

Duplex intérieur exceptionnel sur [illegible] 130 m2 environ. Prix : 1.050.000. S/pl. 14-18 h.

Sur avenue [illegible] GALERIE, DOUBLE LIVING, 3 CH., CUISINE, S. DE BAINS, SERVICE. Belle restauration. 900.000 F. Urgent. Tél. 325-34-58

R. DES FRANCS-BOURGEOIS Studio tout conft, kitchen., dche, tél. Bon état. Téléphon. matin seulement au 325-82-66

50 mètres BUTTES-CHAUMONT Splendide 5 P. 105 m2, tt conft. 25 m2 balcon, dernier ét. Part. 590.000 F. Tél. 203-39-76, H. R.

Belle-Montmartre - Sacré-Cœur Imm. 1975. Studio, cuis., 30 m2 env. P. 170.000. P/A [illegible]

WAGRAM Belle réception + 4 ch., 200 m2, 1.200.000 F. GERIM, 766-46-58

Près PLACE REPUBLIQUE Lucueux imm. 7 p. 200 m2, part. prof. libérale. Jeudi, 14 à 17 h. 21, RUE BERANGER

MUETTE - Imm. exceptionnel 240 m2 S/JARDIN, BALCON. Récept. 160 m2, 2 chbres, 2 bns, 2 serv. 2.150.000 F - 651-32-20.

3e arrdt - Pierre de t. BEAU 3 P., gde cuis. a., balcon, 75 m2. Jolie décoration, TR. URGENT. Prix envisagé 360.000 - 266-19-08

Près BONNE-NOUVELLE, Très bel appt 3-4 p., cuis., s. d'eau, 70 m2. Tél. Impeccable. 320.000. TEL. : 770-07-55

RANELAGH - Grd appartement, lucueux 4-5 pces, fr. grd standg, cuis. équipée, 2 s. de bns, tout confort, ascenseur. Tél. 770-07-55

BONNE[illegible]UVELLE - Duplex 180 m2, très grde réception + 3 chbres, [illegible] de bains, s. d'eau, tout confort, 2 asc., gd balcon, vue panoramique - Tél. 770-07-55

116, rue de COURCELLES Propre vend dans imm. 1930 en P. de taille, 4-7 pièces, 160 m2 environ, 2e ét., avec cour/jardin privé 60 m2. Tél., interphone. Px 1.100.000 F entièrement refait neuf - Tél. : 566-65-09

DAMREMONT 2 P., cuis., bains, 57 m2. Tt cft. Asc. Soleil. — 391-99-46.

PROPRIETAIRE VEND :

DUPLEX 5 METRES 50 S/VERDURE, 130 m2, gd stdg. 704-96-96, HEURES de BUREAU.

17e MONCEAU Part. à Part. 6 pièces, 143 m2 + 2 ch., serv., 2e ét., asc., imm. p. de t., convenant profess. libérales. Soleil. Tél. 227-84-79, matin.

PRES PLACE WAGRAM IMMEUBLE RENOVE sur cour/jardin ensoleillé **DUPLEX** 3-4 PIECES 92m2 environ, salle de bains et cuis. équipées, chauff. et eau chaude immeuble. 227-91-45 et 755-98-57

appartements vente

16e rue SPONTINI Part. vd « STUDETTE » Prix 70.000 F. - Tél. 504-15-29.

MAIRIE 18e EXCEPTIONNEL **6/7 P.** 135 m2 + 128 m2 terrasse, jardin, dernier étage, ascc. tout confort. 820.000 F. Possib. partage en 2 APPTS. Etude MIRATON - 252-13-22.

RUE BERANGER 3e Ds imm. p. de t. standing confort **7 P. 230 m2 envir.** équipements. Tél. : 766-91-80.

TROCADÉRO PRIX INTERESSANT 315 m2. Services. Deux boxes. FRANK ARTHUR. — 766-91-69.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la **MAISON de L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 agréées **F.N.A.I.M.** [illegible] 120 KM AUTOUR Consultation [illegible] place ou tél. [illegible] pondance : [illegible] sur envoi de [illegible] carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER

27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

VINCENNES Me Bérault RER, imm. P. de t., séj. + ch. 66 m2 390.000 F - Tél. : 585-11-58

BORDURE BOIS VINCENNES/CHARENTON Vente directe par promoteur 3 appts dans petit Imm. grand standing - Tél. : [illegible]

VERSAILLES Proxim. Très bel appt 230 m2, poutres, très vaste réception avec cheminées, boiles boiseries, grd confort, chambres de service. Garage 2 voit. Px 1.150.000 F. TEL. : 950-56-31

St-Germain-Le [illegible] 4 p. 93 m2, loggia 33 m2, ds parc boisé, par. R.E.R. 565.000 F. 973-42-65 dom.

VERSAILLES Quartier Rive Droite - Séj. 33 m2 + 2 chbres, balc. sur [illegible] beau jardin Sud. [illegible] 2 voitures.

URGENT. 484.000 F - 955-66-41

Cachan (94) - Beau 3-4 p. ds pet. imm., av. park., constr. 65, 3e ét., clair, T. ct cft. Cve, box fermé. [illegible] bus-rne, Lib. fin déc. 655-11-38

Livres 92 - 2 p. 58 m2, 2e ét. Séj., ch., cuis. équipée, s. de bns, penderie, rangements. Cave. Parks s/sol, asc. Parc 1 1/2 ha. Pr. gare, bus, mo, hyc., marché. Vis. RV, tél. 027-33-47, apr. 18 h

Pte de l'HIPPODROME

Bordure BOIS DE BOULOGNE LUXUEUSE rénovat. [illegible] part. 1 à 5 P. S/pl. mercredi, vendredi, samedi, de 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE, ou tél. 359-69-36.

COURBEVOIE GARE même BEAU 2 P., cuis., wc, bains, ref. neuf. 138.000 F. - 922-93-20.

VAUCRESSON PART. à PART. ds parc résid. 130 m2 + loggia. 380.000 F. - Tél. : 953-65-38.

Province

A vdre, SUPERDEVOLUY (1850), stud. 4e ét., Nord en copropriété. Ecr. nº 6.555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL

6, RUE BARGUE PARIS-XVe

4 PIÈCES :

88,70 m2 + BALCON 17,80 m2 (5e ETAGE) [illegible].000 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ [illegible])

Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi [illegible] de 10 à [illegible] heures, ou téléphonez à :

GEFIC - 723-78-78

4, place d'Iéna. — 75116 PARIS

GEFIC

REALISATION SEPIMO

Près du Château de VERSAILLES...

60 appartements de standing

1 à 6 pièces dont plusieurs duplex et triplex. Dans le style versaillais : toits en ardoise à la Mansard, jardins à la française.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SOVIC 15, rue du Général Leclerc à Versailles. Tél. 953.85.85 du lundi après-midi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h [illegible] ou sur rendez-vous.

OBSERVATOIRE LUXEMBOURG Quartiers grandes Ecoles et Universités, petit immeuble beau séjour + chambres, 61 m2 pour fin 1977 ou début 1978 IMMOBILIER FRIEDLAND 41, avenue Friedland - 225-93-69

LE NOUVEAU XVe Allée Boucicaut ou Lourmel. Studio 30 m2, 2 P., 55 m2, 3 P., et possibilité 4-5 pièces. IMMOBILIER FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

18e - SACRÉ-COEUR LA CAMPAGNE A PARIS et pourtant tous commerces à 300 m. Imm. en finition. Chambres, cft., studios, 2 P., 4 P. 108 m2 + terrasse. IMMOBILIER FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

17e - 5.000 F LE m2 1 à 3 pièces déb 1978. Loyer S.A. Tél. : 277-97-26.

locaux commerciaux

CENTRE VERSAILLES

A LOUER 300 m2 BUREAUX et ENTREPOT

— Proximité des gares [illegible] et [illegible] gauche ;
— Accès aux camions pour entrepôt.

Ecrire nº T 0192 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DISPOSE VASTES LOCAUX :

— CAVAILLON, plein centre ville, 1.700 m2 ;
— LENS, rue principale, 750 m2 ;
— LILLE, centre ville, 1.000 m2 ou 1.500 m2 ;
— VALENCIENNES, 1.800 m2, grand parking.

[illegible] accès facile, [illegible] grandes voies de pénétration, bureaux, téléphone, [illegible] etc.

ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS :

Cession droit [illegible] bail, Apport en société, etc.

Demander M. Dutoit. Tél. : LILLE [illegible]

ASNIERES, pour habitation, usage profes. [illegible] de société en [illegible] niveaux [illegible] utilisables sur sous-sol, parking - 754-44-81.

A louer, GARRANS (Vaucluse), 25 km d'Avignon, [illegible] ienne usine, surface couverte [illegible] m2 sur 6.200 m2 de terrain clôturé. Idéal pour petite usine ou dépôt régional.

Ecr. nº 6.554, [illegible] « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

12e DAUMESNIL [illegible] commercial Libre 30 m2 + Tél. 1.400 F/mois, sans reprise. - Tél. 343-66-29.

12e - BASTILLE Local commercial 38 m2 + cave et tél. 1.500 F mensuel, sans reprise. Tél. 343-66-29.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 723-55-18.

EPINAY, à 10 min. gare du Nord, à louer [illegible] semble de 4 immeubles, 10.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaurant, téléph. Prix 250 F le m2 h.t. annuels. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-17-89

1 à 28 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas de porte. [illegible] MAILLOT - 293-45-55.

PALAIS-ROYAL

2, 4 ou 6 beaux burex X 20 m2, meublés ou non, téléph., possib. sal. [illegible] SOUS-LOCATION 1 an [illegible] m. Téléph. 260-27-17, poste [illegible]

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois APEPAL - 226-56-30

Quartier ST-LAZARE

A louer direct. av. propriétaire 880 m2 utiles de bureaux Loyer 500 F par an le m2 utile, charges environ 30 F par an le m2 utile. Imm. très bien situé, excellent état, ascenseur, chauff. centr., installat. tél. complète : 12 lignes. Dispon. immédiatem. Ecrire nº 30.589 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

fonds de commerce

A VENDRE, [illegible] murs, chef-lieu de canton de Vendée, 30 km mer BAR - TABAC - P.M.U., art. tumeurs, timbres, visa. [illegible] Aff. saine tenue plus de 20 ans par propriétaires. Ecrire nº 6.570 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e cedex tr.

MONTE-CARLO (Monaco-ville), A vendre intime, pittoresque Restaurant «Babilonia», clientèle choisie. Tél. (93) 50-82-36, repas.

locations non meublées Offre

Paris

[illegible] PROX. PARC MONCEAU Très bel appt 9 Pces, 3 sanit. IDEAL PR PROFESS. LIBER. TEL. : 734-23-97

ILE ST-LOUIS - STUDIO + mezzanine, cuis., bains, tél., 1.500 F - Tél. 705-61-91

SAINT-GERMAIN Limite Belle maison 1900, grand living, 4 ch., 2 bns, lard. 900 m2, par. [illegible]

7e, Av. de Breteuil - Imm. neuf de tr. gd standg, [illegible] quelques 4 P. de 125 m2 : 6.000 F. Charges et parking compris. 222-49-55

PARIS 16e Importante Société loue SANS COMMISSION Studio 31 m2 + terrasse 28 m2, loyer : 1.396 F charges : 181 F. S'adresser chez le gardienne 46 bis, rue SAINT-DIDIER Paris (16e) - Tél. : 704-62-25

Impor[illegible] SANS [illegible] appts [illegible] 15-17, [illegible] Face [illegible]

5 Pces 67 m2, loyer 1.205 F, charges 296 F, parking 118 F. 4 Pces 83 m2, loyer 1.357 F, charges 373 F, parking 118 F. 5 Pces 110 m2, loyer 1.568 F, charges 485 F, parking 118 F.

ECOLE MILITAIRE Dans imm. bon stand., av. asc., beau 3 P., refait neuf, cuis., wc, s. de bains, chauffage central, 1.980 F charg. compr. 606-23-48.

MAIRIE de 18e - Dans imm. beau standing, avec ascenseur, parfait état, 4 P., cuisine, wc, s. de bains + cab. toil., téléph. 2.100 F - 606-23-48

EXCEPTIONNEL RÉSIDENTIEL

Splendide 4 Pièces, refait neuf, grand standing donnant sur un espace vert sans vis-à-vis + chambre de service et téléphone, 2.650 F charges comprises + chauffage. Téléphone : 606-23-48.

Région parisienne

PAVILL. 4 P., près Neauphle-le-Château « Val-Boissière », [illegible] 2.500 F - Tél. : 460-31-22.

Près VERSAILLES Luxueux appt 115 m2 + [illegible] de cadre de verdure, [illegible] F c.c.

locations non meublées Demande

Paris

Collaboratrice journal ch. appt 100 m2 min., avec cave. Bon standing, clair. 1er, 2e, 7e, 8e rés. R.C. 71-24, de 14 h. à 21 h. ou écr. nº 6.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche loc. 100 m2 env., Palais-Royal, Bourse pr profess. libér. 589-46-31, 21 heures

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons tt[illegible] banl. Loy. garanti [illegible] F max. [illegible]

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MAISON Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Immobilier (information)

Locations sans agence OFFICE DES LOCATAIRES, 18, av. La Michodière, Mo Opéra Frais abon. 318 F. 266-53-94.

locations meublées Demande

Paris

Me audit., dipl. de l'ENSAAMA, donn. cours dessin - peinture, éch. Studio Paris. Téléphone : 229-25-07

appartements occupés

ALESIA Imm. pierre de taille 3 pièces, 53 m2, gde cuis., wc, débarras, poss. bains. Occupé par [illegible] âgé. Prix 153.000 F, créd. 60 %. Vr notaire jeudi, 17-19 h : 10, rue Ballou.

viagers

Ptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-90 Estimation gratuite. Discrète.

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : [illegible] F. Tél. : 61-10-69.

ANTONY - Pavillon meulière [illegible] p., tt conft, lard. 380.000 F. PESCHARD - 666-00-27.

GENTILLY 2e [illegible] PAVILLON 5 P., cuis., tt conft, ch. cal, jardinet, gar., ss-sol. A RENOVER, quartier calme. 390.000 F à débattre. T. 949-70-55.

terrains

NEGOFIA S.A.

Offre [illegible] technique [illegible] financière à propriétaires de ter[illegible] ou [illegible] immobilières pour toutes [illegible]

de LOTISSEMENTS région parisienne

39, rue des Mathurins 75008 PARIS TÉL. : 266.57.22

[illegible] prox. mairie. [illegible] TERRAIN 1.144 m2 Tél. 233-57-59 le matin

L'ETANG-LA-VILLE Près forêt BEAUX TERRAINS BOISES 900 m2 à 1.100 m2, grandes façades. - Toutes viabilités. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - [illegible]

villas

L'ORDINATEUR de la [illegible] L'IMMOBILIER [illegible] gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR [illegible] place ou tél. (Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte [illegible]

LA MAISON DE L'IMMOBILIER

27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

GAMBAIS - Sur 7.000 m2 de terrain arborisé, splendide propr., piscine chauffée, sdj. dble avec cheminée, cuis., 3 chbres, tt cft. Prix : 1 200.000 F - 045-29-09.

A louer à l'année 18 km DE NICE **EZE** TRES JOLIE VILLA vide ou meublée Living, 4 chbres, cuisine amén., 2 s. de bains, 2 w.-c., tt conft. Dans parc de 2.000 m2, clôturé. SITE CLASSE TRES TRANQUILLE T. : Mme Colombi (30) 57-14-67.

LA CELLE-ST-CLOUD Dans parc de verdure construction réc. villa/appart. avec jard. privé, hall, récept. marbre 42 m2, 4 chbres, 2 bains, ch. centr., sous-sol, boxe double. 780.000 F - 538-52-52.

LE PECQ Domaine privé VILLA ILE-DE-FRANCE, parfait [illegible] récent, [illegible] m2, 3 chbr.-t-lingerie, tt cft, gar., mazout, jardin boisé [illegible] PX 650.000 F. [illegible] DE LA TERRASSE LE VESINET - [illegible]

domaines

SOLOGNE Sortie ville

PETITE [illegible] AGREMENT chasse, pêche, environ 300 ha, dont 125 ha terres surplus bois, étangs, rivière sur 1.200 m. Maison de maître 12 p., cft, commun, fermette. Px très raisonn. CABINET LA SOLOGNE S.A., 41300 [illegible]. [illegible] 76-02-92.

chasse-pêche

Particulier vends chiots EPAGNEULS bleu Picard avec Pedigree (tatoué, vacciné). Parents excellents, beauté et chasse. M. Cabochie, Grande-Rue Fosses 95470 Survilliers. Tél. 471-42-81.

propriétés

ANCIEN PRIEURE XVIIe agréable. Situé campagne NORMANDE 40 m. DEAUVILLE, sur 2 HA CLOS. Nbrx arb. P. D'EAU Allée cavalière. Px à débattre. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

Part. [illegible] à part., 45 km rte Magny-en-Vexin (27) PROPRIETE BEAUCOUP DE CACHET sur 6.000 m2 de terrain, environ [illegible] exceptionnel, 4 pièces, cuis., s. de bains, chff. mazout, tél. Prix 470.000 F. Téléph. Sur. 072-78-02 ou le soir 533-75-76 ou week-end 16(32)52-02-13.

PROVENCE - Beau mas ancien de ca[illegible]re - Aménagé tout confort - Gd séjour - Salon avec chem - 4 ch. - 1 bains - Nombr. dépend. (écurie, remise, boxes à chevaux) - 1 ha de prairie. Prix 800.000 F. CAB. LE TUC, Mirabeau, Saint-Rémy-de-[illegible] - 13ru - (90) [illegible]

VAR, 60 MIN. MER sur 14 ha de bois et prairies

PETITE BASTIDE

[illegible] ménager, eau par source, vue, calme, soleil, chasse, pêche

SACRIFIÉ 320.000 F avec 70.000 F [illegible] Téléphoner CATRY, Marseille, ce jour : (91) 37-09-32. Jours suivants : Villecroze, (94) 70-63-38, h. repas de préfer.

NESLES (77) Belle [illegible] 5.000 m2 clos. [illegible] F. BOURDIN 17290 CIRE

maisons de campagne

N'achetez pas en montagne sans avoir consulté le Spécial Montagne immob. de MAISONS FERMES & CHALETS Rhône-Alpes. Joindre règlement à Aspec, 19, rue Louis-Guérin, 69100 Villeurbanne - Le Nº de nov. 7 F (Fce), 10 F (étrang.), les 10 num. (dont 4 [illegible] mont.), 45 F (France), 55 F [illegible]

CABOURG - JOLIE VILLA 5 p., tr. bon état, mer [illegible] Vle directe 250.000. Tél. [illegible]

PARTICULIER VEND 77-CHAMPAGNE-S/SEINE [illegible] km Paris - A 5 min. gare [illegible] SEINE, [illegible] imprenable **MAISON DE [illegible]PAGNE** sur [illegible] 2 BATIMENTS séparés : — Très belle cuisine aménagée, petit salon, vaste grange, poutres apparentes, grenier, cave. — Cuis., s. à manger, chambre, s. de bains, grenier, cave. Prix : 220.000 F. DEBATTRE - Crédit possible Pour tous renseignements **200-80-00** ou après 20 h. 378-05-91

LYONS-LA-FORÊT [illegible] bermanda, rez-de-ch. : s. à manger, cuis., cab. toil. wc. 1er ét. : 3 chbres. 2e ét. : chbre mansardée et grenier, dépend. cave, cour. Terrain sur forêt. Etat impeccable. Tél. à partir de 18 heures : 035-22-47.

automobiles

MERCEDES [illegible] essais, ventes. Crédit-[illegible] Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.

SFAM-France Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

5 à 7 C.V.

PART. A PART. **COUPE FIAT 128** 1300 SL 1973 Très bon état. Avec 2.500 F. Tél. : 828-72-44.

Pers. saine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 kilom. 6 cabs dans Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415. Domicile 237-54-54.

AUTOBIANCHI A 112-22, peu roulé, excellent état. Téléph. bres bureau 526-39-00, soir 257-67-05.

8 à 11 C.V.

A vdre LANCIA FLAVIA 2000, coupé, 1967, 85.000 km, 4.500 F. Téléph. 720-78-00, poste 55-05.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE S. A., toutes options, Véhicule direction, 4.500 kilom., garantie 1 an et crédit. — 548-92-69.

divers

ALFA ROMEO 16 870 06 04 17 627 86 30 5, r de la tour, 97, r Legendre

UNE MERCEDES-BENZ S'ACHETE A EURO GARAGE 75, 77 Av A. BRIAND MONTROUGE 735-92-20

LANCIA AUTOBIANCHI Garantie 1 an usine 111, rue Mirabeau - Paris 16e 288 38 35

box-parking

CRETEIL (rue Chereu) En sous-sol, Pitaire vend et loue ses box fermés et emplacements. M. Martin, 17, rue Godot-Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.

traductions

Demande

Ti[illegible] Américaine, [illegible] en France, diplômée, ferait la travaux de trad. Ec. nº T 77.067 M, Régie 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Toutes Traductions Interprétation Serbo-Croate par professionnelle Serbo-Croate par professionnelle qualifiée. Mme Gusic Heitzgouarch, 4, av. Gal-Leclerc, 91300 Brunoy. Tél. : 046-05-47.

M., 25 a., germani[illegible] [illegible] erv. ferait travaux, traduct[illegible] Ecr. nº 7.719 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Ch. travaux dactylo à domicile sur mach. élect. « Adler 46 cm » Rapports, lettres, tableaux comptables, stencils, etc. Tél. : 709-35-76 ou 535-56-28.

cours et leçons

Profess. agrégé d'ALLEMAND [illegible] leçons particulières, Mo Place d'Italie. Tél. : 588-47-98.

Sud-Américain dipl. univers. donne cours espagnol. Tous nivx. Tél. mat. 9 h. 30-11 h. 30. 535-89-37.

propositions diverses

Au Service de l'Employeur la sélection des COMPTABLES ET SECRETAIRES est notre spécialité. Rapidité et garantie. C.E.E. : 346-58-85.

occasions

EN SOLDE Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. Tél. : [illegible]

perdu-trouvé

[illegible], autobus 42, [illegible] main noir avec passeport syrien au nom de Hdie Jazzar Maiki et chéquier C.C.P. Tél. 747-70-19.

divers

Les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

construction neuve & ancienne

60 000 ANNONCES IMMOBILIERES

EN VENTE CHAQUE MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Agnès [illegible],
fille de [illegible] Claude [illegible],
avec M. Alain Troussier,
[illegible] M. [illegible] Maurice Troussier.
[illegible] Le Pecq.

Mariages

— M. [illegible] Mme [illegible] Le Verdier,
M. [illegible] Mme Henry Fion,
sont heureux [illegible] faire part du [illegible]
riage [illegible] leurs enfants.

[illegible] Henri-Elphège.

qui sera [illegible] le samedi [illegible]
[illegible] 1977, à 15 h. 30, en l'église Saint-Rémi de Belmesnil (Seine-Maritime).
Les Sapins,
76590 [illegible] - Longueville-sur-Scie.
6, [illegible] Alexis-Durand,
[illegible]

— Marie-France [illegible]
et Frédéric [illegible]
[illegible] le plaisir [illegible] leur [illegible]
[illegible] mariage, célébré dans l'intimité [illegible] 30 septembre 1977 [illegible] Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme [illegible] Amsterdamsky,
M. et Mme [illegible] Astières,
M. et Mme [illegible] Amsterdamsky,
Serge [illegible] Astières,
Mme [illegible] Georges Karasik,
[illegible] et Mme [illegible] Nizri,
Les [illegible] Daniel [illegible] Catherine [illegible] et leurs enfants,
M. Michel Nizri,
Et [illegible] la famille,
ont la grande douleur [illegible] la perte de leur époux, père, grand-père, beau-frère, [illegible] et grand-oncle,

M. Elie AMSTERDAMSKY.

Les obsèques [illegible] feront [illegible] 13 octobre. [illegible] se réunira [illegible] 10 [illegible] au cimetière [illegible] Bagneux.
[illegible] fleurs [illegible] couronnes.
[illegible] rue [illegible] Quintinie, 75013 Paris.

— Nous [illegible] la [illegible] du [illegible]
docteur Marius CASILE,
président [illegible] général [illegible]
[illegible] la Corse-du-Sud
[illegible] 11 octobre, [illegible] Paris, [illegible] d'une maladie.

[illegible] le 8 juillet [illegible], [illegible] le docteur Casile, [illegible] troupes [illegible] en retraite, [illegible] élu maire [illegible] en [illegible], [illegible] [illegible] local. Elu [illegible] général [illegible] Bocognano, en [illegible], il [illegible] alors [illegible] puis [illegible] au Mouvement [illegible] gauche. De [illegible] — [illegible] la bidépartementalisation. — Il [illegible] vice-président [illegible] Corse, puis vice-président [illegible] conseil régional.
Dans le [illegible] regroupement [illegible] cantons, le [illegible] fut réélu conseiller général [illegible] Calavu-Mezzana. Le 19 [illegible] 1976, il fut élu, [illegible] l'unanimité, [illegible] conseiller général [illegible] la Corse-[illegible], [illegible] M. Jean-Paul [illegible] Rocca-Serra, [illegible] R.P.R., qui [illegible] pas le renouvellement [illegible] [illegible].]

— Mme Robert Chappellet,
M. et Mme [illegible] Chappellet [illegible] enfants,
M. et Mme René Loué et leurs enfants,
[illegible] toute la famille,
[illegible] la douleur de [illegible] part du décès de
M. Robert CHAPPELLET,
professeur [illegible] mathématiques,
[illegible] de [illegible] Légion [illegible],
mort subitement, en son domicile, 228, rue de Tolbiac, [illegible] Paris (13e), le 11 [illegible] 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième [illegible].
Ils vous prient [illegible] la cérémonie religieuse qui aura lieu le vendredi 14 octobre, [illegible] 10 h. 30, en l'église Sainte-Anne-de-la-Maison-[illegible], [illegible] rue [illegible] Tolbiac, [illegible] Paris (13e).

— [illegible], Alger, Paris, Antony.
Les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] raqui, Senegon, Athea, Javey, Sultan, parents, [illegible] amis, ont la douleur de [illegible] part du décès de

Mme veuve Joseph CHOURAQUI,
née Fanny Elkaim,
petite-fille du [illegible] Médéa,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, [illegible] 11 octobre 1977, [illegible] sa quatre-vingt-neuvième année.
La levée du corps se fera à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, le [illegible] [illegible] 1977, à 11 h. [illegible].
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux. [illegible] A 11 h. 30 à l'entrée principale.
Cet avis tient lieu [illegible] faire-part.

— [illegible] Pierretto Emmanuelli,
M. et [illegible] Marcel Emmanuelli et leur fils,
M. Bertrand Emmanuelli,
[illegible] et [illegible] Pascal [illegible] et [illegible] enfants,
M. et [illegible] Patrick [illegible] et [illegible] enfants,
[illegible] la douleur de [illegible] part du décès, survenu le 7 [illegible] 1977, [illegible]

M. René EMMANUELLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
[illegible] général honoraire,
dernier chef [illegible] service judiciaire [illegible] françaises,
ancien premier président [illegible] la cour d'appel [illegible] Brazzaville.
Les obsèques [illegible] été [illegible] le lundi 10 octobre.
« Clair Soleil »,
2 bis, [illegible] Paul-Beitcaguy,
[illegible] Aix-en-Provence.
[illegible] avis [illegible] lieu de faire-part.

— M. et Mme René Domenach et [illegible] enfants,
M. Bernard Fouques Duparc,
M. et Mme Melchor Oliver et leurs [illegible],
M. [illegible] Nicot, conseiller [illegible] la cour d'appel [illegible] Paris, [illegible] et leurs enfants,
M. [illegible] Alain Fouques Duparc [illegible] leurs [illegible],
Le chef [illegible] et Mme [illegible] Duparc [illegible] leurs [illegible] part [illegible] rappel [illegible] Dieu de

Mme Pierre FOUQUES DUPARC,
[illegible] Anne-Marie
[illegible] de Combremont,
leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu à Versailles le 10 [illegible] 1977, [illegible] de quatre-vingt-quatre [illegible] munie [illegible] l'Eglise.
La [illegible] célébrée le samedi 15 octobre 1977, à [illegible] h. [illegible] la chapelle de l'hôpital de Versailles, suivie [illegible] l'inhumation dans [illegible] caveau de famille. [illegible] (Nord).
Ils vous invitent [illegible] leur peine, leurs prières [illegible] leur espérance [illegible] la foi.
12, rue Rémilly, 78000 Versailles.

— Nous [illegible] notre [illegible]
Louis GERRIET,
journaliste [illegible] écrivain,
[illegible] mardi 11 [illegible] [illegible] l'âge [illegible] soixante-quinze ans.
[Né le 3 avril [illegible] [illegible] (Jura), Louis Gerriet [illegible] au « Progrès » [illegible] Côte-d'Or » en [illegible]. [illegible] la libération, après [illegible] captivité, [illegible] des informations au journal « Bourgogne [illegible] », puis au « Dépêches » [illegible] Dijon.
[illegible], écrivain, [illegible] depuis [illegible] publié son trentième roman, « la [illegible] », en juillet dernier. Il [illegible] lauréat du Prix des provinces [illegible], du prix [illegible] de la Fontaine. En [illegible], son roman « la Belle du [illegible] », écrit en collaboration avec [illegible] René, [illegible] peu au prix [illegible] André [illegible] [illegible] un candidat [illegible] [illegible] humaine ».]

— Mme Jean-Pierre Jourdan, [illegible] épouse,
M. et [illegible] Philippe Jourdan,
M. et [illegible] Michel Jourdan,
ses enfants,
François, Bruno, Pascal, [illegible], Valérie, [illegible] et Thomas, ses petits-enfants,
Le commandant et [illegible] Yves Jourdan,
M. et Mme [illegible] Bloch,
Mme R. Lambert-Daverdoing,
son frère, beau-frère et belles-sœurs,
ont la douleur [illegible] faire part du [illegible] de

M. Jean-Pierre JOURDAN,

[illegible] le 11 [illegible] 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques [illegible] lieu le 14 octobre 1977, [illegible] 14 heures, en l'église Saint-Christophe [illegible] Javel (rue [illegible] Convention).
Cet avis [illegible] lieu de faire-part.

— La famille et tous les amis de

Michel KOMPALITCH,

[illegible] part [illegible] décès, survenu le 11 [illegible] 1977.
Les obsèques [illegible] dérouleront le 14 octobre, à [illegible] h. [illegible] de Montrouge.

— Mme Pierre [illegible],
Les docteurs Bernard et Lakshmi Moyse et leur fille Olivia,
Le [illegible] et Mme Jean Maous et [illegible] enfants,
M. et Mme Claude [illegible] et leur fille,
M. et Mme Jassy,
M. et Mme Claude Wertheimer et [illegible] fils,
[illegible] toute la famille,
ont la douleur [illegible] faire part du décès du

docteur Pierre MOYSE,
chirurgien [illegible]
[illegible] la Fondation Curie,
membre de [illegible] de chirurgie, chevalier [illegible] Légion d'honneur,
leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé [illegible] 10 [illegible] 1977, dans sa quinzième [illegible] en son [illegible], 17, rue de Tournon, [illegible].
La [illegible] religieux en l'église Saint-Sulpice, en paroisse, sera célébré le jeudi 13 octobre, [illegible] 16 heures, suivi de l'inhumation au [illegible] du Montparnasse, [illegible] le caveau de famille.
[Né en [illegible] à Paris, le docteur Pierre [illegible] fait ses études de médecine à [illegible], interne, puis chef [illegible] chirurgicale, chirurgien [illegible] de la Fondation Curie, le docteur [illegible] consacré ses travaux à la cancérologie et à la chirurgie des [illegible] de la tête et du [illegible] glandes salivaires [illegible] du sein.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Pierre MOYSE,
chirurgien,
ancien [illegible] de [illegible]
[illegible] la [illegible] Curie
(Institut du radium),
[illegible] l'académie de chirurgie,
chevalier [illegible] la Légion [illegible],
[illegible] à Paris, le 10 octobre [illegible]
[illegible] la part :
Du conseil d'administration,
De [illegible] direction [illegible] la Fondation Curie [illegible] du radium),
Et de [illegible] ses [illegible] collaborateurs.

— M. et Mme Pierre Bucher, leurs [illegible] petits-enfants,
M. et Mme Alain [illegible] et leurs [illegible],
M. et Mme [illegible] Buchar et leurs enfants,
[illegible] et Mme Marcel [illegible] et leurs [illegible],
M. et Mme [illegible] Rouger et leurs [illegible],
Mlle Brigitte Rouger,
[illegible] enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Hélène Michel, [illegible],
M. et Mme Henri Rouger, [illegible], [illegible] et arrière-petits-enfants,
[illegible] beau-frère et belle-sœur,
[illegible] la famille,
ont la [illegible] de faire part [illegible] [illegible]

Mme Joseph ROUGER,
née Albine Michel,
[illegible] le 3 [illegible] 1977, [illegible] l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[illegible] a eu lieu dans l'intimité [illegible] la famille le [illegible] 1977 [illegible] (Hérault).
[illegible] samedi [illegible] 1977, à 10 h. 30, [illegible] l'église Saint-François-Xavier, [illegible] du Président-Mithouard, [illegible] Paris.
[illegible] lieu [illegible] faire-part.
46, boulevard des Invalides,
[illegible] Paris.

— Ses [illegible] et [illegible] ont la douleur [illegible] faire part du décès de

Mme [illegible] SEMENSOHN,

[illegible] survenu le vendredi 14 [illegible] [illegible], au cimetière parisien [illegible] Bagneux (88e division).
Ni fleurs ni [illegible].
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, square Dufourmantelle,
94700 Maisons-Alfort.

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

M. René SILVAIN,

décédé le lundi [illegible] à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.
[M. [illegible] Silvain, [illegible] en [illegible] à l'agence Agra-Presse, spécialisée en agriculture, était chargé des questions internationales. Il avait collaboré [illegible] à l'A.F.P., Reuter et United Press.]

Remerciements

— Les familles [illegible], Colomb et Henriet [illegible] ceux [illegible] ont [illegible] exprimé leur affection et leur sympathie [illegible] la [illegible] et cruelle disparition [illegible] leur

Pascal BENICHOU,

[illegible] sa vingt-quatrième année, le 29 [illegible],
[illegible] 84300 Orthez,
Sainte-Suzanne.

Anniversaires

— Le cinquième anniversaire [illegible] sa mort, ceux qui l'ont connu et aimé évoqueront le souvenir de

Claude DESCOMPS.

Communications diverses

— Le Comité juif d'action organise, le dimanche 30 octobre, [illegible] parc des expositions de la porte de [illegible] [illegible] de l'amitié avec Israël.
Pour tous renseignements, s'adresser à 12 heures pour Israël, [illegible].

— M. Jean Pierre-Bloch, [illegible] de la LICA, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au [illegible], en cours d'hôtel [illegible] qui s'est déroulée lundi après-midi 10 [illegible], à la [illegible] de l'Amérique [illegible] à Paris. Parmi [illegible] nombreux invités, on remarquait la présence du président Alain Poher, [illegible] M. [illegible] François-Poncet, [illegible] général de l'Elysée représentant le président de la République, le grand rabbin [illegible] Kaplan, M. Alain de Rothschild, un représentant du [illegible] Marty, [illegible] que [illegible] d'Israël.

— Une [illegible] organisée au profit de la [illegible] le dimanche [illegible] octobre, à [illegible] h. [illegible], [illegible] : « Turangalila », symphonie d'Olivier [illegible] interprétée par [illegible] Colonne. Prix des places : 15 F à 50 F.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— [illegible] octobre, à [illegible] heures, université de la [illegible] nouvelle, [illegible] Louis-Liard. [illegible] Lavabre : « La [illegible] et la poésie [illegible].

Attachez vos ceintures...
[illegible]
un SCHWEPPES Bitter Lemon [illegible] renversant !

Et si vous agendiez notre prochaine exposition au 5e étage de la Tour Montparnasse...
LE CIEL DE PARIS
Tél 538.52.56
De 40 à 300 personnes. Buffets, cocktails, banquets, etc. avec Paris à vos pieds. Parking sous la tour. Documentation sur demande.

RÉGIONS

Pays de la Loire

UNE PARTIE DU LAC DE GRANDLIEU SERAIT DONNÉE A L'ÉTAT PAR LE PARFUMEUR JEAN-PIERRE GUERLAIN

(De notre correspondant.)

Nantes. — Une enquête publique de [illegible] du [illegible] du lac de Grandlieu, l'un [illegible] plus grands [illegible] de France, vient d'être [illegible] dans les communes riveraines. Un [illegible] plan d'eau qui s'étend au sud [illegible] l'agglomération [illegible] sur le pays de Retz. Cette enquête a pour but de définir un périmètre de protection à l'intérieur duquel le lac [illegible] aborde devront rester [illegible] l'état.

Les [illegible] du projet [illegible] à de nombreuses reprises inquiété. Les [illegible] répercussions qu'allait avoir ce classement [illegible] le développement de leurs communes. Leur anxiété [illegible] avivée ces jours derniers quand ils ont eu la [illegible] d'une rumeur : le parfumeur Jean-Pierre Guerlain, P.D.G. de Guerlain et Cie, propriétaire de la plus grande partie du lac, était sur le point [illegible] de sa possession [illegible] l'Etat. Les actes [illegible] à la signature. Une condition [illegible] a été mise par M. [illegible] : que le lac [illegible] par [illegible] naturelle de façon à protéger efficacement la multitude d'espèces [illegible] qui y vivent [illegible] y cherchent refuge [illegible] parle de deux [illegible] espèces recensées).

Crise sur [illegible] procédures de classement que les élus du secteur sont venus chercher des informations et des apaisements le mardi 11 octobre à la préfecture de [illegible]. Les maires riverains [illegible] mettent inquiets des modifications que le changement de propriétaire [illegible] le classement éventuel [illegible] naturelle étaient susceptibles d'apporter aux droits des habitants de la région. Sur ce point, le préfet s'est montré rassurant : pour eux, aucun changement au droit de pêche et de chasse actuellement offert, le classement fera de plus l'objet d'une enquête publique préalable.

Une réserve ornithologique

Deux sociétés immobilières se partagent la propriété du lac : la société civile [illegible] du Grandlieu, dans laquelle M. [illegible] détient la quasi-totalité des actions, et la société immobilière Herbauge-Grandlieu, que [illegible] dirige largement un industriel de la région. La première société couvre 1 700 hectares, la seconde 700, ce qui correspond à la surface du lac l'été. Mais l'hiver, la superficie [illegible] jusqu'à 1 500 hectares quand les prés-marais sont [illegible].

M. Guerlain, soixante-douze ans, sans enfant, a [illegible] récemment aux [illegible] de la S.C.I. pour leur proposer [illegible] racheter leurs parts. [illegible] devenir la [illegible] ornithologique qu'il a souhaitée et, dans la négociation en cours entre lui et l'Etat, il est probable que l'on aboutira [illegible] à la demande, par l'Etat, du classement en réserve naturelle de la partie du lac couverte par la S.C.I. du [illegible].

Trois mille [illegible] qui changeant de propriétaire, même si ce n'est que de l'eau et des roseaux, même si c'est pour venir enrichir le patrimoine public, sera soulève des inquiétudes [illegible] des riverains et de, espoirs [illegible] les écologistes.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

[Au [illegible] des négociations on ne sait pas encore précisément quel [illegible] gérera [illegible] don. Il ne semble pas que le conservatoire du littoral et [illegible] rivages lacustres prendra en charge le plan d'eau de Grandlieu. En septembre dernier, ce [illegible] officiellement sa première donation : les 15 [illegible] de la propriété de Mme Mireille Parcin à [illegible] dans le Tarn (*le Monde* du 22 septembre). Le nom [illegible] la [illegible] [illegible] de la protection de la nature [illegible] avancé, qui [illegible] une mission plus particulière de préservation [illegible] que le [illegible] d'offrir au public la [illegible] des terrains qui lui sont, soit donnés, soit acquis par lui.]

Picardie

Sept disciplines « régionalistes » seront enseignées chaque jeudi à l'université d'Amiens

De notre correspondant

Amiens. — Depuis le 6 octobre, chaque jeudi, à l'université de Picardie, sont données des cours de langue et de culture picardes. Une unité de valeur extra-disciplinaire a été [illegible] la responsabilité de Mlle Jacqueline Picoche, professeur à l'U.E.R. de [illegible] d'Amiens. Sept disciplines sont enseignées : géographie régionale, histoire régionale, étude linguistique du dialecte, littérature dialectale, socio-linguistique, toponymie [illegible] picard.

Ceux qui luttent contre le jacobinisme se réjouissent de cette entrée officielle de leur langue et de leur culture à l'université. Le picard [illegible] étudié l'objet d'une recherche à tendances souvent passéistes par des groupuscules dont il ne faut d'ailleurs pas nier le travail de bénédictin effectué par certains de leurs membres. Des associations [illegible] Eklitra, ou les « picardisants » [illegible] de Vimeu, ont su dépasser le [illegible] la recherche réservée aux initiés pour donner aux jeunes le goût [illegible] retrouver le parler de leurs ancêtres. Littérature, poésie [illegible] chansons contemporaines en picard [illegible] à fleurir. Les marionnettistes abandonnent les vieilles [illegible] pour en [illegible] nouvelles, sans pour autant [illegible] [illegible] nostalgiques d'un riche passé font aujourd'hui mention d'une nation picarde qui, au Moyen Age, couvrait tout le nord de la France actuelle et une partie du pays wallon, de Creil à Dunkerque, et du Tréport à Mons, aujourd'hui en Belgique.

C'est au conseil régional qu'il appartient au premier chef de conforter ce sentiment régional et cette identité culturelle. Mais jusqu'à maintenant les élus ont surtout consacré leur temps à régler des questions économiques (qui ne [illegible] faire apparaître [illegible] oppositions politiques).

Ainsi lors de la réunion du conseil régional de Picardie, sous la présidence de M. Charles Baur (Mouvement des démocrates sociaux), le groupe des cinq communistes a fait [illegible] en votant [illegible] recettes fiscales [illegible] par habitant). Les socialistes, au [illegible] de quatre, ont [illegible] que l'Etat n'apporte pas aux collectivités locales une aide suffisante, mais entendant se montrer « conséquents », ils ont [illegible] les recettes « *puisqu'ils veulent leurs dépenses* ».

Des [illegible] francs sont [illegible] à ajouter [illegible] francs, auxquels il faut ajouter [illegible] d'emprunt et 12 900 000 francs [illegible] prêts, principalement par les P.T.T., soit au total un budget [illegible] francs.

La séance a été marquée par une altercation entre [illegible] et le préfet de région, M. Jean Rochet, au sujet de l'institution d'une prime régionale à la création d'entreprises industrielles (80 000 [illegible] francs, selon les cas, par entreprise, pour créer [illegible] emplois au moins [illegible] un délai de trois ans).

MICHEL CURIE.

AMBRE
SPECIALISTE DE LA MODE A PARTIR DU 44

Vous présente sa Collection Automne-Hiver 77
[illegible] Général-Leclerc [illegible] 14e
Centres [illegible]
BELLE EPINE - [illegible] 2 - VELIZY 2
CRETEIL - LYON
LIMOGES - NANCY - MULHOUSE

[illegible] DE L'OASIS
184, boulevard Saint-Germain, [illegible]-6e (Me Saint-Germain-des-Prés)
MERCREDI 12 OCTOBRE 1977 à 20 h. 45
GRANDE CONFERENCE organisée par « LA VIE CLAIRE »
« POLLUTIONS, CARENCES ET SANTÉ »
Les pollutions de l'environnement ne [illegible] que la partie [illegible] de l'iceberg ?
par Michel REMY
• DEBAT •
Au [illegible] de la réunion : [illegible]
par M. H.-Ch. [illegible]
Directeur-Fondateur [illegible] « LA VIE CLAIRE »
(*Entrée libre et gratuite.*)

EXPOSITION
D'ART DE CHINE ET DU JAPON
IVOIRES, PIERRES DURES, BRONZES CLOISONNÉS
PIÈCES UNIQUES DE COLLECTION
Paris du [illegible] 11 au [illegible] 16 [illegible] inclus
de 10 à 20 [illegible] sans interruption.
HOTEL NIKKO, 61, quai [illegible] Grenelle, 75738 [illegible]
Estimation [illegible]

DU 3 AU 15 OCTOBRE
PRIX EXCEPTIONNELS
MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS

Questions...
Des routiers moins voraces
[illegible]
...Réponse
[illegible] partenaires européens
[illegible]
Le Monde des Philatélistes

PRIX EX
DU 3 AU 15 OCTOBRE
IMPERMEABLE
réversible pure laine
polyester 67 %
coton 33 %
65

ÉQUIPEMENT

Questions...

Des routiers moins voraces

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) réunit, jeudi 13 à Paris, son trente-deuxième congrès. Entre thèmes, y notamment évoquée « la recherche d'économies d'énergie » dans ce *secteur d'activité*. Dans *l'entretien qu'on lira ci-dessous*, M. Hubert Ghigonis, délégué général de la F.N.T.R., précise les qu'entend utiliser la profession pour diminuer la consommation de carburant.

— Que représente la part des « *dépenses de carburant* » dans les « *frais d'exploitation* » des *entreprises de transport routier* ?

— Entre 1974 et 1977, le prix du gazole a augmenté de 40 %, tant du fait des augmentations successives des prix pétroliers que de la hausse sur les carburants. Les hausses prévues par le projet de loi de 1978 porteraient cet à 50 % au 1er juin.

» Ceci est d'autant plus lourd de conséquences que le *carburant* pèse dans le *compte d'exploitation* des entreprises représente environ 14 % (17 % dans le cas d'exploitation du véhicule).

» On peut remarquer aussi que, du fait de la fiscalité, le en France n'a jamais été bon marché, plus que la T.V.A. sur le gazole s'ajoute à la spécifique du transport routier (taxe sur les et sur l'essieu), ce qui représente pour un de 38 parcourant *par an une* charge approximative de 43 000 F, dont 11 128 F de T.V.A. non

— Quelles *méthodes employez-vous pour réduire la consommation de carburant* ?

— En dépit des efforts faits par les constructeurs, notre fédération a lancé une action en profondeur pour les transporteurs. Elle a notamment lancé un concours sur la conduite économique destiné aux conducteurs de gros véhicules d'entreprise. Elle a, d'autre part, communiqué à toutes les organisations départementales des conseils simples pour mieux connaître la consommation de leurs véhicules de *transport*.

» Nous avons également incité les transporteurs à équiper leurs véhicules de différentiels coupe-vent. Utilisés sur de longs parcours et pour des ensembles articulés *présentant des dénivellements* séparant la cabine de la semi-remorque, ces équipements permettent des économies *moyennes* de 4 à 5 %.

» En outre, notre association professionnelle de formation (l'A.F.T.) organise, depuis 1975, des stages spécialement axés sur l'économie du carburant. L'efficacité de ces stages peut atteindre une diminution de consommation d'environ 10 %, à condition que le stagiaire ne reprenne pas ses anciennes habitudes.

» Pour ce qui concerne la responsabilité des pouvoirs publics, la réglementation des normes techniques des véhicules, de la *circulation*, des heures de conduite, incite l'Etat à agir directement sur la productivité énergétique des ensembles routiers.

» Par exemple, une augmentation de 15 % du poids total des véhicules autorisés entraîne un accroissement de productivité de 10 % à charge utile et une économie d'énergie de 4 % à tonne transportée ; il en est de même pour un allongement de 10 % des dimensions des remorques et semi-remorques.

« L'attitude négative des partenaires européens »

— *A quels résultats êtes-vous déjà parvenus ? A quelles distances une telle action ?*

— Les données de départ sur la consommation spécifique ne sont pas connues avec précision. Il est donc impossible de chiffrer, comme dans certains cas, un pourcentage de réduction de consommation.

» On peut cependant indiquer que les transporteurs, contrairement à l'opinion répandue de produits pétroliers, ont toujours été très sensibles à leur consommation, puisque le prix du gazole a alourdi de 100 % de charges fiscales.

» Mais, les transporteurs se heurtent aux limites actuelles à la conception des véhicules, à l'intérêt relatif, dans le passé, des services commerciaux des constructeurs pour les problèmes de consommation et surtout à l'attitude réservée des pouvoirs publics, qui hésitent ou refusent de prendre des *initiatives qui* favorisent le rendement énergétique.

» On tient également souligner l'attitude négative de nos partenaires européens quant à l'harmonisation des poids et dimensions pour les véhicules utilitaires. »

— *Quelle méthodes employer pour réduire la consommation de carburant* ?

— Entre les efforts faits par les constructeurs, notre fédération a lancé une action en profondeur pour les transporteurs. Elle a notamment lancé un concours sur la conduite économique destiné aux conducteurs de gros véhicules d'entreprise. Elle a, d'autre part, communiqué à toutes les organisations départementales des conseils simples pour mieux connaître la consommation de leurs véhicules de *transport*.

» Nous avons également incité les transporteurs à équiper leurs véhicules de différentiels coupe-vent. Utilisés sur de longs parcours et pour des ensembles articulés *présentant des dénivellements* séparant la cabine de la semi-remorque, ces équipements permettent des économies *moyennes* de 4 à 5 %.

» En outre, notre association professionnelle de formation (l'A.F.T.) organise, depuis 1975, des stages spécialement axés sur l'économie du carburant. L'efficacité de ces stages peut atteindre une diminution de consommation d'environ 10 %, à condition que le stagiaire ne reprenne pas ses anciennes habitudes.

» Pour ce qui concerne la responsabilité des pouvoirs publics, la réglementation des normes techniques des véhicules, de la *circulation*, des heures de conduite, incite l'Etat à agir directement sur la productivité énergétique des ensembles routiers.

» Par exemple, une augmentation de 15 % du poids total des véhicules autorisés entraîne un accroissement de productivité de 10 % à charge utile et une économie d'énergie de 4 % à tonne transportée ; il en est de même pour un allongement de 10 % des dimensions des remorques et semi-remorques.

» Les rapports de consommation publiés par les différents constructeurs de la route sont infirmés par ceux du Conseil supérieur des transports en France ainsi que par des organismes internationaux. Les comparaisons extravagantes qu'il y a *quelques années* entre le rail et la route, de l'ordre de 1 à 5, sont sans valeur. En effet, les écarts de consommation, pour des opérations *comparables*, s'apprécient à 10 % ou à 20 % près.

» De plus, une économie substantielle serait atteinte à la liberté du choix des transports et ne perturberait pas la production et la distribution, dont l'accroissement et la collectivité et donc l'ensemble des *consommateurs*. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

...Réponses

« L'attitude négative des partenaires européens »

— *A quels résultats êtes-vous déjà parvenus ? A quelles distances une telle action ?*

— Les données de départ sur la consommation spécifique ne sont pas connues avec précision. Il est donc impossible de chiffrer, comme dans certains cas, un pourcentage de réduction de consommation.

» On peut cependant indiquer que les transporteurs, contrairement à l'opinion répandue de produits pétroliers, ont toujours été très sensibles à leur consommation, puisque le prix du gazole a alourdi de 100 % de charges fiscales.

» Mais, les transporteurs se heurtent aux limites actuelles à la conception des véhicules, à l'intérêt relatif, dans le passé, des services commerciaux des constructeurs pour les problèmes de consommation et surtout à l'attitude réservée des pouvoirs publics, qui hésitent ou refusent de prendre des *initiatives qui* favorisent le rendement énergétique.

» On peut également souligner l'attitude négative de nos partenaires européens quant à l'harmonisation des poids et dimensions pour les véhicules utilitaires. »

— *Quelle économie d'énergie n'est-il pas préconiser un développement d'activités de la route vers le rail ?*

— On ne saurait envisager des transferts, dont ils ne seraient fondés sur aucune justification d'énergie.

» Les rapports de consommation publiés par les différents constructeurs de la route sont infirmés par ceux du Conseil supérieur des transports en France ainsi que par des organismes internationaux. Les comparaisons extravagantes qu'il y a *quelques années* entre le rail et la route, de l'ordre de 1 à 5, sont sans valeur. En effet, les écarts de consommation, pour des opérations *comparables*, s'apprécient à 10 % ou à 20 % près.

» De plus, une économie substantielle serait atteinte à la liberté du choix des transports et ne perturberait pas la production et la distribution, dont l'accroissement et la collectivité et donc l'ensemble des *consommateurs*. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

TRANSPORTS

Concorde aux États-Unis

LE GOUVERNEUR DE NEW-YORK REPART A L'ATTAQUE

(De notre correspondant.)

New-York. — Air France et Airways *ont remis, le* mardi 11 octobre, à la Cour suprême le dossier où elles demandent pour elles-mêmes le droit de l'interdiction d'atterrissage de *Concorde* à Kennedy Airport. Quelques plus tôt, M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York, avait déclaré qu'il exercerait certainement son droit de veto pour empêcher le Port de promulguer la troisième des propositions qu'il a énoncées le 5 octobre et qui seront soumises au cours d'auditions publiques à partir du 17 octobre.

Cette proposition autoriserait l'appareil supersonique à se poser à Kennedy Airport pendant une période d'essai de trois mois.

« Cela est un *fiasco économique*, a dit le gouverneur. *Qu'il aille se poser à Washington où il ne dérangera que les vaches, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais, pas à proximité de zones où la densité de population est élevée. L'aéroport Kennedy* est entouré de parcs et de terrains de golf. » Et comme pour rassurer davantage les riverains auxquels il s'adressait, il a ajouté : « *Je n'ai pas d'amis français. Ne vous inquiétez pas. Je ne permettrai pas à l'appareil de se poser ici.* »

La manœuvre de M. Carey semble destinée à influencer la Cour suprême, qui, normalement, devrait refuser de se saisir du dossier Concorde parce qu'il ne met pas en cause un point de doctrine constitutionnelle. En menaçant de provoquer à propos de Concorde un affrontement entre l'exécutif et le judiciaire, M. Carey espère *convaincre* la *Cour suprême de* l'importance de cette affaire sur le plan juridique et l'inciter à se pencher sur elle.

La plus haute instance judiciaire des Etats-Unis, en ce cas, ne statuerait pas avant de longs mois, durant lesquels l'interdiction d'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport resterait en vigueur. Le Port de New-York pourrait utiliser ce nouveau délai pour établir les mystérieuses normes de vibration qu'il évoque de temps à autre, et qui bannirait de Kennedy Airport bannir les avions subsoniques *les plus bruyants comme le* DC-8 et le Boeing-707.

LOUIS WIZNITZER.

L'abandon de l'Aérotrain

23 MILLIONS DE FRANCS D'INDEMNITÉS

L'abandon de la ligne d'Aérotrain, qui devait relier Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, à la Défense, aura coûté 23 millions de francs à l'Etat. Il s'agit des sommes qui ont été versées aux sept entreprises signataires du contrat.

La construction de la ligne Cergy-la Défense par Aérotrain (véhicule sur coussin d'air) avait été décidée en 1971. Longue de 26 kilomètres, la ligne devait coûter à l'époque 335 millions de francs, mais l'estimation des dépenses devait rapidement dépasser, d'autre part, le milliard au point du projet de ligne s'est révélée plus délicate que prévu. En 1974, le gouvernement a décidé d'abandonner le projet (le 9 juillet 1974). Seule l'expérimentation de véhicules prototype continue, mais aucune exploitation commerciale n'est envisagée.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

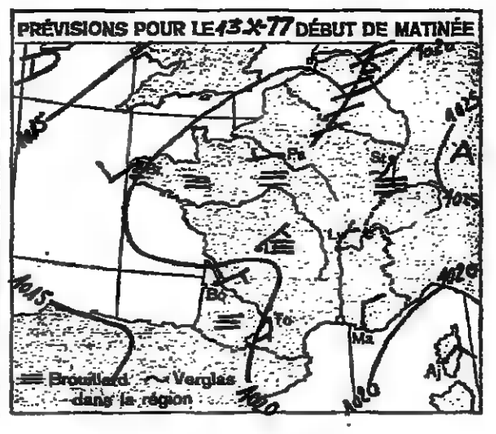

probable du temps en et le 13 :

La faible perturbation, qui apportait quelques faibles pluies mercredi matin sur le nord de la Bretagne et le Cotentin, s'est affaiblie, elle a atteint la partie méridionale de l'Angleterre, légèrement atténuée ; les régions bénéficieront de conditions anticycloniques favorables aux éclaircies.

Jeudi, un passage assez pluvieux sera observé sur le Nord et le nord parisien, puis près de la Manche et le Nord-Est, mais les quelques pluies ou averses qui pourront l'accompagner seront faiblement actives près des côtes et frontières.

Sur la France, on notera des brumes ou des brouillards qui se formeront au lever du jour, et qui seront parfois denses dans quelques régions de l'intérieur. Après leur dislocation, dans le courant de la matinée, le temps sera bien ensoleillé avec des passages nuageux.

Dans l'ensemble, il fera assez frais.

Le gel de la nuit sera assez frais, surtout dans les régions continentales, dans le temps sera en général assez doux l'après-midi.

Vendredi 12 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre; le second le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 17 et 5 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 16 et 5 ; Grenoble, 14 et 2 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille, 22 et 9 ; Nancy, 14 et 3 ; Nantes, 18 et 6 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 21 et 6 ; Perpignan, 22 et 6 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 16 et 4 ; Tours, 17 et 4 ; Toulouse, 19 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 18 et 4 ; Bruxelles, 15 et 5 ; Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 11 et 3 ; Genève, 11 et 3 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 21 et 6 ; Moscou, 12 et 2 ; New-York, 18 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 20 et 11 ; Stockholm, 11 et 2 ; Téhéran, 29 et

Visites, conférences

JEUDI 13 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, hôtel des Monnaies, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Exposition « Pèlerinage à Watteau ».

15 h., sortie du R.E.R., face au château, Mme Bendahir : « Promenade à Saint-Germain-en-Laye ».

15 h., 6, rue du Vaugirard, Mme Pujol : « Chapelle, mobilier, Jardin du Couvent ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Pujol : « Hôtel des archevêques de Sens » (monuments historiques).

15 h., hôtel de Malestroit, face à l'hôtel de ville : « Musée de Bry-sur-Marne » (L'Art pour tous).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Mme Ferrand) (entrée libre).

15 h., 115, rue de la Convention : « Les réservoir d'eau de Montsouris » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 15 h., salle des monuments français, palais de Chaillot, Mme Hours-Miédan : « L'art byzantin, Orient et Occident : Constantinople ».

11 h. 30, Mme Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, M. L. Durand : « Sur les pas de la marquise de Sévigné » (CEPRE).

21 h., Mme Germaine Pompidou, petite salle, Mme Chaudenay : « Le son d'Etat et l'outil de l'homme ».

HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE
sous la direction de Pierre Léon
Du 14e siècle à nos jours
Une œuvre originale de l'École historique française qui n'a d'équivalent ni en France, ni hors de France.
En souscription
jusqu'au 31 octobre 1977
Renseignez-vous chez votre libraire ou à défaut chez A. Colin, 103, bd Saint-Michel Paris (5e) – Tél. 329.12.19

Automobile

● *La firme Peugeot a confirmé* le 11 octobre qu'une nouvelle voiture venait compléter sa gamme, la 305, sera commercialisée en France dans la deuxième quinzaine de novembre *(le Monde du 19 août)*. Elle comportera plusieurs versions de 7 à 8 CV, dont les prix s'échelonneront de 26 000 francs à 30 000 francs environ. Les livraisons à l'exportation commenceront à partir du printemps 1978.

Transports

● *Fermeture provisoire de la ligne du Simplon.* — La ligne ferroviaire du Simplon sera fermée pour au moins six mois entre Domodossola et Milan, après l'effondrement d'un viaduc, à la suite des inondations en Italie du Nord, annoncent les chemins de fer suisses. Un service de transport sera organisé pour les passagers de la ligne du Simplon entre Domodossola et Milan pendant l'interruption du trafic ferroviaire, indiquent les chemins de fer suisses. — *(A.F.P.)*

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 12 octobre 1977 :

UN DECRET

● Relatif au régime disciplinaire des navigants non professionnels de l'aéronautique civile.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 891

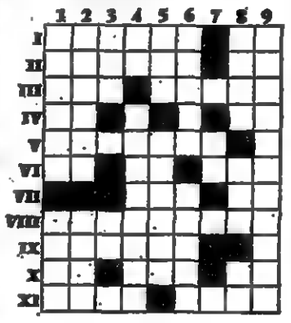

I. Se quitte pas hôte ; — II. donné en a rien pour l'amour de Dieu (épelé). — III. Vieille bête ; Se tord parfois en criant. — IV. Sujet de bien de mécontents bruits ; — V. de lit. — VI. Conjonction ; A intérêt à rester caché. — VII. Travail propre ; Possessif. — VIII. Placera dans un ombragé humide. — IX. — X. Aplanir (épelé) ; Se repère ; Début changement ; Ebranla.

VERTICALEMENT

1. Augmentaient considérablement la de Louis XV ; Auxerrois. — Monopole divin ; pesait lourd. — 2. Son et seulement joli ; Terme musical. — 4. Point répété ; Equipées. — 5. Au Pérou ; imitateurs. — 6. Ventiler ; Prend — 7. Sigle. — 8. Décor classique d'une idylle ; décision ; Partie boules. — 9. Etaient proie à

Solution du problème n° 1 890

Horizontalement

I. Noyau ; Top ! — II. Ouse ; Leur. — III. Ereinte. — IV. Tas. — V. Do ; Pers. — VI. Eue ; Tarda. — VII. Cru ; Veen. — VIII. Cher ; En. — IX. Les ; Astre. — X. En ; Im ; — XI. Studieux.

Verticalement

1. Noyade ; Clés. — 2. Où ; Couchent. — 3. Yser ; — 4. Aérée ; Ur ; Id. — 5. Es ; Ami. — 6. Li ; Pavés. — 7. Tentèrent. — 8. Outarde ; — 9. Pressantes.

GUY BROUTY.

Gérant : la S.A.R.L. Le Monde, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Directeur de la publication : Jacques Fauvet.
Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe
1976

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

● *Vol direct Amman – Etats-Unis.* — La compagnie jordanienne Alia vient d'inaugurer un vol direct Amman – New York, à raison de deux services hebdomadaires. La durée du voyage, à bord du Boeing-747, est de onze heures. Alia est la première compagnie arabe à relier directement le Proche-Orient aux Etats-Unis.

PRIX EXCEPTIONNELS MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS
DU 3 AU 15 OCTOBRE
IMPERMEABLE réversible pure laine-polyester 67 % coton 33 % 650 F
VESTE tricot pure laine 155 F
PULL Shetland 55 F
CEINTURE cuir 42 F

ÉCONOMIE - SOCIAL

Le Pérou abandonne les taux de change fixe

De notre correspondant

Lima. — *Un [illegible] train [illegible] économiques a été annoncé [illegible] un [illegible], le 11 octobre, par le général Alfredo Saenz, ministre péruvien de l'économie. Pour la première fois au Pérou, le taux de change fixe a été abandonné : le sol a été dépendra désormais de l'offre et de la demande. Cependant, le nouvel taux changes ne sera pas totalement libéré, car les autorités auront toujours [illegible] sur le taux [illegible].*

Dès [illegible] à Lima que, dans les prochains jours, le nouveau péruvienne devrait perdre environ 30 % par rapport au dollar. D'autre part, afin d'attirer les devises, le gouvernement autorise [illegible] étrangers non résidents à ouvrir dans le pays des comptes en [illegible] banques.

Des taxes d'impôts d'exception particulièrement sévères, directes qu'indirects, sont annoncés, afin de réduire [illegible] du budget public. Ils [illegible] par une nouvelle [illegible] des prix de plusieurs produits [illegible] du pétrole (à l'exception, toutefois, de l'essence). Les subventions de l'Etat aux entreprises publiques seront [illegible] réduites, celles-ci devant tendre progressivement vers l'autofinancement.

Les pressions du F.M.I.

Ces mesures représentent l'épilogue de la difficile négociation [illegible] a poursuivie pendant plus de six mois avec le Fonds monétaire international. Le ministre de l'économie a précisément annoncé [illegible] allait finalement recevoir du F.M.I. un prêt « stand-by » de [illegible] millions de dollars pour refinancer sa dette, et qui devrait lui ouvrir d'autre part les portes des banques privées. Mais le prix payé par Lima semble élevé : le Pérou a pratiquement dû accepter toutes les « suggestions » du F.M.I. Il a notamment renoncer, devant l'opposition du Fonds, à mettre en œuvre un double système de change : afin d'éviter une flambée des prix, le gouvernement aurait voulu maintenir inchangée la parité de la [illegible] péruvienne pour quelques importations de produits de base.

Le régime militaire péruvien avait essayé de résister aux pressions des organismes financiers internationaux. Pour [illegible] annoncé, le 10 juin dernier, un « plan d'urgence » [illegible] inspiré des théories du monétaire, le ministre de l'économie de l'époque, M. [illegible] Plazza — un civil, — avait dû [illegible] un train plus lent en raison de l'hostilité des [illegible] du gouvernement et de la [illegible] des milieux sociaux en province. La négociation avait alors été [illegible].

Le président [illegible] avait [illegible] subi de sévères critiques en raison de son manque de stratégie, accusé par [illegible] de l'Etat dans la politique d'austérité, au nom de principes [illegible] préceptes libre-échangistes du F.M.I. A Lima, on [illegible] que la [illegible] avait été mise en face, à partir de ce moment, à un blocage quasi général des lignes de crédit de la part des [illegible] internationales.

Le niveau des réserves est [illegible] à quelque 30 millions de dollars. Dans ces conditions, le gouvernement se retrouvait [illegible] au mur : il lui restait plus d'autre option que d'en passer par les conditions du Fonds [illegible] afin d'éviter l'état de cessation de paiement.

Les décisions adoptées risquent d'avoir de sérieuses conséquences sur le plan social, alors que la zone d'alerte paraissait pour [illegible] atteinte. Est-il difficile risque-t-il d'altérer le processus d'ouverture politique actuellement en cours ? Les Péruviens ont, en fait, le sentiment d'être soumis à des pressions parfaitement contradictoires entre le gouvernement américain, qui demande une démocratisation politique, et les organismes financiers internationaux, qui préconisent l'adoption d'un programme d'austérité dont le coût social risque de rendre impossible toute ouverture politique d'ouverture.

THIERRY MALINIAK.

A L'ÉTRANGER

Un métro français pour Caracas ?

Caracas. — L'affaire se joue dans la dernière ligne droite. Pour remporter le contrat de fourniture du matériel roulant destiné au futur métro de Caracas, le Japon et la France sont au coude à coude. L'enjeu est substantiel : environ 1 milliard de bolivars (1). Il faut d'autant plus que les entreprises françaises n'ont rem-

De notre envoyé spécial

porté, ces dernières années, aucun marché d'importance. Le résultat est imminent, indique-t-on dans la capitale vénézuélienne.

Dans cette ville aride d'Amérique, [illegible] victime [illegible] d'embouteillages, les transports publics n'ont pas été les plus favorisés. Les difficultés de circulation sont d'autant plus [illegible] que la spéculation, se développe [illegible] et [illegible]. Cependant les bidonvilles — les « *ranchitos* » — [illegible] surplombent les quartiers d'affaires, exception faite du centre de la cité, où la richesse [illegible] par les [illegible] banques ; l'automobile en [illegible] prisonnière. La construction d'une ligne de métro apparaît alors [illegible] une nécessité économique et [illegible].

La réalisation [illegible] par une société [illegible]. Toutefois, à la suite [illegible] adjudication internationale pour le matériel roulant, une société française, la S.G.T.E., a été la mieux « disante » (1 [illegible] bolivars), devant les Japonais (1 044 millions), les Allemands (1 100 millions) et la Société franco-belge de construction ferroviaire (1 275 millions). Après la remise des rapports techniques, les responsables vénézuéliens prendront leur décision. Difficulté pour la firme française : le cahier des charges [illegible] exigeait des [illegible] soudeuses.

Une décision favorable est d'autant plus [illegible] que la France a subi, [illegible] temps, [illegible]. Ainsi, en l'espace de quelques mois, [illegible] importants ont été perdus : la réalisation de 700 kilomètres de voies ferrées, qui a été remportée par un consortium hispano-canadien (depuis la visite, en octobre 1976, du roi Juan Carlos, l'Espagne effectue une très nette percée sur le marché du Venezuela) ; la construction du barrage du Kuri, qui sera effectuée par le Brésil ; la mise en place d'une installation sidérurgique de coulée continue qui a été [illegible] au Japon. D'autres projets sont en cours, comme la [illegible] Caracas et le métro qui [illegible] Matra : sans la grande affaire [illegible] le métro.

Une arrivée tardive

En [illegible] les entreprises françaises [illegible] au Venezuela. Depuis le premier contrat passé par le C.N.F.F., en 1954, elles ont [illegible] obtenu des [illegible] ou [illegible] ou [illegible] Toutefois, les échanges [illegible]. En 1976, la France, qui a exporté pour [illegible] millions de francs de marchandises vers le Venezuela, n'a représenté que 3,2 % [illegible] pays, loin derrière les [illegible] (18,6 %), l'Allemagne fédérale (8,3 %), le Japon (7,5 %), la Grande-Bretagne (5,5 %) et [illegible] (5 %), juste devant l'Espagne (4,8 %) et le Canada (2,8 %).

Les [illegible] n'interviennent, d'ailleurs, que pour 0,3 % dans le montant des exportations françaises. Le Venezuela est le cinquante-deuxième client de la France et son [illegible] fournisseur, le pétrole [illegible] pour 0,6 % dans les approvisionnements français (0,7 million de tonnes de « brut », en 1976, sur un total de 122 millions). Pour Caracas, la France ne représente qu'un [illegible] marginal, [illegible] 1 % de ses achats. Enfin, les [illegible] français restent faibles, représentant, avec 170 millions de francs, [illegible] de 1 % des [illegible] capitaux étrangers.

Une [illegible] prise de conscience de l'intérêt présenté par ce nouveau riche pétrolier a été [illegible] opérée en France : le Venezuela a été choisi, en 1975, comme pays « cible » des exportateurs de notre pays. En février 1978, une exposition technique et scientifique a été organisée à Caracas, qui a permis d'améliorer l'image de marque de la France, qui n'est plus apparue seulement comme producteur de ce champagne dont les classes aisées du Venezuela sont grandes consommatrices. La France présente, bien qu'un peu sophistiqué,

Gaspillage

Des [illegible] — neuf banques françaises, [illegible] par les pétro-bolivars, sont implantées à Caracas et des expositions de matériel [illegible] et pétrolier français [illegible] eu lieu en 1976 — interviennent au moment où le Venezuela connaît certaines difficultés économiques et va [illegible] en période électorale, ce qui entraînera un ralentissement de la mise en [illegible] de certains grands projets. La hausse des prix, jusqu'ici [illegible] assez accélérée depuis le début de l'année, pour atteindre [illegible] de 20 % [illegible] 12 %). Elle est [illegible] par un [illegible] des deniers publics, les dépenses de fonctionnement représentant [illegible] du [illegible] et [illegible] la main-d'œuvre [illegible] le développement [illegible] qui souffre d'un manque d'ouvriers [illegible]. Enfin, la [illegible] des importations, les sorties de devises [illegible] le plafonnement des recettes d'exportation pourraient se traduire cette année par un [illegible] de la balance des paiements courants.

Pour [illegible] larvée, qui [illegible] les inégalités sociales, le gouvernement [illegible] a pris, en juillet, certaines mesures [illegible] : [illegible] taires des banques, [illegible] restriction du crédit [illegible] la consommation, renforcement du contrôle des prix. Ces mesures ont d'ailleurs [illegible] une [illegible] de capitaux flottants étrangers, [illegible] 2 milliards de bolivars et une [illegible] des liquidités, [illegible] des [illegible] publics et la [illegible]. La puissante organisation patronale [illegible] a reproché au gouvernement de [illegible] l'accroissement de la production. Certains hommes d'affaires parlent même d'échec de la politique économique d'un pays trop [illegible] d'acquérir une [illegible].

Le [illegible] continue, certes, à importer l'ampleur des ressources énergétiques et minières (pétrole, [illegible], charbon, nickel, bauxite...). Son endettement extérieur (5 milliards de dollars) [illegible] faible, comparé au [illegible] en [illegible] milliards) qui représentent dix-huit mois d'importation. Toutefois, l'indispensable assainissement des finances publiques (réduction des subventions et des dépenses de l'administration, diminution [illegible] à l'étranger, réforme de la [illegible] rendue difficile par l'approche des élections. Ainsi, le gouvernement a-t-il [illegible] à limiter les importations [illegible] alcooliques.

En fait, le Venezuela, qui compte [illegible] % de la population active dans le [illegible] contre seulement [illegible] % dans l'industrie et la construction, a besoin de se doter d'un [illegible] d'infrastructure et d'entreprises.

Le pétrole ne [illegible] pour ce pays ce que l'or [illegible] l'Espagne.

MICHEL BOYER.

(1) 1 bolivar = 1,14 franc.

FINOLCO Co. Inc.
PANAMA

SOCIEDADE NACIONAL DE REFINAÇAO DE PETROLEOS - SONAREP - SARL

(Nationalisée par le Décret-Loi n° 21/77 du 30 avril 1977)

Tous les titulaires d'actions SONAREP sont invités à se réunir, le 31 octobre prochain, à 11 heures, dans le local réservé à cet effet à l'Hôtel HILTON, Nauenstrasse/Aeschengraben, Bâle, Suisse, pour examiner la situation résultant de la nationalisation de la société et prendre toutes les décisions appropriées, notamment se référant à l'article n° 2 du Décret-Loi n° 21/77 du 30 avril 1977, qui fixe le principe [illegible] reconnu du paiement d'une indemnité aux actionnaires des sociétés nationalisées, [illegible] des représentants ayant pleins pouvoirs pour exposer, discuter et défendre leurs droits et intérêts légitimes auprès du Gouvernement de la République Populaire du Mozambique et des autorités de tous pays où SONAREP aurait des intérêts.

Les titulaires d'actions SONAREP, ou leurs représentants légaux, prouveront leur qualité moyennant la présentation d'une attestation de dépôt de leurs actions dans une banque avec mention du nombre d'actions concernées.

Bâle, le 26 septembre 1977.
l'actionnaire principal :
FINOLCO CO. Inc., Panama.
Le président :
F. MICHEL.

Pour votre logement neuf exigez ce label.*

Il signifie qualité et sécurité de votre installation électrique.

(*) Label décerné par PROMOTELEC : association sans but lucratif groupant les constructeurs de matériels électriques, les installateurs et E.D.F.

L.M. Pour en savoir plus sur ce label, renvoyer ce bon à : PROMOTELEC, 52 boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Code postal _____ 010

© HAVAS CONSEIL

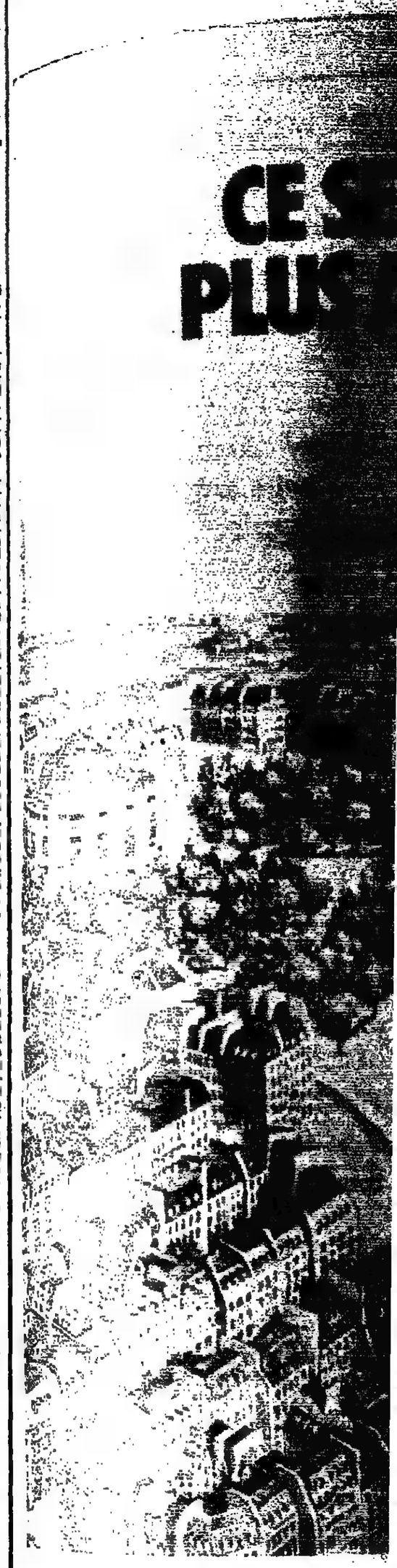

CE SERA LE QUARTIER LE PLUS ACCESSIBLE DE PARIS.

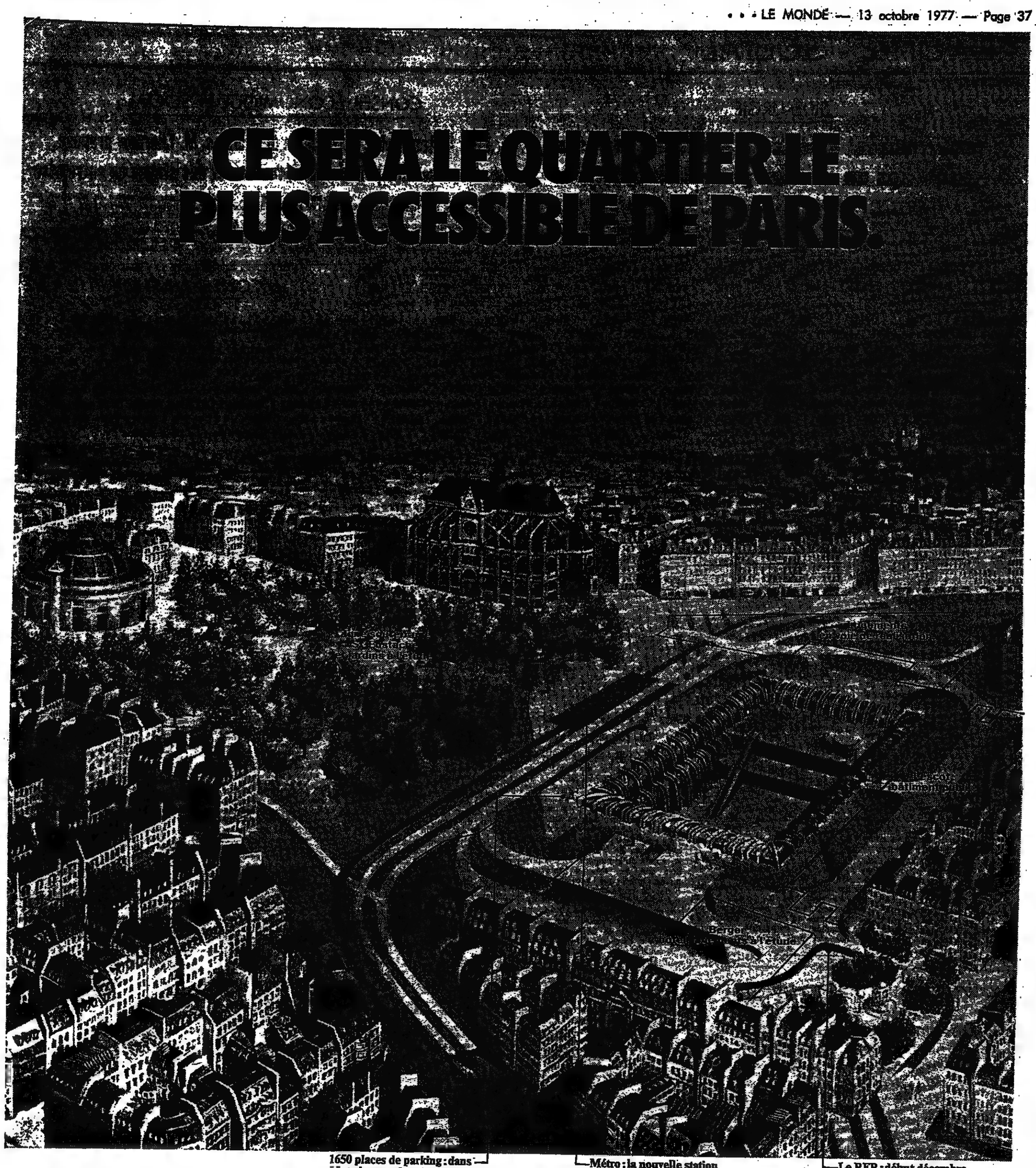

1650 places de parking : dans [illegible] mois, en même temps que l'ouverture du Forum.

Métro : la nouvelle station les Halles [illegible] ouverte. Les rues aux piétons, les voitures et les livraisons en dessous.

Le RER : début décembre Saint-Germain-en-Laye/Boissy-Saint-Léger [illegible] Noisy Mont d'Est, et la ligne de Sceaux prolongée.

Les Halles, [illegible] Paris, ont toujours [illegible] bien placées pour attirer [illegible] grandes foules.

Déjà, aujourd'hui, [illegible] sommes plus [illegible] 120.000 [illegible] y venir chaque jour flâner, travailler, dîner, faire [illegible] courses, voir [illegible] qui s'y [illegible] voir [illegible] qui s'y fait. Savez-vous combien il était prévu [illegible] visiteurs [illegible] Beaubourg, chaque jour?

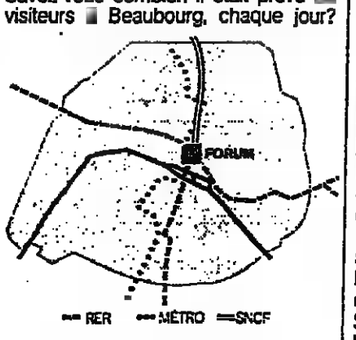

Les deux lignes du RER et le métro se croiseront ici.
La ligne de Sceaux ira [illegible] Châtelet à Gare du Nord et rejoindra bientôt la ligne [illegible] Roissy.

[illegible] 10.000. Savez-vous combien il y en a eu? 25.000.

Le RER et [illegible] parkings.

Pourtant, pour arriver jusqu'ici, il n'y [illegible] qu'une ligne [illegible] métro, beaucoup d'embouteillages, [illegible] bien peu [illegible] parkings. Maintenant, c'est fini : les Halles deviennent un nœud de communication extraordinaire.

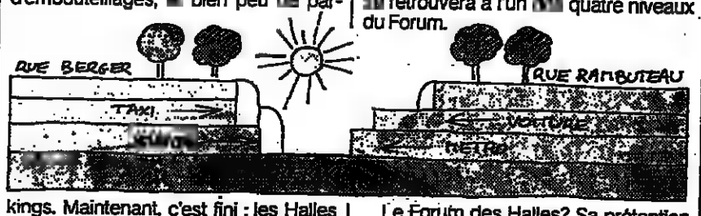

Dès ce mois-ci est ouverte la nouvelle station des Halles. Début décembre, la ligne de Sceaux arrive ici, [illegible] jonction du RER St-Germain-en-Laye/Boissy-St-Léger et Noisy-Mont-d'Est est réalisée. Dans 16 mois, il y aura 1.[illegible] places de parkings.

Et là [illegible] il n'y avait que [illegible] embouteillages, il y aura [illegible] piétons. Les voitures, [illegible] livraisons passeront [illegible] dessous.

Un monument en creux.

Et [illegible] mois, en sortant du métro, du RER, de [illegible] voiture ou [illegible] son taxi, [illegible] retrouvera à l'un [illegible] quatre niveaux du Forum.

Le Forum des Halles? Sa prétention n'est pas de marquer son époque par l'originalité d'une architecture comme l'ont fait [illegible] Tour Eiffel et Beaubourg, mais plutôt par l'originalité [illegible] sa conception : c'est la première fois qu'une grande capitale se donne un monument en creux. Le Forum n'a rien d'un souterrain : l'architecture en verrière laisse entrer largement le ciel de Paris.

Le Forum n'a rien de monumental : il s'insère dans un aménagement d'ensemble [illegible] dont [illegible] grand [illegible] rendre aux piétons parisiens jardins et rues [illegible].

L'esprit [illegible] la tradition des Halles.

[illegible] ne vient [illegible] perturber l'architecture [illegible] l'environnement, il [illegible] rompt pas [illegible] plus avec [illegible] personnalité peu ordinaire [illegible] quartier.

Il sera le reflet de ce nouvel esprit, qui [illegible] ici depuis ces dernières années, avec ses galeries d'art, ses restaurants, [illegible] discothèques, ses boutiques de mode, une véritable renaissance. En le complétant même [illegible] des cinémas : 10 [illegible] d'exclusivité.

Il [illegible] aussi dans l'esprit traditionnel [illegible] Halles avec ses marchés, ses restaurants français, [illegible] bistrots, avec la Fnac quittant Sébastopol pour s'installer ici.

Le Forum et [illegible] les équipements - sociaux, sportifs [illegible] culturels - prévus par [illegible] Pouvoirs Publics formeront un ensemble unique.

Et [illegible] à tout le monde.

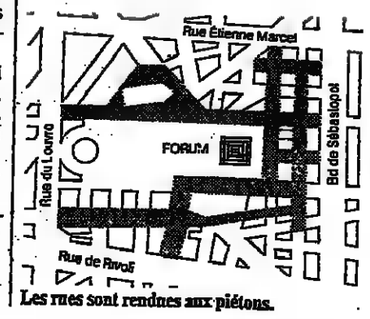

Les rues sont rendues aux piétons.

FORUM DES HALLES DE PARIS
SERETE AMÉNAGEMENT
63, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. 720.31.10.

ÉCONOMIE - SOCIAL

SIDÉRURGIE

Le gouvernement américain pourra-t-il résister longtemps au courant protectionniste ?

Washington. — [illegible] industrie qui travaille à 80 % de sa capacité contre 97 % il y a quatre ans, dont la marge de profit est de 3,6 %, moins de la moitié de ce qu'elle était en 1974, qui a mis « à pied » [illegible] mille [illegible] et quelques [illegible] qui [illegible] : [illegible] de l'industrie de l'acier [illegible] nues, depuis quelque [illegible] une [illegible] nationale.

L'alarme a été [illegible] lorsqu'une entreprise de Youngstown, dans l'Ohio, a fermé ses portes à la fin septembre, [illegible] ouvriers. Déjà trois [illegible] une usine de Bethlehem [illegible], en Pennsylvanie, en juillet, tandis que le plus grand producteur d'acier américain, [illegible] Corporation, [illegible] réduire de 8 à 10 %, au cours des [illegible] mois, son effectif de quarante-cinq mille employés.

Des [illegible] alarmant publié cet automne l'ampleur de la crise. La production d'acier, [illegible] symptôme de la [illegible] américaine, ne s'est accrue que de 8 % depuis 1958, alors qu'elle augmentait de 100 % à l'échelle mondiale. Les États-Unis, [illegible] producteurs, [illegible] à l'étranger une part croissante de leurs [illegible] : 18 % pour les six premiers mois de l'année en cours, près de 20 % aux [illegible] japonais.

Mais surtout ces importations [illegible] « non traditionnels » sont désignés le plus [illegible] comme les [illegible] [illegible] un magazine [illegible] dénonce « *la concurrence déloyale de l'étranger* » qui « *enlève des emplois aux travailleurs américains de l'acier* ». Le maire de Youngstown, pour qui, [illegible] vrai, la fermeture de la principale [illegible] de sa ville est une catastrophe, y voit le résultat d'une « *politique qui a délibérément encouragé contre de la prospérité [illegible] en Asie et en Amérique* [illegible] ».

Le problème existe, mais la plupart des spécialistes, même les syndicats, doivent bien admettre que la crise a [illegible] intérieur. L'industrie de l'acier ne s'est pas suffisamment [illegible]. Elle [illegible] une [illegible] production élevés, alors que le [illegible] des [illegible] a changé de goût (par exemple la multiplication des [illegible] « compacts » remplaçant les grosses [illegible] d'naguère) a échappé aux [illegible] de la [illegible]. L'engouement [illegible] pour la protection de l'[illegible] n'est [illegible] partie [illegible] que les acheteurs et les pays ne font que

Du notre correspondant

[illegible] dans les [illegible] [illegible]. Enfin, [illegible] de hauts [illegible], sensibles à la suite d'une série de grèves par les [illegible], n'ont pas été suivis d'une augmentation correspondante de la [illegible].

Dans le cadre d'une [illegible] d'ensemble [illegible] par M. Carter, un rapport a été [illegible] par le [illegible] sur la stabilité des salaires et des prix, organisme dépendant du ministère du Trésor. Selon ce document, *en dix ans*, les hausses de salaires, dont ont bénéficié les ouvriers de l'acier, ont été de 125 % contre [illegible] % dans les [illegible] [illegible]. *Aujourd'hui*, la [illegible] horaire est de [illegible] dollars, soit 40 % [illegible] de la moyenne [illegible]. *Il doit croître* encore de [illegible] % au cours des [illegible] mois, en vertu [illegible] signées. En revanche, la productivité du [illegible] est [illegible] que de 1,9 % par an de 1964 à 1976, contre 2,2 % dans la [illegible] de l'économie. Résultat, les prix de l'acier ont [illegible] de 72 % en cinq dernières années, contre 24 % pour les autres prix [illegible]. Pour le seul [illegible] qui s'est [illegible] à la fin d'août, la [illegible] de ces prix a été de 7,1 %, mais de 9,4 % pour l'acier.

Un précédent

Il n'est pas surprenant dans [illegible] que les prix de l'acier importé, du Japon, par exemple, apparaissent plus avantageux aux importateurs américains. Sont-ils [illegible] grâce à un dumping systématique, comme l'affirment les [illegible] compagnies [illegible] ? La [illegible] [illegible] par plusieurs. D'après le rapport de la [illegible] des prix, les coûts de production au Japon [illegible] inférieurs de [illegible] % [illegible] de l'acier européen [illegible] à peu près équivalents. De son côté, le ministère américain du Trésor a donné raison, il y a quelques jours, à une compagnie américaine, [illegible] Steel, qui s'était plainte, [illegible] dernier, d'être victime de dumping de la part de [illegible] entreprises japonaises (le [illegible] du 5 octobre).

L'[illegible] du Trésor est provisoire, mais il a eu d'importantes conséquences : les [illegible] nippones doivent, d'ores et déjà, [illegible] d'avance, sur les [illegible] à [illegible] la somme de [illegible] dollars environ par [illegible] importé, pour [illegible] sur [illegible] prix au niveau [illegible] les experts américains estiment être le coût réel. La mesure a eu l'effet de discussion recherché, puisque la plupart des fournisseurs visés ont [illegible] leurs ventes.

Le Trésor [illegible] pourrait donner une réponse analogue aux autres plaintes qui lui sont parvenues. U.S. Steel Corporation a déposé une plainte beaucoup plus importante, il [illegible] dernier, contre des firmes japonaises. [illegible] *Businessweek*, trois autres compagnies américaines s'apprêtent à intenter une action de même nature contre des firmes européennes. Or, dans ce *dernier cas*, il sera encore plus facile de leur donner raison, puisque les prix de vente sur *le marché européen sont supérieurs* à ceux pratiqués hors de la C.E.E., ce qui permet d'étayer l'argument du dumping. La preuve était plus difficile à faire pour les Japonais, qui ne publient pas d'informations suffisantes sur leurs coûts de production et qui vendent [illegible] également à perte — *c'est* du moins l'avis des experts américains — sur leur marché [illegible].

Le gouvernement [illegible] a choisi ce procédé pour protéger l'industrie [illegible] de l'acier, [illegible] à des mesures plus rigoureuses, telles que l'imposition de contingents, qui lui [illegible] pourtant demandée de divers côtés. M. Vanik, représentant démocrate de l'Ohio (la région la plus [illegible] par la crise), propose de limiter les importations aux États-Unis à [illegible] % du marché, un contingent étant [illegible] à égalité entre les fournisseurs japonais (leur part est de 8 à 9 % du marché actuellement), les Européens et les autres. Les industriels de l'acier voudraient, eux, ramener les importations au niveau où elles [illegible] en 1975 : 14 à 15 % du marché.

Vers la « liberté organisée des échanges » ?

En revanche, pour M. Schultze, principal conseiller économique du président, la réponse à la crise « doit s'inscrire dans le cadre d'une *économie saine, pas du protectionnisme* ». Il fait valoir que la part du marché de l'acier déroule aux fournisseurs étrangers est moindre que celle du [illegible] de [illegible] qui [illegible] 20 % aujourd'hui. Selon le rapport de la commission des prix, [illegible] cité, des mesures protectionnistes, telles que barrières douanières ou contingents, auraient pour premier effet de faire monter encore les prix de l'acier, ce qui accélérerait l'inflation, sans [illegible] les causes spécifiques de la crise. Surtout, on s'inquiète dans les [illegible] gouvernementaux du [illegible] effet que de telles décisions auraient sur la position de la délégation américaine aux négociations multilatérales de Genève, les Européens et les Japonais étant alors en droit de prendre des mesures de rétorsion dans d'autres domaines.

Il n'est donc pas question, du moins pour le moment, d'aller au-delà des mesures de contingentement déjà prises pour certains aciers spéciaux. Va-t-on vers la négociation de restrictions volontaires, comme cela a été fait récemment avec le Japon pour les récepteurs de télévision ? Il [illegible] bien, en tout cas, que la [illegible] de « [illegible] organisée des *échanges* », que M. [illegible] plaidée ici le mois dernier, trouvera, la crise de l'acier [illegible] des auditoires moins sceptiques.

MICHEL TATU

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TOURISME
OFFICE NATIONAL ALGÉRIEN DU TOURISME
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
Sous-Direction des Marchés

AVIS DE PRÉSÉLECTION

Dans le cadre de la réalisation du programme de développement touristique, l'Office National Algérien du Tourisme (ONAT) lance un avis de présélection de [illegible] ouvertes aux [illegible] ponctuelles en matière de [illegible] d'installations touristiques.
Les références [illegible] relatives à la formation et à l'expérience devront parvenir à l'ONAT - Direction de l'Equipement, 25-27, rue Khalifa-Boukhalfa - ALGER, avant le 31 [illegible] 1977.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Pour lutter contre le chômage des jeunes, M. Cheramy propose une alternance des périodes de formation et des stages en entreprise

C'est un honnête et lucide rapport sur l'emploi des jeunes qui a été présenté, mardi 11 octobre, devant le Conseil économique et social par M. Robert Cheramy au nom de la section du travail et des relations professionnelles. Bien qu'il ait le défaut de se cantonner dans les généralités — mais c'est la loi du genre, — ce texte, ainsi que le projet d'avis qui l'accompagne, situe bien les problèmes, sans fards et sans démagogie.

Les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans représentent moins de 20 % de la population active, mais plus de 40 % des demandeurs d'emploi : le taux de chômage pour cette catégorie est de l'ordre de 11 %, soit le double de ce qu'il est pour l'ensemble de la population active.

Le rapport relève la situation particulièrement critique des femmes, qui constituent moins de 40 % de la population active, et près des deux tiers des jeunes chômeurs. Il note à ce propos que le développement du travail féminin est « *un phénomène irréversible* » et qu'il est du devoir de la collectivité « *de faire cesser toute discrimination à l'embauche concernant la qualification et le salaire des jeunes femmes* ».

Le rapport développe essentiellement l'idée qu'il est vital de marier l'école au monde du travail. Cette idée, d'autant plus intéressante que M. Robert Cheramy représente la Fédération de l'éducation nationale au Conseil économique et social, est timidement avancée aujourd'hui par les pouvoirs publics et contradictoirement combattue par certains syndicats qui voient là un prétexte pour mettre les jeunes au service du patronat.

Mais comment remédier autrement au fait que la moitié des quelque sept cent mille jeunes qui sortent chaque année du système scolaire n'[illegible] aucune formation professionnelle ? Le rapport, qui n'entend pas [illegible] sur le principe de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans et qui souhaite « *l'amélioration et la mise à niveau* » des C.E.T. et de l'apprentissage, préconise jusqu'à l'âge de dix-sept-dix-huit ans « *des systèmes faisant se succéder des périodes de travail en entreprises et des périodes de formation proprement dite* », pendant lesquelles « *le jeune aurait le statut de salarié* » et qui devraient déboucher sur « *un emploi stable et qualifié* ».

Il serait également souhaitable, affirme la section du travail et des relations professionnelles du Conseil économique et social, d'étaler dans l'année la sortie de l'école, afin que des centaines de milliers de jeunes ne se présentent pas au même moment sur le marché du travail. Il n'est pas logique que ce marché soit dégarni en mars et saturé en septembre. Aussi le rapport préconise-t-il « *la généralisation des systèmes des examens par unités capitalisables* » avec la possibilité d'envisager « *des semestres extensibles* », notamment aux niveaux des C.A.P. et des B.E.P.

Mais pour résorber le chômage des jeunes encore faut-il, [illegible] le rapport, « *que reprennent les créations d'emplois* ». Sans porter un véritable jugement sur les mesures récemment prises par le gouvernement (loi du 5 juillet) et sur le plan d'action du C.N.P.F. et des chambres de commerce et d'industrie, le texte présenté par M. Cheramy exprime la crainte, souvent formulée dans ces colonnes, que ces initiatives ne soient purement conjoncturelles et qu'au printemps prochain les jeunes « embanchés » par ces divers biais ne se retrouvent à nouveau parmi les demandeurs d'emploi. De plus le « pacte national pour l'emploi » favorise le développement du travail temporaire que le Conseil économique et social voudrait au contraire voir réduit par réglementé de façon beaucoup plus stricte.

Pour éviter d'avoir à faire face dans six mois à une situation de l'emploi plus catastrophique, le rapport [illegible] qu'il est « *souhaitable de mettre en place un programme pluriannuel* » élaboré par le gouvernement et les partenaires sociaux. Façon de reconnaître que les plans qui ont été décidés jusqu'ici sont notoirement insuffisants. — M. C.

CONSOMMATION

La « radicalisation » de l'U.F.C. entre dans les faits

Changement de structures à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), qui édite la revue *Que choisir ?* (1). Désormais, seules les unions locales (une centaine actuellement) siégeront au conseil d'administration. Depuis la fondation de l'U.F.C., il y a une vingtaine d'années, ce conseil était composé de trois collèges : un collège d'associations nationales, un collège de techniciens et un collège d'adhérents individuels.

Cette prise du pouvoir par les unions locales, décidée en assemblée générale le 1er octobre, ne fait que concrétiser une évolution sensible depuis deux ans. A vrai dire, le collège des « associations nationales » n'était plus représenté que par le Conseil national des femmes françaises, les autres associations fondatrices (2) ayant, au fil des ans, quitté l'U.F.C. Plus grave est la démission inévitable de M. André Romieu, un des fondateurs de l'U.F.C., qui avait, à plusieurs reprises, fait part de son « *désaccord* » et de son « *inquiétude au sujet des conditions hasardeuses dans lesquelles interviennent des décisions importantes* » et qui avait réclamé, sans l'obtenir, « *qu'un débat soit ouvert sur les questions fondamentales qui appellent (...) une réflexion* [illegible] ».

La participation de l'U.F.C. à la rédaction d'un [illegible] publié en commun avec la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature et l'Union des [illegible] de journalistes, notamment — numéro [illegible] *Noire*, le *Fi-Garrot* (3) [illegible] 31 août. — a soulevé quelques [illegible] à cette [illegible]. Rappelons que l'U.F.C. avait précédemment pris plainte [illegible] pour [illegible] du 13 [illegible] 1976).

L'évolution [illegible] aux Ateliers généraux de l'U.F.C., il y a un an (le [illegible] daté 14-15 novembre 1976). La publication d'[illegible] comparatifs par l'Union est aujourd'hui complétée par une [illegible] de l'U.F.C. sur [illegible] offerts aux consommateurs français. Cette « politisation » ne semble pas avoir jusqu'ici [illegible] la diffusion de *Que choisir ?*, qui continue à diffuser trois cent mille exemplaires mensuels.

(1) 7, rue Léonce-Reynaud, Paris (16e).

(2) La Fédération des coopératives de consommateurs, l'Orgeco, différentes associations familiales.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

— Cotisations sur salaires :
- Plus de 9 et moins de [illegible] salariés (septembre et 3e trimestre 77) Échéance des cotisations : 1er octobre 1977. Date limite : 15 octobre 1977.
- Personnel d'immeubles (3e trimestre 1977) : 31 [illegible] 1977.

— Cotisations personnelles d'Allocations Familiales des Employeurs et Travailleurs Indépendants (3e trimestre 1977) : 15 novembre [illegible]

Par suite de l'augmentation du « minimum garanti », les avantages en nature passent à 6,29 F (1 repas) et à 137,80 F (logement), à compter du 1er octobre 1977.

Les chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de l'Agent Comptable de l'U.R.S.S.A.F. 75-U.

Maintenant votre clientèle internationale peut vous appeler de: Londres, Francfort, Geneve, Amsterdam, Madrid, Zurich, Bruxelles, New York et Barcelonne pour le prix d'une simple communication locale.

800

Grace au Service 800

Pour de plus amples renseignements appelez: Paris 236 67 89

PARISIENS, POUR ALLER TRAVAILLER, CHOISISSEZ VOTRE HEURE

Chaque jour, du lundi au vendredi :
– 9 trains vers Nancy et Strasbourg,
– 8 trains vers Metz,
– 9 trains vers Reims.
Certains de ces trains desservent également Épernay, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Commercy, Toul, Lunéville et Sarrebourg.

SNCF
REDECOUVREZ LE TRAIN.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE - SOCIAL

LES DÉCLARATIONS DE M. YVAN CHARPENTIÉ

(Suite de la première page.)

» Il serait stupide de définir ne ligne obligatoire, d'imposer n carcan dans lequel s'enfermeient les négociations. Car pour rtains emplois qui ne sont ni ut à fait en bas, ni tout à fait haut de la grille des rémunirations, il peut être nécessaire prévoir, soit leur redressement rs le haut, soit leur déclassement vers le bas.

» C'est aux négociateurs d'apprécier et de conclure. En tout cas, ne peut pas tout faire à la fois. les pouvoirs publics veulent valoriser le travail manuel, ils peuvent pas simultanément ener cette politique et accroître op fortement le SMIC, car les as salaires ne couvrent pas tous s travailleurs manuels.

— Accepteriez-vous pour des raisons économiques (lutte contre l'inflation et modération des revenus) et pour des raisons psychologiques (démontrer que la lutte contre les inégalités est vraiment amorcée) que les très hauts salaires — par exemple 24 000 francs par mois — soient plafonnés ou bloqués en 1978 ?

— Il faut distinguer deux hoses. A propos de la modération des revenus, nous pouvons ire que nous sommes des exemles : les années passées, l'évolion des salaires des cadres n'a as pesé lourd sur la hausse de a masse salariale. Nous ne ommes pas la cause de l'inflation. n 1977, nous étions d'accord pour ne modération de l'élévation des evenus. Nous sommes prêts à evoir le modèle pour 1978, d'aant qu'une augmentation proporionnelle des salaires en haut de a hiérarchie ne signifie pas ccroissement proportionnel du ouvoir d'achat pour les cadres, i l'on tient compte du poids plus ourd des impôts directs. On parle le limitation à 30 000 francs ou 0 0000 francs par mois. Il s'agit à de rémunérations de dirigeants et il appartient aux conseils d'adninistration des entreprises d'examiner si ces traitements sont ustifiés ou non. S'ils le sont, il n'y a rien à dire ; sinon, que les conseils d'administration balayent devant leur porte ! Mais fait-on d'autres recommandations sur les revenus non salariaux ? Ils se cachent si bien que M. Barre ne saurait pas à qui s'adresser.

— S'il y a une recommandation gouvernementale sur la modération des hauts salaires autour de 24 000 francs, la C.G.C. ne fera pas de déclaration de guerre ?

— Sans doute pas une déclaration de guerre, mais la déclaration que c'est une stupidité de vouloir enrégimenter tout le monde dans des schémas à multiples niveaux. C'est méconnaître la nécessité d'adaptation et de souplesse des politiques de salaires.

La place des cadres dans l'entreprise

— M. Barre a annoncé qu'il n'y aura pas de déplafonnement des cotisations de sécurité sociale en 1978. Il n'a rien dit pour les années suivantes. Or vous savez bien que le régime de retraite de la Sécurité sociale est en difficulté. Si vous demeurez hostile à tout déplafonnement, quelles solutions proposerez-vous à terme pour équilibrer les finances de la Sécurité sociale ?

— M. Barre nous a répondu pour 1978, car il ignore qui sera premier ministre après les élections. En ce qui concerne l'avenir du régime de base de la Sécurité sociale, il n'y a pas de mystère : les actifs payent pour les retraités. Ou bien il faudra augmenter le taux des cotisations, ou bien diminuer les pensions, ou encore reculer l'âge de départ à la retraite. Il faut dire avec courage la vérité aux Français ; si l'équilibre démographique s'inverse, il faudra en tenir compte.

» La notion de droits acquis devient désormais une notion relative. Ceux qui prétendent vouloir verser des retraites à 75 % sans rien modifier sont des marchands d'illusions. On peut cependant imaginer des adaptations à la *situation économique et démographique* : prévoir un avancement de l'âge de départ à la retraite et plus tard le reculer. La C.G.C. l'a proposé pour la préretraite à la carte.

— Qu'attendez-vous de la restauration du dialogue avec les pouvoirs publics ?

— La C.G.C. attend essentiellement que le gouvernement aborde nos propositions de façon positive. Nous ne prétendons pas résoudre tout en même temps. Nous demandons que les pouvoirs publics nous prêtent une oreille attentive. Par exemple : les difficultés d'emploi des cadres de *plus de cinquante ans exigent des* mesures concrètes. En ce qui concerne la concentration dans l'entreprise, nous attendons la mise en place de structures et de procédures qui tiennent compte du rôle des cadres et leur permettent d'être associés à l'élaboration des décisions.

— Ne va-t-on pas privilégier les cadres au détriment, par exemple, du comité d'entreprise ?

— La concertation c'est à la fois moins et plus que la consultation du C.E. C'est moins, car pour nous, il ne s'agit pas de posséder un droit spécial sur la gestion des œuvres sociales. C'est *plus, car au-delà des obligations* formelles d'information du C.E., nous entendons que les cadres soient associés à la préparation des politiques, dans un climat complet de confiance, avec des précautions, telles que le respect du secret dans certains cas.

— Réclamez-vous un droit d'alerte en cas de difficultés économiques de l'entreprise ?

— Le droit d'alerte ne doit pas être accordé aux structures de concertation, car notre bon sens nous amène à penser que le chef d'entreprise éviterait alors de nous donner des informations. Le droit d'alerte doit revenir aux syndicats ou au comité d'entreprise. Ceci étant, les cadres doivent pouvoir, au moment voulu, faire en sorte que d'autres instances utilisent ce droit d'alerte ou encore pouvoir rappeler au chef d'entreprise qu'à tel moment ils l'ont mis en garde.

— Vous avez rencontré récemment M. Mitterrand et vous avez une certaine idée des projets de la majorité. Que pensez-vous du programme des uns et des autres ?

— Nous n'entendons pas être classés dans un tiroir de la politique. Nos contacts ont pour but d'obtenir des éclaircissements, avec le même souci que M. Edmond Maire : qu'on mette toutes *les cartes sur la table. Il ne suffit* pas que les partis politiques nous expliquent le comment, il faut aussi qu'ils nous disent le pourquoi. Ceux qui pensent qu'on peut demeurer dans le flou se trompent. Les hommes politiques doivent avoir le courage de dire la vérité et préciser ce qu'ils feront exactement et pourquoi ils veulent le faire.

— Vous avez quand même des préférences, soit pour le socialisme, soit pour la social-démocratie, soit pour le libéralisme avancé ?

— Nous ne sommes absolument *pas sensible aux chants des sirènes* et à la vertu des slogans, quels qu'ils soient : social-démocratie, société libérale avancée... *L'époque des grands mots est* révolue. On n'engage pas les Français sur des chemins plantés de drapeaux mais sur des routes où les voies de circulation sont clairement délimitées. Ceci étant, à propos du programme commun, nous avons beau le lire avec l'œil gauche au avec l'œil droit, l'éclairage est différent mais le texte reste le même. Il conduit à la spoliation des institutions paritaires qui sont notre propriété et à une étatisation irresponsable de la vie sociale. Côté majorité, certains *prônent une réduction* des inégalités qui conduirait à un égalitarisme injuste et absurde.

L'État manque de responsabilité

— Comptez-vous avoir des contacts avec les syndicats C.G.T. et C.F.D.T ?

— Nous avons écrit à MM. Séguy et Maire pour les rencontrer. Seule la C.F.D.T. a ouvert la porte pour une éventuelle rencontre. Elle n'est pas encore faite. Elle suppose un examen préalable, la définition d'un ordre du jour. Il faut en tout cas bien voir que la C.G.C. refuse de faire comme la C.G.T., de dresser autour d'elle un mur de Berlin et d'accepter alors de rencontrer seulement ceux avec qui elle est d'accord. La C.G.C. ne veut pas s'enfermer sur elle-même. Elle veut comprendre les problèmes des autres catégories socio-professionnelles.

— Comment concevez-vous les relations sociales dans une économie à croissance modérée ?

— Aujourd'hui nous avons atteint un certain plafond de progrès social. Celui-ci se heurte aux capacités de l'économie. Nous sommes obligés d'en tenir compte. La planète s'est rétrécie, le poids de la solidarité internationale et la prise en compte des besoins des pays en voie de développement sont des réalités. La Communauté européenne, les besoins d'une liberté personnelle accrue, en sont d'autres.

— Acceptez-vous de modérer vos revendications ?

— Comme le dit un chansonnier, nous répondons : non aux sacrifices, oui aux efforts. Nous l'avons dit hier au C.N.P.F. pour les accords salariaux. Pas d'accord impliquant une diminution du pouvoir d'achat. Il n'est pas question de renoncer à nos objectifs tandis que d'autres se remplissent les poches. Je suis, par exemple, stupéfait du manque de responsabilité de l'Etat, qui réclame des efforts aux cadres et aux différentes catégories et prépare un budget dont la progression est supérieure de trois points à celle des prix.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

LA NOUVELLE FORD GRANADA est sûre et confortable. Prenez le volant, vous en serez tout de suite convaincu. Grande surface vitrée, montants étroits pour une visibilité à 325°. Instruments de bord fonctionnels et anti-reflets. Commandes à portée de main. Lignes tendues aérodynamiques. Elle paraît efficace. Elle l'est.

La sécurité

Suspension à 4 roues indépendantes, grand empattement, centre de gravité bas, la plus large voie de sa catégorie. Barre anti-roulis à l'avant, becquet aérodynamique, freins assistés, double circuit, à disque à l'avant. La nouvelle Ford Granada est sûre. Pour plus de sécurité, habitacle renforcé en acier, pare-brise feuilleté triple épaisseur, zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière, colonne de direction à absorption d'énergie, serrures de sécurité, lunette arrière dégivrante, ceintures à enrouleur. En Ford Granada, la sécurité est à son plus haut niveau.

Le confort

Mettez-vous au volant : la position de conduite est idéale. Les sièges avant, inclinables, sont réglables à volonté. Le nouveau tableau de bord est beau et fonctionnel. Les commandes principales sont regroupées sur la colonne de direction. La climatisation 3 vitesses renouvelle complètement l'air toutes les 20 secondes. Le confort, c'est aussi l'espace. 5 vastes places et un coffre de 400 dm³. En Ford Granada vous roulerez longtemps, confortablement, en silence.

Suspension à 4 roues indépendantes. Meilleure tenue de route et un plus grand confort.

Entretien tous les 20 000 km

A l'exception de la vidange et des contrôles de routine, les révisions n'interviennent que tous les 20 000 km. Freins et embrayage auto-réglables, allumage électronique sur les moteurs V6. La Ford Granada respectera votre budget.

Les moteurs et les options

6 moteurs au choix :
– 1700 cm³ - V4 - 10 CV.
– 2000 cm³ - 4 cylindres - arbre à came en tête - 11 CV.
– V6 - allumage électronique :
– 2300 cm³ - 13 CV.
– 2800 cm³ - 16 CV.
– 2800 cm³ - injection 16 CV.
– 2100 DIESEL disponible dès 1978.

En option : lève-vitres électrique, verrouillage central des portes et du coffre, transmission automatique, Pack "S", etc...

La Ford Granada existe en 4 versions :
– Spéciale - Luxe - GL - Ghia
et 3 carrosseries :
– coupé 2 portes, berline 4 portes et break.

Essayez la nouvelle Ford Granada chez l'un des 610 concessionnaires, agents ou points de vente Ford en France.

prix au 15.8.77 Ford Granada L moteur 2 litres :
33.380 F*
Prix clés en main

* peinture métallisée en option.

FORD GRANADA
Légendaire robustesse et sécurité.

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS

ETS. BUFFARD 110/112 bd de l'Hôpital PARIS 13e 707.79.19	LA CHAPELLE 20 bd de la Chapelle PARIS 18e 206.19.40	ROCHEBRUNE 58/60 av. Parmentier PARIS 11e 805.29.02	R.V.A. 93 bd Raspail PARIS 6e 222.73.30	SADVA 19 rue de Presbourg PARIS 16e 500.32.00	SAFI 76 rue de Longchamp PARIS 16e 553.18.40

HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE

sous la direction de Pierre Léon

Du 14e siècle à nos jours

En souscription
jusqu'au 31 octobre 1977

La collection complète des 6 volumes : 720 F (au lieu de 900 F) ou les tomes 1, 5 et 6 à paraître en novembre 1977 : 370 F (au lieu de 450 F)

Renseignez-vous chez votre libraire ou à défaut chez A. Colin, 103, bd Saint-Michel Paris (5e) - Tél. 329.12.19

ÉCONOMIE - SOCIAL

ÉNERGIE

M. Mitterrand suggère un moratoire nucléaire de deux ans

De notre correspondant

Grenoble. — *Au cours de la réunion organisée à Grenoble par les présidents des conseils généraux socialistes et M.R.G., l'un des membres du comité Malville de Grenoble s'est adressé à M. François Mitterrand pour lui demander s'il était partisan du surrégénérateur Super-Phénix. M. Mitterrand a répondu que le parti socialiste condamnait le* « plan Messmer », « qui a signifié l'implantation en France des centrales selon certains procédés, à partir de certains brevets, dont nous savons de façon certaine qu'ils ne répondent déjà plus, dans les pays où ils sont employés, aux normes de sécurité retenues ».

M. Mitterrand précisa ensuite la position du parti socialiste sur le problème nucléaire en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir : « Il est impossible de renoncer par principe au nucléaire, la seule forme d'énergie qui nous permette d'assurer la soudure avant que ne soient maîtrisées soit l'énergie nucléaire elle-même, soit les autres formes d'énergie comme l'énergie solaire. Nous ne trouverons pas dans les tiroirs de l'administration les procédés qui nous permettraient, dans les années 78 ou 79, de remplacer l'énergie nécessaire pour que nos usines continuent de tourner. »

Il faut alors — estime M. Mitterrand — s'arrêter à la notion de « moratoire », dont la durée — selon le premier secrétaire du P.S. — ne devrait pas excéder deux ans, et non cinq ans, « pour permettre de compléter l'information d'un gouvernement de gauche. »

M. Mitterrand a continué : « Aujourd'hui, dans l'état de nos connaissances et dans l'état de nos besoins, Creys-Malville n'est pas nécessaire. Cependant, si on juge que l'énergie nucléaire est, pour les trente ans qui viennent, la seule solution à nos problèmes d'énergie, alors Creys-Malville sera nécessaire. »

« Qu'on ne croie pas que le parti socialiste cède aux effets de la mode, *a conclu M. Mitterrand.* Nous refusons de déclarer que nous ne recourrons pas à l'atome. Nous pensons que ce serait démagogique et un formidable manque de confiance dans la capacité humaine de dominer et de maîtriser sa propre création. »

Une société publique de géothermie va être constituée

Trente mois après la création de la délégation aux énergies nouvelles, le conseil des ministres doit faire le point ce 12 octobre sur la politique suivie en matière d'énergie solaire et de géothermie. A cette occasion, plusieurs mesures seront prises pour aider au développement de la géothermie et de l'énergie solaire.

Déjà douze mille logements sont chauffés par géothermie et près de douze mille autres attendent de l'être. Mais le développement de ce mode de chauffage était freiné, jusqu'à présent, par les contrats de chauffe dans les immeubles anciens, la concurrence des autres sources d'énergie et le coût des investissements. La seule mesure nouvelle prise par le conseil des ministres consiste en la création d'une société publique de géothermie à laquelle participeront notamment l'Union des H.L.M. et une filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit de favoriser la concurrence sur un marché où la Compagnie générale de chauffe dispose d'un quasi-monopole.

D'autre part, la libération, par la loi du 19 juillet 1977, des contrats de chauffe devrait avoir des effets, puisqu'un avenant interviendra de droit lorsque l'utilisation de la géothermie sera envisagée. On ne cache pas non plus à la délégation aux énergies nouvelles que l'avance — de 2 500 F ou 3 500 F selon les immeubles — exigée des constructeurs en cas de raccordement au « tout électrique » normalisera la concurrence et permettra au chauffage géothermique de se trouver en meilleure position.

Malgré ces mesures, les objectifs géothermiques pour 1985 — fixés à cinq cent mille logements lors du conseil de planification de 1975 — sont plutôt révisés en baisse. On ne parle plus désormais que de trois cent mille logements.

Un effort plus important doit être réalisé en matière d'énergie solaire. Les crédits de l'Etat destinés aux opérations de démonstration passent de 12 à 24 millions de francs de 1977 à 1978 au titre du ministère de l'industrie. L'enveloppe solaire de la recherche augmente de près de 25 % et dépasse désormais 100 millions de francs. Cet effort supplémentaire permettra de développer plusieurs prototypes photovoltaïques, et le projet de centrale électro-solaire de 2 mégawatts-Thémis (une batterie de miroirs orientables — héliostats — concentrera les rayons solaires sur une chaudière située sur une tour de 80 mètres de hauteur). Quelques millions de francs seront consacrés à la participation française dans la construction d'une centrale solaire européenne en Calabre.

Enfin une instruction du premier ministre va obliger les maîtres d'ouvrages publics à étudier systématiquement une variante énergie nouvelle dans leurs projets de construction d'établissements publics (hôpitaux, écoles, etc.).

En revanche, le conseil des ministres ne se penchera ni sur la localisation du projet Thémis ni surtout sur les modalités d'aide à l'industrie. Le délégué aux énergies nouvelles souhaiterait mettre en place — au lieu de l'actuelle déduction fiscale — une subvention généralisée à tous les particuliers s'équipant de capteurs solaires. Mais le ministère de l'industrie ne semble pas entièrement acquis à cette idée, qui exigerait une lourde gestion de dossiers. La décision sera donc prise ultérieurement.

COMMERCE EXTERIEUR

Les industriels européens de la chaussure veulent que les importations soient réglementées

(De notre correspondant.)

Communautés européennes *(Bruxelles)*. — L'industrie de la chaussure presse les autorités de la C.E.E. de prendre rapidement des mesures pour la protéger contre la concurrence sauvage que lui font subir la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, l'Espagne, le Brésil et les pays de l'Est. Pour la Confédération européenne de l'industrie de la chaussure, il est temps d'envisager « *une révision profonde de la politique libérale inconditionnelle suivie par la Communauté jusqu'à présent* ». Tel était le thème de la conférence de presse qu'elle a organisée ce mardi 11 octobre à Bruxelles.

La situation devient critique : entre 1972 et 1976, la production chez les Neuf a baissé de 8 %, les exportations de 13 %, alors que les importations se sont accrues de 30 %. Soixante-six mille emplois ont été perdus. Selon les professionnels, ces difficultés ne sont dues ni à la récession — la demande intérieure se maintient — ni à des faiblesses structurelles, mais s'expliquent essentiellement par la croissance spectaculaire de la production de quelques pays, Taïwan et la Corée du Sud notamment. La production de ces deux pays exclusivement destinée à l'exportation a respectivement doublé et quadruplé de 1972 à 1976.

En 1976, leurs ventes de chaussures à la C.E.E. ont progressé de 66 % par rapport à l'année précédente et, pour les six premiers mois de 1977, de 40 %. L'explication de ce « *boom* » ? Des investissements massifs américains et japonais qui utilisent leur main-d'œuvre bon marché. A l'Espagne et au Brésil il est aussi reproché de subventionner leurs exportateurs. Il est d'autant plus nécessaire de réagir, soulignent les industriels, que les Etats-Unis — qui seront bientôt suivis du Canada — ont décidé de réduire autoritairement leurs importations en provenance de Taïwan et de la Corée, si bien que l'Europe est dès à présent utilisée comme « déversoir ». Les industriels du Marché commun demandent, en particulier, que la Communauté limite l'accroissement annuel des importations en provenance de Taïwan et de la Corée du Sud à un taux qui soit en rapport avec la progression de la consommation à l'intérieur de la C.E.E. — Ph. L.

AFFAIRES

RHONE-POULENC : la situation s'est améliorée, mais reste précaire.

Le groupe Rhône-Poulenc se porte un peu mieux. Durant le premier semestre, sa production a été supérieure de 10 % au niveau qu'elle avait atteint en 1976 à pareille époque et, avec une augmentation des prix d'environ 3 à 4 %, son chiffre d'affaires consolidé a progressé de 14 % à 12 321 millions de francs. Mieux ! Pour la première fois depuis trois ans, le numéro 1 français de la chimie est redevenu bénéficiaire avec un résultat net consolidé légèrement positif, bien que la division textiles ait enregistré un nouveau déficit de 347 millions de francs.

Cette amélioration risque cependant d'être éphémère. Depuis le début de juillet, l'activité s'est ralentie et aucun signe de reprise n'est encore apparu. En outre, la situation dans le secteur textile reste extrêmement préoccupante, tant en raison de la mévente persistante des produits que de la nouvelle baisse des prix enregistrée. Tout laisse à penser dans ces conditions que les résultats du second semestre seront inférieurs au ceux du premier. Dans la lettre d'information adressée aux actionnaires, les responsables de Rhône-Poulenc indiquent à propos du textile que les études se poursuivent afin de déterminer les moyens de remédier à la crise.

L'ALGÉRIE PRÉCONISE UNE HAUSSE DE 15 % DU PRIX DU PÉTROLE POUR 1978

M. Ait Laoussine, vice-président de la société pétrolière algérienne Sonatrach, a préconisé le 11 octobre une majoration de 15 % du prix du pétrole pour 1978, qui serait la première étape d'une hausse planifiée.

Pour éviter la crise de l'énergie prévue pour le milieu des années 1980, M. Laoussine estime en effet nécessaire « *une série de hausses progressives et planifiées qui ne couvrent pas seulement les effets de l'inflation, mais qui rapprochent continuellement le prix du pétrole de celui des énergies de substitution* ».

Le vice-président de la Sonatrach intervenait au séminaire organisé du 10 au 12 octobre par l'OPEP à Vienne, avec la participation de représentants des compagnies occidentales, sur « *le rôle actuel et futur des compagnies nationales pétrolières* ». En ouvrant ce séminaire M. Ali Jaidah, secrétaire général de l'OPEP, avait précisé que les producteurs de pétrole adopteront une « *stratégie collective* » pour développer leurs industries pétrochimique et de raffinage s'ils n'obtiennent pas des pays consommateurs l'assistance technique nécessaire.

● RECTIFICATIF. — La compagnie opératrice à Ekofisk, co-responsable avec les autorités norvégiennes de la catastrophe survenue le 22 avril 1977 sur la plate-forme Bravo, est la Phillips Petroleum et non pas la British Petroleum, comme nous l'a fait écrire une erreur de transcription dans *le Monde* du 12 octobre.

● ERRATUM. — Dans le tableau sur la production automobile dans le monde, publié dans le supplément *Europa* du 4 octobre, une erreur nous a fait écrire 1971 au lieu de 1976. Les statistiques indiquées portaient donc sur 1964, 1970 et 1976.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Compagnie normande de mécanique de précision (C.N.M.P.)*, filiale de la SNECMA, et la division Hispano-Suiza de cette même Société nationale de moteurs d'aviation, ont regroupé leurs activités sous une nouvelle entité juridique, la société Hispano-Suiza, dont l'actionnaire quasi exclusif est la SNECMA. La C.N.M.P. (sept cent soixante-quatorze personnes pour un chiffre d'affaires de 113 millions de francs) a ses usines près du Havre, et Hispano-Suiza (deux mille deux cent soixante-sept personnes pour un chiffre d'affaires de 483 millions de francs) a ses ateliers à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et Bouviers (Yvelines). La nouvelle société Hispano-Suiza concentrera ses activités sur les moteurs d'avions, l'armement, les turbines industrielles et le nucléaire civil.

Conflits et revendications

● *La moitié des quinze cents employés de la caisse d'épargne de Paris*, selon les syndicats, ont fait la grève, mardi 11 octobre, par solidarité avec les cinquante informaticiens de cet établissement qui protestent contre la décision de la direction de confier le traitement de l'informatique à une société civile. Une assemblée générale des informaticiens doit décider, ce mercredi, de la poursuite de l'action.

D'autre part, le Syndicat unifié des agents et cadres de la caisse d'épargne de Paris précise que le service informatique n'est pas à l'origine du non-rattrapage du retard subi au début de cette année après une grève de trois mois (*le Monde* du 11 octobre). Selon cette organisation proche de la C.G.T., la direction aurait refusé de renforcer les services traitant les opérations en amont et en aval de l'informatique, préférant créer une filiale.

● *Un M. « Bons Offices » chez Dubigeon.* — Des négociations pourraient s'ouvrir prochainement pour tenter de régler le conflit qui dure depuis le 8 septembre, aux chantiers navals Dubigeon Normandie. M. Bonnefon, directeur régional du travail et de la main-d'œuvre des Pays de la Loire, a en effet été accepté comme M. « Bons Offices » par la direction et les syndicats.

Immigrés

● *Un meeting de protestation en faveur des immigrés* est organisé le jeudi 13 octobre, à 18 h., à la Bourse du travail, rue Charlot à Paris (métro République), sur l'initiative de l'union régionale parisienne de la C.F.D.T. Cette manifestation est dirigée contre les récentes mesures suspendant, notamment, l'immigration familiale.

Marché commun

● *La France est hostile à la réduction du niveau du prix garanti de la viande bovine.* — M. Méhaignerie l'a clairement indiqué lors de la réunion des ministres de l'agriculture qui s'est tenue mardi à Luxembourg. La Commission de Bruxelles, pour favoriser le développement de la consommation, suggère que le « *prix d'intervention* », c'est-à-dire le prix garanti, actuellement égal à 90 % du prix « *d'orientation* » européen, soit fixé à l'avenir à un niveau inférieur. En contre-partie, des « *primes variables* » seraient accordées aux producteurs. M. Méhaignerie a observé qu'une telle formule coûterait plus cher au Fonds européen agricole, nuirait à l'unité du marché et impliquerait des contrôles administratifs très lourds.

En revanche, les neuf ministres de l'agriculture sont tombés d'accord pour décider l'octroi aux producteurs de houblon de la Communauté d'une prime de 1 800 unités de compte (10 400 F environ) par hectare arraché, afin de réduire les excédents de ce produit (6 000 tonnes par an environ) qui ont provoqué un effondrement des cours depuis plusieurs années. — *(Corresp. part.)*

MONNAIES ET CHANGES

RECHUTE DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Après avoir initialement poursuivi son redressement, le dollar a été repris d'un nouvel accès de faiblesse, mercredi matin 12 octobre, sur les diverses places financières internationales, et ce, malgré la perspective d'un renchérissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché de l'euro-dollar. Une assez forte activité a régné en général sur les différents marchés.

A Paris, la devise américaine, qui était d'abord remontée à 4,8950 F, se traitait peu avant midi au même prix que mardi en clôture, soit à 4,8850 F. Elle a également reculé à Francfort (2,3020 DM après 2,3075 contre 2,3010), à Zurich (2,3125 F.S. inchangé après 2,3130) et à Tokyo (257,20 yens après 258,25 contre 256,67).

A Zurich, où la montée du franc suisse est suivie avec la plus grande attention, M. Chevallaz, chef du département des finances et des douanes a confirmé que des mesures étaient prêtes pour enrayer la hausse de la monnaie helvétique par rapport au dollar. A noter, la nouvelle baisse du dollar canadien, toujours très faible, qui est tombé à son plus bas niveau de toujours (91,675 $ canadien pour 100 $ américains contre 91,815).

Conséquence de la faiblesse du dollar, l'or a de nouveau progressé. A Londres, le cours de l'once de métal précieux a été fixé à 157,70 dollars (contre 156,35 dollars la veille), son plus haut niveau depuis le 29 août 1975.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dep. —		Rep. + ou Dep. —		Rep. + ou Dep. —	
$ E.-U. ..	4,8900	4,8920	+ 68	+ 90	+ 130	+ 160	+ 270	+ 340
$ can.	4,4810	4,4870	+ 25	+ 65	+ 90	+ 130	+ 220	+ 300
Yen (100)	1,98	1,9830	+ 70	+ 140	+ 190	+ 210	+ 380	+ 430
D.M.	2,1220	2,1250	+ 70	+ 90	+ 230	+ 270	+ 510	+ 570
Florin	1,9950	1,9990	+ 50	+ 70	+ 170	+ 200	+ 350	+ 395
F.B. (100)	13,73	13,7380	+ 340	+ 350	+ 720	+ 880	+1360	+1320
F.S.	2,1130	2,1160	+ 100	+ 130	+ 300	+ 330	+ 620	+ 650
L. (1 000)	5,54	5,5480	— 310	— 280	— 900	— 760	—1600	—1300
£	8,6040	8,6140	+ 220	+ 280	+ 650	+ 720	+1200	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U. ..	19	19 1/2	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin ...	4 1/4	3 1/4	4 1/4	5	4 1/2	5 1/4	5	5 1/2
F.B.	6	7 1/2	6	6 1/2	8	8 1/2	8 1/2	9 1/4
F.S.	1/2	1	1 3/4	2	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
L. (1 000)	10	15	13	15	14	16	14	16
£	5	5 3/4	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 1/2
F. français	8	8 1/2	5 3/4	9 1/4	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Au 30 juin 1977, l'encours total des prêts du Comptoir des entrepreneurs s'élevait à 32 188 millions, en progression de 1,9 milliard, soit 6,3 %, par rapport aux chiffres du 31 décembre 1976.

Le résultat net, après dotation aux amortissements, provisions et impôts, s'établit à 7,3 millions de F.

Après que l'encadrement du crédit eut rendu nécessaire, depuis le milieu de 1976, un freinage brutal de l'octroi de nouveaux prêts dans le secteur non aidé de la construction, l'émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de F, en mai dernier, donne à la société la possibilité de retrouver un rythme de progression plus normal. La baisse des taux intervenue depuis l'été sur le marché des capitaux à court terme devrait permettre de dégager d'ici à la fin de l'année des résultats au moins égaux à ceux du premier semestre.

COMPAGNIE DU NORD

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1977 fait ressortir un résultat semestriel bénéficiaire de 4 017 000 F, avant impôt, contre 12 756 000 F pour le premier semestre 1976.

Cette situation, qui tient compte de la perte subie du fait de la cession définitive de la Société Nationale de Construction, partiellement compensée par l'utilisation de provisions antérieures, n'est pas significative de l'exercice 1977 entier : celui-ci devrait se solder par un bénéfice d'exploitation légèrement supérieur à celui de l'an passé (25 098 000 F) et un résultat net au moins égal (23 014 000 F).

PARIS - ORLÉANS

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1977 fait ressortir un résultat semestriel bénéficiaire de 11 008 000 F avant impôt, sensiblement égal aux plus-values comptables provenant de l'expropriation de terrains situés dans le 13e arrondissement de Paris, et dont la compagnie était propriétaire depuis 1838.

Ainsi s'explique l'écart constaté par rapport au résultat du premier semestre de 1976, qui était déficitaire de 81 000 F. L'exercice 1977 entier devrait se solder par un bénéfice d'exploitation quelque peu inférieur à celui de l'an passé (3 810 000 F.), auquel viendront s'ajouter les plus-values diminuées de l'impôt s'y rapportant.

SELLIER-LEBLANC

Au cours de sa séance du 10 octobre 1977, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé qui s'étend du 1er juillet 1976 au 30 juin 1977.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 3 873 000 F, le résultat d'exploitation, en légère progression sur celui de l'exercice 1975-1976 (9 585 000 F), s'élève à 10 millions 082 000 F, dont 4 280 000 F reçus des filiales à titre de dividendes.

Compte tenu de divers profits et pertes et d'une provision pour impôt sur les sociétés de 3 033 000 F, le bénéfice net ressort à 7 285 000 F.

Ce résultat ne peut se comparer à celui de l'exercice précédent (5 500 000 F), qui avait été obéré par une provision de nature exceptionnelle.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le 24 novembre 1977, de porter le dividende de 8 F à 8,30 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé d'avance, correspond à un revenu global de 12,75 F.

(Publicité)

MARCHÉ BRITANNIQUE

Fabricant d'équipement ménager possédant deux usines modernes, service de vente et d'entretien, désire étendre la diversité de sa production.

Serait prêt à utiliser le matériel nécessaire à l'approvisionnement des marchés locaux et ceux du Royaume-Uni, à des prix avantageux dus au climat économique actuel.

Écrire au « Monde », 5, rue des Italiens, 75009 Paris, (Directeur International), sous le n° 10.147.

(PUBLICITE)

CONSORTIUM PO-SANGONE

(Siège à Turin)

AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS

pour la construction et la gestion d'une installation de dépuration des eaux

(Avis expédié au Bureau des publications officielles des Communautés européennes le 14 septembre 1977)

Le Consortium Po-Sangone pour la construction et la gestion de l'installation de dépuration des eaux noires des égouts entend procéder à l'assignation, au moyen d'adjudication-concours, de la construction du premier lot de l'installation de dépuration à Settimo Torinese pour le traitement des eaux refluées du Consortium constitué entre la ville de Turin et les communes de : Bruino, Rivalta, Orbassano, Beinasco, Grugliasco, Nichelino, Trofarello, Moncalieri, S. Mauro et Settimo.

La dépense présumée est de L. 12 900 000 000 (douze milliards) et le quantitatif d'eaux noires prévues à traiter pour ce lot est de 300 000 mc/jour.

On invite les firmes intéressées à participer à cette adjudication à présenter demande en langue italienne au président du Consortium Po-Sangone d'ici le 30 novembre 1977 à midi.

Les demandes devront être accompagnées d'une série de déclarations et de documents requis par le cahier des charges particulier d'adjudication dont la liste pourra être retirée dans les heures ouvrables auprès du secrétariat du Consortium (piazza S. Giovanni n° 3, Turin. Tél. : 575.2499).

On admet la présentation de demandes de la part d'entreprises réunies qui aient conféré mandat spécial avec représentation à l'une d'entre elles.

Le terme pour l'exécution des travaux est fixé dans les 980 jours naturels à partir de la date de livraison des travaux mêmes.

Le choix des entreprises à interpeller sera fait par le Consortium Po-Sangone, selon son jugement incontrôlable, dans les 120 jours de la date de cet avis.

Turin, le 14 septembre 1977.

LE PRESIDENT,
S. Garberoglio.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 OCTOBRE

Nouvelle hausse de l'or
Marché calme et irrégulier

La tendance est restée très calme et irrégulière ce mardi à la Bourse de Paris. Le seul fait marquant de la séance s'est produit sur le marché de l'or, où le lingot a poursuivi sur sa lancée, enregistrant un nouveau record de hausse à 25 070 francs, après 25 000 et 24 995 francs. Ce progrès de 80 francs, lié à celui réalisé par l'once d'or à Londres, a permis au lingot de se retrouver à son plus haut niveau depuis deux ans et demi.

Quant au napoléon, resté insensible la veille, il s'est finalement décidé à lui emboîter le pas, gagnant 2,10 francs à 249,10 francs. Simultanément, le marché s'est sensiblement animé, le volume des transactions passant de 5,33 millions de francs à 12,35 millions de francs.

Il n'en a pas été de même pour celui des valeurs françaises où la faiblesse des échanges était telle que les cotations ont été arrêtées en une heure tout au plus.

Hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées, l'indicateur instantané clôturant la séance en progrès insignifiant de 0,05 %.

A l'intérieur des compartiments la tendance était strictement la même. Un seul d'entre eux, les magasins, enregistrant une forte majorité de hausses. De fait, les meilleures performances ont été réalisées par Nouvelles Galeries et Paris-France (+ 4,5 à 5,6 %), tandis que D.M.C. et Poliet cédaient le plus de terrain (— 4 à 5 %).

En l'absence d'éléments économiques ou politiques nouveaux, le marché des valeurs françaises tourne d'autant plus à vide que les étrangers demeurent ostensiblement absents. Nul doute que les remous actuellement observés sur les marchés monétaires expliquent en partie cet accès de prudence.

Aux valeurs étrangères, seules les mines d'or — East Rand en particulier — ont poursuivi leur envol en liaison avec les cours du métal sur toutes les places.

LONDRES

La crainte d'un accroissement de la masse monétaire en septembre provoque mercredi matin un nouveau repli des cours. L'indice des industrielles accuse une baisse de 4,3 points à 507,5. Alourdissement des fonds d'Etat, qui cèdent de 1/4 à 3/4 de point. Nouvelle avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 157 78 contre 158 85

VALEURS	CLOTURE 11/10	COURS 12/10
Dunlops	842	827
British Petroleum	882	898
Courtaulds	134	131
De Beers	282	281
Imperial Chemical	423	417
Rio Tinto Zinc Corp.	197	194
Shell	582	585
Vickers	206	197
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	35 7/8
*West Drietontein	22	22 1/4
*Western Holdings	29 3/8	28 1/2

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/10	12/10
1 dollar (en yens)	256 70	257 20

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Le groupe annonce pour la première fois depuis 1974 un résultat consolidé légèrement positif au 30 juin 1977, et ce malgré le déficit de 347 millions de francs enregistré par la division textiles. Les résultats du second semestre risquent toutefois d'être inférieurs, tant en raison de la crise persistante qui règne dans les textiles que du ralentissement d'activité observé dans les autres secteurs (voir d'autre part).

VALLOUREC. — Les comptes du premier semestre se soldent par une perte nette de 38,36 millions de francs contre un bénéfice net de 40,64 millions au 30 juin 1976.

BOUYGUES. — Bénéfice net provisoire au 30 juin 1977 : 13,42 millions de francs contre 11,31 millions.

SELLIER-LEBLANC. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 font apparaître un bénéfice net de 7,28 millions de francs, non comparable avec le précédent. Dividende global : 12,75 F contre 12 F.

MARTELL ET Cie. — Dividende global de l'exercice 1976-1977 : 17,10 F contre 15,975 F.

SONY CORP. — Compte tenu des résultats attendus pour l'exercice 1976-1977, le dividende sera probablement augmenté de 2,5 yens à 15 yens, soit un total annuel de 25 yens contre 20 yens.

W. R. GRACE. — Dividende trimestriel payable le 9 décembre : 45 cents.

NEW-YORK

Au plus bas de l'année

Le calme apparent qui régnait à Wall Street depuis quelques jours aura été de courte durée et mardi les cours se sont assez vivement repliés, l'indice des industrielles s'inscrivant en clôture à 852,36 (— 7,88 points), son niveau le plus bas de l'année, mais aussi depuis le 9 décembre 1975.

Fortement ralentie lundi du fait de la fermeture de nombreuses banques pour le Columbus Day, l'activité s'est accélérée et 17,87 millions de titres ont changé de mains contre 16,58 millions.

Deux facteurs sont à l'origine de cette reprise : la crainte, toujours et encore, d'une nouvelle hausse du loyer de l'argent, crainte avivée par la perspective d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire pour la semaine du 13 octobre, et les prévisions conjoncturelles assez pessimistes faites par M. Schultze, président des conseillers économiques de la Maison Blanche. Pour ce dernier, un ralentissement de l'expansion est à peu près inéluctable.

Sur 1 857 valeurs traitées, 976 ont baissé, 436 ont monté et 445 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 10/10	COURS 11/10
Alcan	44 3/8	44 1/4
A.T.T.	61 7/8	61 3/4
Boeing	25 7/8	25 7/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 3/4
Du Pont de Nemours	118 1/2	118 1/4
Eastman Kodak	68	68 5/8
Exxon	47 7/8	47 1/4
Ford	45 3/4	45 1/4
General Electric	50 3/4	49 3/8
General Foods	32 3/4	32 1/2
General Motors	59 7/8	59 7/8
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	258	256 1/2
I.T.T.	31 5/8	31 1/2
Kennecott	23 1/4	22 5/8
Mobil Oil	83 1/4	82 1/8
Pfizer	26 3/8	26 1/8
Schlumberger	68 1/8	67 7/8
Texaco	25 1/4	25 1/8
U.A.I. Inc.	19 7/8	19 3/8
Union Carbide	43	42
U.S. Steel	30	29 7/8
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox	63 3/8	62 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	10 oct.	11 oct.
Valeurs françaises	94,6	94,7
Valeurs étrangères	103,7	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	82,3	82,1

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 8 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 11 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36	9 250
5 %	53	3 466
5 % 1920-1940	144 50	3 466
3 % amort. 45-56	86 40	9 552
4-1/4 % 1963	102	1 600
4 1/4-4 3/4 % 53	82	9 143
Emp. N. Ex. 5 1/65	105 70	5 455
Emp. N. Ex. 6 % 66	104 70	9 131
Emp. N. Ex. 6 % 67	99 60	2 156
Emp. 7 % 1973	251	6 159
Emp. 6,50 % 77	104	3 424
E.D.F. 6 1/2 1950	117 30	3 582
— 5 % 1960	103 70	3 250

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1959	496	500
E.D.F. parts 1960		482
Ch. France 3 %	139	139
Abeille I.S.A.P.D.		510
Abeille (Vie)		289 70
A.G.F. (Cté Cent.)	372	370
Ass. Gr. Paris-Vie	1285	1250
Concorde	295	292
Epargne France	260	255
Financ. Victoire	185 50	185 50
Fonc. T.I.A.R.D.	37 40	39
France I.A.R.D.	176	177
France (La)	340	348
GAN (Cie Gén.)	815	818
Protectrice A.I.R.	252	252
U.A.P.	550	560
Alsacien. Banque	349	349
(Lt) Banq Dupont	232 50	232
Banque Hervet	231 30	231 90
Banq Hypoth. Eur	224 60	225
Banque Nat. Paris	371	371
Banques Wormes	162 50	162
C.E.I.D.	0 58 50	61
Cetelem		92 10
C.N.M.E.	54 60	56
Crédital	92 50	93 50
Créd. Gén. Indust	133 30	137
Cr. Ind. Als.-Lor.	128 40	129 90
(Nl) Crédit Mod.	54	54 50
Electro-Banque	122	122
Eurabail	184 10	185
Financière Sofal	248 80	247
Fr. Cr. et B. (Cie)		45 50
Franco-Bail	178	0 183 50
Hydro-Energie	21 10	21 70
Immobail B.T.P.	124 90	125 30
Immobanque	169 20	170 10
Immorfina	154	153 90
Interbail	152	155
Lafitte-Bail	112	113
Locabail Immob.	194	188
Locafrance-Bail	137	137 50
Locamétal	138	138
Locindus	198	198
Sté Cent. Banq.	69	69 30
Sté Générale	201 80	201 20
SOFICOMI	157 90	158 90
Sovabail	204 60	203
UCIF-Bail	108	110
Un. Ind. Crédit.	135	135
Acier Investiss.	90	90
Bastion Sélect.	168	168
Zaïrogi	196	196
Cie Gén. Stein Ho.		82
Fonc. Chât.-d'Eau	590	580
(M) S.O.F.I.P.	0 78 50	81
Fonc. Lyonnaise	531	542
Immeub. Marseille	800	800
Louvre	165 80	165 80
Midi	279 10	273
Rente foncière	338	336
SIMYM	149 30	148,80
Voitures à Paris	267 50	267 70
Zuglfi	112	112 50
Foncina	92	92
Gr. Fin. Constr.	112	112 10
Immobdo	198	198
Locabail Immob.	194	188
Locafrance-Bail	137	137 50
Locamétal	138	138
Locindus	198	198
Sté Cent. Banq.	69	69 30
Sté Générale	201 80	201 20
SOFICOMI	157 90	158 90
Sovabail	204 60	203
UCIF-Bail	108	110
Un. Ind. Crédit.	135	135
Acier Investiss.	90	90
Bastion Sélect.	168	168
Zaïrogi	196	196
Abeille (Cie Ind.)	163	160 10
Applic. Hydraul.	638	640
Artois	94 50	95
Centen. Blanzy	288	288
(Ny) Contrest		188
(Ny) Champes	115 50	115 60
Chorg. Réun. (p.)	2280	2270
Commindes	340	345
(Lt) Dév. R. Nord	118	118 10
Electro-Financ.	236 50	238
Fin. Bretagne	46	45
Gaz et Eaux	475	478
La Marne	30	30 10
Lebon et Cie	123 50	120
(Ny) Lordex		111
Cie Marocaine	25 25	0 27
O.V.A.L.M.	28 60	48
OPB Paribas	87	87
Paris-Orléans	78 95	76 50
Locabail Immob.	194	188
Locafrance-Bail	137	137 50
Locamétal	138	138
Locindus	198	198
Sté Cent. Banq.	69	69 30
Sté Générale	201 80	201 20
SOFICOMI	157 90	158 90
Sovabail	204 60	203
UCIF-Bail	108	110
Un. Ind. Crédit.	135	135
Acier Investiss.	90	90
Bastion Sélect.	168	168
Zaïrogi	196	196
Abeille (Cie Ind.)	163	160 10
Applic. Hydraul.	638	640
Artois	94 50	95
Centen. Blanzy	288	288
(Ny) Contrest		188
(Ny) Champes	115 50	115 60
Chorg. Réun. (p.)	2280	2270
Commindes	340	345
(Lt) Dév. R. Nord	118	118 10
Electro-Financ.	236 50	238
Fin. Bretagne	46	45
Gaz et Eaux	475	478
La Marne	30	30 10
Lebon et Cie	123 50	120
(Ny) Lordex		111
Cie Marocaine	25 25	0 27
O.V.A.L.M.	28 60	48
OPB Paribas	87	87
Paris-Orléans	78 95	76 50

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Locabail Immob.	194	188
Locafrance-Bail	137	137 50
Locamétal	138	138
Locindus	198	198
Sté Cent. Banq.	69	69 30
Sté Générale	201 80	201 20
SOFICOMI	157 90	158 90
Sovabail	204 60	203
UCIF-Bail	108	110
Un. Ind. Crédit.	135	135
Acier Investiss.	90	90
Bastion Sélect.	168	168
Zaïrogi	196	196
Abeille (Cie Ind.)	163	160 10
Applic. Hydraul.	638	640
Artois	94 50	95
Centen. Blanzy	288	288
(Ny) Contrest		188
(Ny) Champes	115 50	115 60
Chorg. Réun. (p.)	2280	2270
Commindes	340	345
(Lt) Dév. R. Nord	118	118 10
Electro-Financ.	236 50	238
Fin. Bretagne	46	45
Gaz et Eaux	475	478
La Marne	30	30 10
Lebon et Cie	123 50	120
(Ny) Lordex		111
Cie Marocaine	25 25	0 27
O.V.A.L.M.	28 60	48
OPB Paribas	87	87
Paris-Orléans	78 95	76 50

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— JEUNESSE : « L'âge flou », par Pierre Leonhardt ; TÉMOIGNAGE : De la présence, de la présence !

3. ÉTRANGER
— La recherche d'un règlement au Proche-Orient.

4 à 7. EUROPE
— A la conférence de Belgrade, une délégation du parti socialiste français va intervenir en faveur des Juifs soviétiques.
— « Le vieil homme de la Yougoslavie » (II), par Bernard Féron.

8. DIPLOMATIE
— L'accord sur la limitation des armes stratégiques.

9 à 14. POLITIQUE
— La préparation des élections législatives.
— La présentation audio-visuelle du budget.

15. SOCIÉTÉ - CULTURE
— La pathologie bucco-dentaire et la santé des gencives.

16. ÉDUCATION
— Bataille juridique autour du « phare ».

17. SCIENCES
— Les prix Nobel de physique et de chimie.

17. LETTRES

18. JUSTICE
— Hippodromes en folie à Marseille.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 19 A 28
EXPOSITIONS : Les collections de Louis XIV à l'Orangerie ; Photographies d'Yan Saudek et de Guy Le Querrec.
CINEMA : Ingrid Caven, star du jeune cinéma allemand ; Le Festival de Thonon-les-Bains ; A propos des « Enfants du placard », de Benoît Jacquot.
MUSIQUE : Les opéras londoniens ; Le spectacle de John Cage et Merce Cunningham à Nanterre.

35. ÉQUIPEMENT
— Des routiers moins voraces.

34. RÉGIONS

36 à 40. ÉCONOMIE - SOCIAL
— SIDÉRURGIE : le gouvernement américain pourra-t-il résister longtemps au courant protectionniste ?
— A L'ÉTRANGER : un métro français pour Caracas ?

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (28)
Annonces classées (30 à 33) ; Aujourd'hui (35) ; Carnet (34) ; « Journal officiel » (35) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (35) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1977 a été tiré à 539 969 exemplaires.

Les demandes d'emploi ont augmenté de 10,6 % en septembre mais diminué après correction des variations saisonnières

Il s'agit d'un « coup de frein », selon M. Beullac

Le ministre du travail, M. Christian Beullac, a présenté, mardi 11 octobre, les statistiques sur la situation de l'emploi à fin septembre et y a vu « *un coup de frein au chômage* », ajoutant cependant : « *La victoire reste à gagner.* » Cette prudente satisfaction est d'autant plus justifiée que l'examen des chiffres montre que le niveau du chômage demeure élevé et que l'amélioration constatée doit être sérieusement nuancée, en raison des nouvelles méthodes de recensement de l'Agence nationale pour l'emploi.

En données observées, on constate à fin septembre un accroissement important des demandes d'emploi : 1 177 000, au lieu de 1 063 900 fin août (+ 10,6 %). En un an, la montée du chômage s'établit à 23 %. L'aggravation — qui est indéniable — est toutefois moins importante que celle que l'on constatait il y a un mois par rapport à l'époque correspondante de 1976 : + 25 %.

Toujours en données observées, l'évolution des offres est relativement favorable : 133 900 à fin septembre, au lieu de 112 700 (+ 18,8 %). En un an, on constate cependant une baisse (— 6,3 %). La reprise de l'embauche, appréciée d'un mois sur l'autre, ne semble pas être plus vive qu'il y a un an, phénomène qui est confirmé par les données statistiques sur le nombre de placements (ou annulations des demandes). En un mois, la progression des placements est très nette (215 600 fin septembre au lieu de 165 100 fin août) ; l'année dernière, le rythme d'accroissement des placements était du même ordre (206 800 au lieu de 156 800).

La campagne patronale en faveur de l'emploi des jeunes n'aurait donc pas encore eu, en septembre, l'« *effet supplémentaire* » d'embauche qui lui était assigné. Encore faut-il nuancer ce constat provisoire dans la mesure où toutes les offres récoltées par le patronat ces derniers temps n'ont sans doute pas été proposées aux chômeurs.

Nuance supplémentaire : le *nombre des demandeurs d'emploi* recensés en septembre ne peut pas être tout à fait comparé à celui des mois précédents, dans la mesure où l'Agence a mis en place dans certaines de ses antennes un contrôle plus sévère des chômeurs. Une circulaire autorise désormais, par exemple, à *radier un chômeur s'il « refuse un stage, de quelque nature que ce soit »*. L'expérience qui consiste à retarder de dix jours l'inscription *officielle des demandeurs*, dans une vingtaine d'agences locales, peut, de son côté, réduire de plusieurs milliers — voire de dizaines de milliers si elle était étendue à tout le territoire — le nombre des chômeurs réels.

Sous ces réserves importantes, des signes favorables apparaissent néanmoins, comme l'a indiqué le ministre. L'évaluation des demandes non satisfaites, après correction des variations saisonnières — méthode de calcul qui consiste à étaler sur les douze mois précédents l'évolution du chômage pour tenir compte de l'afflux saisonnier des jeunes, notamment en août ou septembre, est un bon indicateur des tendances du « marché » de l'emploi. Or le nombre des demandes, après correction, a diminué : 1 159 000 à fin septembre au lieu de 1 215 900 fin août, soit une baisse de 4,6 %. Il y a un an on avait observé également une baisse ; mais celle-ci était de 20 500 seulement, alors que cette année elle atteint 56 000.

S'agit-il d'un renversement de tendance ? Là encore une grande prudence s'impose. Comme le *montre le tableau ci-dessous*, les jeunes sortant de la scolarité semblent, cette année, s'être inscrits beaucoup plus tôt qu'en 1976 : dès juillet 1977, le nombre observé des demandeurs d'emploi s'accroissait (+ 36 000), alors que le phénomène inverse avait été noté en juillet 1976. Si l'on raisonne sur trois mois, afin d'annuler l'effet d'une inscription plus ou moins précoce à l'Agence, on s'aperçoit que cette année l'accroissement du chômage — en données observées, c'est-à-dire dans la réalité vécue par les victimes de la crise économique — a été de 209 300 (au lieu de 146 900 en 1976) au cours des trois derniers mois.

Les statistiques de septembre *doivent en conséquence être commentées avec réserve*. Il faudra attendre les derniers mois de l'année pour savoir si les premiers signes favorables aujourd'hui décelés se confirmeront et l'emporteront sur les restrictions qui viennent d'être présentées.

J.-P. D.

SEPT FOIS PLUS DE DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES QUE D'OFFRES

● Demandes d'emploi non satisfaites (données observées) :

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	VARIATIONS (1)
1975	738 305	765 578	797 013	945 791	+207 486
1976	813 000	808 500	841 500	955 400	+146 900
1977	987 700	1 004 300	1 063 900	1 177 000	+209 300

● Offres d'emploi non satisfaites (données observées) :

1975	114 158	106 507	104 451	114 710	+10 215
1976	153 300	139 200	137 800	142 900	+ 5 100
1977	106 600	104 200	112 700	133 900	+29 700

(1) Variation des statistiques entre septembre et le mois au cours duquel les statistiques les plus faibles ont été observées.

Mort de M. Henry Rey
membre du Conseil constitutionnel

M. Henry Rey, membre du Conseil constitutionnel, ancien député U.D.R., ancien ministre, est mort, mercredi matin, à l'hôpital américain ; il avait été hospitalisé le 17 août.

Sous le signe du gaullisme

Henri Rey, qui aurait eu soixante-quatorze ans le 2 novembre prochain (il était né en 1903 à Pont-Aven, dans le Finistère), était membre du Conseil constitutionnel depuis février 1971. Il avait été nommé à ce poste par M. Achille Peretti, président de l'Assemblée nationale, alors qu'il était *ministre délégué* auprès du premier ministre chargé des départements et territoires d'outre-mer dans le gouvernement Chaban-Delmas. En acceptant de le voir promu au Conseil constitutionnel, Georges Pompidou, alors président de la République, avait voulu récompenser celui qui avait été pendant six ans, de 1963 à 1969 alors que lui-même était premier ministre, le président particulièrement fidèle, vigilant et efficace du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale sous ses dénominations successives d'U.N.R.-U.D.T., U.N.R.-U.D.V^e et enfin U.D.R.

Le passage d'Henry Rey au ministère des DOM-TOM n'avait pas, en revanche, été couronné d'un succès complet. Bien qu'il eût annoncé en 1970 une décentralisation et une démocratisation accrues de ces territoires, ses voyages furent souvent marqués par des incidents.

Georges Pompidou l'avait pourtant déjà distingué en le nommant ministre d'Etat chargé du tourisme dans l'éphémère gouvernement qu'il avait constitué le 31 mai 1968 au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale. Il n'était pas resté dans le cabinet Couve de Murville du 13 juillet et il avait retrouvé ses fonctions de président du groupe parlementaire, au sein duquel il sut faire accepter par ses pairs la mise à l'écart par Charles de Gaulle de Georges Pompidou, puis obtenir d'eux le soutien à MM. Couve de Murville et Chaban-Delmas malgré leurs réticences.

La carrière politique d'Henry Rey a été tout entière placée sous le signe du gaullisme. Ayant participé à la Résistance, il était président de l'Amicale des réseaux de la France combattante, il devint, en 1947, délégué du R.P.F. pour la Loire-Atlantique et, la même année, adjoint au maire de Nantes, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1965. Candidat dans sa ville (première circonscription de Loire-Atlantique) dès 1958, il y a été constamment réélu et avait été remplacé, en 1973, par son ancien suppléant, M. Alexandre Bolo (R.P.R.).

Son activité politique le contraignit à négliger quelque peu sa carrière privée au cours de laquelle il a successivement été président-directeur général de la Société des transports de l'Ouest européen, vice-président de la fédération nationale des Commissaires de transport routier et administrateur de la Société internationale de coopération pour les réalisations économiques *et sociales* (SICORES).

Navigateur passionné et averti, Henry Rey s'était aussi consacré à la mer avant d'avoir des responsabilités ministérielles concernant le tourisme. Il était en effet président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, président de la Commission nationale de la pollution des eaux de mer, administrateur du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire et président du Cercle de l'aviron de Nantes.

Grand, d'allure sportive, élégant, le cheveu argenté, toujours affable, Henry Rey laisse parmi ses « compagnons » le souvenir d'un conseiller écouté et d'un confident recherché qui sut régler, grâce à une autorité souriante, les conflits qui s'élevaient entre eux et qui sut aussi être leur porte-parole insistant auprès du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, dont il avait l'estime. Au Conseil constitutionnel, avec quelques rares autres, il incarnait la fidélité gaulliste et passait pour le garant d'une orthodoxie certaine. — A. P.

M. MOBUTU S'EST ENTRETENU AVEC M. GISCARD D'ESTAING DE LA COOPÉRATION FRANCO-ZAÏROISE

M. Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, qui était arrivé lundi soir de Suisse pour une visite de quarante-huit heures à Paris, a été reçu mardi après-midi 11 octobre par M. Giscard d'Estaing.

« *Notre conversation*, a déclaré le président zaïrois à sa sortie de l'Elysée, *a concerné essentiellement le développement de mon pays. L'agriculture a été proclamée priorité des priorités au Zaïre. La France est le premier pays agricole d'Europe. Nous avons donc examiné les moyens de développer la coopération en ce domaine.* »

Les modalités de l'aide française au Zaïre font l'objet d'entretiens qui se déroulent à partir de ce mercredi à Kinshasa entre M. Galley, ministre de la coopération, et les autorités zaïroises. Dans une récente conférence de presse à Paris, M. Kiakwama Kia Kiziki, ministre zaïrois des finances, a déclaré que son pays doit faire face à une pénurie alimentaire, la faiblesse de ses réserves en devises ne lui permettant pas d'importer les quantités de riz, de maïs et de viande qui lui sont nécessaires.

LES SOIRÉES PHILOSOPHIQUES AU CENTRE POMPIDOU

La troisième série des Soirées philosophiques, organisées au Centre Pompidou par MM. Jean-Marie Benoist et Bernard-Henry Lévy aura pour thème « Raison d'Etat et droits de l'homme ».

Elle débutera le jeudi 13 octobre, à 20 h. 30, par un *exposé* suivi d'un débat de l'historien Ilios Yannakakis, qui parlera d' « une stratégie des droits de l'homme ».

SEMAINE D'ACTION DES FONCTIONNAIRES DU 24 AU 29 OCTOBRE

Les syndicats de fonctionnaires (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., FEN et autonomes) ont appelé leurs adhérents à participer à une semaine d'action du 24 au 29 octobre, qui sera marquée notamment par des meetings, des manifestations, des délégations, mais pas de journée de grève.

C'est ce qu'a déclaré, au cours d'une conférence de presse le 12 octobre, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, en compagnie des représentants de six des sept organisations syndicales de fonctionnaires. Il a déploré l'absence de F.O. et affirmé « *être décidé à tout faire pour que l'unité d'action prévale* ». M. Henry qui a rejeté sur M. Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, la responsabilité de la rupture des négociations salariales, le 3^e septembre, a indiqué que cette initiative marquerait « *la volonté des organisations syndicales pour que s'ouvrent des discussions sur leurs revendications et non pas pour que les syndicats soient conduits à gérer la crise* ».

De son côté, F.O. a décidé d'organiser une semaine d'action du 7 au 11 novembre.

DEUX REPORTS D'ÉMISSIONS POLITIQUES

La direction de l'information d'Antenne 2 a indiqué que la participation de M. Mitterrand au journal de 20 heures du 12 octobre est reportée. Il sera l'invité du journal d'Antenne 2 à son retour de Bulgarie.

D'autre part, la participation de M. Marchais au « petit déjeuner » de France-Inter, jeudi 13 octobre entre 7 et 8 heures, est également reportée.

● *Fusillade au rond-point de la Défense.* — Un policier a été légèrement blessé, mardi 11 octobre en fin de matinée, au cours d'un échange de coups de feu, au rond-point de la Défense, avec deux hommes qui venaient de commettre trois hold-up, d'un montant total de 26 000 francs dans des agences bancaires à Viroflay (Yvelines), à Saint-Cloud et Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Pris en chasse jusqu'à la Défense, ils se sont, après la fusillade, une nouvelle fois enfuis à bord d'un taxi.

Guatemala
Par les pistes et par les rios, découvrez les villages indiens des montagnes, l'exubérance de la côte Caraïbe, les chefs-d'œuvre mayas de la jungle.
17 jours – 9 000 F.
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine, 75008 Paris — Tél. 266 66 24

(PUBLICITE)
SACHEZ REPRÉSENTER ET DIRIGER L'ENTREPRISE PAR L'IMAGE
● Vous comprendrez facilement la comptabilité, le financement et la gestion
● Vous prendrez connaissance immédiatement des situations mais aussi des mouvements financiers, économiques et juridiques qui traversent l'entreprise
● Vous déterminerez rapidement, pour l'avenir, toutes les solutions possibles.
Pour décider plus sûrement, demandez gratuitement une *Image - Entreprise*
COUPON - REPONSE
M. .....
Société .....
Adresse .....
☐ désire une documentation comprenant une image-entreprise.
☐ désire la visite d'un technico-commercial
GRAPHES ET RESEAUX COMPTABLES
B.P. 23 - 78290 - Croissy-sur-Seine
Tél : de 14 h. à 18 h. : 976-27-26

RIVES
LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS
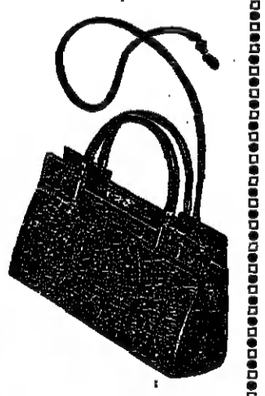
Crocodile "Caraïbes" 650 F
156, rue de Rivoli, 156
MÉTRO : LOUVRE

Pourquoi louer un piano ?
PIANO BAIL vous rendra propriétaire du piano de votre choix payable en 2 à 5 ans pour un versement mensuel équivalent à une location. C'est une exclusivité
Piano center
PIANOS
Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle 92250 LA GARENNE
Tél. 242.26.30 et 782.75.67
PIANOS-ORGUES
Paris-Est 122-124, rue de Paris 93100 MONTREUIL
Tél. 857.63.38

FABRICANT - VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX
ORFÈVRERIE
FRANOR 70, RUE AMELOT TÉL. 700.87.94
M^e St-Sébastien. Fermé le samedi.

Rendez-vous chez Rodin qui s'affirme actuellement comme le magasin de tissus "idéal"...
TISSUS COUTURE AUTOMNE-HIVER 1977-78
■ Étamines imprimées nouvelles.
■ Écossais et Prince de Galles.
■ Draps, réversibles, poils de chameau, mohair, etc., pour manteaux.
■ Imprimés et cotons d'hiver.
■ Tweeds originaux.
■ Jerseys jacquards et imprimés.
■ Tissus lamés, brochés, dentelles.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

JB
BAUME & MERCIER
GENEVE 1830
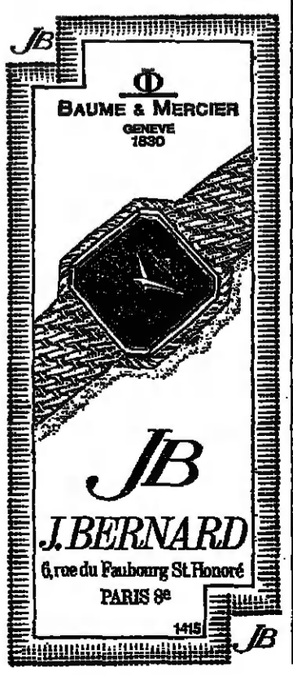
JB
J. BERNARD
6, rue du Faubourg St Honoré
PARIS 8^e
1415

DAIM style
spécialiste-créateur du vêtement de peau H.F. et Enf. prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis
réparat. transform. nettoyage
8, pl. des Victoires - Paris - 260.96.13

ÉLYSÉE-MONTMARTRE
72, boulevard Rochechouart 75018 PARIS. Tél. 606.38.79
Théâtre Ambigu - Parking 500 places
YVES SIMON
Première partie : SAPHO et DAVID ROSE
A partir du 1er octobre - 21 h - Relâche dimanche

un cadeau apprécié :
offrez des COPIES DE HAUTE QUALITE de vos films SUPER 8 muets ou sonores.
CINÉ-LABO * 365.05.41
106, rue de la Jarry, 94300 VINCENNES
DEPUIS 1937

GARY chemisier habilleur de luxe
propose pour tous les hommes du costume court à l'extra-long une vaste gamme de tissus sélectionnés
73, Champs-Élysées

A B C D E F G